Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15886 – 7 F

VENDREDI 23 FÉVRIER 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres

Léon Blum plus intime

Un cahier de 12 pages

Jacques Chirac plaide pour une armée de métier

● Le chef de l'Etat lance le débat sur le service national tandis que M. Balladur souhaite un référendum ● Selon un rapport parlementaire, la suppression de la conscription permettrait d'économiser 14 milliards de francs par an ● Avec l'Europe comme objectif, les restructurations industrielles en chantier s'inspirent du modèle américain pour mieux le concurrencer

LE CONSEIL DE DÉFENSE s'est *réuni, jeudi 22 février*, à l'Elysée, sous la présidence de Jacques Chirac et avec la participation d'Alain Juppé et de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que des chefs d'état-major des trois armées et du directeur général de la gendarmerie nationale. Après le conseil des ministres, qui avait examiné, mercredi, le volet industriel de la réforme du système de défense, Alain Lamassoure, porte-*parole du gouvernement, avait* indiqué que le *« volet militaire proprement dit »* serait examiné par le conseil de défense.

Les grandes orientations de la réforme, qui se traduiront par un projet de loi de programmation militaire 1997-2002 soumis au Parlement en juin, devaient être exposées jeudi soir par le président de la République, au cours d'un entretien accordé simultanément à TF 1 et à France 2. M. Chirac devait plaider pour une armée de métier. Deux des dossiers prioritaires sont celui de la professionalisation progressive des armées et celui de l'organisation d'un service national rénové. Le « format » des armées serait sensiblement réduit, surtout dans les forces terrestres.

Edouard Balladur a approuvé, jeudi, sur Europe 1, les changements en cours dans la défense nationale, en souhaitant l'organisation d'un référendum sur le service national. L'hypothèse d'un référendum est combattue par Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui la juge contraire à la Constitution. L'UDF est réservée. A gauche, alors le PCF est hostile à la mise en cause, de la conscription, le PS est partagé.



Champ libre

ÉDITORIAL

« LES CONDITIONS d'une organisation internationale de la paix, en tous cas nos propres devoirs d'assistance des faibles, (...) concourent à nous imposer la création de troupes professionnelles » : ainsi écrivait Charles de Gaulle, en 1934, dans un livre intitulé *Vers l'armée de métier*. Ainsi parle désormais Jacques Chirac.

Soixante-deux ans de la vie de la France séparent ces deux propos. Cette distance même commande une première question au chef de l'Etat : à aucun moment le chef de la France libre, devenu président, n'a mis en œuvre cette doctrine. Au contraire.

Pourquoi ? A aucun moment d'une histoire ô combien mouvementée, le point de vue de l'expert militaire qu'était le colonel de Gaulle ne s'est imposé au responsable politique qu'était devenu le général de Gaulle : voilà donc un sujet – l'outil de défense du pays – qui mérite à tout le moins un vaste débat, *en même temps qu'une réflexion approfondie.*

Certainement pas une ou des réformes *« à la hussarde »*, pour reprendre un cliché souvent appliqué aux méthodes chères à l'actuel président ; hypothèse qui paraît au demeurant loin des intentions de M. Chirac, qui veut inscrire celles-ci dans la durée de son septennat.

J.-M. C.

Lire la suite page 19

Marc Blondel dresse le bilan des mouvements sociaux de décembre

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de Force ouvrière depuis 1989, Marc Blondel est candidat à sa propre succession lors du dix-huitième congrès de la confédération, qui se réunira du 27 février au 1er mars à Paris. Il affrontera un concurrent, Jacques Mairé, secrétaire général de l'union départementale FO de Paris.

André Bergeron, secrétaire général de FO de 1963 à 1989, a été blâmé par la direction de la confédération pour avoir approuvé, dans un entretien publié par *Le Figaro*, la réforme constitutionnelle sur la Sécurité sociale.

Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Blondel dresse le bilan du conflit social de la fin de l'automne 1995. Il juge que ce bilan se décompose en *« 30 % de réussite, 30 % d'échec et 30 % à négocier »*. Il estime qu'*« aujourd'hui, il n'y a plus d'interlocuteurs »*, ni de *« grain à moudre »* en matière sociale. *« Quand on s'attaque aux protections conquises par de dures luttes, à FO, nous résistons ! »*, explique M. Blondel.

Lire page 10

Sa majesté le cidre bouché du bocage

A PEINE quinze jours après le fromage de chèvre de Rocamadour et le vacherin du Haut-Doubs, le cidre acquiert ses lettres de noblesse. Il figurera en bonne place sur les cartes des plus grands restaurateurs et traiteurs. Désormais *existe le cidre d'appellation d'origine contrôlée* (AOC), bien bouché, bien ambré, élaboré dans le bocage normand du pays d'Auge et en Cornouaille finistérienne. Philippe Vasseur, le ministre de l'agriculture, vient de signer, avec le premier ministre et plusieurs de ses collègues, les décrets d'intronisation.

Il n'est pas facile d'obtenir cette distinction protectrice qui mettra désormais le jus fermenté de la pomme à un même niveau de reconnaissance que le produit de la treille du Médoc ou du Sancerrois. Il a fallu délimiter au mètre près les parcelles choisies et définir les droits et obligations des producteurs. Tous les vergers ne sont pas éligibles, toutes les variétés de pommes – pas moins de 750, de la moulin-à-vent à la frequin rouge – non plus. C'est un véritable parcours administratif du combattant – dix années de démarches et d'enquêtes sous la *houlette du tout puissant Institut national des* appellations d'origine (INAO) – pour les agriculteurs, artisans et industriels qui veulent entrer dans le club fermé des producteurs sélectionnés.

Les partenaires de la France dans l'Union européenne ont six mois pour, éventuellement, *faire connaître leurs remarques, voire leur op*position s'ils estiment que cette distinction a été attribuée à tort ou contrevient à la réglementation communautaire. Du côté de Vimoutiers (Orne) et de Fouesnant (Finistère), on a les regards braqués sur la Grande-Bretagne, grand pays cidricole, puisque sa production est trois fois plus importante que la nôtre et qu'il existe, de l'autre côté de la Manche, trois cidres protégés par des indications géographiques de provenance (IGP), selon la terminologie des bureaucrates de l'Union européenne.

Cidres, fromages, lentilles du Puy, calissons d'Aix, agneau de lait des Causses de l'Aveyron... Tout cela fleure bon le terroir, à quelques jours de l'ouverture, dimanche 25 février à Paris, du Salon international de l'agriculture, dont la partie de bravoure est traditionnellement la remise des prix du concours général agricole. *Pour la première fois cette année, à côté des* vaches, béliers, boucs et autres animaux magnifiques, auront le droit de participer à la compétition les huîtres d'Arcachon et l'huile de noix...

François Grosrichard

■ Redoux sur l'économie

Divers experts estiment que la dégradation de l'activité économique en Europe n'est qu'un accident de parcours *et non le début d'une récession.* p. 3

■ Elections et terrorisme en Espagne

L'incarcération, à Madrid, d'un dirigeant indépendantiste basque place le *terrorisme au cœur de la campagne* pour les législatives du 3 mars. p. 2

■ Les patrons ne changent pas

Selon le CNRS, le profil des chefs de *grandes entreprises n'a pas été modifié*, en France, depuis 1985. p. 20

■ Pétrolier sauvé des eaux

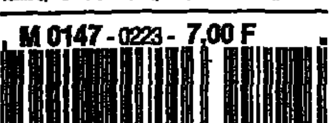
Le pétrolier libérien *Sea Empress*, en *perdition, a été renfloué et remorqué* dans le port gallois de Milford Haven. *65 000 tonnes de brut ont souillé la* mer. p. 3

■ Satellite en laisse

La navette *Columbia* va se lancer dans *une opération de remorquage d'un satellite italien*, à l'aide d'un filin de *20 kilomètres, pour le placer en orbite.* p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grece, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0223 - 7,00 F



Le communisme ou l'avenir d'une illusion

LES « EX » se bousculent pour l'élection présidentielle en Russie, et le tour décisif risque de se jouer entre deux hommes grandis dans l'appareil du Parti communiste de l'URSS. L'un, Boris Eltsine, fort de ses états de service dans la démolition du système soviétique, se présente cependant comme le meilleur rempart contre les communistes, tandis que le second, Guennadi Ziouganov, chef du PC russe, n'a rien renié de sa formation. Ses chances ne sont pas minces, si les urnes lui sont aussi favorables en juin qu'elles l'ont été pour son parti en décembre 1995.

De Vilnius à Sofia, en passant par Varsovie ou Budapest, les communistes sont revenus au pouvoir. Qu'on se rassure : ce retour n'est pas synonyme de retour du communisme. Lech Walesa, qui sait de quoi il parle puisqu'il a été battu par un de ces ex-communistes rebaptisés sociaux-démocrates, pousse même plus loin le paradoxe : c'est parce que les gens sont sûrs que le communisme est mort, dit-il, qu'ils n'ont plus peur de voter pour les communistes !

Etrange retournement, pourtant. Dans la nuit du 23 au 24 février 1956, dans une séance à huis clos du XXe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, Khrouchtchev avait présenté un rapport dénonçant les crimes de Staline et le culte de la personnalité. C'était le premier ébranlement sérieux venu de l'intérieur dans la mythologie totalitaire du système communiste. Il préfigurait le coup fatal que la perestroïka gorbatchévienne porterait quelque trente ans plus tard, et au communisme et à son bastion, l'Union soviétique. Et *voici que les rejetons glorieux ou* honteux du régime déchu relèvent la tête et profitent d'élections libres pour se propulser démocratiquement dans les gouvernements ; après la guerre, en Europe centrale, il leur avait fallu avoir recours au putsch ou à un coup de pouce de l'armée rouge pour y accéder.

Evidemment, les temps ont changé. A Varsovie, Budapest, Vilnius, etc., les dirigeants néocommunistes ne sont plus des apparatchiks formés à l'école des *cadres de Moscou, mais une nou*velle génération qui a voyagé en Occident et se méfie de toute idéologie.

Daniel Vernet

Lire la suite page 19

La photographie s'installe dans ses meubles

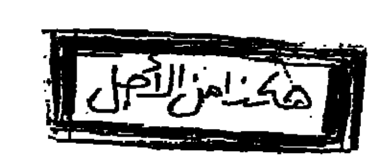


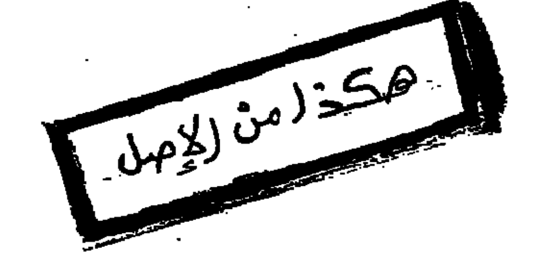
JEAN-LUC MONTEROSSO

FAUT-IL OFFRIR à la photographie un lieu à soi seul, avec le risque d'en faire un ghetto, ou bien vaut-il mieux la faire vivre dans les musées, centres d'art et espaces divers, pour la mélanger avec les autres expressions artistiques ? La question divise toujours le monde de la photographie. Le fait que l'image fixe ait du mal à trouver une vraie place dans les musées a contribué à voir naître à Paris la Maison européenne de la photographie. 90 millions de francs ont été investis par la municipalité *dans la rénovation et l'agrandisse*ment d'un hôtel particulier du Marais. La Maison est feutrée, mais le projet d'ampleur : 3 500 m², une collection de 12 000 images, une bibliothèque, un auditorium, une vidéothèque...

A la tête de ce vaisseau, on trouve Jean-Luc Monterosso, quarante-sept ans, « M. Photographie » à la municipalité, à qui l'on doit déjà le populaire « Mois de la photo à Paris ». Cet autodidacte et fin diplomate devra relever un nouveau pari : imaginer des expositions et manifestations à la hauteur d'un lieu prestigieux.

Lire page 27





ESPAGNE Arrêté mercredi 21 février près de Bilbao, Jon Idigoras, le dirigeant du mouvement Herri Batasuna, considéré comme l'aile politique de l'organisation terroriste basque ETA, a été incarcéré. Il est accusé de collaboration avec une bande armée. ● LA POPULATION BASQUE supporte de plus en plus mal le terrorisme de l'ETA, organisation qui s'était constituée sous le franquisme. ● APRÈS L'IMMENSE manifestation de Madrid, lundi, au cours de laquelle près d'un million de personnes avaient défilé contre le terrorisme, les polémiques entre dirigeants politiques ont repris à propos de la lutte contre la violence. ● LE FUTUR GOUVERNEMENT, qui sera issu des élections législatives du 3 mars, devrait s'attacher à poursuivre l'évolution des institutions espagnoles vers encore davantage de fédéralisme.

L'incarcération d'un dirigeant basque place le terrorisme au cœur des élections

Alors que José Maria Aznar estime que le gouvernement a échoué dans sa lutte contre les indépendantistes, Felipe Gonzalez accuse la droite d'exploiter la violence

BILBAO
de notre envoyé spécial

Les indépendantistes basques ont répondu, mercredi 21 février, à l'incarcération, en fin de soirée à Madrid, de Jon Idigoras, le « patriarche » de Herri Batasuna, l'aile politique de l'ETA, par une série de rassemblements plus ou moins violents. Les incidents les plus remarqués se sont déroulés à Vitoria, où des groupuscules se sont affrontés à la police, ont brisé des vitrines et brûlé des poubelles. A Bilbao et à San Sebastian, d'autres groupes ont brièvement bloqué les autoroutes. Selon Herri Batasuna (HB), plusieurs centaines de personnes ont protesté dans le vieux quartier de Bilbao et dans *« de nombreuses »* autres localités du Pays basque espagnol.

Si l'incarcération de Jon Idigoras a été approuvée par le Parti socialiste et le Parti populaire (droite) du Pays basque, elle a été accueillie avec scepticisme par les partis nationalistes basques modérés. Selon eux, l'arrestation de M. Idigoras à dix jours des législatives du 3 mars revient à faire une *« campagne gratuite »* pour HB. *« Que veut de plus Herri Batasuna pour se présenter de nouveau comme une victime ? »*, a demandé le porte-parole du Parti nationaliste basque (PNV), qui a également affirmé qu'il n'était pas possible de prouver les *« liens organiques »* entre HB et l'ETA. Plus mordant, Carlos Garaikoetxea, le président d'Eusko Alkartasuna (EA, Solidarité basque), s'est insurgé contre *« ces messieurs de Madrid qui cherchent à obtenir huit à neuf sièges de députés de plus en affichant une ligne dure »*. Quant à Floren Aoiz, un des vingt-six membres de la direction collective de Herri Batasuna, il a ironisé sur *« l'Etat espagnol qui veut se donner une image de forteresse alors que cette arrestation démontre, au contraire, qu'il est plus faible que jamais »*.

Mardi, plusieurs commandos indépendantistes avaient perturbé une réunion électorale du Parti socialiste en Navarre, agressé des militants au siège du PNV à Pampelune et interrompu, à coups d'insultes et de jets d'œufs, un meeting d'Eusko Alkartasuna à Renteria. Cibles symboliques puisque ces trois partis forment la coalition gouvernementale de la région.

LEVÉE DE BOUCLIERS

Les récents attentats de l'ETA, suivis de l'imposante manifestation contre le terrorisme, lundi, à Madrid, et, maintenant, de l'incarcération de Jon Idigoras ont clairement placé la « question basque » au cœur de la campagne électorale. Malgré les appels à l'unité lancés au lendemain du meurtre, la semaine dernière, de Francisco Tomas y Valiente, la trêve politique aura été de courte durée. José Maria Aznar, le dirigeant du Parti populaire (PP), donné vainqueur des élections, a provoqué une levée de boucliers au Pays basque en déclarant, lors d'un meeting dimanche à Bilbao, qu'*« il [fallait] d'abord être démocrate, et ensuite nationaliste »*. Le président du PNV, Xabier Arzalluz, lui a sèchement rétorqué qu'il n'avait pas de leçons de démocratie à recevoir de la part de quelqu'un qui s'est accommodé du régime franquiste, ajoutant même qu'il y avait encore de nombreux *« fachas »* (fachos) au sein du PP de M. Aznar.

Ce dernier a de nouveau relancé la polémique, mardi, en tentant d'exploiter la manifestation de Madrid, à la tête de laquelle il avait défilé aux côtés de Felipe Gonzalez, en déclarant qu'elle avait surtout démontré l'échec de la lutte contre le terrorisme. *« Il est triste qu'après treize ans,* a-t-il dit, *le gouvernement achève son mandat par une manifestation qui est la preuve palpable que les choses ne vont pas bien. »* Sans nommer M. Aznar, Felipe Gonzalez a répliqué, mercredi soir, lors du meeting électoral du Parti socialiste à Bilbao, en dénonçant les *« propos indignes d'un responsable politique »* qui cherche à *« utiliser le thème du terrorisme pour obtenir des votes »*. Peu avant, le président du gouvernement avait commencé son intervention devant les cinq mille militants rassemblés dans le palais des sports en citant une phrase de Willy Brandt : *« Nous ne serons pas vaincus par les difficultés, mais plutôt par nos propres résignations. »* Sous un tonnerre d'applaudissements, le chef du gouvernement, faisant allusion à l'ETA, a évoqué *« ce groupe de fascistes qui veut faire la guerre contre la liberté et la démocratie »*.

Le meeting avait débuté par une minute de silence *« pour toutes les victimes de l'ETA, pour la paix et la tolérance »*. Plongé dans la pénombre, le palais des sports a soudain été illuminé par les flammes de milliers de briquets. Derrière la tribune, des centaines de jeunes ont levé leurs mains peintes en blanc, un geste devenu le signe de ralliement de tous les opposants à la violence depuis l'assassinat de Francisco Tomas y Valiente. Autre moment d'émotion lorsque les cinq mille participants ont longuement applaudi, debout, l'arrivée d'Enrique Mugica, l'ancien ministre de la justice, dont le frère, Fernando, a été froidement abattu dans les rues de San Sebastian au début du mois. Le pas un peu lourd mais visiblement touché par l'accueil, il a salué la salle par un vibrant *« Vive la démocratie ! »*.

A plusieurs reprises, dès que les orateurs ont évoqué le nom de l'ETA ou de Herri Batasuna, ils ont été interrompus par des cris de rage venus des tribunes : *« Fascistes, fascistes ! »*, suivis d'applaudissements enthousiastes. Mais le ton a changé lorsque Ramon Jauregui s'est emparé du micro. Le secrétaire général des socialistes basques a imposé le silence avec des propos qui sont allés droit au cœur de l'assemblée. *« Après chaque attentat, nous nous posons toujours les mêmes questions : Comment cette folie est-elle encore possible dans notre pays ? Qu'est-ce qui s'est passé pour que des gamins s'engagent dans la voie d'un nationalisme manichéen ? Où nous sommes-nous trompés ? »*

APPEL SOLENNEL

En guise de réponse, il s'est lancé dans un plaidoyer pour l'engagement civique et a exhorté l'assistance à ne pas *« détourner les yeux »* après les assassinats car, a-t-il insisté, *« ce n'est pas vrai que le terrorisme est un problème entre les Basques et l'Espagne. C'est avant tout un problème à résoudre entre nous, les Basques »*. Et de conclure par cet appel solennel : *« N'ayez pas peur, la dignité et le courage sont contagieux. Ne restez pas passifs et faites ce que vous dicte votre conscience. Agissez de manière à être fiers de vous-mêmes pour, ensuite, pouvoir raconter à vos enfants que vous étiez au rendez-vous du combat de la liberté et de la dignité en Euskadi. »*

Yves-Michel Riols

Jon Idigoras est accusé de collaboration avec une organisation armée

Le juge Baltasar Garzon a décidé, mercredi 21 février dans la soirée, d'écrouer Jon Idigoras, leader historique de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB, la branche politique de l'ETA), pour collaboration avec une organisation armée. Arrêté mercredi près de Bilbao pour avoir refusé de se présenter devant le juge, qui l'avait cité à comparaître, M. Idigoras a été conduit à la prison Alcala-Meco, à 30 km au nord-est de Madrid. Il pourra sortir s'il verse une caution d'environ 12 millions de francs. M. Garzon a décidé d'écrouer M. Idigoras après que ce dernier eut refusé de répondre à ses questions à propos de la diffusion, dans des meetings d'HB, de cassettes vidéo montrant trois hommes masqués et armés défendre les thèses de l'ETA.

De l'antifranquisme aux attentats, histoire d'une cause dévoyée

MADRID
de notre correspondant

La naissance officielle du nationalisme basque date de plus d'un siècle avec la création, le 31 juillet 1895, du Parti nationaliste basque (PNV). Trois ans plus tard, son fondateur, Sabino Arana, entrait au Parlement provincial. En 1936, cette formation accède au gouvernement du Pays basque. C'est pendant la période noire du franquisme qu'apparaît l'ETA. Le noyau fondateur se constitue en 1952, à partir de jeunes nationalistes dissidents du PNV, qui sont rapidement rejoints par l'organisation de jeunesse de cette formation et créent une revue intitulée *Ekin* (Agir) dans laquelle ils affirment que *« la lutte armée est nécessaire »*. Le groupe radical rompt définitivement avec le PNV le 31 juillet 1959, pour former Euskadi Ta Askatasuna (ETA) : Pays basque et liberté.

Les premières actions violentes ont lieu en 1961. Deux charges explosives sont déposées dans l'ascenseur du gouvernement civil de Vitoria et au siège de la police à Bilbao sans faire de victime. Au cours de sa première assemblée, en 1962, l'ETA se définit comme *« une organisation révolutionnaire clandestine »*. En 1963, les principes de la « guerre révolutionnaire » sont officiellement adoptés. Jusqu'en 1968, année au cours de laquelle se produit le premier assassinat commis au nom de l'ETA (un policier), l'organisation se fortifie, s'implante et mobilise dans la population. En décembre 1970, c'est le procès de Burgos : seize *etarras* (combattants) sont condamnés, dont six à la peine de mort. L'opinion internationale s'émeut et proteste contre la répression franquiste. Des divergences apparaissent sur l'orientation marxiste-léniniste et sur les méthodes de lutte. Elles provoquent une scission en 1974 avec, d'un côté, l'ETA militaire, tournée entièrement vers la lutte armée, et, de l'autre, l'ETA politico-militaire, qui combine la guérilla sélective avec l'action de masse. Le 20 décembre 1973, le nom de l'ETA devient célèbre dans le monde entier avec l'assassinat, en plein cœur de Madrid, de l'amiral Luis Carrero Blanco, président du gouvernement de Franco.

FAÇADE LÉGALE

La mort du dictateur, le 20 novembre 1975, ne change rien aux revendications de l'organisation nationaliste. Au contraire, les attentats se multiplient pour que l'autodétermination soit accordée au Pays basque : 88 morts en 1978, 119 en 1979, 123 en 1980, un maximum. La Constitution adoptée par référendum en 1978 est rejetée par la gauche *abertzale* (basque) et le PNV a prôné l'abstention. Celle-ci atteint 55 % en Biscaye, 56 % en Guipuzcoa et 40 % en Alava, les trois provinces (départements) constituant le Pays basque.

En revanche, le statut d'autonomie voté par le Congrès des députés de Madrid en 1979 est adopté par référendum, le 25 octobre 1980 par 90 % de « oui », avec une participation de 60 %. L'ETA et Herri Batasuna (HB, Unité populaire), sa façade légale – créée le 27 avril 1978 pour regrouper diverses organisations relais du front nationaliste –, avaient invité leurs militants à l'abstention et condamnent le statut. Ce statut, dit de Guernica, accorde une autonomie proche de celle d'un Etat fédéré, en tout cas la plus importante jamais concédée à une région espagnole. Malgré cela, et malgré la loi d'amnistie qui permet aux victimes de la répression franquiste de rentrer dans leurs foyers, l'ETA ne renonce pas.

Son objectif demeure la construction d'un *« Etat indépendant, réunifié* [avec la Navarre et le Pays basque français, Euskadi-Nord] *et bascophone »*. Elle réclame l'ouverture de négociations avec le gouvernement espagnol sur la base des six points de l'alternative KAS (coordination patriote socialiste) : libération des prisonniers, légalisation des partis indépendantistes, départ des *« forces d'occupation »*, amélioration des conditions de vie ouvrières, renforcement du statut d'autonomie et reconnaissance du droit à l'autodétermination. KAS est une nébuleuse illégale qui regroupe toutes les organisations appartenant au mouvement séparatiste, que ce soit la jeunesse (Jarrai), un syndicat (LAB), toute la mouvance liée au Mouvement de libération national basque (MLNV). Ses responsables ne sont pas connus mais appartiennent pour la plupart à HB, qui apparaît de plus en plus comme le véritable centre nerveux de l'organisation.

En 1983, l'ETA politico-militaire renonce à la guerre et se saborde. L'ETA militaire en revanche poursuit l'offensive : 58 morts en 1985, puis 41 l'année suivante et 55 en 1987. C'est l'époque de la *« sale guerre »*, du contre-terrorisme en direction des sanctuaires français. Le 19 juin 1987, une voiture piégée cause la mort de 21 personnes dans un supermarché de Barcelone. Comment arrêter le massacre ? Des contacts secrets sont pris. Le 8 janvier 1989, l'ETA déclare une trêve. Des négociations commencent à Alger. Le 4 avril, le dialogue s'interrompt en raison des exigences jugées exorbitantes des représentants de l'organisation séparatiste. Les attentats reprennent.

Ils n'ont pas cessé depuis, bien que leur nombre ait considérablement diminué ces trois dernières années. Au total, 830 personnes ont péri depuis 1968. Environ deux cents terroristes ou collaborateurs sont morts, tués par la police ou victimes de leur bombe. Au 10 janvier 1996, 511 *etarras* étaient incarcérés dans les prisons espagnoles. Tout le peuple basque et de nombreuses familles non basques ont été touchées par cette violence.

En mars 1992, la direction de l'ETA est arrêtée en France, à Bidart (Pyrénées-Atlantiques). Elle est remplacée. HB fait campagne pour renouveler ses deux représentants au Congrès des députés de Madrid, où ils n'ont jamais fait acte de présence. Au fil des élections, la vitrine officielle de l'ETA perd du terrain mais obtient néanmoins 14,4 % aux législatives de juin 1993 et 16,3 % aux élections régionales d'octobre 1994 (165 000 voix). Herri Batasuna reste malgré tout la principale force politique de la province de Guipuzcoa. Ce qui ne veut pas dire que tous ses électeurs soutiennent la violence. On estime que plus de 50 % la désapprouvent. Mais l'organisation bénéficie d'un esprit de fidélité à la cause basque.

En quelques années cependant, la mouvance indépendantiste a perdu une grande partie de son poids. Les enlèvements ne sont plus tolérés, pas plus que la pression sociale que fait peser le nationalisme extrémiste. Les meurtres suscitent la répulsion. L'impôt révolutionnaire n'est plus accepté. Une étude confidentielle de la police autonome basque (Ertzaintza) a révélé que l'ETA avait besoin de 15 millions de pesetas (600 000 francs) chaque jour pour maintenir ses structures, soit plus de 2 milliards de francs par an. Ce qui entraîne forcément une pression financière et psychologique pour *« la cause »* de plus en plus mal supportée. Après vingt-huit ans de meurtres, le Pays basque, dans sa très grande majorité, aspire à vivre en paix.

Michel Bole-Richard

Certaines régions jouissent d'autonomies de plus en plus importantes

MADRID
de notre correspondant

Si, les armes à la main, l'ETA, l'organisation terroriste, réclame le droit à l'autodétermination pour le Pays basque, les autres mouvements indépendantistes de la Péninsule ont renoncé à la violence. Si les attentats des derniers jours ont supplanté le débat démocratique sur la manière de consolider le fédéralisme espagnol, les controverses sur ce sujet entre les partis politiques se poursuivent néanmoins dans la perspective des élections du 3 mars. *« Si vous me demandez s'il est vrai que les nationalistes catalans et basques étaient plus à l'aise dans la dernière législature que ce qu'ils le seront si le PP (Parti populaire) obtient la majorité, la réponse est oui »*, avait indiqué, le 6 février, José Maria Aznar, le chef de l'opposition. Quatre jours plus tard, à Saint-Jacques-de-Compostelle, le même José Maria Aznar indiquait qu'il avait l'intention de mener à terme le processus d'autonomie au cours des deux prochaines législatures et d'implanter l'administration unique, chère au père fondateur du parti, Manuel Fraga Iribarne, c'est-à-dire une complète décentralisation administrative corroborée par le transfert de compétences. *« L'Espagne est une nation plurielle et un régime d'autonomies profondes reste le meilleur »*, avait-il précisé, tout en faisant remarquer que si les dix-sept communautés autonomes qui composent le pays disposaient de plus de moyens, cela impliquait qu'elles devraient *« assumer plus de responsabilités »*.

José Maria Aznar va-t-il, s'il arrive au pouvoir, compléter le processus de décentralisation des autonomies, qui a profondément bouleversé la structure institutionnelle du pays ? En dépit des promesses électorales, Catalans et Basques, qui sont les plus maximalistes, craignent que l'arrivée au pouvoir de la droite, plus nationaliste et plus centraliste, entraîne un ralentissement de l'évolution. Jordi Pujol, président de Catalogne, a déjà mis en garde José Maria Aznar, et Xavier Arzalluz, président du PNV (Parti nationaliste basque), a averti que le transfert de compétences de l'Etat devait se poursuivre. En 1992, le Parti socialiste et le Parti populaire avaient signé un pacte pour l'autonomie permettant aux communautés retardataires de rattraper leurs désavantages par rapport aux mieux loties. Ce pacte prévoit le transfert de trente-deux compétences, notamment l'enseignement, alors que la santé, déficitaire, reste exclue. Sur les dix-sept communautés autonomes, quatre, dites historiques (Andalousie, Galice, Catalogne et Pays basque), bénéficient d'un régime particulier prévu par la Constitution. Trois des treize autres (Canaries, Navarre et Valence) sont en avance sur les dix dernières parce qu'elles sont soumises au régime de *« la voie rapide »*. Il s'agit donc d'opérer un certain nivellement entre toutes selon la fameuse formule *« café pour tous »*.

Mais où s'arrêtera le processus de décentralisation ? Certains domaines comme l'armée, le pouvoir de battre monnaie, les affaires étrangères sont considérés comme intransférables. Le Pays basque et la Galice disposent d'une police autonome. La Catalogne est en train de la mettre sur pied. Seuls à avoir le droit de lever l'impôt, la Navarre et le Pays basque font des envieux. Une dynamique est donc en marche sans que l'on sache véritablement vers quel modèle se dirige l'Espagne de demain. Ce sera la tâche du futur gouvernement. La voie est étroite afin de concilier les impératifs de l'Etat et les exigences territoriales.

Il faut aussi trouver des formules de coopération entre les différentes communautés afin de ne pas accroître les disparités. La décision, prise en 1993, de céder 15 % de l'impôt sur le revenu à l'administration communautaire avait soulevé de violentes polémiques de la part des plus pauvres. Jordi Pujol n'a jamais caché que son objectif était d'obtenir 40 % de cet impôt. Catalans et Basques veulent être maîtres chez eux, mais il faut aussi garantir la solidarité entre chacune des composantes du royaume afin d'éviter la création de déséquilibres et de permettre que cette nation plurielle reste une.

M. B.-R.

Le pétrolier « Sea Empress » a été remorqué au large du pays de Galles

Le pompage du brut va pouvoir commencer

MILFORD HAVEN
de notre envoyé spécial

Les Gallois ont peine à en croire leurs yeux : ce jeudi 22 février, le *Sea Empress* est enfin à quai au terminal pétrolier de Milford Haven, amarré à l'ancienne jetée de la compagnie Esso. Il aura suffi d'une accalmie pour que les douze remorqueurs appelés à la rescousse finissent par arracher le navire à son rocher, à la faveur d'une marée haute. Une fois de plus, ce sont les équipes de la société néerlandaise Smit Tak qui ont mené le remorquage à bon port.

« They made it » (ils ont réussi), répète-t-on dans les conversations. Les riverains n'y croyaient plus, après une semaine de vaines tentatives où ils voyaient les équipes de secours embarquer et débarquer sans le moindre résultat. Tout le monde craignait le pire, à commencer par les pêcheurs qui n'arrivent déjà plus à écouler leurs crabes et leurs langoustes vers l'Europe – Espagne et France surtout. L'association des hôtels et restaurants de Pembrokeshire, le comté le plus touristique de la côte, voyait déjà anéanties la saison et surtout l'intense campagne de promotion qu'elle avait menée pour attirer les étrangers. Car ce Finistère gallois, dont le littoral est classé parc national, demeure un espace relativement sauvage et préservé, en dehors du terminal pétrolier. Les amateurs d'oiseaux apprécient surtout les deux îles sanctuaires de



Skomer et Skokholm où prolifèrent guillemots, cormorans, fous de Bassan et macareux moines. L'île de Skokholm, classée réserve naturelle dès 1933, est même historiquement le premier site de Grande-Bretagne réservé à l'observation des oiseaux.

On peut s'étonner du choix d'un site pareil pour l'arrivage des pétroliers. Car il en arrive à jet continu pour approvisionner Birmingham, Nottingham et Manchester. Toutes les grandes compagnies ont leur raffinerie : en dehors d'Esso, installée dès 1960 et repliée depuis 1982 à Southampton, on trouve BP, Gulf, Texaco, Amoco et même Elf, qui a pris une part dans la raffinerie d'Amoco. *« Il n'y avait pas d'autre rade assez profonde pour accueillir les supertankers sur la côte ouest »*, explique-t-on ici.

On ne reviendra donc pas sur le choix du site, mais on va sévir sur les règles d'approche et la qualité des navires. Après l'échouage du *Braer* aux Shetland en 1993, un rapport avait été rédigé en ce sens mais il était resté dans les tiroirs. Il redevient d'une brûlante actualité maintenant que soixante-cinq mille tonnes de brut ont à nouveau souillé la mer et les criques sauvages du Pembrokeshire.

Roger Cans

Des dégâts limités

Le *Sea Empress* aura finalement laissé échapper en mer la moitié de sa cargaison de brut léger, soit environ 65 000 tonnes de pétrole. Jusqu'ici, les dégâts écologiques sont limités, notamment parce que les oiseaux sauvages tels que les macareux, familiers des îles proches du lieu où s'est échoué le pétrolier, n'ont pas encore commencé leur nidification. Seulement 7 oiseaux ont été retrouvés morts alors que quelque 500 autres volatiles ont eu le plumage souillé par le pétrole.

La conjoncture en Europe pourrait cesser de se dégrader si la baisse des taux d'intérêt à court terme se confirmait

La croissance est mieux distribuée dans le monde

Aucun signe évident de reprise n'apparaissant en Allemagne ou en France, les économistes continuent de s'interroger sur la conjoncture européenne, qui a été mauvaise à la fin de 1995. Cependant, l'activité demeurant soutenue dans le reste du monde *malgré* le ralentissement américain, les prévisions restent relativement optimistes. Le marasme européen épargne pour l'essentiel les pays du nord et du sud de l'UE.

ON NE PEUT sûrement pas parler de reprise ni même de frémissement, mais l'activité en Europe pourrait cesser de se dégrader. Tel est le sentiment général que viennent d'exprimer des économistes de l'OCDE, du FMI, de l'Union européenne au cours d'une journée d'étude de la conjoncture organisée à Paris par le GAMA (Groupe d'analyse macroéconomique appliquée).

Pour Joaquin Ferran, représentant du FMI à Paris, les perspectives de l'économie mondiale *« restent favorables »*. En taux de croissance, les résultats pour 1996 et 1997 seront probablement supérieurs à la moyenne des vingt dernières années, qui s'était située à 3,3 %. L'Europe dans son ensemble réaliserait un taux de 2 à 2,5 %, et le Japon connaîtrait *« une reprise significative »*.

Cet optimisme relatif s'explique par une bonne distribution de la croissance à travers le monde : amélioration de la situation en Afrique, où le revenu réel par habitant pourrait enfin augmenter ; redressement en Amérique latine, qui a souffert de la crise mexicaine mais qui devrait croître en 1996-1997 à un rythme de 4 %, supérieur à celui enregistré en moyenne au cours des vingt dernières années (3 %). Les pays de l'Est en transition continueraient, quant à eux, sur leur lancée, et la Russie pourrait elle-même, pour la première fois depuis la fin du communisme, renouer cette année avec la croissance. Les conditions sont donc réunies, malgré le ralentissement en cours de l'économie américaine, pour que le monde connaisse des taux d'expansion plus élevés. Raymond Courbis, directeur du GAMA, prévoit quant à lui une croissance moyenne de 2,3 % cette année et en 1997 pour les sept pays les plus industrialisés (G 7)

RÉSULTATS MÉDIOCRES

Le point d'interrogation reste pourtant l'Europe, a souligné Stephen J. Potter, de l'OCDE, qui a rappelé que notre continent restait *de facto* divisé en deux tendances : un noyau dur, constitué essentiellement par l'Allemagne et la France, où l'activité est faible et a même connu un recul au quatrième trimestre 1995 ; une zone au nord (Danemark, Suède, Finlande) et au sud (Espagne et Italie) de ce noyau où la situation est meilleure. Selon Stephen Potter, il n'y a actuellement *« pas de signe de reprise en France et en Allemagne »*.

Mais le déstockage en Europe devrait prendre fin, et si la baisse des taux d'intérêt à court terme se poursuit, la confiance devrait revenir. Cependant, compte tenu de la médiocrité des résultats enregistrés à la fin de 1995, qui pèseront sur 1996, les taux de croissance pour cette année seront en moyenne nettement plus faibles que ceux qui avaient été retenus il y a quelques mois, a averti M. Potter. Et ce même dans l'hypothèse où la reprise se révélerait au cours des mois à venir, plus vigoureuse que prévu. C'est ainsi que le GAMA, qui table sur une reprise des investissements en France cette année, prévoit tout de même un taux de croissance faible, de l'ordre de 1,1 % pour 1996, l'amélioration ne se traduisant en moyenne annuelle qu'en 1997, qui enregistrerait un taux de croissance de 2,9 %.

La hausse des taux d'intérêt en 1994 et les variations de taux de change – intraeuropéens plus que celles du dollar par rapport aux autres monnaies – ont probablement pesé lourd sur l'activité en 1995, a rappelé Ludwig Schubert, de la Commission européenne. Cela a sapé la confiance. Heureusement, la détérioration des anticipations semble maintenant stoppée, ce qui n'allait pas de soi, malgré *« des fondamentaux qui sont les meilleurs que nous ayons connus depuis les années 60 »*. Ludwig Schubert n'exclut pas de bonnes surprises, du fait notamment d'une reprise des investissements, rappelant le pessimisme excessif qui avait prévalu en 1987, année où presque tous les experts multipliaient les sombres pronostics alors que le monde entrait dans une phase de croissance très rapide. Bien évidemment, 1997 sera une année *« primordiale »* puisque ce sont ses résultats qui seront pris en compte pour la décision de passer ou non à l'Union monétaire européenne.

Pour Ludwig Schubert, il est clair que l'Europe n'a pas de choix en matière de politique budgétaire et qu'il faut poursuivre sur la voie de l'assainissement. Cela pourrait peser sur la croissance en Europe, ce qui rend d'autant plus vitale la reprise des investissements cette année, une reprise qui sera d'autant mieux assurée que la rentabilité des firmes, déjà bonne, se renforcera. Il faudra donc, a estimé M. Schubert, que les distributions de salaires réels restent inférieures aux progrès de la productivité.

Alain Vernholes

Parlementaires français et allemands multiplient les échanges sur les questions européennes

LES DÉBATS sur la monnaie, la défense et les préparatifs de la Conférence sur la réforme des institutions de l'Europe sont l'objet en ce moment d'un intense travail de réflexion en commun entre Paris et Bonn, non seulement au niveau des gouvernements mais également des parlementaires. Alors que le président Chirac s'apprête à préciser ses orientations sur l'Europe et que tous les grands partis français, UDF, RPR et PS, prévoient de réunir fin mars leurs assises pour arrêter les leurs, les ténors du Parlement allemand se succèdent actuellement à Paris pour venir s'informer de l'état des discussions françaises.

La commission des affaires étrangères du Bundestag y est venue le 13 février ; Norbert Wieczorek, président de la commission des affaires européennes, expert économique du SPD, lui a succédé pour préparer la visite que le président du Parti social-démocrate, Oskar Lafontaine, doit effectuer début mars pour rencontrer Lionel Jospin. Mercredi 21 février, le groupe de travail parlementaire constitué en 1995 par le RPR et les chrétiens-démocrates allemands s'est réuni à l'Assemblée nationale. Les discussions étaient conduites côté français par Michel Péricard, président du groupe RPR, et Pierre Lellouche ; du côté allemand par le président du groupe parlementaire de la CDU/CSU, Wolfgang Schäuble, numéro deux du régime allemand, qui avait été reçu il y a deux semaines par le président Chirac, et Karl Lamers, responsable pour les relations extérieures, qui avait rencontré la veille Alain Juppé.

Ces allées et venues témoignent, alors que l'Europe s'approche de son heure de vérité, de la reconnaissance par les élus nationaux que les relations franco-allemandes ne peuvent plus être laissées aux seuls exécutifs. Ils permettent à chacun de tenir compte, dans le cours des débats, de l'état d'esprit du partenaire, de dissiper les malentendus. Les différences de sensibilité apparaissant souvent d'une manière plus crue qu'entre hauts fonctionnaires. Ainsi, à propos de la discussion sur l'accompagnement social et politique de l'Union monétaire, les Allemands de la CDU ne cachaient pas mercredi leur irritation devant ce qu'ils considèrent être la tentation permanente au sein du RPR de tout vouloir régenter de manière dirigiste, soupçonnant les Français de ne pas vraiment accepter l'indépendance de la future banque centrale européenne.

Pour finir, gaullistes et chrétiens démocrates se sont entendus, dans un communiqué, pour souligner que la future monnaie, l'euro, impliquait *« un projet politique commun qui respecte les nations, et notamment conserve aux gouvernements démocratiquement élus le contrôle de leurs politiques économiques et budgétaires tout en respectant l'indépendance de la banque centrale européenne »*. Ils ont marqué leur volonté de la réaliser *« dans le respect du calendrier, ainsi que dans les conditions prévues par le traité de Maastricht »*.

Cette réaffirmation revient maintenant de manière incantatoire dans les discours. Comme Alain Juppé la veille à l'Assemblée nationale, le ministre allemand des finances, Théo Waigel, a défendu, lors du traditionnel rassemblement de la CSU bavaroise, le mercredi des Cendres, à Passau, l'importance de respecter les délais prévus. Leon Brittain, le commissaire britannique pour les relations commerciales de l'UE, s'est déclaré persuadé que la monnaie unique verrait le jour comme prévu au 1er janvier 1999. Pour accélérer les choses, Robert Pandraud (RPR), président de la Délégation pour l'Union européenne de la chambre, a repris à son compte l'idée d'établir le plus vite possible *« une parité fixe entre le franc et le deutschemark »*.

H. de B.

Les Serbes de Bosnie vont renouer le contact avec la force de paix de l'OTAN

LES SERBES de Bosnie ont annoncé mercredi 21 février qu'ils allaient reprendre les contacts avec l'IFOR, la force de paix de l'OTAN, interrompus le 6 février, après l'arrestation de deux de leurs officiers soupçonnés de crimes de guerre par les autorités bosniaques et leur transfert au Tribunal de La Haye. Cette rupture bloquait la mise en œuvre de l'accord de paix, qui prévoit des consultations régulières à tous les niveaux entre les ex-belligérants et l'IFOR. Lors de la rencontre qui s'est tenue à Rome en fin de semaine dernière sous le parrainage de Richard Holbrooke, le président de Serbie, Slobodan Milosevic, et les représentants des Serbes de Bosnie avaient décidé la reprise immédiate des contacts avec l'IFOR. Les militaires serbes avaient cependant boycotté la réunion prévue lundi.

Les autorités serbes de Bosnie *« ont décidé de rétablir une pleine coppération avec les représentants de la communauté internationale, conformément à l'accord de Dayton et aux résultats de la réunion de Rome »*, a indiqué un communiqué, qui *« exige »* toutefois la libération des officiers serbes détenus à La Haye.

Peu avant cette annonce, le commandant de l'IFOR, l'amiral Leighton Smith, a déclaré que les Serbes de Bosnie avaient rempli les obligations prévues par l'accord de Dayton, ce qui ouvre la voie à la levée des sanctions économiques qui leur restaient appliquées. Cette promesse de levée des sanctions avait été obtenue à Rome par les dirigeants serbes.

L'IFOR a démenti que certains de ses membres du contingent italien aient été forcés de faire demi-tour par des combattants serbes, alors qu'ils tentaient de pénétrer, mercredi, dans l'enceinte du « parlement » de Pale où se trouvait Radovan Karadzic. Des journalistes avaient fait état d'un tel incident.

Une relative détente était perceptible mercredi à Mostar, où la police mixte a patrouillé, sans incident notable, dans un secteur réduit. Mais les passages de civils entre les secteurs croate et musulman de la ville ont été rares, en dépit du principe de la libre circulation décrété à Rome. Enfin, l'exode des Serbes de Sarajevo se poursuit, ralenti seulement par les intempéries. Ce départ des habitants se fait à l'instigation des chefs serbes de Bosnie, en totale contradiction avec les appels à rester dans ces quartiers, lancés dimanche par tous les participants à la réunion de Rome. – *(AFP)*

Les adieux de Richard Holbrooke

Les dirigeants américains ont fait mercredi leurs adieux à Richard Holbrooke, maître d'œuvre de l'accord de Dayton. Le secrétaire d'Etat pour les affaires européennes a démissionné pour retourner à New York où il devait rejoindre dès jeudi la banque américaine CS First Boston. La personnalité de cet homme souvent décrit comme arrogant et parfois brutal, ne lui a pas toujours valu que des sympathies, notamment parmi les Européens, mais son efficacité auprès des dirigeants de l'ex-Yougoslavie n'est contestée par personne. Il sera remplacé au département d'Etat par John Kornblum qui était son adjoint et qui sera assisté par Robert Gallucci.

« Accord de principe » sur un prêt du FMI à la Russie

MOSCOU. Le ministre russe des finances, Vladimir Panskov a annoncé le 22 février à Moscou la conclusion d'un *« accord de principe »* avec les responsables du FMI, dont son directeur-général, actuellement présent dans la capitale russe, sur l'octroi d'un prêt de facilité renforcée (*stand-by*) dont le montant reste à déterminer. Celui-ci avait été initialement prévu à hauteur de 9 milliards de dollars mais certains sources moscovites faisaient état d'un montant pouvant atteindre 12 *milliards*. Dans un entretien paru le même jour dans le quotidien Izvestia, M. Camdessus indiquait que les responsables du FMI voulaient d'abord *« n'avoir aucun doute sur les intentions du partenaire »*, avant de donner le feu vert à l'octroi de ce crédit. – *(AFP.)*

EUROPE.

■ **GRANDE-BRETAGNE : l'armée républicaine irlandaise a confirmé,** mercredi 21 février, que Edward O'Brien, le jeune homme de 21 ans tué par l'explosion d'une bombe dimanche soir dans un autobus de Londres, était l'un de ses membres, *« en service commandé »*. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRÈCE : le premier ministre grec,** Costas Simitis, a entamé, mercredi 21 février, une tournée européenne pour convaincre ses partenaires de l'Union du « bon droit » d'Athènes dans la querelle qui l'oppose à la Turquie à propos d'un îlot de la mer Egée. Lors d'une visite à Bruxelles, il a notamment menacé de perturber l'accord douanier entre l'Union européenne et la Turquie si cette dernière n'assouplissait pas sa politique à l'égard d'Athènes. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ALLEMAGNE : un nouvel incendie vraisemblablement d'origine criminel** a fait, mercredi 21 février, trois blessés – dont un grave – dans un foyer de demandeurs d'asile de Hambourg. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU NORD : le régime a proposé,** jeudi 22 février, l'ouverture de discussions avec les Etats-Unis, dans le cadre d'un *« plan de paix en trois points »* afin d'éviter les risques de guerre dans la péninsule coréenne. Selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA, la proposition prévoit un système *« intérimaire »* d'armistice et la création d'une commission militaire conjointe.– *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : un géologue français,** Frédéric Pinte, et un collègue indonésien ont été enlevés, dans la nuit de mardi 20 à mercredi 21 février, dans la province d'Irian Jaya, puis libérés quelques heures plus tard. L'Organisation de la Papouasie libre, auteur présumé de cet enlèvement éphémère, détient toujours depuis le 8 janvier douze otages, dont 6 scientiques occidentaux. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : le roi Fahd, rétabli,** va reprendre ses activités et en a informé le prince héritier Abdallah, qui gère les affaires de l'Etat, a rapporté, jeudi 22 février, l'agence officielle SPA. Le roi était en convalescence depuis décembre 1995, après avoir été victime d'une embolie cérébrale d'après des sources médicales et diplomatiques. – *(AFP.)*

■ **IRAK : le retour en Irak du gendre fugitif** du président Saddam Hussein est une *« surprise totale »*, a déclaré mercredi 21 février un porte-parole du département d'Etat américain. *« Je ne crois pas que quiconque s'imagine qu'il s'agisse d'une mise en scène montée par Saddam Hussein »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

■ **QATAR : Paul Barril,** ancien capitaine de la gendarmerie française, figurait au nombre des *« mercenaires »* qui devaient participer au coup d'Etat avorté de la semaine dernière au Qatar (*Le Monde* du 22 février), ont indiqué des sources politiques. Selon elles, les conjurés se sont réfugiés à Bahreïn et en Arabie saoudite. Le gouvernement s'est borné à indiquer que l'ancien émir, cheikh Khalifa ben Hamad Al Thani, avait commandité le putsh et avait eu recours à des *« étrangers »*. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **TUNISIE : Me Alya Sharif-Chammari, épouse de M. Khemais Chammari,** député de l'opposition, membre du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a été légèrement blessée, samedi 17 février, à Tunis, dans un accident de voiture, apparemment provoqué par un véhicule des services de sécurité, vient d'annoncer l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT). – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BÉNIN : trois personnes ont été tuées,** mercredi 21 février, lors d'affrontements entre des gendarmes et des militaires en fuite accusés d'avoir participé à un tentative de coup d'Etat. L'incident a eu lieu à Tanguieta, au nord du pays, dans le fief de l'ancien président Mathieu Kerekou. L'intervention de la gendarmerie a déclenché une émeute, la population s'en prenant aux bâtiments officiels. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : accusé de corruption,** le ministre des affaires sociales, Abe Williams, a présenté sa démission mercredi 21 février. Dans la journée des agents du service de la répression des fraudes avaient perquisitionné chez lui. M. Williams était membre du Parti national de Frederik De Klerk, dont il a également démissionné. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UKRAINE : plusieurs millions de salariés** ont débrayé, mercredi 21 février, par solidarité avec les mineurs en grève pour obtenir le relèvement du salaire minimum, le paiement des arriérés, l'amélioration de la protection sociale, et protester contre la hausse des loyers. – *(AFP.)*

■ **Wahington va apporter** à l'Ukraine une aide économique de 1,2 milliard de dollars (330 millions de dons, notamment pour la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl, et 860 millions de crédits) a annoncé mercredi 21 février la Maison Blanche. – *(AFP.)*

La convention de Schengen devra préciser les règles d'extradition

LA HAYE. A la demande de l'Espagne, qui avait protesté avec véhémence contre le refus de la justice belge d'extrader deux membres présumés de l'organisation terroriste basque ETA, le comité exécutif du groupe des pays Schengen s'est réuni d'urgence, mercredi 21 février, à La Haye, pour désamorcer la crise entre Madrid et Bruxelles. Ce refus avait incité l'Espagne à menacer de suspendre sa coopération judiciaire avec la Belgique. Après avoir *« condamné avec la plus grande fermeté toute forme de terrorisme »*, les participants ont décidé *« d'étudier avec urgence »* l'application de l'article 60 de la convention, qui traite de l'extradition dans l'espace Schengen, afin d'en préciser les termes. – (*corresp.*)

Les Nations unies souhaitent réorienter l'aide au développement vers les villes

L'inéluctable croissance urbaine au centre des travaux de la prochaine conférence Habitat II

Dans dix ans la majorité de la population mondiale vivra dans les villes, notamment en Afrique et en Asie, où se forment des agglomérations géantes. Pour les animateurs de la prochaine conférence internationale Habitat II, il est vain de vouloir contrecarrer cette croissance. Au contraire, il faut concentrer davantage de moyens, publics ou privés, à l'aménagement des villes, moteurs du développement économique et social.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

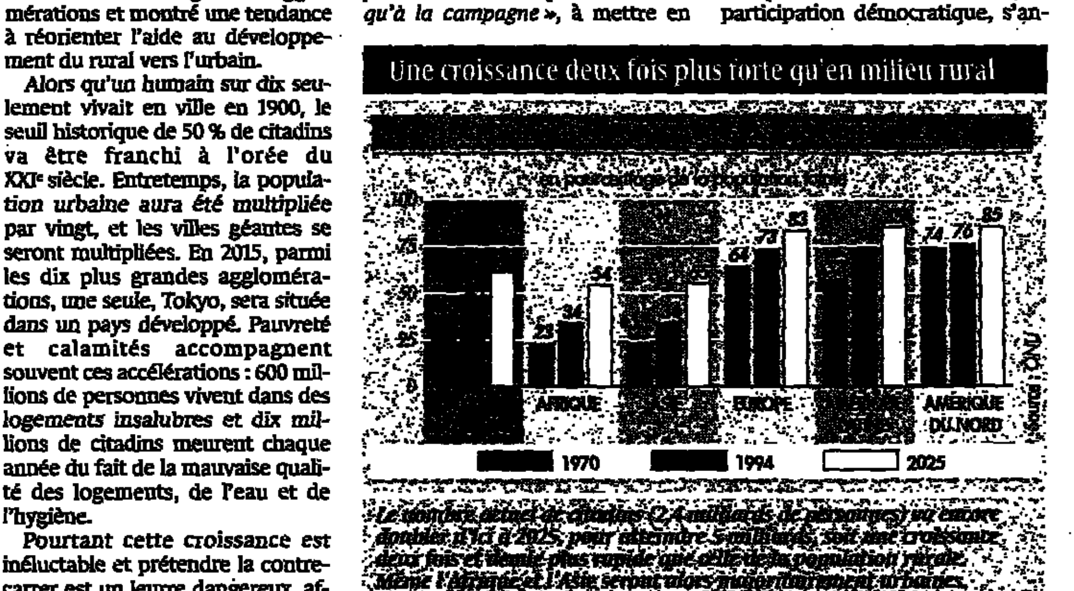
L'avenir du monde se joue dans les villes. Cette conviction constituera le socle de la conférence des Nations unies, Habitat II, à Istanbul en juin. Les débats de la dernière assemblée préparatoire, à New York, du 5 au 16 février, ont laissé prévoir l'émergence du pouvoir des maires de grandes agglomérations et montré une tendance à réorienter l'aide au développement du rural vers l'urbain.

Alors qu'un humain sur dix seulement vivait en ville en 1900, le seuil historique de 50 % de citadins va être franchi à l'orée du XXIe siècle. Entretemps, la population urbaine aura été multipliée par vingt, et les villes géantes se seront multipliées. En 2015, parmi les dix plus grandes agglomérations, une seule, Tokyo, sera située dans un pays développé. Pauvreté et calamités accompagnent souvent ces accélérations : 600 millions de personnes vivent dans des logements insalubres et dix millions de citadins meurent chaque année du fait de la mauvaise qualité des logements, de l'eau et de l'hygiène.

Pourtant cette croissance est inéluctable et prétendre la contrecarrer est un leurre dangereux, affirment les promoteurs de la conférence Habitat II, ne serait-ce que parce qu'elle provient désormais de la population même des villes et non de l'exode rural.

L'urbanisation, creuset d'innovation technique, support de l'éducation et lieu d'ouverture sur le monde, apparaît comme une condition du développement et une source de ralentissement démographique. *« Les villes ne sont pas seulement des lieux de catastrophe sociale ; ce sont aussi des endroits où se joue notre survie »*, affirme Wally N'Dow, le Gambien qui dirige la préparation de la conférence d'Istanbul. *« La ville est le destin du monde »*, insiste, lyrique, Georges Cavallier, coordonateur de la mission française pour Habitat II.

Cette analyse conduit les experts de l'ONU, convaincus que *« les pauvres sont moins pauvres en ville qu'à la campagne »*, à mettre en cause les circuits actuels de l'aide publique au développement *« aux mains des agronomes et de politiciens adeptes du discours ruraliste »*. « *La vision romantique d'un tiers-monde agraire et autarcique, qu'il faudrait préserver des méfaits du modernisme, est à l'origine des politiques erronées qui ont conduit à la stagnation, voire à la régression (...) de nombreux pays, notamment en Afrique »*, explique Daniel Biau, chargé de la coopération au Centre des Nations unies pour les établissements humains de Nairobi.



Le nombre actuel de citadins (2,4 milliards de personnes) va encore doubler d'ici à 2025, pour atteindre 5 milliards, soit une croissance deux fois et demie plus rapide que celle de la population rurale. Même l'Afrique et l'Asie seront alors majoritairement urbaines.

Pour rendre les villes plus vivables et plus respirables, la conférence d'Istanbul devrait tourner le dos aux remèdes centralisés et planificateurs prônés, voici vingt ans à Vancouver, lors de la première conférence Habitat. La décentralisation, les initiatives locales pour l'emploi et l'environnement, la participation démocratique, s'annoncent comme les maîtres-mots, dans le contexte de mondialisation de l'économie et de recul de l'Etat réduit au rôle de « facilitateur » de décisions locales. Pragmatique, l'ONU va diffuser sur Internet des centaines d'exemples concrets de « bonnes pratiques » ayant abouti à l'amélioration des conditions de vie, à l'intention des gestionnaires urbains. *« La ville signifie une densité de consommateurs et donc un marché qui ouvre des opportunités nouvelles. L'émergence de réseaux de villes plus puissantes que le pouvoir central leur permettra de rechercher des financements directement sur le marché »*, assure Jorge Wilheim, secrétaire général adjoint d'Habitat II.

LE « DROIT » AU LOGEMENT

La présence de grandes entreprises mondiales de BTP et d'aménagement à Istanbul, des ONG et des maires eux-mêmes aux côtés des représentants des Etats entend ainsi préfigurer ce « partenariat » local unanimement célébré et même, à l'échelle mondiale, les nouvelles forces sur lesquelles pourraient se reposer l'ONU pour reconquérir légitimité et financement. Mais il y a loin entre la vision américaine ultralibérale de ce partenariat et la conception européenne, plus sociale. Ainsi les Etats-Unis refusent de retenir le principe du « droit au logement » pourtant souvent proclamé, arguant des conséquences pécuniaires pour les Etats si ce droit venait à être actionné devant des juridictions. Les Européens, eux, n'y voient qu'une obligation de moyens, traduisant l'exercice d'un droit humain fondamental.

Quant aux pays du Sud, ils font de la renégociation de leur dette et de l'augmentation de l'aide des préalables à un traitement efficace des questions de violence, de pollution et de logement dans leurs villes. S'ils ne contestent pas la nécessité d'investir dans un développement maîtrisé, ils voient dans la crise financière que connaît l'ONU, avec ses 2,5 milliards de dollars de contributions non rentrées, un mauvais présage dans le ciel de la solidarité mondiale.

Philippe Bernard

En Mauritanie, la famine menace des camps de réfugiés maliens

BASSIKOUNOU
(frontière sud-est de la Mauritanie)
de notre envoyé spécial

Les apparences sont trompeuses. Les réservoirs ne manquent pas d'eau potable. Les robinets sont si nombreux, le long de la canalisation, que les femmes et les enfants n'ont plus besoin de faire la queue pour remplir leurs bidons. Il y a deux distributions par jour. Autour des entrepôts de vivres, aucune effervescence ne règne. Attelés aux carrioles, les ânes font la sieste en attendant la prochaine livraison.

Deux cents familles d'anciens nomades ont même découvert le maraîchage. Les arrosoirs vont et viennent entre les rangées de tomates, d'aubergines et de salades arrachées à quelques arpents de désert. La plupart des enfants sont à l'école. On les entend chanter dans les cubes en pisé bâtis alentour. Un peu plus loin, leurs mères et leurs grandes soeurs suivent des cours de couture ou de teinture.

Les deux camps de Bassikounou et de M'Berra semblent devenus des villages tranquilles sous la protection du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et des organisations non gouvernementales. La présence de ces réfugiés maures et touaregs venus du Mali, il y a quatre ans (*Le Monde* du 31 janvier), fait la prospérité des usuriers et des boutiquiers mauritaniens du vieux marché de Bassikounou. Mais tout cela n'est qu'un mirage.

Sous les tentes des deux dispensaires de Médecins du monde et de Médecins sans frontières, des enfants au regard éteint sont en train de mourir. Il n'y a plus assez à manger pour les 35 374 personnes recensées dans ces deux camps, le 31 décembre 1995. Le nombre des enfants victimes de malnutrition augmente de manière alarmante. Les vivres ne parviennent plus jusqu'ici, au bout de la piste, à un millier de kilomètres de Nouakchott.

CANDIDATS AU RETOUR

Il y a bien du lait en poudre, du sucre, de l'huile, mais les stocks de céréales et de légumineuses sont épuisés. En octobre, la ration de légumineuses (lentilles ou haricots) était encore de 60 grammes par personne et par jour ; en novembre, elle n'était plus que de 30 grammes ; elle a disparu depuis décembre. Les stocks de mil, de riz, de lentilles et de haricots, fournis en principe par le Programme alimentaire mondial (PAM), n'ont pas été reconstitués. En janvier, 43 % seulement de la population des camps a reçu une ration complète.

Les médecins craignent le pire. *« Trente enfants souffrant de malnutrition sévère ont été admis dans les vingt premiers jours de janvier au lieu de dix environ par mois depuis le mois de septembre*, note le docteur Michel Janssen, responsable de MSF en Mauritanie. *A cette situation alimentaire précaire s'ajoute une recrudescence des diarrhées et des dysenteries depuis décembre. »*

Le délégué du HCR à Nouakchott, Michel Gaudé, a alerté, lui aussi, les responsables du PAM. Il affirme que les *« absences répétées de certains produits »* et les *« retards quasi systématiques dans les distributions mensuelles »* contribuent à l'*« aggravation de la malnutrition »* des réfugiés. Il estime que cette situation risque de compromettre la continuation des opérations de rapatriement, qui ont été suspendues. Sept convois – au total 867 réfugiés – ont déjà quitté M'Berra et Bassikounou pour retourner au Mali.

Mais le départ du huitième convoi a été différé, à la fois après un regain de tension au Mali et faute aussi de pouvoir donner des provisions pour trois mois à chaque famille candidate au retour. Quant au bureau du PAM en Mauritanie, il invoque les mauvaises récoltes, les aléas du marché et la difficulté de trouver des fournisseurs pour essayer de justifier ce que, sur le terrain, ses propres partenaires jugent injustifiable...

Alain Rollat

Le Zaïre interdit les activités humanitaires en faveur des Rwandais

LE GOUVERNEMENT zaïrois a pris, mercredi 21 février, plusieurs mesures afin d'accélérer les rapatriements de réfugiés rwandais présents sur son territoire. Il s'agit d'abord de *« l'arrêt des activités du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et des organisations non gouvernementales dans les camps à fermer »*. Il s'agit des sites de Kibumba et de Nyangezi-Mulwa, qui groupent environ 230 000 réfugiés, près de la frontière avec le Rwanda.

Dans tous les camps, les *« agences humanitaires qui s'illustrent par leur hostilité au rapatriement »* seront interdites. La « fermeture administrative » de Kibumba et Nyangezi-Mulwa avait été décidée, le 13 février, par le Zaïre et le HCR, et s'était accompagnée de leur bouclage par l'armée et de la fermeture des commerces dans les camps. Mais, à ce jour, quelques centaines de réfugiés seulement ont regagné le Rwanda. Par ailleurs, les dirigeants du Rassemblement pour le retour des réfugiés et la démocratie (RDR) seront arrêtés et expulsés. Le RDR est la principale organisation politique de réfugiés rwandais et ses activités avaient déjà été interdites en Tanzanie, où se sont aussi réfugiés de nombreux Rwandais.

AMNESTY ACCUSE LE HCR

Par la voix du ministre des affaires étrangères, Gérard Kamanda Wa Kamanda, le gouvernement zaïrois s'en est également pris, mercredi, aux autorités rwandaises, les accusant de *« dresser des obstacles au retour* (des réfugiés), *telle l'instauration d'un tribunal populaire pour juger les personnes présumées coupables de génocide »*. La veille, Amnesty International avait pourtant accusé le HCR de complicité avec le Zaïre dans l'organisation de retours forcés de réfugiés. Lors d'une conférence de presse organisée à Genève, l'organisation de défense des droits de l'homme a estimé que *« en tolérant et dans une certaine mesure, en organisant le retour imposé des réfugiés, le HCR compromet ses principes fondamentaux »* qui garantissent le caractère volontaire de tout rapatriement et la sécurité des réfugiés à leur retour. Selon l'un de membres de la délégation d'Amnesty International qui a enquêté au Zaïre, Carina Tertsakian, *« une escalade spectaculaire »* du nombre d'arrestations arbitraires au Rwanda est à craindre en cas de retour massif de réfugiés. Selon le HCR, les 15 000 réfugiés qui avaient été expulsés du Zaïre, en août 1995, se sont réinstallés dans des conditions acceptables.

Enfin, entre 2 500 et 3 500 réfugiés rwandais sont revenus, ces derniers jours, du Burundi, selon le HCR qui attribue le relatif succès de cette opération à l'implication du gouvernement rwandais qui a envoyé plusieurs ministres dans les camps au Burundi afin d'inciter les réfugiés au retour. – *(AFP, Reuter.)*



tent réorienter
vers les villes

la prochaine conférence Habitat

ps de réfugiés maliens

en faveur des Rwandais

Les cabin
ministéri
de Juppé

En Israël, le nouveau chef du Shin Beth devra restaurer l'image de son service

La mort d'Itzhak Rabin a ébranlé l'organisme chargé de la sécurité intérieure

Un nouveau responsable a été désigné à la tête du Shin Beth, le service de sécurité intérieure israélien. Rompant avec une longue tradition de secret, l'ancien amiral Ami Ayalon a pris officiellement ses fonctions, le 18 février, en présence de la presse. Il devra restaurer l'image d'efficacité et de sérieux d'un service dont la réputation a été ternie par les défaillances qui ont permis l'assassinat d'Itzhak Rabin, le 5 novembre 1995.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

D'ordinaire, les cérémonies de passation de pouvoirs entre directeurs sortant et entrant, dans le monde du renseignement, se font dans la discrétion. Depuis sa création, en même temps que l'Etat juif en 1948, le Shin Beth, connu aussi sous son acronyme hébreu « Shabak », fait du secret l'alpha et l'omega de son mode opérationnel. *Mais le séisme provoqué* par l'assassinat d'Itzhak Rabin, le 4 novembre 1995, crime politique sans précédent rendu possible par les multiples *« défaillances »* du service de sécurité intérieure, a changé certaines règles.

UN « PROFANE »

Pour la première fois dans l'histoire du pays, des journalistes triés sur le volet ont donc assisté à la petite cérémonie convoquée, dimanche 18 février, en présence des chefs de l'armée et de la police, dans le bureau du premier ministre et ministre de la défense, Shimon Pérès. Pour la première fois, des clichés de l'ancien et du nouveau patron du Shabak, ont été publiés à la une des quotidiens. Fin d'une censure imposée depuis quarante-huit ans. Le secret d'Etat, qui n'était plus, depuis longtemps, qu'un secret de Polichinelle, au moins pour les journalistes, n'existe plus.

C'est la première « révolution » imposée au Shin Beth, la première conséquence de ses tragiques erreurs dans l'une de ses plus importantes missions, la protection des personnages éminents de l'Etat, à commencer par le chef de l'exécutif. *La seconde « révolution »* est plus profonde. Pour la première fois de son histoire, le service de renseignements le plus fermé d'Israël – avec le Mossad, qui s'occupe de l'espionnage extérieur –, est désormais *dirigé par un profane*, un militaire qui n'appartient pas au sérail et n'a pratiquement aucune expérience dans le renseignement.

Décoré de la médaille de la valeur, la plus haute distinction militaire israélienne, pour bravoure au combat, cet homme de cinquante et un ans, *marié et père de trois* garçons, et qu'il est possible dorénavant de désigner par son nom, s'appelle Ami Ayalon. Homme d'action d'abord, mais aussi administrateur éprouvé, l'amiral de réserve Ayalon était commandant en chef de la marine militaire depuis *juillet 1992, lorsqu'il a fait valoir*, le 1er janvier, ses droits à la retraite.

Né de parents originaires de Transylvanie, Ami Ayalon, taille moyenne, crâne déplumé et belle prestance, a rejoint les commandos de marine à l'âge de dix-huit ans, pour ne plus les quitter. Officier chez les nageurs de combat, l'homme a commandé des opérations, en 1969, contre l'Egypte, des missions navales plus classiques, en 1973, en mer Rouge, puis des opérations punitives clandestines contre des bases palestiniennes, en 1974, au Liban.

Autant le directeur sortant, Carmi Gullon, un intellectuel du sérail *qui n'aura exercé son mandat que* dix mois, était un patron loquace – à la faveur d'un succès contre les islamistes du Hamas, il avait même réuni, en août 1995, la première conférence de presse en date d'un chef du Shin Beth –, autant son successeur ne hait rien *plus que le bruit. « On ne parle jamais de nous dans la presse,* se réjouissait-il il y a quelques mois dans l'hebdomadaire de l'armée *Bahamaneh, c'est un signe de notre succès. »* Signe qui n'avait pas *échappé à Rabin : l'ancien général* avait proposé, au début de 1995, à l'amiral, qui l'avait alors refusé, le fauteuil qu'il occupe aujourd'hui...

QUERELLES INTERNES

La mission ne sera pas facile. Avec ses milliers d'agents – le *nombre des effectifs est classé secret-défense* –, son budget conséquent (2,5 milliards de francs conjointement réservés au Shin Beth et au Mossad dans le budget 1996, selon *Haaretz*), le service de sécurité intérieure ne s'est pas encore remis du plus grand échec de *son histoire.*

La commission d'enquête d'Etat, chargée de faire, à huis clos, la lumière sur les erreurs commises dans la protection du premier ministre, continue son travail et ne remettra ses conclusions que d'ici à deux mois. Elles risquent d'être accablantes. Invité par les juges à prendre, avec cinq de ses adjoints, un avocat, l'ancien directeur savait qu'il ne ferait pas long feu à la tête de son service.

Trois jours avant de présenter, pour la troisième fois, sa démission à M. Pérès, qui l'a acceptée *« avec regret »*, Carmi Gullon avait tenu à restaurer au Shin Beth un minimum de son crédit perdu en conduisant, le 5 janvier, à Gaza, l'élimination de Yehia Ayache, l'artificier du Hamas. L'opinion a approuvé cette opération à 80 %. Mais le Shabak reste un service en crise, affaibli par les rumeurs et les querelles internes entre les « arabistes » *chargés de la lutte contre* le nationalisme palestinien et ceux qui avaient pour tâche de surveiller les extrémistes juifs.

« Le Shin Beth, résumait, dimanche, M. Pérès, autorité suprême en la matière puisque le service lui est directement rattaché, *travaille dans la contradiction permanente. »* Il doit lutter *« contre le terrorisme islamiste », « développer un réseau de bonnes relations »* avec les hommes de Yasser Arafat, *« à la lumière des nouvelles réalités de la région »,* et *« déraciner une poignée de mauvaises herbes dans la population juive ».* L'amiral Ayalon s'est contenté de remercier laconiquement le premier ministre pour sa confiance. *« Il est écrit: sache d'où tu viens, où tu vas et à qui tu dois des comptes. Je sais que c'est à vous, monsieur le premier ministre. »* Un personnage tout droit sorti d'un roman de John Le Carré entre dans le monde de l'ombre.

Patrice Claude

■ **Les élections générales israéliennes anticipées ont été fixées au 29 mai.** Elles auraient dû avoir lieu en novembre, mais le premier ministre, Shimon Pérès, a décidé *de les avancer. La date du 29 mai* a été retenue lors d'une réunion extraordinaire à la Knesset de représentants des principaux partis en lice, mardi 20 février, avant d'être proposée au vote des députés. Les Israéliens vont élire leurs députés à la proportionnelle, mais aussi, pour la première fois, leur premier ministre au suffrage direct. Ce scrutin prévoit deux tours espacés de deux semaines si le candidat arrivé en tête au premier tour n'a *pas obtenu* la *majorité absolue*. – (AFP)

La Nouvelle-Zélande engrange les fruits d'une décennie de politique monétariste

Les conservateurs relâchent la pression fiscale

AUCKLAND
correspondance

Douze ans après le début de réformes draconiennes de l'économie, les Néo-Zélandais vont *« engranger les premiers fruits tangibles »* de ces années d'efforts, selon le premier ministre conservateur, Jim Bolger. Des allègements d'impôt devraient en effet augmenter de plus de 20 % en deux ans le revenu disponible de certains ménages : le premier interviendra le 1er juillet. Cette réduction, autorisée par la bonne santé de l'économie néo-zélandaise (5 % de croissance en 1995, une inflation inférieure à 2 %, un taux de chômage de 6 %), a pourtant été immédiatement dénoncée par les principaux partis d'opposition. Seules en bénéficieront, en effet, les familles qui disposent de revenus d'activité, mais pas celles qui vivent d'allocations : chômeurs, parents isolés, retraités.

Cette sélection est conforme à la philosophie économique du gouvernement, qui, dans la tradition ultra-libérale de l'ancien ministre des finances travailliste, Roger Douglas, veut *« responsabiliser »* les individus : *diminuer ou ne pas augmenter* les allocations de chômage doit *« inciter les gens à chercher du travail ».*

Le gouvernement a toutefois consenti un geste en faveur des revenus de transfert. Ainsi vont être assouplies les conditions d'attribution du *Domestic Purpose Benefit*, principalement destiné aux parents isolés. Une nouvelle allocation – 50 francs par semaine et par enfant – sera accordée aux familles qui ne bénéficient pas d'autre allocation sociale.

Le niveau de vie restant relativement bas en Nouvelle-Zélande, inférieur à celui de l'Irlande, il est peu probable que les sommes disponibles seront épargnées. *« Les gens ne vont pas recevoir le quart de tout ce qu'ils ont payé depuis cinq ans. Les frais de santé, d'école, de logement n'ont fait qu'augmenter »,* estime Peter Harris, économiste au conseil des syndicats. La plupart des foyers modestes, très endettés, préféreront les utiliser pour rembourser leurs emprunts. Selon une étude de l'université du Victoria, près d'un ménage sur cinq vivrait au-dessous du seuil de pauvreté, le logement étant souvent le principal problème, en raison du changement de la gestion du logement social.

Malgré son coût social, la transformation de l'économie néo-zélandaise, qui, dans les années 70, était ultra-étatisée, fascine certains observateurs, en raison même de l'étendue des changements conduits en si peu de temps : *démantèlement* total des subventions agricoles, déréglementation du marché de l'emploi qui exclut de facto les syndicats des négociations salariales, contrôle de l'inflation confié à la Banque centrale, décentralisation de la gestion imposée aux écoles et aux hôpitaux publics, transformation de la fiscalité, privatisation de pans entiers du secteur public... Mais, à l'approche des élections, prévues à la fin de 1996, le gouvernement, qui avait jusqu'à maintenant prêché la rigueur, a décidé de relâcher la pression fiscale. Il promet déjà de doubler les réductions d'impôts en 1997...

Florence de Changy

STRATÉGIE **La réforme du système de défense décidée par le président de la République, et qu'il présentera au cours d'un entretien télévisé jeudi 22 février, va engager la politique de la France pour de nombreuses années. ● LE SERVICE NATIONAL sera profondément réorganisé, M. Chirac souhaitant une professionnalisation des armées, qui ne pourra se mettre en place que progressivement. Un abandon de la conscription est contesté par une partie de la droite, la gauche étant elle aussi divisée. ● LE COÛT d'une armée de métier serait compensée par la réduction des effectifs de l'armée de terre, qui entraînerait, d'après un rapport parlementaire, une économie brute de 14 milliards de francs par an. ● CETTE RESTRUCTURATION militaire aura des conséquences pour les villes où sont implantées des garnisons ou des usines travaillant pour l'armement** *(lire aussi pages 8 et 9).*

Jacques Chirac veut préparer la défense de la France du XXIe siècle

Le chef de l'Etat doit confirmer la professionnalisation progressive des armées, la nouvelle organisation du service national et la restructuration des industries d'armement. Les élus des villes qui seraient privées de garnison et d'usines s'inquiètent

CONVOQUÉ pour le jeudi 22 février à l'Elysée, un conseil de défense – l'instance constitutionnelle en charge des grandes orientations stratégiques – doit examiner, sous la présidence de Jacques Chirac, une série de projets majeurs sur le nouveau dispositif français de sécurité. Le chef de l'Etat devra rendre ses arbitrages sur la base de travaux élaborés, depuis juillet 1995, par un comité stratégique animé par le ministre de la défense, Charles Millon. A l'issue de ce conseil de défense, le président de la République, qui est, de par la Constitution, le chef des armées, a prévu d'expliquer le sens de son action, au cours d'un entretien à TF 1 et France 2.

Le lendemain de ce conseil de défense, M. Millon a invité, dans l'amphithéâtre de l'Ecole militaire, à Paris, près de cinq cents cadres (officiers et sous-officiers) des trois armées, de la gendarmerie et des services communs dans le but de leur commenter les décisions arrêtées. Parce qu'il est tout à fait exceptionnel, un tel rassemblement, depuis les généraux titulaires des grands commandements jusqu'aux « présidents de sous-officiers » – le délégué de cette catégorie dans chaque formation militaire – donne une idée de l'ampleur des réformes décidées. Tous les aspects de la défense sont concernés, le chef de l'Etat voulant aller assez vite sur ces différents chantiers de façon à étaler, au moins sur la durée de son septennat, la mise en œuvre progressive des options retenues.

● **Les missions des armées** : l'idée qui prévaut est la mise sur pied de *« forces projetables »* – aéroportées, héliportées et aéromaritimes – hors des frontières nationales pour, le cas échéant, protéger des intérêts jugés essentiels à la sécurité de la France. La menace principale, celle de l'ancien bloc de Varsovie aujourd'hui dissous, s'est effacée, alors qu'apparaissent des risques plus diffus, polymorphes et pratiquement planétaires. Apparemment, la France distingue mal les cas où elle serait directement et la seule agressée. D'où la perspective de missions de plus en plus souvent accomplies en coalition, ce qui implique des forces combinant une souplesse d'emploi à la capacité à s'insérer dans un dispositif allié, qu'il soit strictement européen ou atlantique. C'est en somme le parti pris en faveur de ce que les spécialistes appellent la *« stratégie d'action »*, plus dynamique, voire *« musclée »*, et mobilisant les forces classiques, par opposition à une *« stratégie de dissuasion »*, plus statique et volontiers réservée à la protection du donjon national.

● **Le budget militaire** : le gouvernement, devant la nécessité de réduire les dépenses publiques, a considéré que les armées se devaient, elles aussi, de participer à l'effort collectif. Des économies leur seront donc demandées dans le cadre d'un budget annuel qui, durant la période d'application de la future loi de programmation (de 1997 à 2002), devrait rester au-dessous de la barre des 185 milliards de francs. Dans la mesure où les réformes envisagées entraîneront des dépenses nouvelles de fonctionnement, ce sont les crédits d'équipement qui risquent d'être sollicités à la baisse, ce qui aura pour effet de réduire les possibilités de commandes de matériels.

● **La dissuasion** : l'arsenal nucléaire devrait demeurer l'outil majeur, notamment avec les sous-marins stratégiques lance-missiles, mais il subira des aménagements et sera conçu pour permettre *« une dissuasion concertée »*, avec les alliés de la France qui le voudront. Si, de ce fait, les missiles stratégiques sol-sol fixes du plateau d'Albion – symboles du sanctuaire national – ne seront pas modernisés, comme tout le laisse croire, et si les batteries Hadès de missiles sol-sol semi-mobiles préstratégiques sont condamnées, la dissuasion de l'an 2000 a besoin, à côté des sous-marins, d'une seconde « composante », dite aéroportée, c'est-à-dire d'avions armés d'un missile nucléaire air-sol. C'est déjà le cas avec le Mirage 2000-N et avec le Super-Etendard, bientôt embarqué sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Le Mirage 2000-N reste en service. La question se pose de savoir si la version d'attaque du Rafale aura, en l'an 2005, une mission de dissuasion dans l'armée de l'air et la marine.

● **Le format des armées** : le chef de l'Etat n'a pas caché son désir de voir les trois armées – la gendarmerie est déjà un corps de métier – prendre l'option de la professionnalisation, d'une façon, décrite par le ministre de la défense, comme devant être *« progressive et contrôlée »*. La majorité et l'opposition sont divisés devant le principe même d'une telle perspective. Un débat apparaît aussi sur la procédure et les délais d'un tel changement. La difficulté est double. D'une part, chacun s'accorde à admettre qu'une armée de professionnels, avec des engagés volontaires qu'il faut savoir attirer et conserver, coûte globalement plus cher – un tiers – à effectifs constants, que la conscription. D'autre part, l'armée de terre devra, plus que la marine et l'aviation, supporter des amputations très sensibles de ses effectifs, de l'ordre du tiers à la moitié de ses régiments en fin de réorganisation. A terme, cela peut remettre en question son aptitude à s'engager loin de ses arrières et à remplir toute la gamme des missions qui lui serait confiées.

● **Le service national** : dès lors que les armées seront davantage, dans un premier temps, et entièrement ensuite, professionnalisées, l'objectif est de créer une *« conscription civique »*, selon l'expression de M. Millon, qui réponde à trois besoins : le premier, qui gardera une signification militaire par certains de ses aspects, consiste à édifier un service de sécurité générale que gérera la gendarmerie (avec la police et les sapeurs-pompiers) ; le second est un service de solidarité nationale, qui reprendra à son compte certaines des tâches d'intérêt général que le service civil assure déjà dans sa configuration actuelle (santé publique, ville, environnement, etc.) ; le troisième besoin a trait à la coopération internationale, au sens large du terme (assistance technique à l'étranger et commerce extérieur, comme c'est déjà le cas). Dans cette optique, dont tous les aspects seront soumis à une commission, désignée par le premier ministre, la question devra être tranchée de savoir s'il s'agit d'un service civique obligatoire (auquel cas, il faudra convaincre les autorités de Bruxelles de ne pas l'assimiler à une forme de « travail obligatoire », qui est interdit en Europe) ou volontaire, et s'il est accessible aux femmes.

● **L'industrie de défense** : c'est une réflexion à plus long terme – jusqu'à deux ans pour un rapprochement entre Dassault et Aérospatiale – mais dont le cadre sera indirectement dicté par le contenu de la loi de programmation militaire. L'ambition du gouvernement est de parvenir *« à des solutions dans la concertation »*, explique le ministre de la défense, autour, d'abord, de *« pôles »* de regroupement d'entreprises françaises, puis d'alliances avec les sociétés du même secteur en Europe (Allemagne, Royaume-Uni et Italie, principalement). A l'Elysée, on en attend *« un effet fédérateur »* au niveau européen. Le pouvoir de décision de l'Etat est fonction de la nature et du niveau des commandes qu'il peut passer avec les groupes industriels impliqués, à la condition, d'autre part, que la France s'emploie à obtenir de ses partenaires *« une européanisation de la demande »*, obligeant les états-majors à coordonner et à harmoniser leurs besoins au préalable. Mais l'idée même que se bâtisse un marché européen de l'armement est loin d'être acquise à ce jour.

Jacques Isnard

Le budget

194 548	
195 268	
197 916	
193 828	
194 262	
189 599	

en % du PIB

Source : OTAN et ministère de la défense

Selon l'OTAN les dépenses militaires représentaient, en 1995, 3,9% du PIB aux Etats-Unis ; 3,1 % en Grande-Bretagne et 1,7 % en Allemagne.

Un calendrier serré

Début mars, le gouvernement devrait déposer au Parlement un rapport dit d'orientation générale. Un débat sur la base de ce rapport sera organisé, les 19 et 20 mars, à l'Assemblée puis au Sénat. Il doit précéder le dépôt, sur les bureaux des deux Assemblées, par le premier ministre, Alain Juppé, et le ministre de la défense, Charles Millon, du projet de loi de programmation militaire 1997-2002, avant la mi-mai. Ce texte, qui s'inspirera des décisions du conseil de défense, fixe la répartition des dépenses militaires (fonctionnement et équipement) pour ces six années. La programmation fera l'objet d'un vote début juin. A l'automne, enfin, le gouvernement pourrait présenter un projet de loi sur l'avenir des différentes formes d'un service national dit rénové. M. Juppé envisage de créer une *commission*, associant élus, experts et hauts fonctionnaires civils et militaires, qui réfléchirait sur le sujet, sans qu'on puisse exclure, par ailleurs, l'éventualité d'un référendum.

Issoire craint la fermeture de son école de sous-officiers

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

La réorganisation de l'armée de terre aura-t-elle une incidence directe sur l'avenir de l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active (ENTSOA), installée à Issoire, dans le Puy-de-Dôme ? Bien que n'ayant pu obtenir aucune réponse concrète, le maire de cette ville, député et membre de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Pierre Pascallon (RPR), ne déborde pas d'optimisme, à tel point qu'il n'a pas hésité à prendre la présidence de l'Association pour la défense, la promotion et l'avenir de l'ENTSOA. Le 24 février, une journée « ville en veille » est organisée en faveur du maintien de cette école militaire créée par Pierre Messmer, du temps où il était ministre des armées. A Issoire, qui compte 13 528 habitants, l'inquiétude va grandissant.

L'école accueille, après sélection, des élèves entrant en phase terminale et les prépare en deux ans au baccalauréat dans les séries F 1 (génie mécanique), F 2 (génie électronique) et F 3 (génie électrotechnique). Ayant satisfait aux épreuves du baccalauréat, les élèves effectuent une année de stages en vue de l'obtention du certificat militaire du premier niveau (CM1), qui leur confère le rang de sous-officier, et du certificat technique du premier niveau (CT1), qui en fait des techniciens de l'armée de terre. L'école recrute également des bacheliers et les prépare à ces deux certificats militaires. Tous doivent souscrire une période de cinq ans d'engagement. Cette année, 802 élèves sont inscrits dans cet établissement dont l'effectif est de 649 personnes au total (enseignants, administratifs, ouvriers et cadres militaires). *« Dans l'hypothèse d'une dissolution de régiments*, observe un enseignant, *l'aménagement du service militaire ne suffit pas pour atteindre l'objectif souhaité. Il nous l'a été dit souvent : supprimer un régiment sur deux revient à supprimer une école sur trois. »*

LA CONCURRENCE DE SAINT-MAIXENT

Si tel doit être le cas, les décideurs auront à tenir compte de l'existence de formations de techniciens similaires à Bourges, Draguignan et Rennes. *Ils devront également* prendre en considération l'école des sous-officiers d'active (ENSOA) à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). C'est surtout la concurrence de cette dernière qui inquiète. Le député de la circonscription où elle est installée, la socialiste Ségolène Royal, a su plaider sa cause auprès de Jacques Chirac lors du voyage de celui-ci dans les Deux-Sèvres, fin janvier. Ceci d'autant que l'hypothèse d'une formation technique des sous-officiers dans des « écoles d'armes » attachées aux composantes de l'armée de terre (matériel, génie, etc.) pourrait être envisagée.

Aujourd'hui, M. Pascallon, membre de la commission de défense à l'Assemblée nationale, s'il conçoit la nécessité d'une réorganisation militaire, entend bien jouer toutes les cartes en faveur du maintien de l'école dans sa cité. *« La fermeture de l'école constituerait pour nous un troisième désastre, après la fermeture des mines de charbon dans le bassin et la disparition plus récente de Ducellier, qui a engendré la suppression de 1 200 emplois »*. La ville, rappelle-t-il, accuse un taux de chômage de plus de 16 %, et celui-ci est de 20 à 22 % dans le bassin. Or, en cas de fermeture de l'école, ce ne sont pas moins de 2 500 personnes qui quitteraient Issoire. Pierre Pascallon, qui menace de démissionner, demande donc que la décision prenne *« en compte la réalité propre à l'aménagement du territoire »*.

Jean-Pierre Rouger

La guerre froide est aujourd'hui bien finie

ANALYSE

AVEC l'effondrement du bloc soviétique, l'intégrité territoriale de la France n'est plus directement menacée ; celle de ses partenaires et voisins immédiats dans l'Union européenne non plus. En revanche, la stabilité du Vieux Continent risque d'être mise à mal par des conflits locaux, religieux ou ethniques, loin des frontières françaises. Telles sont les deux données fondamentalement nouvelles de l'après-guerre froide qui avaient amené Jacques Chirac, dès son premier grand discours de politique étrangère, en tant que candidat à la présidence de la République, en mars 1995, à proclamer *« la nécessité pour la France de repenser l'ensemble de sa politique étrangère et de défense »*.

C'est une véritable révolution, dont les conséquences se feront sentir pendant des décennies. Les prémices remontent au début des années 90 ; les guerres du Golfe et des Balkans ont accéléré une réflexion qui a trouvé un premier écho dans le Livre blanc sur la défense, publié en 1994. Mais ce texte, qui parlait déjà en termes inédits des rapports de la France avec ses partenaires européens ou atlantiques, des nouveaux dangers et des moyens d'y faire face, portait la trace des compromis, inhérents à une période de cohabitation entre un président socialiste qui ne voulait pas être accusé de brader l'héritage gaulliste, et un premier ministre qui ne voulait de polémiques ni avec le chef de l'Etat ni avec une majorité divisée.

L'élection de M. Chirac a fait sauter les derniers verrous. La nouvelle politique de défense s'appuie sur trois piliers : la dissuasion nucléaire, la professionnalisation, la composante européenne. Malgré la disparition de la menace soviétique directe et massive, la dissuasion garde aux yeux des responsables de la défense française toute son importance. C'est pourquoi, écoutant les experts favorables à la reprise des essais, M. Chirac a rompu le moratoire décidé par son prédécesseur en 1992, et fait procéder à six tests entre septembre 1995 et janvier de cette année. Il en allait, selon lui, de la crédibilité, aussi bien politique que technique, de la force de dissuasion. Il ne s'agit pas de mener une bataille nucléaire, mais de décourager toute agression contre les intérêts vitaux de la France, indissociables des intérêts vitaux de ses partenaires européens. La signification du nucléaire a certes diminué depuis la disparition de l'URSS ; elle n'en demeure pas moins, car nul ne sait quels seront demain l'évolution politique de la Russie, le sort des arsenaux dans les Républiques issues de l'Union soviétique ou l'avenir des ambitions des candidats au club nucléaire.

D'où la deuxième composante de la politique nucléaire de la France : contribuer à la lutte contre la prolifération, œuvrer pour l'interdiction totale de tous les essais nucléaires – y compris ceux de faible puissance, a précisé le président de la République, qui se trouve en quelque sorte libéré par la fin de la campagne de tirs sur les polygones polynésiens.

Le deuxième pilier de la nouvelle stratégie française est la professionnalisation de l'armée, annoncée comme, *« à terme, inéluctable »* par M. Chirac dans son discours-programme. Cette professionnalisation est la conséquence des nouveaux types de conflits auxquels la France, avec ses alliés, doit faire face depuis la fin de la guerre froide. Dans une guerre comme celle de la Bosnie, avec les insuffisances qu'elle a révélées, mais aussi les perspectives de coopération qu'elle a confirmées (avec les Britanniques, notamment), seuls des soldats de métier ou des appelés volontaires faisant un service long pouvaient être envoyés.

Trois piliers : dissuasion nucléaire, professionnalisation, composante européenne

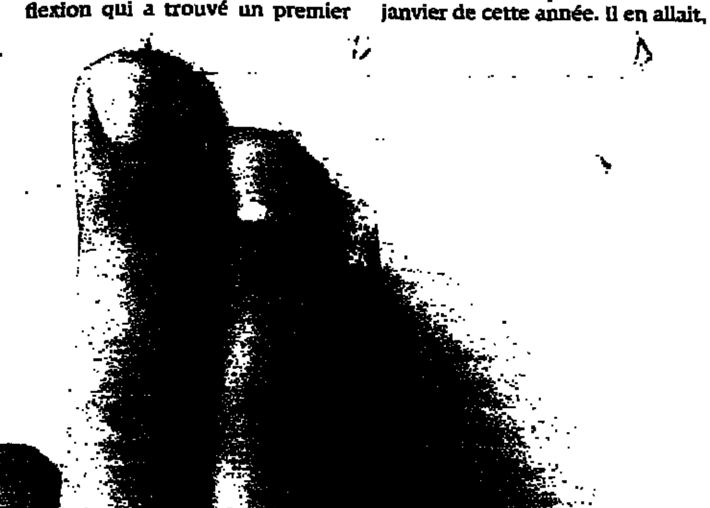
Le troisième pilier est la coopération européenne, pour des raisons à la fois économiques – aucun Etat européen n'a les moyens de faire face seul à ses nouvelles responsabilités – et politiques – avec les progrès de l'intégration, le développement d'une politique commune de sécurité et de défense est indispensable. Elle ne pourra être que progressive et pragmatique ; les Quinze n'y participeront pas tous ensemble, en même temps ; les projets trop ambitieux d'armée européenne sont voués à l'échec. En revanche, des coopérations limitées sont plus faciles à mettre en place.

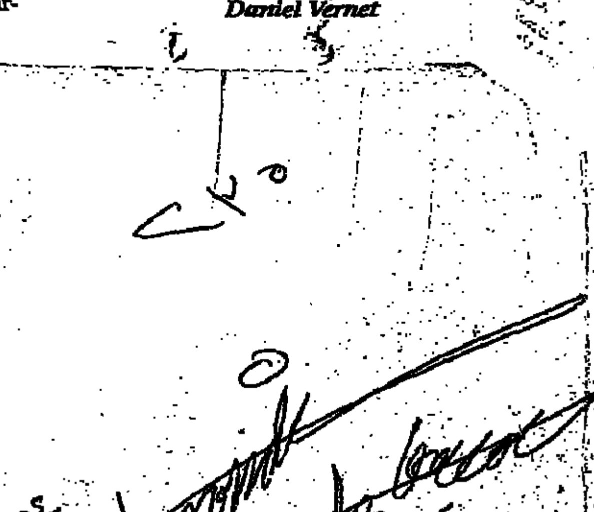
L'Eurocorps, que M. Chirac qualifiait de *« vitrine de cette indispensable politique d'harmonisation européenne »*, mais aussi le Corps d'action aéro-maritime sont les premiers exemples de ces unités multinationales. Dans quelle mesure seront-elles affectées par la nouvelle politique française ? Le ministre de la défense, Charles Millon, a reconnu qu'il y aura des *« incidences »*. Les consultations avec nos partenaires commenceront seulement après que les décisions auront été prises, pour répondre aux interrogations, voire aux inquiétudes qu'ils ont exprimées.

La dimension européenne ne concerne pas seulement les forces conventionnelles ; elle doit englober aussi bien l'industrie de l'armement, dans le but de créer des groupes capables de soutenir la concurrence des géants américains, que le nucléaire. La France a proposé à ses partenaires de discuter d'une *« dissuasion concertée »* et affirmé que *« la dimension collective »* devait être *« un facteur constitutif de notre doctrine »* (Alain Juppé en septembre 1995). Aussi la normalisation des rapports entre Paris et l'OTAN est-elle le complément indispensable à cette ouverture européenne. Après avoir tenté, pendant des décennies, d'amener nos partenaires à créer des structures de défense européennes en dehors de l'OTAN, M. Chirac et ses conseillers ont admis qu'il faut coopérer avec eux, là où ils sont, c'est-à-dire dans l'organisation atlantique, si possible rénovée.

Telles sont les différentes pièces qui vont s'assembler peu à peu au cours des prochains mois et des prochaines années, pour donner à la doctrine de sécurité française des contours bien différents de ceux dessinés par de Gaulle au début des années 60.

Daniel Vernet





M. Balkany compare les coûts de la conscription et de l'armée de métier

Des unités réduites de moitié permettraient une économie brute de 14 milliards de francs par an

AVEC LA SUPPRESSION de la conscription et la réduction des effectifs militaires grâce à une professionnalisation accrue (une armée de terre à 130 000 ou 135 000 hommes, une marine à 52 600, une armée de l'air à 62 000 et une gendarmerie restant à son niveau actuel de 80 000 personnels d'active), *« il n'est pas déraisonnable d'attendre une économie brute de l'ordre de 14 milliards de francs »* par an.

C'est ce que Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine, affirme dans un rapport sur les coûts comparés de la conscription et de l'armée de métier rédigé pour la commission des finances au Palais-Bourbon.

D'entrée de jeu, Patrick Balkany reconnaît la difficulté qu'il a rencontrée lorsqu'il a voulu estimer ces coûts dits *« synthétiques »* (directs et indirects) sur la base de travaux – pour le moins contradictoires, incomplets ou partiels – menés, entre autres organismes compétents, par la mission de modernisation de la gestion des armées (Mmga), la Cour des comptes ou par les différents états-majors concernés.

D'une estimation à l'autre, les chiffres avancés varient beaucoup, quand le rapporteur ne s'est pas heurté à l'absence d'études homogènes et incontestables.

UNE TRANSITION DIFFICILE

D'une manière générale, en 1996, le coût d'un appelé (rémunération, alimentation, habillement, transport SNCF, hébergement, formation) de l'armée l'air est évalué par le ministère de la défense à *grosso modo* 42 468 francs par an ; celui d'un appelé de la marine à 33 292 francs, et celui d'une recrue de l'armée de terre à 28 794 francs.

Rapporté à l'ensemble des dépenses de personnel, telles qu'elles figurent dans le budget annuel de fonctionnement des armées adopté par le Parlement et associant militaires d'active et appelés, le coût brut individuel moyen d'un gendarme (la gendarmerie ne compte que 13 % de recrues du contingent) est de 166 600 francs par an en 1996 : celui d'un marin, de 156 571 francs ; celui d'un aviateur, de 128 000 francs, et celui d'un soldat de l'armée de terre (avec 65 % de conscrits, à elle seule), de 94 200 francs.

Sur la base d'un coût individuel moyen de 70 000 francs par appelé, Patrick Balkany considère, selon des calculs qualifiés de *« minimalistes »* par le rapporteur, que l'économie globale qui résulterait de la suppression de la conscription s'élèverait à 14 milliards de francs à la condition, bien sûr, de réduire le format des armées – une diminution de moitié pour ce qui concerne l'armée de terre – une fois la professionnalisation acquise.

« L'essentiel de cette économie serait enregistré sur les crédits de fonctionnement (entre 10 et 11 milliards de francs), note le député de la majorité, *le solde sur l'équipement, l'armement, les infrastructures immobilières, les munitions et l'entretien programmé des matériels. »*

SERVICE NATIONAL VOLONTAIRE

Le parlementaire admet cependant que ce calcul doit être pondéré du fait qu'une dépense probable supplémentaire de 8 milliards de francs serait nécessaire pour permettre aux armées de recruter quelque 40 000 engagés, dont le coût moyen individuel varie entre 195 000 et 215 000 francs par an selon la nature des emplois occupés par le volontaire. Si on prévoit, par ailleurs, de rénover le parc des logements et des casernements offerts aux militaires d'active, moyennant 2 milliards de francs par an, *« l'économie nette globale pourrait atteindre 4 milliards de francs par an en régime de croisière »*, considère Patrick Balkany.

En conclusion, le rapporteur de la commission des finances se prononce en faveur du maintien d'un *« service national volontaire, militaire et civil »* comme gage d'un passage *« harmonieux »* de l'armée de conscription à l'armée de métier. La durée de la phase de transition – entre cinq et huit ans – est l'une des questions majeures et des plus complexes à trancher. *« En toute hypothèse,* avertit Patrick Balkany, *l'opération qui consiste à supprimer 200 000 emplois, à recruter 30 000 à 40 000 engagés, à redéfinir les missions, à réduire le format global des armées, à fermer des dizaines de sites et à en rénover d'autres, à rapatrier des troupes et des matériels d'Allemagne ou d'Afrique est nécessairement difficile. »*

J. I.

Les effectifs en 1996

TERRE — 44,7 %
MARINE — 11,6 %
AIR
12,5

ACTIVE	104 307	45 477	55 972	80 394	12 980	299 130
TOTAL	268 572	69 578	93 552	93 669	74 507	600 508

La Provence fait le dos rond

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

L'hélicoptère prend son élan, l'orchestre aussi. Sur fond de violons, cuivres et percussions, le chœur entonne une œuvre originale : *NH 90*. Lyrique, la cérémonie à la gloire du premier vol officiel de ce prototype ne laisse rien paraître des difficultés du moment. En ce jeudi 15 février, près des hangars d'Eurocopter à Marignane, se pressent des responsables militaires allemands, espagnols, néerlandais et français – les quatre pays impliqués dans le programme de développement du NH90. Quelques députés locaux sont présents, mais pas un ministre à l'horizon.

Pourtant, Eurocopter (dont Aérospatiale est actionnaire majoritaire), premier employeur du département et plus importante entreprise industrielle de la région (avec un chiffre d'affaires de 9,3 milliards de francs en 1995) aurait bien besoin de soutien. Le programme de fabrication de son autre hélicoptère, le Tigre, a déjà été retardé, celui du NH 90 est incertain. Le consortium vient de se fixer pour objectif 500 millions de francs d'économies en deux ans. En France, ces mesures entraîneront la disparition de 500 emplois sur 6 300 (dont 5 400 à Marignane). Dans la région, 70 sous-traitants d'Eurocopter ont déjà fermé leurs portes en 1995, selon Philippe Quilgars (CGC), secrétaire du comité central d'entreprise.

Malgré les nuages qui s'accumulent, l'inquiétude se cultive ici sur un mode discret

Le député Olivier Darrason (UDF-PR) menace de ne pas voter la loi de programmation militaire en juin, si le ministre de la défense, Charles Millon, n'y intègre pas le NH 90, comme l'avait fait, après quelques atermoiements, son prédécesseur François Léotard, en 1994. *« Lobbyiste de l'air »*, comme il se définit lui-même, M. Darrason, rapporteur du budget de l'armée de l'air, vient de créer un comité de soutien en faveur de l'industrialisation du nouvel hélicoptère. Les élus socialistes du coin se sont, pour l'heure, abstenus de signer cet appel.

Les nouveaux sacrifices d'Eurocopter ne semblent pas avoir créé de remous particuliers. Le groupe connaît des plans sociaux, sans crise manifeste, depuis sa création en 1992. Malgré les nuages qui s'accumulent dans le secteur de l'armement comme dans celui de l'armée, l'inquiétude se cultive ici sur un mode discret. Comme si la classe politique s'acharnait à se faire oublier, en espérant que les restructurations frappent seulement chez les voisins. *« Ce n'est pas que l'on traite la menace par-dessus la jambe, mais la Provence ne sera pas la première région touchée »*, estiment les collaborateurs de Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), maire de Marseille et président du conseil régional.

Le député du Var, Daniel Colin (UDF-PR), hésite entre des propos rassurants et le registre fataliste : *« On ne peut pas faire de l'aménagement du territoire avec l'industrie de l'armement et des régiments. De toute façon, le RPR pense à cette réforme de longue date. »* Le vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, également vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée, ne souhaite pas *« affoler les populations »*. Mais il œuvre auprès du ministre de la défense afin que l'hôpital militaire Sainte-Anne à Toulon devienne *« le seul grand pôle sud du service de santé des armées »* au détriment de Marseille. Pour garder les emplois de l'armement, la guerre des élus locaux ne fait que commencer.

Des raisons de s'inquiéter, il y en a déjà tant : fermeture prochaine des mines de Gardane, mise en vente de la raffinerie BP, mauvaise santé de l'industrie... *« Nous sommes tous un peu mobilisés depuis bien longtemps, mais individuellement. Je ne vois pas se profiler de pôle de conversion »*, soupire Christian Kert (UDF-FD), député de la circonscription de Salon-de-Provence. François Bernardini (PS), vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône fait le même constat, avec les mêmes mots.

Les élus locaux pourront-ils se contenter longtemps de cette *« semi-léthargie »*, comme s'en plaint Bernard Bourdelin, délégué régional de la fédération CGT des travailleurs de l'Etat ?

L'industrie de l'armement fait travailler 15 500 personnes dans la région, dont plus d'un tiers dans la construction aéronautique, sans compter les emplois induits. Outre le célèbre arsenal de Toulon, les sociétés liées au secteur sont très nombreuses : Thomson Sintra ASM à Valbonne, Dassault Aviation à Istres, Aérospatiale à Cannes, Technicatome à Cadarache... La Provence compte aussi l'une des plus fortes densités de militaires avec la Force d'action navale à Toulon, des unités marines à Fréjus, Marseille, terrestres à Draguignan, Hyères, Canjuers (le plus grand centre d'entraînement d'Europe de l'Ouest), des chasseurs alpins à Gap, Barcelonnette...

Les syndicats ne se contentent plus de vagues propos rassurants. Jusque-là peu mobilisés, sans doute à cause de leur éparpillement en petits établissements dispersés dans toute la région, les salariés sont désormais alertés par les annonces de fusions. Les responsables CDFT du Centre d'essais en vol d'Istres s'apprêtent à interpeller les élus. Leur Fédération des établissements et arsenaux de l'Etat demande que les pouvoirs publics anticipent les conséquences de la prochaine loi de programmation militaire et réclame *« un cadre économique et social »*.

Les mesures qui accompagneront les prochaines restructurations ? Charles Millon espère bien trouver un appui auprès des collectivités locales. Mais son invitation à signer une convention avec le ministère de la défense ne suscite pas l'enthousiasme au conseil régional. *« Est-ce de notre compétence ? En a-t-on les moyens ? Dans quelles conditions ? »* : ces interrogations de Daniel Colin cachent un légitime souci. Avant de parler de mariage, la Provence voudrait savoir ce que l'Etat a l'intention de mettre dans le trousseau.

Martine Valo

La France va se doter d'une base industrielle et technologique de défense

Avec l'Europe comme objectif, les restructurations en chantier s'inspirent du modèle américain pour mieux le concurrencer. Un premier pôle, aéronautique, sera constitué avec Aérospatiale et Dassault. Un second, électronique, sera formé autour de Thomson privatisé

L'industrie française de l'armement arrive à son heure de vérité. Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, la France doit tirer les conséquences de la baisse des crédits militaires. Ce mouvement de restructuration s'annonce difficile, alors que l'industrie de défense est plongée dans une atonie du marché en France comme à l'exportation. Du côté des pouvoirs publics, le but est d'adosser ce secteur à des réseaux d'alliances en Europe les plus solides possible pour faire face au potentiel des Etats-Unis. « *Un premier pôle aéronautique civil et militaire* » sera constitué avec le rapprochement d'Aérospatiale et Dassault. Un second pôle « *sera constitué autour de Thomson privatisé* », a annoncé le premier ministre, Alain Juppé, mercredi 21 février, à l'Assemblée nationale. Matra ne cache pas ses intentions de jouer un rôle actif dans la privatisation du groupe d'électronique de défense, même si ses moyens financiers sont limités. GEC, qui s'est vu interdire par le gouvernement britannique un rapprochement avec British Aerospace, est aussi sur les rangs.

AU DÉBUT des années 90, aux Etats-Unis, est apparu le concept de base industrielle et technologique de la défense, à partir duquel les Américains ont entendu s'adapter à la baisse, toute relative, des crédits du Pentagone. Par cette expression, les experts ont voulu attirer l'attention des décideurs sur les risques d'une trop forte réduction de l'outil de défense et sur le danger de ne pas maintenir des compétences technologiques et des capacités industrielles, indispensables à une *défense efficace et crédible*.

La base industrielle et technologique de la défense n'est que le moyen, pour les *Etats-Unis*, de conserver – et le cas échéant de développer – une supériorité dans les secteurs-clés de la sécurité, de produire des armements au meilleur coût, de tirer parti de la dualité entre activités civiles et militaires et de réagir au mieux à toute évolution de la menace qui serait déstabilisante, en demandant aux bureaux d'études d'être à l'affût de toute innovation.

Le concept a, depuis, franchi l'Atlantique. La Grande-Bretagne, puis l'Allemagne, s'en sont inspirés. La première a décidé de faire confiance à une industrie privatisée, qu'elle vise à concentrer davantage encore en soutenant la recherche et qu'elle encourage par le moyen de coopérations pragmatiques avec les Etats-Unis comme avec l'Europe. Le second pays a joué la « synergie » entre les marchés civils et le secteur militaire ; il a *établi* un lien *étroit entre* les industriels eux-mêmes et le pouvoir, fédéral ou régional, et s'est lancé *dans des productions transnationales* assez diversifiées.

Des entreprises déficitaires dans le secteur public et bénéficiaires dans le privé en 1994

PART DE LA DÉFENSE

	en milliards de francs	en millions de francs	
THOMSON	74,5	-2 163	98,7
LAGARDÈRE	53	+675	40,3
AÉROSPATIALE	48,6	-483	38,5
DASSAULT	12,6	+328	9,6

Le rapprochement entre Aérospatiale et Dassault permet d'équilibrer les activités civiles et militaires des deux sociétés. Le groupe Lagardère réalise une faible part de son chiffre d'affaires dans la défense.

Avec un certain retard, la France vient de découvrir le concept de base industrielle et technologique de la défense, sous la contrainte de la crise qui s'est amorcée, en réalité, depuis cinq à six ans, dans un secteur de l'armement longtemps choyé par les politiques.

RATIONALISATION

Dans les années 80 et 90, elle avait déjà modelé le paysage industriel avec l'instauration d'un grand constructeur par métier : la DCN pour la construction navale, GIAT Industries pour les blindés et l'artillerie, Dassault pour les avions de combat, la Snecma pour les réacteurs, Aérospatiale pour les *hélicoptères et les appareils de* transport. Cette rationalisation a épargné l'espace, la « *missilerie* » ou *l'électronique de défense*, secteurs dans lesquels cohabitaient Thomson-CSF, Aérospatiale, Dassault Electronique, Alcatel ou Matra.

Progressivement, le rationnement des crédits budgétaires, plus ou moins compensé par des succès réels à l'exportation, la confusion dans les responsabilités de l'Etat (actionnaire, tuteur, donneur d'ordres et client), *les querelles de* personnes – fréquentes dans ces milieux – et leurs ambitions, les dysfonctionnements quasi institutionnels (souvent créés ou entretenus par les interventions de la délégation générale pour l'armement) ou les incohérences dans certains besoins exprimés par des états-majors jaloux de leurs *prérogatives ont fini par brouiller* le paysage industriel.

L'Etat a perdu son rôle d'arbitrage quoi qu'il en ait dit. L'exemple le plus révélateur est sans doute celui de GIAT Industries, le constructeur du char Leclerc qui connaît une crise majeure. *L'Etat* actionnaire n'a pas les disponibilités financières pour venir à son secours. L'Etat client pratique une politique contradictoire, en réclamant des baisses de prix du matériel et en réduisant, dans le même temps, le volume de ses commandes. Enfin, l'Etat contrôleur, en dernier ressort, s'oppose à une clarification de la gestion en interdisant à GIAT Industries – par souci de ne pas entraver sa politique d'aménagement du territoire et sa politique de l'emploi – de rentabiliser sa production enfermant des sites.

Les lois de programmation militaire, de moins en moins respectées faute des crédits annuels pour *les appliquer, ont, sans aucune exception, perdu de leur raison* d'être. Les écarts entre les engagements pris et la réalité des *commandes passées sont tels* – même dans le secteur nucléaire protégé – que l'équilibre de l'ensemble *du système industriel en* est affecté. Cette tendance a été, dans un passé récent, accentuée *par la brutalité des réductions* budgétaires d'une année sur l'autre et des gels ultérieurs de crédits *survenant en pleine exécution* de la loi de finances annuelle.

Aujourd'hui, c'est l'heure de vérité. La *difficulté vient de la nécessité* d'opérer à chaud : il faut renouer avec le mouvement des *restructurations* alors *que l'industrie* de défense est plongée dans une atonie du marché, en France comme à *l'exportation*. *Du côté* des pouvoirs publics, le but est d'adosser ce secteur à des réseaux d'*alliances* en Europe les plus solides possibles pour faire face au potentiel des Etats-Unis.

SANS TABOUS

Au ministère de la défense, qui exerce la tutelle du secteur, on explique qu'il s'agit d'être sans tabous et de saisir les occasions de maintenir l'intégrité du capital industriel, technologique et humain des entreprises en cause. Le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, a insisté, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 21 février, sur la volonté des pouvoirs publics de « *voir se constituer dans l'industrie des secteurs aéronautique et électronique, deux grands groupes, l'un avec le rapprochement Dassault – Aérospatiale, l'autre autour de Thomson* ».

Fin 1995, le groupe français Aérospatiale et Dasa, *filiale du* groupe allemand Daimler-Benz, ont rapproché leurs activités dans *les satellites et les missiles*. C'est au cours de l'été 1996 que les deux filiales communes (European satellite *industries*, basée à *Munich*, et European missile systems, basée à Paris) devraient devenir opérationnelles. A terme, chacun *devrait* apparaître comme le chef de file européen, dans les secteurs *concernés*, devant Matra Marconi Space.

LE REMÈDE AU MORCELLEMENT

Avant toute éventuelle solution européenne, le gouvernement *vient d'inciter Dassault Aviation et* Aérospatiale à fusionner et a annoncé, mercredi, la privatisation de Thomson, à charge pour le nouveau PDG, Marcel Roulet, d'étudier toutes les possibilités de rationalisation du secteur de l'électronique de défense. Pour l'instant, dit-on au ministère de la défense, l'industrie du moteur d'aviation n'est pas sur la sellette. L'objectif serait plutôt de renforcer la liaison avec un constructeur américain pour être présent en force sur le marché civil.

Nul ne dissimule que, à l'instar de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, c'est à l'échelle de l'Europe qu'on trouvera, à terme, la pertinence du concept de base technologique et industrielle de la défense. C'est en dépassant le cadre national que les gouvernements favoriseront l'émergence de cet outil européen et remédieront au morcellement de la demande et de l'offre.

Jacques Isnard

Les Britanniques n'ont pas achevé leurs restructurations

OUTRE-MANCHE AUSSI, l'*industrie de la défense* s'interroge sur son avenir. On prêtait encore, il y a quelques jours, au principal constructeur aéronautique, British Aerospace (BAe), et au principal électronicien, General Electric Company (GEC), des velléités de rapprochement de leurs activités de défense. Les rumeurs étaient si insistantes que le ministre britannique de la défense aurait rappelé dans un document confidentiel, selon le *Financial Times* du 15 février, « *qu'il s'opposerait à toute tentative de rapprochement entre les unités de défense des deux sociétés britanniques* », au nom du principe de saine concurrence.

Premier client de l'industrie britannique de l'armement, le gouvernement britannique, qui a entrepris depuis dix ans déjà une réduction des budgets militaires, a veillé à entretenir la compétition entre ses principaux fournisseurs, nationaux et étrangers, afin de réduire ses dépenses. Il a notamment privatisé nombre d'entreprises publiques d'armement et d'arsenaux militaires : Rolls Royce, British Aerospace, Royal Dockyards, British Shipbuilders, Royal Ordnance Factories (ROF).

Au-delà des apparences, il n'est pas sûr que le rapprochement entre BAe et GEC soit définitivement enterré. Au siège de British Aerospace, on affirmait, mercredi 21 février, que « *les projets de rapprochement ou de fusion n'étaient pas d'actualité mais que GEC et British Aerospace étaient en relation permanente, en raison des nombreux programmes élaborés en commun* ». Lord Weinstock, le président de GEC, n'a quant à lui jamais dissimulé son désir d'établir des liens rapprochés avec BAe.

Une prise de conscience récente en Grande-Bretagne pourrait bien changer les termes du débat. Une étude de l'Office of Science and Technology mettait en lumière, il y a peu, l'érosion de la base technologique britannique, « *depuis que les principaux acteurs de la défense et de l'aéronautique opèrent sans objectifs nationaux clairement définis et que les seules forces du marché façonnent l'industrie* ». Un signal d'alarme que semble avoir entendu le premier ministre, John Major, qui déclarait récemment qu'« *il ne fallait pas réduire davantage les capacités de l'industrie de défense britannique* ».

Un rapprochement entre les deux grands de l'aéronautique et de l'électronique de défense permettrait de consolider l'industrie britannique de l'armement, avec un ensemble qui pèserait environ 150 milliards de francs de chiffre d'affaires. Il présenterait surtout l'avantage d'adosser une société à la santé financière encore fragile (British Aerospace) à un groupe puissant (GEC). La privatisation de Thomson, premier européen devant GEC-Marconi, pourrait toutefois redonner l'avantage à un rapprochement horizontal entre électroniciens, plus logique en termes de synergies industrielles. C'est en tout cas le schéma que défendait Alain Gomez dans les heures qui ont précédé son départ.

C. J.

Dassault et Aérospatiale formeront « un pôle fédérateur »

« *TOUS LES DIX ANS : 1976, avec Raymond Barre ; 1986, avec Jacques Chirac, et 1996, avec Alain Juppé, le premier ministre demande à Dassault-Aviation et à Aérospatiale de se rapprocher* », ironise un responsable du constructeur du Rafale, membre de la direction du groupe privé chargée de préparer, d'ici au 30 juin, les négociations avec la direction du groupe nationalisé sur « *les modalités d'un rapprochement stratégique, industriel et financier* ». Cette observation, on la retrouve dans la note interne que Serge Dassault a adressée à ses collaborateurs pour leur signifier que ces discussions seront menées avec la volonté de préserver « *les intérêts et les cultures* » de chacun en dépit de la volonté gouvernementale, cette fois-ci, de ne plus former qu'un « *pôle fédérateur aéronautique* » dans les deux ans à venir.

Le premier ministre a fixé un délai *maximum de deux ans pour que la* fusion – car, à terme, c'est le sens de l'initiative annoncée – soit effective. *L'opération qui commence* n'est que la première phase d'une privatisation totale de l'ensemble, ce qui enlève des arguments à Dassault, allergique, depuis des décennies, à toute idée de nationalisation, accusée d'entretenir les déficits. Le gouvernement a dans sa manche un atout de poids, avec le soutien qu'il peut ou non apporter, par des commandes des armées françaises ou par des aides à l'exportation, au programme majeur de Dassault, l'avion Rafale.

Séparément, ni Dassault, dont les bénéfices *s'amenuisent* au fil des ans, ni Aérospatiale, qui manque de fonds propres, ne sont en mesure d'assurer le financement de leur développement. Il leur faut donc réaliser, par une fusion à moyen terme, une rationalisation de leurs moyens industriels et des économies de gestion importantes.

Mais l'objectif poursuivi par le gouvernement est autrement plus ambitieux. Il s'agit de constituer un groupe « *qui, dit-on au ministère de* la défense, *peut jouer la dualité ou la mixité* », à l'instar de ces entreprises *européennes de taille comparable* au projet français, comme British Aerospace (au Royaume-Uni) ou Dasa (en Allemagne), qui allient productions militaires et civiles. *En se mariant*, Dassault et Aérospatiale peuvent offrir une gamme assez complète, depuis les appareils militaires (Rafale, Mirage 2000 et Atlantique 2) jusqu'aux avions de ligne (familles Airbus et ATR), en passant par les avions de liaison ou d'affaires (Falcon). Dassault était bloqué dans le jeu d'alliances militaires et industrielles en Europe face à l'Eurofighter.

Selon les experts qui ont suggéré cette fusion, il fallait préparer ce secteur militaire à des alliances européennes, règle absolue de demain. Face à des Boeing, des Lockheed Martin Loral ou à des Northrop Grumman aux Etats-Unis, il est vraisemblable que ne devrait subsister à plus long terme en Europe qu'un seul « avionneur ». Avec le risque pour les Etats de pouvoir difficilement maîtriser un tel « géant ».

J. I.

Le limogeage d'Alain Gomez, quinze minutes pour une opération commando

C'EST un problème d'arithmétique. Une de ces histoires d'écoliers où les robinets de baignoire coulent goulûment, où les trains s'arrêtent inopinément entre les gares. Industriels, à vos crayons ! Surpris, incrédule, pris de court, on s'est beaucoup amusé dans certains couloirs ministériels, mercredi 21 février. « *Sachant qu'Alain Gomez est resté quatorze ans à la tête de Thomson CSF, soit 500 milliards de francs de chiffre d'affaires cumulé ; sachant que la commission des politiques est généralement de 1 % sur les contrats d'armement, soit 5 milliards de francs de versés ; combien de temps va t-il s'écouler avant que Gomez n'éclabousse tout le monde ?* » La devinette s'est taillé un franc succès, du moins parmi les hauts fonctionnaires.



RÉCIT

Alain Gomez aime « *l'efficace* ». Cela tombe bien. Alain Juppé aussi. L'entretien a été lapidaire. Il aura suffi de quelques minutes. Reçu à Matignon, mercredi à 9 heures, avant le conseil des ministres, M. Gomez n'était plus patron de Thomson à 9 heures 15. Une tête coupée sans préavis. Le décret de privatisation de Thomson SA allait être pris, *lui a t-on fait savoir*. Comme les règles de nomination lui en offrent la possibilité, l'Etat *actionnaire ne souhaitait pas* confirmer plus avant l'ancien officier parachutiste, le « centurion » de l'industrie française, comme se sont plu, un temps, à l'appeler les quotidiens anglo-saxons. Alain Gomez a choisi d'être « *démissionnaire* » de Thomson SA, la maison-mère du groupe, et de Thomson-CSF, son fleuron en électronique de défense.

Le couperet est tombé, brutalement, après avoir été armé dans le secret de l'Elysée et de deux cabinets, celui de Charles Millon, ministre de la défense, celui de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Une cellule spéciale s'y était consacrée, mettant au point ce très chirurgical « *travail de clarification* ». Elle y travaillait depuis plusieurs semaines. Des visiteurs du soir réguliers, tel Noël Forgeard, PDG de Matra Défense Espace, y ont tenu assidûment leur rôle. « *Comment réorganiser l'industrie de défense dans la concertation alors qu'un acteur, Thomson, nous est franchement hostile ?* » ont plaidé, bonnes âmes, les équipes de Jean – Luc Lagardère. *Les deux* groupes en sont à se déchirer devant les tribunaux. « *Alain Gomez n'était pas neutre* » explique aujourd'hui l'entourage de M. Millon.

DÉLAI ZÉRO

Tout a été soigneusement préparé. « *La seule chance d'avoir Gomez, c'est de s'assurer d'un délai zéro entre l'annonce de son départ et la réalisation.* » Elle a été appliquée avec une rigueur toute militaire. Edith Cresson à Matignon, puis Gérard Longuet, plus tard, avenue de Ségur, s'y étaient cassé les dents. Lâché par l'Elysée, Alain Gomez avait été une ultime fois sauvé par Charles Pasqua en 1994, au cours *d'une partie de poker restée* épique.

Le délai zéro. C'est qu'il s'agit *d'éviter les fuites, les opérations de* contre-lobbying. Franck Borotra, ministre de l'industrie, et à ce titre un petit peu concerné par l'évolution du groupe Thomson, ne décolérera pas de la journée. « *Ils* » ne l'ont pas mis dans la confidence. « *Il est à cran, c'est à cause de l'affaire* » s'excusera un conseiller auprès de visiteurs perplexes.

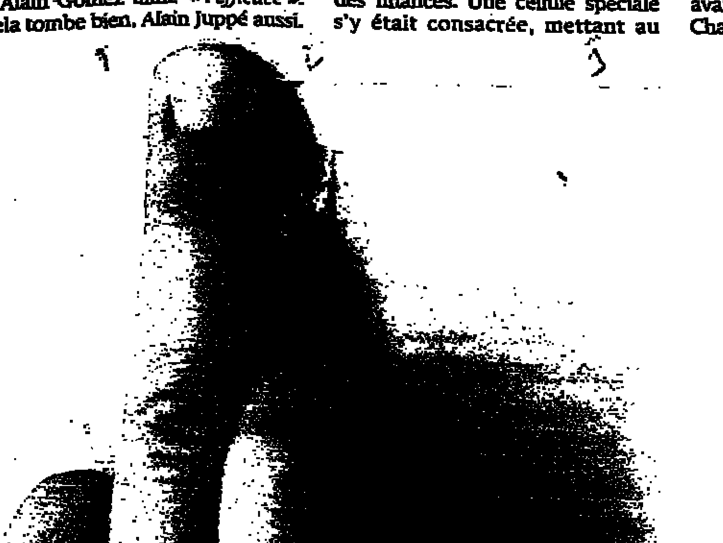
Mardi 20 février, veille du jour *fatidique, se sont tenus deux* conseils d'administration, le matin celui de Thomson SA, l'après-midi celui de Thomson CSF. *Le délégué* CFDT prend la parole. Il interroge le président et les représentants du gouvernement. « *Qu'on nous donne des éclaircissements sur l'avenir de Thomson dans les restructurations en cours !* ». Alain Gomez, détendu, sûr de son fait, développe de nouveau son point de vue. « *L'industrie de défense au niveau franco-français, c'est complètement dépassé. Il faut une vision, des alliances européennes.* » Matra ? Alcatel ? Le *président* de Thomson l'a toujours dit : ce sont des nains en matière de défense ! Pourquoi voudrait-on dépecer son groupe, le numéro un, au profit d'acteurs dont le poids dans le paysage mondial de l'armement reste marginal ! Le représentant du ministère de la défense ne bronche pas.

Alain Gomez est plutôt serein. C'est que, tout seul, dans son coin, parce qu'il vaut mieux présenter à la tutelle un projet tout bouclé, à sa main, plutôt que de se voir imposer un *schéma qu'on juge* contre-nature, il a noué des négociations approfondies avec le britannique GEC. *Et puis, on débarque* rarement un président en cours d'alliance.

Il a été pris de vitesse. Le 18 février, Marcel Roulet, ancien président de France Télécom, est, comme de coutume, dans ses Alpes natales. Il doit rentrer précipitamment à Paris. Il sera reçu à l'Elysée pour se voir proposer la présidence de Thomson SA. Il est chargé par le gouvernement « *de mener les travaux préparatoires à la privatisation* ». *A soixante-cinq ans*, Marcel Roulet n'est forcément là que pour assurer la transition. Grand commis de l'Etat, il a *fréquenté* Alcatel et Matra, fournisseurs privilégiés de l'opérateur de télécommunications. Jacques Chirac, a envers lui une « *dette morale* ». Lors d'un rocambolesque feuilleton, au cours de l'été 1995, le président de la République et son chef de gouvernement ne l'avaient-ils pas assuré de leur complet soutien en juillet pour le remplacer en septembre ? Au centurion va succéder le curateur.

Les pièces du puzzle sont en place. Mercredi, il est 11 h 20 quand, à l'issue du conseil des ministres, un communiqué de Matignon annonce la nouvelle. Les salariés de Thomson le découvriront grâce aux téléscripteurs. Les syndicats préviennent toutes leurs équipes. « *C'est cavalier !* ». « *Désormais, on peut tout imaginer* ». L'ombre de Matra flotte très fort, dans les esprits, au-dessus des sites du groupe.

Caroline Monnot





Le gouvernement entend conduire « dans la transparence » la privatisation de Thomson

L'ÉPITAPHE se veut courte et sobre. *« Alain Gomez a bien conduit Thomson. Mais l'homme qui a mené le groupe pendant sa période de nationalisation ne peut mener sa privatisation. Il fallait un homme neuf »*, explique un proche du dossier au gouvernement. Avec la sortie d'Alain Gomez, prennent fin tous les scénarios imaginés par l'ancien président pour le développement du groupe Thomson, spécialisé dans l'électronique de défense et l'électronique grand public. Ni scission ni démantèlement : *« Il n'y a aura pas de partition de Thomson »*, a assuré le premier ministre, Alain Juppé, devant les députés.

Seul souci du gouvernement sur ce dossier complexe : que la privatisation de Thomson, menée à bien d'ici à la fin de l'année, soit incontestable. *« Nous ne voulons pas que l'on puisse intenter un procès d'intention au gouvernement. Plusieurs industriels ont manifesté leur intérêt pour Thomson, ce qui correspondait à une sorte d'OPA informelle. Nous préférons que cela se fasse dans la transparence »*, affirme-t-on au ministère de la défense. C'est au nouveau président de Thomson, Marcel Roulet, choisi pour ses qualités *« de serviteur de l'Etat intègre, à l'échine plutôt raide et sans a-priori ni animosité particulière à l'égard des différents acteurs de l'industrie »*, selon un familier du dossier, d'étudier les différents schémas possibles pour l'avenir de Thomson. Il doit rencontrer tous les candidats intéressés et faire ses propositions au gouvernement d'ici deux à trois mois. Celui-ci lui a simplement fixé trois objectifs : valoriser au mieux le patrimoine de l'Etat, veiller à préserver l'indépendance nationale – ce qui pourrait amener l'Etat à prévoir une *golden share* –, contribuer à la restructuration de l'industrie de défense européenne.

UN JEU RESTREINT

A partir de là, tous les schémas sont envisageables : vente de gré à gré, offre publique de vente, échanges de participations. Au-delà de cette affirmation de principe, le jeu risque d'être beaucoup plus restreint que ne l'affirme le gouvernement. Les conditions de marché ne se prêtent guère à une privatisation classique pour Thomson SA, d'autant que la situation financière du groupe est peu brillante.

Bercy ne se fait aucune illusion : la privatisation de Thomson lui rapportera peu. Fin 1994, Thomson affichait un endettement de plus de 20 milliards de francs pour des capitaux propres négatifs de 900 millions. En juillet dernier, Alain Gomez avait déclaré devant la commission des finances du Sénat qu'il avait besoin d'une augmentation de capital d'au moins 10 milliards de francs, en raison notamment des déboires de Thomson Multimédia. La filiale spécialisée dans l'électronique grand public, détenue à 100 %, souffre d'un endettement de plus de 12 milliards. Elle a vu son redressement s'arrêter brutalement en Europe en 1995. RCA, la filiale américaine dont dépend toute la réussite de Thomson Multimedia, frappée à son tour par la mauvaise conjoncture, devrait voir son chiffre d'affaires reculer de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) pour 1995.

Thomson-CSF, qui figure au premier rang européen et au troisième rang mondial de l'électronique de défense, avec un chiffre d'affaires de 36,3 milliards de francs, est en meilleure santé. Mais elle doit poursuivre sa politique de croissance externe pour atteindre une taille critique. Alain Gomez voulait atteindre 10 % du marché du marché mondial, contre 4 % actuellement. En Bourse, Thomson-CSF, qui a 42 % de son capital dans le public, est actuellement valorisé à 14 milliards de francs. Le marché prend toutefois en compte les 17,7 % que détient Thomson-CSF dans SGS-Thomson (composants), valorisés à 4,7 milliards de francs.

Malgré l'intention du gouvernement de préserver l'intégrité de Thomson, les repreneurs intéressés par toutes les parties du groupe risquent d'être peu nombreux. Plus rares encore sont ceux qui ont les moyens financiers de soutenir le développement de l'ensemble. Les candidats potentiels pourraient être tentés d'essayer de récupérer les activités qui les intéressent. Matra lorgne sur Thomson-CSF. Alcatel-Alsthom pourrait être intéressé par certaines parties de Thomson Multimedia.

Le britannique GEC, qui a déjà des alliances avec Thomson dans les sonars, pourrait souhaiter un rapprochement pan-européen. *« GEC, c'est une très bonne solution. Mais ce scénario, imaginé par Alain Gomez, doit être mis en concurrence avec d'autres »*, dit un très bon connaisseur du dossier au sein du gouvernement.

Certains redoutent déjà que l'Etat, faute d'assumer ses choix, forme un noyau dur d'actionnaires autour de Thomson avec tous les partenaires intéressés et les laisse faire leurs choix ultérieurement. Alors que Thomson est censé constituer *« le second pôle de l'industrie de l'armement »*, selon le premier ministre, le groupe se verrait alors dicter ses missions par les seules lois du marché.

Christophe Jakubyszyn et Martine Orange

Matra veut devenir leader européen de l'électronique de défense

JEAN-LUC LAGARDÈRE, patron de Matra-Hachette et de Lagardère Groupe, entend jouer un rôle clé dans les restructurations de l'industrie de la défense. Il ne cache pas son ambition de mettre la main sur les activités de défense du groupe Thomson, dont le gouvernement a annoncé la privatisation. Le départ d'Alain Gomez de la présidence de Thomson, avec lequel M. Lagardère a une solide inimitié, devrait faciliter ses projets.

Cette ambition peut surprendre. Dans la défense, Matra fait figure, selon ses détracteurs, de PME. Le groupe, qui a enregistré en 1995 un chiffre d'affaires de 52,5 milliards de francs, en a réalisé entre le tiers et le quart dans la défense et l'espace – 16 milliards de francs selon Matra, 12 selon ses concurrents. Il est trois fois plus petit que Thomson-CSF (36,3 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994), filiale à 56 % de Thomson, spécialisée dans l'électronique de défense.

L'objectif serait précisément de constituer un grand pôle français d'électronique de défense, dont Matra serait l'opérateur. Noël Forgeard, président de Matra Défense-Espace, déclarait le 14 février, au Sénat, que la stratégie de regroupement dans les industries de défense françaises imposait de *« constituer un pivot capitalistique français pour créer ensuite des joint ventures avec nos partenaires britanniques et allemands, tout en préservant la position dominante de la France »*. Et d'évoquer *« l'opportunité de procéder à deux opérations simultanément »*, estimant que *« ce serait une erreur de privilégier une forteresse française »*.

Selon un schéma rêvé par les équipes de Matra, *la défense européenne devrait se structurer autour de trois pôles* : outre l'électronique de défense, fédérée par Matra, un deuxième pôle, spécialisé dans les avions civils (DASA, Aérospatiale...), finirait sous influence allemande. Le troisième, spécialisé dans les avions militaires (Dassault, Aérospatiale, Bristish Aerospace), reviendrait aux Britanniques. La France pourra en effet difficilement imposer son leadership dans toutes les industries de défense.

UNE OCCASION UNIQUE

Pour parvenir à ses fins, Lagardère Groupe vante son positionnement technologique : *« voir, décider, agir »* sur le champ de bataille. Il s'est ainsi spécialisé dans les satellites, les télécommunications militaires et les missiles. Matra est notamment le leader européen des missiles mais aussi des satellites, grâce à sa participation de 51 % dans Matra Marconi Space, créée en 1990.

Lagardère Groupe a considérablement assaini sa situation financière depuis la débâcle de La Cinq en 1991 et a progressivement échappé à la demi-tutelle sous laquelle l'avaient placé ses banquiers. Il affirme avoir 6,5 milliards de francs de trésorerie, et peut recourir à l'endettement. *La société a aussi émis des bons de souscription* d'actions permettant de lever près de 3 milliards de francs à partir de janvier 1997, à condition que le cours de l'action Lagardère Groupe repasse au-dessus de 130 francs (il était de *126,5 francs mercredi 22). Dernier avantage*, l'entreprise est certaine de pouvoir résister à toute offre publique d'achat hostile, la société étant une commandite par actions, ce qui n'est pas pour déplaire au gouvernement. Fort de cette assise financière, Jean-Luc Lagardère espère distancer ses concurrents, notamment Alcatel Alsthom, en pleine restructuration.

Le rôle exact de Matra dépendra du mode de privatisation choisi par le gouvernement. Il n'est officiellement pas question de démanteler le groupe Thomson. Matra pourrait-il reprendre la totalité de Thomson SA, y compris sa filiale à 100 % Thomson Multimédia, fortement sous-capitalisée, alors qu'il n'est officiellement intéressé que par Thomson-CSF ?

Prendra-t-il une simple participation dans un futur noyau dur de Thomson SA, quitte à lui apporter ses propres activités de défense ? Rien n'est exclu. Matra ne veut pas manquer l'occasion unique de devenir un grand de la défense. Mais Jean-Luc Lagardère devra veiller à ne pas épuiser toutes ses ressources au détriment de sa filiale Hachette, qui doit gagner le pari de l'explosion du multimédia.

Arnaud Leparmentier

Le CEA va fermer deux centres d'études après l'arrêt des essais nucléaires

LA DIRECTION des applications militaires (DAM) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) va devoir, après la fin des essais nucléaires en Polynésie, se séparer de plus d'un millier de personnes d'ici à 2000 et fermer deux de ses trois centres d'études installés en région parisienne. Le directeur de la DAM, Jacques Bouchard, en a informé, mardi 20 février, la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale.

Aux députés, M. Bouchard a expliqué que la baisse du plan de charge de la DAM et le passage à la simulation obligeaient à revoir l'organisation d'un secteur du CEA qui emploie aujourd'hui quelque 5 600 salariés. La réduction des effectifs devrait être de 20 % sur les quatre ans à venir. En l'an 2000, la DAM devrait occuper 4 500 personnes. Selon le « patron » de la DAM, les départs envisagés devraient devenir effectifs dans le cadre de la pyramide existante des âges, à ceci près, pourtant, qu'il faudra procéder à des embauches de quelques spécialistes.

M. Bouchard a précisé que la DAM devrait fermer son centre de Vaujours (Seine-Saint-Denis), où l'on a procédé à des activités expérimentales de détonique (l'étude des composés explosifs), et celui de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), où est installé le laser Phébus. Le centre de Bruyères-le-Châtel (Essonne), le plus ancien de tous, devrait rester l'unique centre de la DAM en région parisienne.

Le laser Phébus sera vraisemblablement déplacé au Barp (Gironde), où le CEA va installer, dans une première étape, en 1999-2000, un laser prototype à huit faisceaux – d'une puissance cinq à dix fois supérieure – avant d'y implanter le laser mégajoule définitif pour la simulation en laboratoire des essais nucléaires. Les importants moyens de calcul, à Vaujours, pourraient être transférés à Moronvilliers (Marne), où sont réalisés des tirs à froid, sans dégagement d'énergie nucléaire, dans le cadre du dispositif Airix (générateur de rayons X) pour la simulation.

En ce qui concerne le futur traité d'interdiction des essais (CTBT), en discussion à Genève, M. Bouchard a rappelé que le projet contient une clause générale de retrait dans le cas où des changements géopolitiques profonds interviendraient. Les Etats-Unis ont indiqué qu'ils voulaient que le traité CTBT prévoie une clause dite de *« doute insoutenable »*, leur permettant de réaliser de nouveaux essais souterrains, en vraie grandeur, si leurs recherches donnaient des résultats non satisfaisants. Le directeur de la DAM a considéré que la récente campagne de six essais à Mururoa et à Fangataufa lui avait permis de mieux maîtriser le développement des amorces des bombes nucléaires et que les résultats obtenus laissaient entrevoir la possibilité pour la France d'aller vers l'« option zéro » (interdiction totale des essais) sans obstacle majeur.

J. I.



Marc Blondel, secrétaire général de FO

« Quand on s'attaque aux protections conquises par de dures luttes, à Force ouvrière, nous résistons ! »

Force ouvrière réunit son congrès du 27 février au 1er mars à Paris. Marc Blondel, secrétaire général de la confédération depuis 1989, est candidat à un nouveau mandat de trois ans, qui lui est contesté par Jacques Mairé, secrétaire de l'union départementale FO de Paris. M. Mairé a déclaré lui-même, le 20 février, lors d'une réunion publique à Paris, qu'il n'a « aucune chance d'être élu ». Deux mois après la mobilisation des salariés des entreprises publiques contre le plan Juppé pour la Sécurité sociale, M. Blondel estime que les syndicats ont obtenu la victoire sur un tiers de leurs revendications (la préservation des pensions des fonctionnaires et des régimes spéciaux de retraite des services publics), et perdu sur un autre tiers (le contrôle du Parlement sur les comptes sociaux). Le tiers restant est l'objet des discussions en cours. Exprimant sa vision du syndicalisme, il met en avant la défense, contre le libéralisme, des « protections conquises par de dures luttes ».

« Quelle analyse faites-vous de la contestation sociale de l'automne 1995 ? Sur quoi vous fondez-vous pour dire que FO a dirigé le mouvement ?

– Le 15 novembre, Alain Juppé va devant le Parlement et veut, au travers de sa réforme de la Sécurité sociale, régler le problème budgétaire. Il explique, en fait, que les marchés financiers nous y contraignent. Il veut intégrer les régimes sociaux dans les comptes publics et, de ce fait, les traiter comme des budgets annexes. Il donne donc compétence au Parlement sur ces régimes : si le financement est assuré par un impôt, il est normal, en effet, que les députés s'en emparent. Mais cela revient à nationaliser la Sécurité sociale.

» La spécificité française, c'est trois choses : l'école laïque, le SMIC et la Sécurité sociale. Si l'on touche à l'un de ces piliers, ça explose. Le gouvernement précédent avait touché à l'école laïque, on a vu ce que cela a donné. Sur le SMIC, avec le CIP, on n'avait pas eu de mal à mobiliser. Avec la Sécurité sociale, le gouvernement a rassemblé beaucoup de monde contre lui.

» Le 28 novembre, sur mandat du comité confédéral national, FO mobilise fortement et de manière interprofessionnelle. A la fin de la manifestation, nous sentons bien que les gens sont déterminés. Je reste avec eux un moment. J'ignore cependant, à ce moment-là, que l'on va vers une grève de vingt jours. Ce sont les salariés qui en décident ainsi, soutenus par l'opinion publique. Ce sont les gens descendus dans la rue qui font le succès.

– Quelle est votre analyse de ce qui s'est passé entre l'élection de Jacques Chirac et l'automne ?



MARC BLONDEL

– Dans les propositions du candidat Chirac, il y avait, en matière de Sécurité sociale, certains thèmes de nos positions. Ensuite, l'élection présidentielle a eu lieu. Je me suis permis de lui suggérer de ne pas donner l'impression d'être une instance d'appel par rapport au gouvernement. Celui-ci s'est mis au travail. Des conversations, je dis bien des conversations, ont eu lieu.

»Jamais nous n'avons été informés de l'ampleur du plan. Lorsque j'ai eu l'occasion d'en discuter avec le président de la République, j'ai été partiellement rassuré, car ce qu'il m'a dit me donnait en partie satisfaction : l'Etat, en prenant à sa charge 230 milliards de francs, reconnaissait sa « dette » vis-à-vis de la Sécurité sociale. Cela étant, j'ai fait la grimace sur le RDS, le Remboursement de la dette sociale.

»Nous avons eu, ensuite, quelques conversations avec le gouvernement et nous avons réellement découvert le plan le 15 novembre. En fait, comme les médias l'ont rapidement expliqué, ce plan avait été préparé en petit comité, sans réelle concertation. J'ajoute que nombreux furent ceux qui considéraient qu'on repassait ainsi, pour des raisons économiques et financières, sous la coupe des marchés, la « pensée unique », en quelque sorte.

– Quel bilan faites-vous, au total, de ce conflit social ?

– 30 % de réussite, 30 % d'échec et 30 % à négocier. L'échec, c'est le contrôle du Parlement. Même si les partenaires sociaux étaient des gérants théoriques, même si le gouvernement fixait les taux de remboursement et le taux de prélèvement, nous étions sous tutelle, mais nous restions libres de la gestion. Nous pouvions contrôler que cet argent-là était bien utilisé aux fins pour lesquelles il était prélevé.

»Les 30 % que nous avons gagnés, c'est le blocage du plan Juppé par rapport aux contraintes économiques : l'Etat reste dans l'obligation de gager les pensions des fonctionnaires, et les régimes particuliers du secteur public sont sauvegardés. Les 30 % qui se négocient, ce sont les discussions en cours, dans le cadre des « ateliers », sur la maîtrise des dépenses, sur les conseils d'administration. C'est une part délicate, celle qui touche au paritarisme. Reste le problème de la fiscalisation du financement, dont l'expérience nous a montré qu'elle n'est pas une garantie (rappelez-vous la vignette !). Reste, aussi, la lourdeur des différents prélèvements.

– Les cadres et les militants de FO n'ont-ils pas la nostalgie de l'époque où leur syndicat était un interlocuteur privilégié du pouvoir ?

– Cette « lecture » me plaît bien... Pendant la période des Trente Glorieuses, il a été possible, par le contrat collectif, de faire évoluer les acquis des salariés, parfois par la négociation, parfois par le rapport de forces. Aujourd'hui, il n'y a plus d'interlocuteurs. Il n'y a plus de « grain à moudre », comme le disait Robert Bothereau, et cela change tout. Nous sommes toujours fidèle à cette politique, mais expliquez-moi quand et avec qui je négocie ? Toutes les fois où nous négocions avec le patronat sur le plan général, il se dégage complètement de ses responsabilités en expliquant que l'emploi n'est plus son problème, mais relève de la politique économique suivie par le gouvernement. Sur le fond, d'ailleurs, il n'a pas complètement tort.

» Une exception, cependant : quand nous avions, d'un commun accord, manifesté la volonté de nous réapproprier le dialogue social, sur notre insistance, nous avons conclu l'accord du 6 septembre 1995 sur les cessations anticipées d'activité.

– Vos adversaires, dans le débat du prochain congrès, vous reprochent une alliance privilégiée avec la CGT lors du mouvement social...

– Il n'y a pas d'alliance privilégiée avec la CGT et il n'y a, d'ailleurs, pas d'alliance du tout. Une évolution du paysage syndical ne pourrait se faire qu'à une condition : sur le principe de l'indépendance, de la majorité du mouvement syndical et de sa liberté de comportement, ce que nous pratiquons à FO. Or, c'est impossible dès lors qu'un syndicat lie son sort ou ses revendications à une organisation politique.

– Pourquoi la presse confédérale n'a-t-elle pas dit que vous n'êtes pas le seul candidat au poste de secrétaire général ?

– Nous sommes dans une organisation syndicale, pas un parti politique. Je trouve que mon rival...

– Jacques Mairé...

–... C'est vous qui le nommez ! Mairé, donc, use de droits exorbitants. Ses partisans ont organisé sa candidature comme une campagne à l'américaine. Au nom de quoi lui ouvrirai-je le journal confédéral ? Il y a trente-cinq membres de la commission exécutive, treize membres du bureau confédéral... Tous ont quelque chose à dire pour annoncer leurs candidatures ! Au demeurant, le journal confédéral n'a pas, non plus, annoncé la mienne...

– Ne laissez-vous pas à la CFDT et à Nicole Notat le rôle de syndicat « responsable » qui fut autrefois tenu par FO ?

– La frontière est toujours délicate entre l'action revendicative corporative et le poujadisme. A faire de la revendication sociale systématique, on pourrait le frôler. Mais ce ne peut être le cas d'une organisation syndicale confédérée, interprofessionnelle, rassemblant privé et public, salariés actifs, chômeurs et retraités.

»Je ne donne pas qualité aux syndicats de prendre en charge l'intérêt général, qui relève des élus politiques. C'est à eux d'arbitrer dans ce sens. Le secrétaire général de FO défend des intérêts particuliers, tout comme M. Gandois défend des intérêts particuliers lorsqu'il demande des baisses de charges sociales.

» Lorsque FO se bat pour relancer l'activité économique, elle fait plus contre le chômage que la CFDT quand elle prétend prendre en charge les exclus. Le mouvement syndical ne consiste pas à se substituer au rôle de l'Etat. Il a pour vocation de donner des droits, non de se transformer en mouvement caritatif. Ça, ça ne marche pas. Le modèle européen et le modèle français sont battus en brèche par des financiers qui s'expriment à travers les « marchés » et qui veulent en revenir aux relations individuelles entre l'entreprise et le salarié. Or, la Sécurité sociale est l'exemple même d'une structure solidaire et collective. Quand on s'attaque aux protections conquises par de dures luttes, à FO, nous résistons ! »

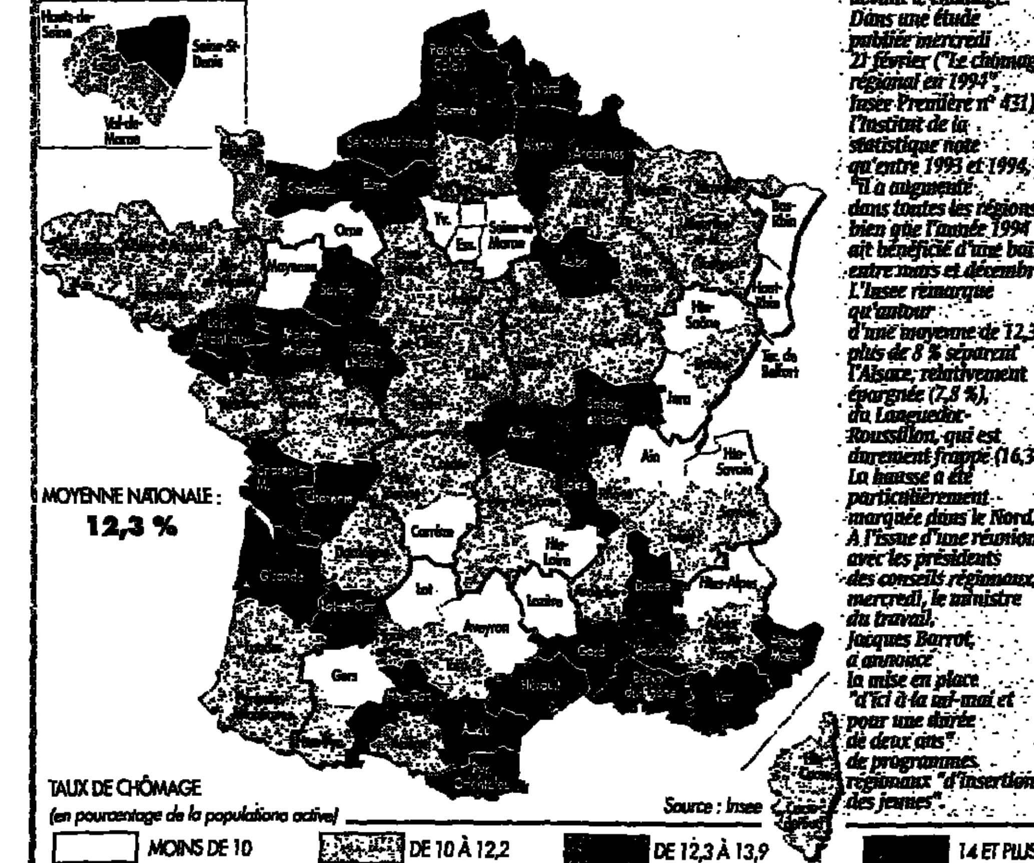
Propos recueillis par Alain Beuve-Méry et Patrick Jarreau

M. Bergeron désavoué par le bureau confédéral

Le bureau confédéral de FO a accusé, mercredi 21 février, André Bergeron, secrétaire général de FO de 1963 à 1989, d'avoir tenté *« de troubler les délégués »*, avant le dix-huitième congrès, qui s'ouvre le 27 février. Dans un entretien publié lundi par *Le Figaro*, M. Bergeron avait approuvé la réforme constitutionnelle sur la Sécurité sociale.

***« La déclaration d'André Bergeron ne peut être interprétée que comme un soutien à l'orientation gouvernementale et un désaveu pour ceux qui, en novembre et décembre 1995, ont lutté pour la défense de leurs régimes sociaux »*, estime le bureau confédéral. Les déclarations de M. Bergeron avaient été critiquées par l'Union départementale FO de Loire-Atlantique, qui avait accusé l'ancien secrétaire général de *« s'associer »* aux *« ennemis »* de FO. Jacques Mairé, candidat au poste de secrétaire général de FO contre Marc Blondel, juge ces accusations *« consternantes »* et *« lamentables »*.**

Chômage : Fortes disparités dans les régions en 1994



Les régions françaises ne sont pas égales devant le chômage. Dans une étude publiée mercredi 21 février ("Le chômage régional en 1994", Insee Première n° 431), l'Institut de la statistique note qu'entre 1993 et 1994, "il a augmenté dans toutes les régions, bien que l'année 1994 ait bénéficié d'une baisse entre mars et décembre". L'Insee remarque qu'autour d'une moyenne de 12,3 %, plus de 8 % séparent l'Alsace, relativement épargnée (7,8 %), du Languedoc-Roussillon, qui est durement frappé (16,3 %). La hausse a été particulièrement marquée dans le Nord. A l'issue d'une réunion avec les présidents des conseils régionaux, mercredi, le ministre du travail, Jacques Barrot, a annoncé la mise en place "d'ici à la mi-mai et pour une durée de deux ans" de programmes régionaux "d'insertion des jeunes".

Le PCF présente des « mesures d'urgence » pour l'emploi

« ULTRALIBÉRALISME » : le nouveau mot-fétiche de Robert Hue, qui sert à définir la nouvelle politique économique, après le *« virage »* entrepris par Jacques Chirac lors de son intervention télévisée du 26 octobre 1995, a mûri son contre-programme. Constatant que la hausse des salaires – une des principales mesures réclamée par le secrétaire national lors de sa campagne présidentielle – fait aujourd'hui débat, y compris au sein de la majorité, le Parti communiste, soucieux de *« de ne pas assister en spectateur désintéressé à un nouvel enfoncement du pays dans la crise »*, a présenté, mercredi 21 février, une série de *« mesures d'urgence pour l'emploi et les salaires et une relance efficace »*.

Le « plan » propose une série de mesures pour augmenter les salaires et lutter contre l'emploi précaire. M. Hue préconise un SMIC à 7 500 francs, comme lors de la campagne présidentielle, mais propose cette fois de l'augmenter immédiatement de 1 000 francs, comme tous les salaires inférieurs à 15 000 francs. Le plan prévoit également la titularisation des contrats emploi solidarité (CES) et la revalorisation de 1 500 francs du revenu minimum d'insertion. Autre nouveauté : la création, pour les jeunes de moins de 25 ans, d'une allocation de recherche d'un premier emploi équivalente au revenu minimum d'insertion (RMI). M. Hue réitère enfin son souci de la réduction du temps de travail : trente-cinq heures, sans réduction de salaire.

TESTER LE PARTI SOCIALISTE

Pour prouver la *« cohérence »* de son plan, M. Hue a détaillé ses trois principales sources de financement : relèvement de l'impôt sur les sociétés à 50 %, imposition des produits financiers des entreprises, également relevée de 50 %, quadruplement de l'impôt sur la fortune. Par souci d'efficacité, ces taxes, et d'autres – professionnelles, etc. – seront modulées par secteurs et entreprises. La création d'un *« fonds de coopération pour un développement moderne »*, sur le modèle du fonds de développement économique et social de la Libération, trouverait, quant à elle, ses ressources dans un prélèvement de 0,5 % sur les opérations financières.

« Chaque fois qu'il fallait mouiller sa chemise, le PCF l'a fait », a indiqué le secrétaire national. Revenant sur le mouvement social de décembre 1995, M. Hue, qui avait répété pendant le conflit social de décembre que la gauche n'était pas prête pour l'alternative, a indiqué que le PCF ne pouvait pas *« continuer à dire à ces millions d'hommes et de femmes : attendez que l'alternative se construise »*. *« Nous n'attendrons pas sans rien dire ni rien faire la faillite de la politique de la droite en espérant en tirer dans deux ans un bénéfice électoral »*, a-t-il ajouté en faisant une claire allusion au Parti socialiste.

Comme le Mouvement des citoyens (MDC), qui a présenté il y a quelques jours un volumineux programme pour le plein-emploi à ses délégués (*Le Monde* du 20 février), le PCF entend disposer d'une plate-forme pour participer *« au débat sur la perspective à construire »* à gauche. *« Pour que fonctionne bien le pluralisme, sans hégémonie de l'un ou de l'autre »*, a indiqué M. Hue en glissant une nouvelle allusion au PS, *« il faut que chacun travaille »*. Avec ce programme, le PCF espère aussi donner un nouvel élan à ses forums, qui tournent souvent court en raison des divergences entre les socialistes, qui défendent la monnaie unique, et les autres forces non socialistes, qui lui sont farouchement hostiles. Une manière de tester, pied à pied, l'anti-libéralisme du Parti socialiste...

Ariane Chemin

André Rossinot (Parti radical) candidat à la présidence de l'UDF

LA COMPÉTITION ouverte à l'UDF par l'élection du prochain président de la confédération, le 31 mars, s'enrichit d'un nouveau prétendant. Après Alain Madelin et François Léotard, le président du Parti radical, André Rossinot, devait annoncer à son tour, jeudi 22 février, qu'il est candidat à la succession de Valéry Giscard d'Estaing. M. Rossinot espère obtenir une meilleure représentation des radicaux dans la prochaine organisation de l'UDF et maintenir l'unité du Parti radical. Entre M. Léotard et M. Madelin, Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, et prédécesseur de M. Rossinot à la présidence du Parti radical, ne cachait pas son penchant pour l'ancien ministre de l'économie.

En revanche, les Adhérents directs, associés depuis plusieurs mois avec le Parti radical, mais divisés entre partisans de M. Madelin, soutiens de M. Léotard et *défenseurs de l'idée d'un « troisième homme »*, ont préféré se donner un délai de réflexion avant de se prononcer. Simone Veil, membre des Adhérents directs, a indiqué qu'elle *« soutiendra très clairement »* M. Léotard.

DÉPÊCHES

■ **SALAIRES : le salaire mensuel de base** de l'ensemble des salariés a progressé de 0,4 % d'octobre 1995 à janvier 1996, et de 2,1 % sur douze mois (de janvier 1995 à janvier 1996), a annoncé, jeudi 22 février, le ministère du travail. Le pouvoir d'achat du salaire mensuel a progressé de 0,3 point l'an dernier, compte tenu d'une hausse des prix (tabac exclu) estimée à 1,8 %.

■ **DE VILLIERS : Alain Madelin, candidat à la présidence de l'UDF,** indique, dans un entretien au *Nouvel Observateur* (daté 22-28 février), avoir *« une certaine sympathie »* pour Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, qui, selon lui, *« représente la France de la longue mémoire, enracinée dans un certain nombre de traditions ». « C'est une France estimable, même si ce n'est pas la France »*, poursuit l'ancien ministre de l'économie.

■ **BUDGET : Edouard Balladur demande au gouvernement,** dans un entretien à *L'Expansion* (daté du 22 février au 7 mars), de présenter au Parlement *« un collectif comprenant des économies substantielles ».* L'ancien premier ministre estime qu'il faut *« commencer tout de suite »* la réforme de la fiscalité, *« même si son application doit prendre plusieurs années ».*

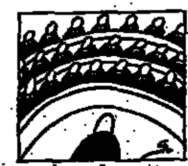
■ **MUNICIPALE : une nouvelle élection aura lieu à la mairie de Sète (Hérault)** les 17 et 24 mars, a indiqué, mardi 20 février, la préfecture de l'Hérault. Cette élection, remportée en juin 1995 par le député Yves Marchand (UDF-FD) avec 74 voix d'avance sur la liste d'union de la gauche conduite par François Liberti (PCF), avait été annulée, le 15 décembre, par le tribunal administratif.

■ **CORSE : le gouvernement n'acceptera** *« aucun compromis, aucune concession »* à propos de la Corse, a affirmé Alain Juppé, mercredi 21 février, à l'Assemblée nationale en répondant à José Rossi, député UDF-PR et président du conseil général de Corse-du-Sud. Il a indiqué que l'Etat n'accepterait *« pas que l'Etat de droit soit bafoué »* dans l'île.

■ **BUDGET : le conseil régional de Haute-Normandie** a rejeté, mercredi 21 février, par 25 voix contre 22, le budget 1996 d'un montant de 2,8 milliards de francs présenté par son président, Antoine Rufenacht (RPR), maire du Havre. Ce dernier, qui a jusqu'au 31 mars pour présenter une nouvelle mouture de son budget, a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de modifier son projet. En 1995, le budget de cette région avait été rejeté à deux reprises et son élaboration avait été confiée, comme le prévoit la loi, au préfet après avis de la chambre régionale des comptes.

Les députés adoptent la proposition de loi sur les mandataires financiers

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, mercredi 21 février, la proposition de loi de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, tendant à préciser la portée de l'incompatibilité entre la situation de candidat dans un scrutin de liste et la fonction de membre d'une association de financement électoral ou de mandataire financier personne physique, et à permettre aux candidats aux élections municipales de juin 1995 qui l'avaient mal interprétée d'échapper à l'inéligibilité. La majorité RPR et UDF a voté pour le texte tel qu'il était issu de la commission des lois (*Le Monde* du 22 février), le PC et le MDC ont voté contre, les socialistes se sont abstenus. Jacques Toubon, ministre de la justice, a indiqué que le gouvernement *« adhère complètement »* aux objectifs de la proposition de loi.


PARLEMENT

Rétablissement d'un dispositif sur la transmission d'entreprises

LA COMMISSION DES FINANCES de l'Assemblée nationale a examiné, mercredi 21 février, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (*Le Monde du 8 février*). La commission a, notamment, adopté un amendement visant à rétablir l'article 9 de la loi de finances pour 1996, qui instituait un régime fiscal favorable à la transmission d'entreprises, en tenant compte de l'avis du Conseil constitutionnel, qui l'avait annulé. L'amendement, présenté par MM. Méhaignerie et Auberger, président et rapporteur de la commission des finances, réserve, en conséquence, le bénéfice du dispositif aux donations, tout en obligeant l'un des donataires, pour une durée de dix ans, à conserver les biens transmis et à exercer une fonction dirigeante au sein de l'entreprise.

■ **OFFICES : l'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture,** mercredi 21 février, les deux propositions de loi visant à créer deux offices parlementaires d'évaluation des politiques publiques et de la législation. La majorité RPR-UDF a voté pour, le PS s'est prononcé contre, le PCF s'est abstenu. Les députés ont rétabli l'essentiel des dispositions qu'ils avaient adoptées en première lecture, et que les sénateurs avaient profondément amendées.

■ **EUROPE : la majorité RPR et UDF du Sénat a apporté,** mercredi 21 février, un soutien sans faille au gouvernement pour la mise en œuvre de la monnaie unique, lors d'un débat sur l'Union économique et monétaire. Toutefois, Jean-Pierre Fourcade (RI), président de la commission des affaires sociales, a fait part de ses préoccupations sur les futures relations entre l'euro et les autres monnaies. De même Christian Poncelet (RPR), président de la commission des finances, a proposé de redéfinir un *« nouveau système monétaire européen autour de la monnaie européenne avec des marges de fluctuation réduites de 15 à 7 % ou 8 % ».*

■ **AVORTEMENT : la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté,** mercredi 21 février, un amendement au projet de loi portant diverses mesures d'ordre sanitaire qui doit être examiné en séance publique le 14 mars. Déposé par Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines), cet amendement vise à autoriser toute association de *« défense du droit à la vie »* à se porter partie civile en ce qui concerne les infractions de provocation à l'avortement, prévues par le code pénal.

L'Etat se dote d'un nouvel instrument d'aménagement du territoire

Le conseil des ministres de mercredi a décidé une expérimentation sur cinq sites

Le ministre de l'aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, a proposé au conseil des ministres du mercredi 21 février le lancement des cinq premières directives territoriales d'aménagement (DTA), prévues par la loi Pasqua de février 1995. L'Etat va renforcer sa tutelle sur des zones particulièrement sensibles ou soumises à de fortes pressions. Cette charte contraignante s'imposera à tous les documents d'urbanisme.

LA CÔTE D'AZUR, les Alpes du Nord, l'estuaire de la Seine, celui de la Loire et l'aire métropolitaine *de Marseille pourraient* être bientôt l'objet prochain d'intenses négociations. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, vient en effet de proposer au conseil des ministres du mercredi 21 février que ces cinq sites expérimentent les premières directives territoriales d'aménagement (DTA), créées par la loi Pas*qua du 4 février 1995.*

Avec ce nouvel et puissant instrument, qui vise à concilier *« perspectives de développement, de protection et de mise en valeur des territoires »*, l'Etat va pouvoir fixer, dans des zones déterminées, ses propres orientations en ma*tière d'aménagement.*

Le souci de l'environnement – et peut-être celui de répondre à la montée des pressions écologistes –, a été clairement affiché dès le début de l'élaboration de la loi Pasqua : les services du ministère de l'équipement soulignent l'intérêt de cette nouvelle procédure, dans des régions aussi fortement peuplées et au sol aussi *convoité que le littoral méditerra*néen, par exemple.

Autre illustration : les directives territoriales d'aménagement pourraient aussi se révéler efficaces pour protéger des sites particulièrement fragiles, où l'Etat s'apprêtait à implanter une *grande infrastructure* de transports.

DIPLOMATIE ET AUTORITÉ

Les préfets qui coordonneront l'élaboration de ces DTA auront à choisir entre diplomatie et autorité. Car, décentralisation oblige, la loi prévoit une consultation des élus des régions, départements, communes importantes concernées. *Elle envisage même de « modifier éventuellement les directives »* pour tenir compte de leur avis. Mais il est clair qu'il s'agit, pour l'Etat, de reprendre en main des dossiers difficiles.

« l'Etat doit dire clairement ce qui est essentiel, ce qui est le point de départ obligé des politiques des autres acteurs » : ainsi Catherine Bersani, directrice de l'architecture et de l'urbanisme, *définit-elle* les DTA. Une fois approuvées par décret en Conseil d'Etat, ces directives s'imposeront à tous les documents d'urbanisme, notamment aux plans d'occupation des sols (POS). En cas de litige, elles serviront de référence devant les tribunaux.

Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille et président de la région Provence-Alpes-Cote d'Azur est bien placé pour faire avancer le projet de DTA dans l'aire métropolitaine phocéenne. Pour le secteur des Alpes du Nord, la réflexion sur le développement touristique, économique et le respect de l'environnement n'en est *qu'à ses débuts. Le périmètre lui*même n'est pas encore défini.

Dans l'estuaire de la Seine, à cheval sur la Haute et la Basse-Normandie *(Le Monde* du 3 février), comme dans celui de la Loire, ce sont les projets d'extension des installations portuaires *qui justifient* l'intervention de l'Etat.

Dans la Loire-Atlantique, depuis des années associations de protection de la nature, élus locaux, et responsables du port autonome, se disputent pour savoir où installer de nouvelles infrastructures *portuaires, entre Nantes et Saint-*Nazaire, tout en préservant les oiseaux, qui apprécient ces zones humides.

Martine Valo

Un code de l'environnement va regrouper tous les textes de droit existants

LE MINISTRE de l'environnement, Corinne Lepage, a présenté au conseil des ministres du 21 février un projet de loi instituant un code de l'environnement. Il se trouve en effet que ce domaine de l'action gouvernementale, officiellement créé en 1971 avec un ministère ad hoc, ne disposait pas d'un arsenal législatif propre, au même titre que le code rural ou le code de l'urbanisme.

Il avait donc été décidé, en 1988, lorsque Michel Rocard, alors premier ministre. avait relancé la politique de codification, de préparer un code propre à l'environnement. Le premier schéma avait été approuvé par un conseil des ministres en 1992.

Il s'agit de regrouper en un seul texte tous les tex*tes de règlements et de lois concernant la protection* de l'environnement. Les plus anciens, portant sur la louveterie, remontent à pluviôse an II, et le plus récent, la « loi Barnier », date de 1995. Figure dans ce code toute la législation concernant l'eau, les déchets (y compris nucléaires) et l'air (la future loi sur l'air y sera incluse lorsqu'elle sera votée par le Parlement, au printemps prochain). Quant à la faune et la flore sauvages, la chasse, la pêche en eau douce et les espaces protégés, ils sont enlevés au livre II du code rural et introduits dans ce code de l'environnement.

APPROBATION DU PARLEMENT

En revanche, plusieurs domaines touchant à l'environnement resteront dans leur code d'origine. C'est le cas de la forêt (code forestier), des sols (code minier, forestier ou rural), de l'affichage publicitaire (droit commercial) ou de l'amiante, qui dépend de la santé comme tout ce qui touche à l'air intérieur.

Le Parlement va devoir approuver le projet de loi *créant ce code, mais le principe de la codification* consiste à y procéder à droit constant, c'est-à-dire de ne pas en profiter pour modifier la législation existante.

Roger Cans

INTEMPÉRIES **Du fait du froid et de la neige, plusieurs régions de France ont été en partie paralysées depuis le mardi 20 février. Pourtant, si la nuit du 21 au 22 février a été la plus froide depuis le début de l'hiver, Météo-France souligne que l'on reste loin des records de la mi-février. ● MERCREDI, toute la journée, les transports ont été perturbés, essentiellement dans l'ouest du pays. En Normandie et en Bretagne, la circulation était rétablie jeudi matin sur les axes principaux. ● À PARIS, DAL et le Comité des sans-logis ont repris leurs opérations « coup de poing » en tentant, mercredi 21 février, d'établir un campement sur le parvis de la mairie du 15e. Ils s'estiment victimes d'une *« discrimination »*, notant que les familles qui adhèrent à ces deux associations, *sont systématiquement écartées des demandes d'HLM.***

Le froid a paralysé une grande partie de l'ouest de la France

Du fait de fortes chutes de neige, l'activité a été fortement perturbée en Normandie et en Bretagne. Selon Météo-France, on est loin des records de froid enregistrés à la mi-février

L'HIVER, qui s'est imposé dans toute sa rigueur sur l'ensemble de l'Hexagone depuis mardi 20 février, n'en finit pas de surprendre. « *Pourtant, la situation n'a rien d'exceptionnel*, soulignent, un rien amusés, les ingénieurs de Météo France. *Certes, il fait froid, et l'on se situe bien en dessous des moyennes saisonnières, mais on est également très loin des records. A Paris par exemple, il faisait - 5 degrés ce matin, contre + 2 ou + 3 degrés habituellement en février, mais le record de froid à la mi-février est de - 15 degrés ! On avait simplement oublié ce qu'est l'hiver…* » La nuit de mercredi à jeudi a été la plus froide depuis le début de la saison hivernale.

L'ensemble du pays a connu des gelées, et l'on a relevé des températures de - 13 degrés à Charleville-Mézières (Ardennes) et à Mende (Lozère), de - 10 degrés à Limoges (Haute-Vienne) et à Châteauroux (Indre). Dix à vingt centimètres de neige sont tombés dans le Nord et en Normandie, *« où cela n'est pas chose fréquente »*, reconnaissent les ingénieurs de Météo-France, qui poursuivent : *« Ce qui est un peu plus exceptionnel, c'est l'association d'un froid intense et de la neige. D'habitude, lorsqu'il neige de façon importante, les températures sont plutôt proches de zéro degré. »*

Jeudi, une perturbation venant de l'Atlantique devait apporter encore de la neige en Bretagne le matin et sur l'Ile-de-France dans l'après-midi, *« mais vendredi marquera la fin de ce grand épisode de froid : le redoux viendra par l'Ouest et finira par se généraliser à l'ensemble de la France au cours du week-end »*. En attendant cette très prochaine arrivée du redoux, l'on dresse les premiers bilans de la vague de froid. Deux personnes sont décédées à Rouen (Seine-Maritime), l'un après une chute sur une plaque de neige verglacée et l'autre, un sans-abri, des suites d'une pneumonie : âgé de quarante ans environ, il a été retrouvé mort lundi 19 février dans une maison en travaux qu'il occupait depuis quelques jours. Un jeune conducteur de vingt-deux ans a trouvé la mort mercredi 21 février sur une route enneigée de Seine-et-Marne, après avoir perdu le contrôle de son véhicule. Le même jour, un homme de cinquante ans, découvert inanimé dans une rue proche de chez lui, décédait des suites d'une hypothermie à Deauville (Calvados). Mardi, trois automobilistes avaient trouvé la mort dans l'Oise, et un pompier avait été tué en Picardie après que son camion eût dérapé sur une plaque de verglas.

La neige a continué, mercredi 21 février, de perturber les transports dans plusieurs régions de France. Des retards d'une demi-heure à une heure ont été enregistrés sur certains vols intérieurs à l'aéroport d'Orly, en raison des opérations de dégivrage des appareils. A Roissy, les retards étaient d'une heure à une heure et demie. Le trafic ferroviaire a lui aussi connu des retards sur l'ensemble du réseau. Soixante voyageurs d'un train effectuant la liaison Rouen-Amiens sont restés bloqués mercredi pendant près de six heures en rase campagne. Sur les douze allers et retours prévus quotidiennement entre la France et la Grande-Bretagne, la SNCF a décidé de supprimer quatre Paris-Londres et cinq Londres-Paris. Des retards importants ont par ailleurs été enregistrés dans le trafic banlieue en Ile-de-France ainsi que dans la région de Rouen.

En Seine-Maritime, la circulation était rétablie jeudi matin sur les axes principaux, mais restait très délicate sur les routes secondaires en raison de la persistance des congères. Les poids lourds ne pouvaient pas utiliser le pont de Normandie pour se rendre dans le Calvados, leur circulation (de même que celle des bus scolaires) restant interdite jusqu'à jeudi midi dans l'ensemble de ce département, confronté à une situation particulièrement délicate.

Vendredi marquera la fin de ce grand épisode de froid

Le préfet de la Manche avait lui aussi interdit la circulation des poids lourds et transports scolaires durant la journée de mercredi, et *« fortement »* recommandé aux particuliers de ne pas utiliser leur véhicule, notamment aux abords de Caen, totalement paralysée. La circulation restait difficile sur les routes secondaires de la Manche, du Nord, de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. En revanche, la frontière franco-espagnole, qui avait été fermée mercredi à Biriatou (Pyrénées-Atlantiques) après que de fortes chutes de neige sur le Pays basque espagnol eurent bloqué des centaines de camions à la frontière, a été réouverte mercredi en début de soirée.

La production dans les usines automobiles de Renault de Sandouville (Seine-Maritime) et de Flins (Yvelines) était arrêtée, et l'usine Citroën de Rennes ne devait pas fonctionner jeudi, en raison de difficultés d'approvisionnement liées aux intempéries.

La neige aura pourtant fait des heureux : il y a foule à la station de ski de fond d'Olhain, dans le Pas-de-Calais, qui vient à peine d'ouvrir : la plus basse station de France, située à 165 mètres, dans les monts d'Artois, offre une neige digne des grandes stations de montagne…

Pascale Krémer

Caen, citadelle de la neige

La ville s'est trouvée encerclée par la tempête

CAEN
de notre correspondant

« Mardi soir, j'ai passé une deuxième journée de bureau dans ma voiture ! Parti à 16 h 15 de l'usine Renault Véhicules industriels de Blainville-sur-Orne, je suis rentré à 23 h 30 à la Folie, à Caen. Environ cinq kilomètres. » Si des milliers de Caennais ont mis cinq à six heures pour rentrer chez eux mardi 20 février, plusieurs centaines d'autres n'ont pas eu cette « chance » et ont dû passer la nuit de mardi à mercredi dans leurs voitures. Frigorifiées, un millier de personnes ont trouvé refuge dans sept centres d'hébergement, ravitaillés par les pompiers.

En quelques heures, mardi en fin de journée, Caen s'est retrouvée encerclée, paralysée par une très violente tempête de neige et de vent. *« Le phénomène s'est circonscrit à une dizaine de kilomètres autour de Caen*, explique Jean-Louis Dupressoir, de la direction départementale de l'équipement du Calvados. *Poussée par le vent, la neige s'est accumulée sur la route. Elle trouve alors un dénivelé, s'y installe, forme de petits tumulus qui se transforment très vite en congères. Là où nous intervenions, un quart d'heure après, le travail était à reprendre. Un vrai blizzard. »*

PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ

Camions en travers de la route, voitures abandonnées par leurs occupants : tous les accès de Caen, le périphérique nord de l'agglomération, l'axe vers la Bretagne, ont été vite paralysés et de nombreux axes secondaires impraticables. L'Ecole militaire de défense, nucléaire, bactériologique et chimique de Bréteville-sur-Odon a ouvert ses portes et abrité environ quatre cents personnes. Les gymnases de la ville de Caen ont logé des centaines de collégiens…. et des touristes venus visiter le Mémorial de Caen. *« Impossible de rentrer à la maison, j'ai retrouvé mon mari chez des amis communs. Nous avions songé à la même solution ! »*, raconte une jeune femme.

La solidarité a fonctionné à plein. Les hôtels ont souvent affiché complet. Mille cinq cents foyers ont été privés d'électricité jusqu'à mercredi soir. Grues et blindés ont été réquisitionnés pour dégager les axes principaux.

Jeudi matin, la circulation était encore extrêmement difficile. Cars scolaires et transports en commun ne fonctionnaient pas. La circulation des camions de plus de 6 tonnes restant interdite dans le département du Calvados jusqu'à jeudi midi, les services de gendarmerie ont organisé des convois permettant aux poids lourds de se dégager vers Paris ou vers Cherbourg.

Caen, citadelle de la neige, a annulé tous ses spectacles mercredi soir, ainsi que le match de Coupe de France de vendredi soir, Caen-Sochaux. A Aunay-sur-Odon, les gendarmes mobiles ont eu recours à un véhicule blindé pour ouvrir la voie à une habitante du Plessis-Grimoult près d'accoucher.

Jean-Jacques Lerosier

DAL dénonce les « discriminations » dont seraient victimes ses adhérents en attente d'HLM

LA MISE EN PLACE du « plan Périssol » sur les logements d'extrême urgence et d'insertion avait incité Droit au logement (DAL) et le Comité des sans-logis (CDSL) à faire preuve de *« bonne volonté »*, en décrétant une *« trêve »* des occupations d'immeubles à Paris. Depuis près d'un an, les deux associations de défense des sans-abri n'avaient pas procédé à des installations illégales, et le récent relogement des squatters de la rue du Dragon a été, selon Jean-Baptiste Eyraud, président de DAL, *« globalement satisfaisant »*. Mais les autres revendications des deux associations, comme l'extension des réquisitions ou *« une plus grande justice »* dans les attributions de HLM, n'ayant pas été, jusqu'à présent, prises en compte par les autorités, DAL et le CDSL ont décidé de reprendre leurs actions coups de poing en envahissant, le 9 février, un immeuble situé 14, rue Béatrix-Dussane, dans le quinzième arrondissement, où douze ménages ont été provisoirement installés.

Les militants ignoraient alors que le principal créancier de cet immeuble était la compagnie d'assurances GAN. Or, depuis l'occupation, en mars 1995, du 37, boulevard Malesherbes (17e), un bâtiment qui appartient également au GAN, DAL est en pourparlers avec la compagnie d'assurances : cette dernière a *« promis »* le relogement des cent soixante squatters du boulevard Malesherbes, mais cette opération traîne en longueur. Aujourd'hui, DAL dénonce un *« chantage »* du GAN, qui aurait mis, dans la balance des négociations, l'évacuation de l'immeuble de la rue Béatrix-Dussane.

INTERVENTION POLICIÈRE

Pourtant, les occupants de ce dernier immeuble étaient décidés, ces jours derniers, à cesser leur action pour faciliter les transactions. La majorité de droite du conseil d'arrondissement du 15e ayant, d'autre part, souhaité l'intervention de la force publique pour déloger les squatters, les douze ménages, accompagnés de militants de DAL et du CDSL, avaient résolu, mercredi 21 février, de quitter la rue Béatrix-Dussane, d'établir un campement sur le parvis de la mairie du XVe et d'y passer la nuit dans un froid glacial.

La police s'y est opposée, interpellant même, dans la soirée de mercredi, vingt-sept personnes, qui ont été relâchées après un contrôle d'identité. Les douze ménages sont donc retournés au 14, rue Béatrix-Dussane, et, pour DAL et le CDSL, la balle est maintenant dans le camp du conseil d'arrondissement. Certes, le maire du 15e, René Galy-Dejean (RPR), a reçu, mercredi après-midi, une délégation des deux associations, mais il lui a seulement indiqué qu'il allait *« examiner les demandes, cas par cas »*.

D'une façon générale, DAL et le CDSL s'estiment victimes d'une *« discrimination »* : en raison de leur comportement revendicatif, les familles qui adhèrent à ces deux associations et qui représentent, selon Jean-Baptiste Eyraud, environ 10 % des quelque 60 000 personnes en attente d'une HLM à Paris, ne verraient pas leurs dossiers quitter le dessous de la pile… Par exemple, très peu d'entre elles ont bénéficié jusqu'à présent des réquisitions de logements décidées par le gouvernement. Témoin ce peintre en bâtiment, qui, malgré ses demandes renouvelées – voilà dix-neuf ans qu'il a déposé un premier dossier –, vit avec sa femme, qui travaille également, et ses trois grands enfants dans un appartement de 24 mètres carrés. *« Ce ne sont pas*, affirme-t-il, *mes conditions de ressources qui sont en cause. »*

La situation est donc bloquée rue Béatrix-Dussane, et l'on voit mal la police venir déloger les douze ménages en cette période de grand froid. Un exemple provincial doit, en tout cas, conforter les occupants : le tribunal de grande instance d'Orléans, a, mercredi 21 février, déclaré *« irrecevable »* l'assignation en référé de DAL par les soeurs du Bon-Pasteur, qui réclamaient l'évacuation d'une de leurs maisons, inutilisée et envahie par une dizaine de sans-abri.

Michel Castaing

La prise en charge médicale d'un violeur devant la cour d'assises de Paris

Luc Rigole, placé sous contrôle judiciaire, a suivi une psychothérapie et un traitement chimique inhibiteur de la libido

LA LOURDE MACHINE judiciaire peut acquérir une extraordinaire souplesse lorsqu'elle est placée en de bonnes mains. Au-delà de la rigueur des textes et des mécanismes pesants des institutions, il y a les hommes, et, lorsque leurs qualités convergent, la plus froide des administrations retrouve un visage humain. Luc Rigole, quarante-six ans, violeur récidiviste, ne pouvait rien espérer d'autre qu'un long enfermement dans une prison où les détenus eux-mêmes ajoutent leur propre sanction en rossant les « pointeurs ». Mais un médecin chef de l'administration pénitentiaire, un psychothérapeute, un endocrinologue, un juge d'instruction et un substitut ont peut-être fait basculer ce destin. Traité par un psychothérapeute, Luc Rigole a pris conscience de la gravité des quatre viols et des deux tentatives qu'on lui reproche. A tel point que, dans un courrier adressé à son avocate, Me Françoise Cotta, il demandait qu'elle trouve un moyen pour qu'il puisse subir une castration.

Consulté, le professeur Jean-Pierre Luton, chef du service d'endocrinologie-métabolisme de l'hôpital Cochin (Paris), décida de prescrire un traitement à base de cyprotérone (Androcur), un médicament habituellement prescrit dans des cas d'hirsutisme féminin et de cancer de la prostate, mais ayant également des effets inhibiteurs sur la libido. Le 16 avril 1993, après une détention provisoire d'un peu plus de deux ans, le magistrat instructeur décidait de remettre Luc Rigole en liberté en lui imposant un contrôle judiciaire strict. De retour en Belgique pour poursuivre son traitement, il s'est présenté il y a quelques jours à la prison pour comparaître détenu, comme l'impose la loi, devant la cour d'assises de Paris.

A la barre, le professeur Luton expliqua le mode de fonctionnement de l'Androcur, en notant que ce produit est incontestablement efficace à partir de 100 milligrammes par jour.

A ce spécialiste, Luc Rigole avait dit après quelques mois de traitement : *« Je suis transformé et j'ai retrouvé la paix. »* Le professeur Luton n'en fait pas un produit miracle : *« C'est un traitement très prolongé, et seul le temps nous permettra de juger. »* *« Tant qu'ils sont sous Androcur, on ne connaît pas de récidive »*, insistait pour sa part Michel Dubec, expert psychiatre.

La récidive est, à l'évidence, au centre des préoccupations du jury, de l'avocat général et des avocats des victimes. S'il n'y en a pas, comment être sûr que le « patient » suit bien son traitement ? Présenté sous forme de comprimés, l'Androcur ne permet pas un contrôle réel de la prise.

Mais au fur et à mesure que le débat avançait, il est apparu que la solution était moins simple. *« Les endocrinologues ne peuvent pas être seuls. Nous sommes seulement une aide pour passer un moment difficile. Je suis toujours intervenu après un travail de préparation par un psychothérapeute »*, indiquait le professeur Luton. Cette psychothérapie, Luc Rigole l'a suivie scrupuleusement à la cadence de deux séances par semaine depuis sa libération. Et même si les effets de l'Androcur étaient indispensables au début du traitement, il semble que la psychothérapie ait eu ensuite un rôle majeur. Car Luc Rigole, après avoir constaté des douleurs à la poitrine et des insomnies, a diminué les doses d'Androcur pour en arriver à 12,5 milligrammes par jour. Pour le docteur Patrick Zullardt, chargé par le juge d'instruction de contrôler le traitement, *« cette dose est totalement inefficace. Les raisons de l'amélioration évidente sont à rechercher dans le traitement psychiatrique »*.

« DES BRICOLEURS »

Le docteur Dubec était moins catégorique : *« Nous sommes des bricoleurs, des cuisiniers. Peu importe les belles thérapies si on constate que l'addition de plusieurs éléments est efficace. En somme, il faut de l'Androcur, une psychothérapie de soutien et une vie sociale valorisante. »* Son confrère, le docteur Lauzel, jugeait que Rigole *« a de bonnes garanties pour l'avenir. Il y a de très bonnes chances pour qu'il n'y ait pas de récidive »*. Mais, à ses yeux, la psychothérapie n'est pas plus miraculeuse que l'Androcur. *« Si on mettait tous les pervers sexuels en psychothérapie, on aurait des résultats chez 10 % d'entre eux. »* Cependant, si Luc Rigole semble pouvoir être placé dans cette catégorie, le regard des jurés laisse percer une douloureuse interrogation sur la réponse judiciaire qu'il leur faudra apporter dans le verdict qui sera rendu jeudi 22 février.

A ce propos, le docteur Dubec leur expliquait : *« Les techniques de psychothérapie actuelles visent à faire prendre au pervers sexuel le deuil de sa guérison. Il faut qu'il se méfie de lui-même. Une lourde peine avec sursis d'au moins dix ans avec une longue période probatoire lui fait prendre conscience que la perspective judiciaire ne le quitte pas. »* Mais il ajoutait en soupirant : *« Les temps de mise à l'épreuve sont trop courts. »*

En effet, malgré les multiples demandes des magistrats de cours d'assises, les réformes successives n'ont jamais intégré des peines avec sursis supérieures à cinq ans. Enfermé dans la loi, le jury parisien sera le dernier maillon d'une chaîne où chacun a cherché à trouver la solution la moins mauvaise.

Maurice Peyrot

L'avis du Comité national d'éthique

Dans un avis concernant la prescription de produits hormonaux à des personnes condamnées pour des *« infractions à caractère sexuel »*, rendu public le 7 décembre 1993, le Comité national d'éthique, répondant à une demande de l'Inspection générale des affaires sociales, avait analysé les conditions dans lesquelles peuvent être prescrits l'Androcur et un produit aux effets similaires, le Décapeptyl (*Le Monde* du 8 décembre 1993).

« Il existe d'assez nombreuses publications étrangères concernant l'utilisation, en milieu non carcéral, d'Androcur pour prévenir les récidives d'infraction à caractère sexuel,* indiquait alors le comité. *Dans l'ensemble, les résultats paraissent favorables, en particulier lorsque les personnes bénéficient d'un soutien psychiatrique. L'utilisation du Décapeptyl est beaucoup moins documentée. L'efficacité et la tolérance à long terme de ces produits sont insuffisamment connues. »

La cour d'assises de l'Hérault accorde le sursis à Jeanne-Marie Préfaut

Le jury a condamné cette femme qui tua, en août 1994, son enfant autiste âgée de vingt-trois ans à une peine « de principe » de cinq ans d'emprisonnement

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« J'ai tout donné à ma fille, à ma Sophie. Je lui ai donné mes désirs, mes loisirs, tous les instants de ma vie. Aujourd'hui, Sophie ne souffre plus. » Une heure et demie avant le verdict qui l'a condamnée, mercredi 21 février, à cinq ans d'emprisonnement avec sursis, Jeanne-Marie Préfaut a, une nouvelle fois, brouillé ses mots et les larmes, face à ses juges. *« Le plus terrible pour moi, c'est de ne plus avoir les bras de Sophie autour de mon cou. »*

PROCÈS

Cette mère de famille, qui tua, le 7 août 1994, son enfant autiste de vingt-trois ans pour l'empêcher de retourner en hôpital psychiatrique, selon une promesse qu'elle lui avait faite (*Le Monde* du 21 février), a été reconnue coupable d'assassinat sur personne vulnérable par la cour d'assises de l'Hérault. Entièrement acquise à sa cause, émue par la dignité et le calme de cette ancienne institutrice, la salle, emplie de parents d'enfants autistes, est restée longuement silencieuse à l'annonce de sa culpabilité, tant ses avocats avaient requis avec force l'acquittement. Puis de longs applaudissements ont salué la décision de la cour d'assortir la peine de prison du sursis.

« Comment condamner un geste commandé par une telle souffrance ? », s'était interrogée d'emblée l'avocat général, Marie-Claude Varin-Missire, dans son réquisitoire. *« La société a le devoir de protéger l'ordre social et le respect de la vie qui est l'une de ses clés fondamentales. (...) Tous les parents d'enfants autistes soulèvent les carences de l'institution médicale »*, avait-elle aussi noté, cette incapacité à offrir d'autres alternatives à l'enfermement aux autistes en situation de crise aiguë. *« Ont-ils pour autant le droit de tuer leur enfant ? »*.

Consciente de la douloureuse dimension du dossier, l'avocat général avait concédé que l'état de fatigue physique – elle dormait à peine trois heures par nuit – et psychique – trois décès de proches étaient survenus dans l'année précédant son geste – avait pu altérer le discernement de l'accusée. Elle avait donc laissé le soin à la cour et aux jurés de fixer la peine, estimant qu'elle pouvait n'être, eu égard aux souffrances vécues, *« que de principe »*.

« L'ANGOISSE PERMANENTE »

Auparavant, le président Daniel Duchemin s'était efforcé lui aussi de recentrer les débats sur les faits reprochés à Jeanne-Marie Préfaut et de leur enlever *« toute connotation morale »*. Un proche de la famille avait suggéré que la responsabilité de l'accusée était *« peut-être celle de notre société, qui admet l'interruption volontaire de grossesse et pas l'interruption volontaire de souffrance »*. De même, le président avait atténué le témoignage accablant de la vice-présidente de l'association Sésame-autisme, faisant état du délabrement, en 1992, du pavillon 20, dit « de défectologie », de l'hôpital de La Colombière, à Montpellier, où fut internée Sophie Préfaut : *« chambres sans toilettes, enfermement à même le sol, neuroleptiques distribués de façon hasardeuse, malades couverts d'excréments »*... *« Nous ne faisons pas le procès de cet établissement »*, avait indiqué le président Duchemin.

Tout au long de la journée, les témoignages s'étaient à nouveau succédé pour évoquer *« l'angoisse permanente »* régnant dans la maison des Préfaut. *« A la fin, Sophie, ce n'était plus Sophie*, était venue dire, en pleurs, l'une de ses sœurs aînées. *C'était une loque humaine. »* Une amie s'était effondrée à la barre, la voix étranglée : *« Elle déambulait, courait, vidait les placards en poussant des cris de détresse. Nous étions obligés de rouler en voiture pour la calmer. Elle sautait sur le volant. Nous allions à la recherche de terrains vagues, et là, elle mangeait tout ce qu'elle trouvait, de la terre, des excréments. Pardon, Sophie, de dire cela devant tout le monde. »*

Puis l'accusée était longuement revenue sur son geste, pour lequel elle avait été écrouée un mois et demi à la suite des faits. Sur ce crime *« fusionnel »* en somme, comme le qualifiera l'un de ses avocats, Me Barral, dans sa plaidoirie, tant la mère et la fille étaient devenues indissociables. Une dernière fois, Jeanne-Marie Préfaut avait revécu les dernières heures à suivre, un seau à la *main, son enfant agitée qui ne voulait plus uriner*. Cette nuit à dormir allongée en travers de la porte pour qu'elle ne puisse sortir. On avait évoqué « l'enfer », par petits détails insignifiants : comme ces boules Quiès, *achetées pour que la famille puisse* dormir et n'entende plus les cris dans la nuit. Puis ce matin de mort : le Théralène pour provoquer un arrêt cardiaque, la respiration tenace, puis l'étouffement et les mots doux : *« Je lui ai dit que je l'aimais beaucoup. »*

Un moment, on avait fait circuler parmi les jurés une photographie de Sophie. Son père, professeur de médecine, avait usé d'emblée le présent pour en parler : *« Sophie est une enfant souriante, avec un regard lumineux. »* Elle peignait, avait-on appris, *« des aquarelles magnifiques »* et aimait les voyages. Elle copiait des dictées sans faute et calculait de mémoire des racines cubiques. Elle était aussi *« paniquée et terrorisée »* à l'idée qu'elle puisse rentrer à nouveau en hôpital psychiatrique. Son père avait lui aussi insisté : *« Aujourd'hui, Sophie ne souffre plus. »*

Jean-Michel Dumay

La police britannique arrête le meurtrier présumé de Céline Figard

STUART-WILLIAM MORGAN, âgé de trente-six ans, marié et père d'un enfant, patron d'une petite entreprise de transport de Poole, au sud de l'Angleterre, a été inculpé, mercredi 21 février, du meurtre de Céline Figard, dix-neuf ans, et incarcéré sur décision des magistrats instructeurs de Redditch. L'homme *avait été interpellé* à son domicile, lundi après-midi.

L'affaire de la disparition, le 19 décembre 1995 dans le sud de l'Angleterre, de cette jeune étudiante originaire de la Haute-Saône, avait profondément ému toute la Grande-Bretagne. Dix jours après sa disparition, le corps de Céline Figard, qui se rendait en auto-stop chez un cousin pour les fêtes de Noël, avait été retrouvé sur une aire d'autoroute près de Worcester. La jeune fille avait été violée, frappée à la tête, puis étranglée.

Mardi 20 février, son père, Bernard Figard, âgé de quarante-sept ans, a rendu hommage à la police britannique : *« Ils n'ont rien laissé au hasard »*. Cette arrestation intervient après deux mois d'une enquête qui a mobilisé soixante-quinze policiers et informaticiens sous la conduite du superintendant McCammont. Ce commissaire de West Mercia Police avait lancé une vaste opération de police pour retrouver le chauffeur d'un camion Mercedes blanc dans lequel était montée Céline Figard.

Dans un premier temps, la publication d'un portrait-robot réalisé à partir de deux témoignages n'ouvrait aucune piste. Et les appels de la police, retransmis par la presse, pour retrouver les vêtements, les livres scolaires, le stylo, et même la bouteille de champagne que la jeune fille avait emportée, se révélaient vains. D'où l'idée du commissaire McCammont de recourir à l'informatique. Grâce au prélèvement de sperme effectué sur le corps de la victime, les policiers connaissaient l'empreinte génétique du violeur. Et grâce au fichier d'immatriculation, ils savait que le parc potentiel était de 5 000 tracteurs Mercedes blancs britanniques. La police anglaise s'est alors adressée directement aux entrepreneurs de transport : 22 500 lettres furent envoyées fin janvier par l'intermédiaire de leurs quatre syndicats professionnels. *« La seule difficulté réside dans le nombre de camions*, expliquait le commissaire McCammont. *Si je trouve le camion, je trouve l'assassin. »* La technique des empreintes génétiques a été utilisée à grande échelle, la police faisant subir des tests à plus d'un millier de routiers chauffeurs de Mercedes blancs. *« L'originalité de l'enquête, ce sont les moyens mis en œuvre »*, déclarait le 19 février, M. McCammont.

Finalement, Stuart Morgan aura eu tort de penser qu'être propriétaire de son propre camion lui permettrait d'échapper aux policiers. Entendu une demie-heure, mercredi, par les enquêteurs, l'homme sera interrogé dans une semaine. D'ici là, les trois juges de Redditch connaîtront les résultats des tests génétiques pratiqués sur le suspect et comparés avec les empreintes génétiques du violeur de Céline. Mercredi, un chauffeur routier de Gengnon (Saône-et-Loire), Roger Bouvier, s'est rendu en Angleterre pour identifier l'assassin présumé. Il était la dernière personne à avoir vu Céline vivante. En aidant la jeune fille à charger son sac à bord du camion Mercedes blanc il avait pu voir les traits de son collègue britannique. Le témoignage de ce routier français avait ensuite permis d'établir le portrait-robot du meurtrier.

Le 16 février, Bernard et Martine Figard étaient venus à Worcester et à Ombersley se recueillir sur le lieu de la découverte du drame subi par leur fille. Une souscription publique a été lancée auprès des habitants pour édifier un mémorial *« Pour Céline et tous les jeunes disparus victimes de la violence »*.

André Moissé

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Grenoble** a alourdi les peines infligées en première instance à sept membres d'un commando anti-avortement en condamnant, mercredi 21 février, les activistes à six mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. Elle a déclaré recevable la constitution de partie civile de deux associations, dont le Planning familial, auxquelles les anti-IVG devront verser 10 000 francs de dommages et intérêts. En première instance, les dix membres du commando qui s'étaient introduit le 24 octobre 1994 dans le bloc opératoire de l'hôpital de Grenoble avaient été condamnés à trois mois de prison avec sursis et à 5 000 francs d'amende.

■ **ÉVÊCHÉ DE METZ : de graves indélicatesses** ont été commises par l'économe du diocèse, Jean-Claude Jungblut, ancien inspecteur des impôts, obligé de démissionner en septembre 1995. Publié mercredi 21 février, un audit accablant fait état de *« nombreuses et graves carences »* : absence de justificatifs, libellés non explicites etc. Les pertes financières ont été estimées à plus de 5 millions de francs. L'évêque de Metz, Mgr Pierre Raffin, a reconnu qu'il n'avait pas posé de *« verrous suffisants »*, se fiant aux références professionnelles de son économe. Estimant que *« ce n'est pas la vocation de l'Eglise de s'attaquer aux personnes »*, Mgr Raffin a renoncé à porter plainte.

Le Parlement veut limiter la responsabilité pénale pour imprudence ou négligence

Le texte vise à protéger les élus locaux et les fonctionnaires

L'Assemblée nationale devait examiner, jeudi 22 février, une proposition de loi sur la responsabilité pénale pour imprudence ou négligence. Ce texte, destiné au départ à clarifier la responsabilité pénale des élus locaux, a abouti à une réforme importante et beaucoup plus large du code pénal.

L'INITIATIVE des parlementaires en matière législative est un exercice délicat. Surtout quand il est question des relations entre les élus et la justice. On l'a mesuré, récemment, avec la proposition de loi sur l'abus de bien social présentée par Pierre Mazeaud. Envoyé en éclaireur, le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale a été lâché en rase campagne par le gouvernement, devant le tollé déclenché par ce texte. On devrait le constater, à nouveau, jeudi 22 février, lors de l'examen par les députés de la proposition de loi relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence.

Il ne s'agit pas, là, d'une proposition mort-née. Inscrite à l'ordre du jour du Sénat, elle a été adoptée par les sénateurs le 14 novembre 1995, avant d'être examinée le 13 décembre par la commission des lois de l'Assemblée. Ce texte est, en revanche, *une proposition gigogne : destiné*, au départ, à régler les problèmes liés à la responsabilité pénale des élus locaux, il a abouti à une réforme beaucoup plus large d'une disposition importante du code pénal sur la responsabilité pénale.

Au point de départ, le Sénat est dans son rôle. Grand conseil des communes de France, toujours très chatouilleux sur le statut, les pouvoirs ou les difficultés des élus locaux, il entend, depuis des mois, la longue plainte des maires, poursuivis devant les juridictions répressives pour des dommages qu'ils n'ont pas su ou pu empêcher. Il est vrai qu'après l'entrée en vigueur, en mars 1994, du nouveau code pénal plusieurs affaires ont ému la communauté des élus.

Le 17 mai 1994, le tribunal correctionnel de Chaumont a condamné un maire pour n'avoir pas fait preuve de la vigilance requise, à la suite du rejet, par le réseau communal, de purin déversé principalement par des agriculteurs. Auparavant, en Ille-et-Vilaine, un maire a été condamné pour tapage nocturne en raison des nuisances sonores provenant d'une salle polyvalente municipale.

GROUPE DE TRAVAIL

Ailleurs, en Provence, des maires ont été mis en examen à la suite d'accidents survenus lors d'une manifestation taurine. En Alsace, le maire de Morsbron a été condamné pour la pollution provoquée par une station d'épuration défectueuse, alors qu'il avait sollicité les experts et engagé les travaux de réparation. Ainsi que le notait Jean-Paul Delevoye, sénateur RPR du Pas-de-Calais et président de l'Association des maires de France, *« la mise en cause d'élus locaux sur le plan pénal est aujourd'hui vécue de façon dramatique. [...] La mise en responsabilité personnelle des maires, si elle n'est pas devenue habituelle ou normale, est en train de devenir fréquente. »*

C'est pour tenter de trouver une solution que M. Delevoye, Jacques Larché, président de la commission des lois du Sénat, et Pierre Fauchon, vice-président de cette commission, avaient initialement créé un groupe de travail. Puis rédigé une proposition de loi. Et enfin obtenu son inscription à l'ordre du jour en octobre, à la faveur de la liberté d'initiative laissée à chaque Assemblée, une fois par mois, par la révision constitutionnelle de juillet 1995.

L'article 121-3 du nouveau code pénal, qui indique qu'*« il n'y a point de crime ou de délit sans intention de le commettre »*, ajoute : *« Toutefois, lorsque la loi le prévoit, il y a délit en cas d'imprudence, de négligence ou de mise en danger délibérée de la personne d'autrui »*. Dans le cas du délit – non intentionnel – d'imprudence ou de négligence, il suffit donc au juge de constater le dommage et le lien entre ce dommage et l'action (ou l'inaction) humaine pour engager la responsabilité pénale de la personne morale fautive (la collectivité locale, par exemple) et de l'auteur des faits (le maire, dans ce cas). Les sénateurs souhaitent désormais que la responsabilité pénale des élus ne puisse être engagée que s'il n'ont *« pas accompli toutes diligences normales »*, compte tenu de leurs missions et *de leurs moyens*.

Comme le note M. Fauchon, la confiance faite aux élus *« leur impose d'être exemplaires. On ne saurait pour autant exiger d'eux d'être infaillibles »*. D'autant, précisent les maires, que tout contribue à les mettre sur la sellette : l'élargissement des pouvoirs liée à la décentralisation, la complexité croissante de leurs tâches, l'enchevêtrement des compétences, la faiblesse grandissante de leur budgets et de leurs moyens d'action, sans oublier le climat général de suspicion à l'égard des élus, lié aux « affaires » de ces dernières années.

SOLUTION GLOBALE

Bien que ces délits non intentionnels ne concernent pas les dossiers de corruption et d'ingérence, c'est là que le bât blesse. Parmi les sénateurs, plusieurs voix s'étaient élevées pour mettre en garde contre le risque, pour les élus, de paraître s'exonérer du droit commun. Et le ministre de la justice, Jacques Toubon, avait souligné, en écho, que les élus locaux n'étaient pas les seuls à être concernés. Les agents de l'Etat, en particulier les fonctionnaires d'autorité, sont désormais poursuivis pour des délits identiques et réclament, eux aussi, une meilleure définition des contours de leur responsabilité pénale. Et d'ajouter que la réforme ne pouvait donc se limiter à une modification du code des communes. Il valait mieux l'introduire dans le code pénal afin de l'étendre *« à l'ensemble des citoyens »* et trouver une solution globale.

C'est pourquoi – malgré l'opposition des communistes, qui y voyaient une volonté masquée de *protéger les chefs d'entreprise* coupables d'infractions au droit du travail – M. Toubon a fait adopter, au Sénat, un amendement obligeant le juge à établir la réalité de la faute en cas de manquement à une obligation de sécurité et de prudence. Toutefois, pour ménager les susceptibilités, M. Toubon et le gouvernement avaient accepté que ce principe général soit décliné pour chaque catégorie intéressée, dans le code des communes pour les maires ou *dans le statut général de la fonction* publique pour les fonctionnaires.

La commission des lois de l'Assemblée nationale a franchi un pas supplémentaire. Non seulement elle a proposé de gommer *toute déclinaison du principe* dans les différents codes ou statuts catégoriels, mais elle a engagé une refonte complète de la définition du délit par imprudence, négligence, maladresse, inattention ou manquement à une obligation de prudence et de sécurité, dont les éléments devront être appréciés par le juge *« en tenant compte des circonstances de l'espèce et, notamment, des missions ou des fonctions de l'auteur des faits, ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait »*. La proposition de loi initiale a donc accouché d'une réforme d'un article important du code pénal. Belle métamorphose législative !

Gérard Courtois

DISPARITIONS

Bob Shaw

Un talentueux auteur de science-fiction

L'ÉCRIVAIN irlandais Bob Shaw est mort, le 11 février, à Warrington, au nord de Londres, à l'âge de soixante-quatre ans.

Né le 3 décembre 1931 à Belfast, Robert Shaw a travaillé comme ingénieur, puis comme chargé des relations publiques dans l'industrie et enfin comme journaliste, avant de devenir, en 1975, écrivain « à plein temps ». Il avait fait paraître sa première nouvelle de science-fiction dès 1954 dans *Nebula Science Fiction*, une revue à laquelle il collabora à plusieurs reprises avant de cesser d'écrire pendant plusieurs années. Son retour à l'écriture, en 1965, précéda de peu la publication de sa nouvelle la plus célèbre, *Light of Other Days*, dans laquelle il imaginait le concept d'un *« verre lent »* que la lumière peut mettre plusieurs années à traverser, donnant ainsi accès à des scènes du passé. En 1972, il regroupa trois nouvelles utilisant les effets de cette invention sous la forme d'un roman intitulé *Other Days, Other Eyes*.

Son premier roman, *Night Walk* (1967), racontait l'histoire d'un homme rendu aveugle et condamné au bagne, qui inventait des prothèses capables de lui rendre la vue par le biais du regard d'autres personnes ou d'animaux, et qui parvenait ainsi à s'évader pour regagner la Terre (*Une longue marche dans la nuit*, « Présence du futur » n° 215).

Le deuxième roman, *The Two-Timers* (1968), était une variation assez remarquable sur le thème des univers parallèles associé à une intrigue policière. Il fut publié en France sous le titre *L'Autre Présent*, avec la traduction d'*Other Days, Other Eyes (Les Yeux du temps)*, dans Le Club du livre d'anticipation en 1973. Le volume fit impression : pour les lecteurs français, un nouvel auteur britannique de première magnitude était né.

Les traductions qui suivirent ont conforté cette première impression, révélant une large palette qui allait du pamphlet pacifiste (*Le Jour où la guerre s'arrêta*) à la pochade antimilitariste *(Qui va là ?)*, en passant par l'histoire de l'exploration d'un gigantesque artefact extraterrestre (*Orbitsville*, premier roman d'une trilogie dont la suite est restée inédite en France : *Orbitsville Departure* et *Orbitsville Judgement*).

Mais l'édition française est loin d'avoir rendu justice au talent de Bob Shaw. Elle n'a publié ni *The Palace of Eternity* (1969) ni *One Million Tomorrows* (1970), un bon roman sur le thème de l'immortalité, ni *A Wreath of Stars* (1976), que la critique anglaise considère comme son roman le plus original, ni la trilogie écrite entre 1986 et 1989, *The Ragged Astronauts, The Wooden Spaceships* et *The Fugitive Worlds*, qui le retrouve au meilleur de sa forme et de sa verve. Bob Shaw a aussi écrit nombre de nouvelles réunies en quelques recueils. La revue *Cyberdreams* (n° 4) venait de le rappeler au souvenir des amateurs français de S-F en publiant son très beau *Dark Night in Toyland* et appelait à le redécouvrir.

Jacques Baudou

■ **OLEG VASSILEVITCH VOLKOV**, écrivain russe, est décédé le 10 février, à Moscou, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Né le 21 janvier 1900, à Saint-Pétersbourg, arrière petit-fils du décembriste Troubetskoï, Oleg Volkov est un homme d'ancien régime tendance libérale. Franchement opposé au communisme, il fut accusé des crimes les plus divers et classé *« socialement dangereux »*. D'un siècle à l'autre, un tiers de sa vie s'est écoulée en détention. Depuis 1928, il a été arrêté puis réhabilité pas moins de cinq fois : trente ans de prison et de goulag qu'il raconte dans ses mémoires, *Les Ténèbres* (Lattès, 1991), son œuvre principale publiée à Moscou en 1989.
Libéré en 1955, il fut admis à l'Union des écrivains en 1957. Représentant des valeurs morales de la culture russe dans le système soviétique, son entreprise fut alors de *« dresser un tableau aussi véridique que possible des épreuves qui ont été le lot des couches cultivées de la société russe à partir de 1917 »*. Traducteur, il aura été le grand défenseur de la langue classique contre le jargon soviétique. Pour son témoignage sur le goulag, l'écrivain Andreï Bitov le place au même rang que Varlam Chalamov ou Alexandre Soljenitsyne. Quant à ses descriptions de la nature, elles lui valent la comparaison avec Ivan Tourgueniev.

■ **NICHOLAS BERIOZOFF**, danseur, chorégraphe et maître de ballet d'origine lituanienne, est mort le 18 février à Zurich, à l'âge de 89 ans. Né le 16 mai 1906, formé à Prague, Beriozoff avait rejoint en 1935 le Ballet russe de Monte-Carlo, où il avait rencontré son maître, Michel Fokine. Danseur, puis chorégraphe et maître de ballet, il a exercé à New York, Milan, Londres, Helsinki, Naples, Stuttgart et Zurich. Quelques semaines avant sa mort, il enseignait encore à l'Ecole du ballet de l'Opéra de Zurich, qu'il avait fondée avec son épouse. *L'Oiseau de feu*, de Stravinsky, l'une de ses chorégraphies les plus célèbres, avait été présenté l'an dernier dans la ville suisse. Parmi ses élèves figurent notamment Noureev, Baryshnikov et Franklin.

■ **LE PÈRE DAMIAN BYRNE**, ancien maître de l'ordre des dominicains, est décédé à Dublin, dimanche 18 février, à l'âge de 67 ans. Cet Irlandais, né à Galway, a accompli l'essentiel de sa mission en Amérique centrale et latine, devenant même provincial du Mexique, et à Rome où, en 1983, il fut élu 84e maître de l'ordre des Frères prêcheurs, consacrant notamment ses efforts aux dominicains vivant dans des situations difficiles en Irak ou à Haïti.

■ **GÉRARD SPITZER**, ancien directeur politique de *La Voix communiste*, militant de l'Algérie indépendante, est décédé vendredi 16 février. Né le 6 mars 1927, ancien franc-tireur et partisan (FTP), professeur d'histoire, Gérard Spitzer a été directeur du bureau de presse hongrois de Paris et membre du Parti communiste ; il a dirigé le journal du Secours populaire, *La Défense*. Il fut exclu du parti en 1956, après les événements de Budapest. Directeur politique de *La Voix communiste*, mensuel de l'opposition communiste, de 1958 à 1965, il milita pour l'indépendance de l'Algérie. Il fut condamné, en juin 1960, par le tribunal militaire à dix-huit mois de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

■ **PAT BROWN**, ancien gouverneur de la Californie de 1959 à 1967, est mort vendredi 16 février, à l'âge de 90 ans, à son domicile de Benedict Canyon, près de Los Angeles. Il avait battu Richard Nixon pour le poste de gouverneur de la Californie en 1962, mais avait été défait par un autre futur président, Ronald Reagan, quatre ans plus tard. *Les programmes sociaux qu'il mit* en œuvre pendant huit ans en Californie, avec ses alliés démocrates, furent repris plus tard par le gouvernement fédéral des présidents Kennedy et Johnson.

■ **GUSTAVE DOMINICI**, seul survivant du clan qui fut au centre d'une des plus importantes affaires criminelles françaises de l'après-guerre, est décédé, mercredi 21 février, à l'hôpital de Digne. Il était âgé de soixante-seize ans. Gustave Dominici avait été arrêté en août 1952, après la découverte à Lurs, près de Digne, des cadavres de trois vacanciers britanniques, Jack Drummond, chimiste et diététicien, sa femme Ann et leur fille Elisabeth, âgée de dix ans. Tous trois avaient été tués à coups de fusil dans la propriété de la famille Dominici. Il avait accusé son père, Gaston, d'être l'auteur du triple meurtre. Celui-ci avait avoué, puis s'était rétracté. Condamné à la peine de mort en 1957, gracié en 1960, Gaston Dominici est mort en 1965 à l'hospice de Digne.

■ **JEAN PÉRUS**, spécialiste de Gorki, est mort à l'hôpital de Versailles, le 13 février. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Entré au Parti communiste en 1934, il s'était engagé dans la Résistance pendant la guerre. Auteur d'une thèse de doctorat sur Romain Rolland et Maxime Gorki, il dirigea une édition des *Œuvres complètes* de ce dernier aux Editeurs français réunis et publia la correspondance entre les deux écrivains (Albin Michel, 1991). Jean Pérus a également publié un essai intitulé *A la recherche d'une esthétique socialiste* (CNRS, 1986).

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

SUR PROPOSITION du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 21 février a nommé **Bernard Larvaron**, actuel préfet de l'Aube, au poste de préfet de l'Eure. Il remplace à Evreux François Seiller, qui avait été nommé dans les Yvelines lors du conseil du 7 février.

Pierre-Albert Brisset, actuellement hors cadre, *a été nommé* préfet de l'Aube, en remplacement de Bernard Larvaron.

[Né le 28 mars 1943 à Moulins (Allier), Bernard Larvaron entre au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en 1969. D'abord directeur de cabinet du préfet de la Creuse (1969), puis du préfet de la région Bretagne (1972), il est ensuite chargé de mission à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur (1974), avant d'être nommé sous-préfet de Compiègne (1977), chef de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées (1980), et secrétaire général pour les affaires régionales de Midi-Pyrénées (1982). Il occupe ensuite les postes de secrétaire général de la préfecture de la Loire (1982), sous-préfet de l'arrondissement de Grasse (1985), sous-préfet de Palaiseau (1989). Après avoir été directeur des stages à l'ENA, il avait été nommé préfet de l'Aube le 5 mai 1993.]

[Né le 22 novembre 1933 à Paris, Pierre-Albert Brisset est diplômé de sciences politiques. Il commence sa carrière au ministère de l'intérieur (1960), avant de devenir chef du cabinet du préfet de la Savoie (1961), sous-préfet de Château-Chinon (1966), et directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne (1968). Il est nommé chef du cabinet de Pierre Dumas, secrétaire d'Etat aux affaires sociales (juillet 1968-juin 1969), puis au même poste auprès de Marcel Anthonioz, secrétaire d'Etat au tourisme (juillet 1969-janvier 1971). Il est ensuite secrétaire général de la préfecture de l'Allier (1971), puis de l'Ain (1973), avant de devenir directeur du cabinet du directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur (1978). Il devient secrétaire général de la préfecture de Seine-Saint-Denis (1983), préfet délégué pour la police de la région Nord-Pas-de-Calais. Placé hors cadre en 1990, il est secrétaire général de l'Institut d'études politiques de Lille (1991), puis directeur général des services administratifs du département des Hauts-de-Seine depuis 1993.]

ENVIRONNEMENT

Jean-Marie Ballu, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommé directeur de l'Office national de la chasse, par le conseil des ministres du mercredi 21 février, sur proposition de Corinne Lepage, ministre de l'environnement. Il remplace Christian Mary.

[Né le 25 décembre 1943 à Angoulême, Jean-Marie Ballu a fait presque toute sa carrière à l'Office national des forêts (ONF), successivement au centre d'Alençon (Orne), Saint-Avold (Moselle) et enfin au département de la faune sauvage et de la protection de la nature, qu'il dirige de 1980 à 1986. Après un passage au ministère de l'environnement, en 1986-1987, où il est conseiller technique au cabinet d'Alain Carignon, il est nommé directeur régional de l'ONF à Nantes. Depuis 1991, il était directeur régional pour la Bretagne et les Pays de la Loire.]

EPISCOPAT

Le Père Hippolyte Simon a été nommé, jeudi 22 février, évêque de Clermont-Ferrand par le pape Jean Paul II. Il était vicaire épiscopal du diocèse de Coutances et succède à Mgr Jean Dardel, atteint par la limite d'âge (soixante-quinze ans). C'est la première nomination d'un évêque depuis l'arrivée en France du nouveau nonce apostolique, Mgr Tagliaferri.

[Né le 25 février 1944 à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche), Hippolyte Simon a fait ses études à Avranches et au grand séminaire de Coutances. Ordonné prêtre en 1970, il a obtenu des maîtrises de philosophie, à Paris-I-Censier-Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris, sur le thème (cher à Maurice Clavel, dont il est proche) de l'*« affirmation chrétienne »* après Marx et Hegel, base de son principal ouvrage : *Chrétiens dans l'Etat moderne*, publié en 1984 (Cerf). Après une expérience d'aumônerie de lycée, Hippolyte Simon a été nommé, en 1978, supérieur du séminaire interdiocésain de Caen, puis, en 1990, vicaire épiscopal du diocèse de Coutances, chargé de la formation permanente, du diaconat, de la recherche sur les ministères et de l'œcuménisme. Il a rédigé un document marquant pour la conférence des évêques de France sur les vocations sacerdotales (*Documents-Episcopat*, 1992) et il était membre du groupe de travail qui a rédigé le rapport Dagens, destiné à la conférence épiscopale sur le thème : « Proposer la foi aujourd'hui ».]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi *21 février sont publiés :*

● **Histoire naturelle** : un décret fixant les modalités d'intégration du personnel de surveillance et du personnel de ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle dans les corps des personnels techniques de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale.

● **Défaisance** : *trois décrets*, relatifs aux statuts de l'Etablissement public de réalisation de défaisance, à la composition de son conseil d'administration, ainsi qu'à la nomination du président de ce conseil.

AU CARNET DU « MONDE »

Adoptions

Jacques et Geneviève FAULE,
ont la très grande joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de la petite sœur de Jessica,

My Nhan-Jade,

née le 26 décembre 1995 à Rach Gia, dans le delta du Mékong, Vietnam.

6, bd Bara,
91120 Palaiseau.

Anniversaires de naissance

Shyly but exuberantly...

Arnold David WEITZ,

Son of Rose and Leo Weitz,
Married to Anne Matthews-Weitz,
Father of Andrew Jacob Weitz and Katherine Claire Weitz,
Is proud to celebrate his fiftieth Anniversary in the city of Paris.

His family and friends wish him many Healthy and Happy more.

Décès

– Abidjan. Lamarque. Gironde.

Aminata Berche,
son épouse,
Jean Dramane et Marie Aimée,
ses enfants,
Tous ses collègues et amis de la coopération franco-ivoirienne du projet « Santé Abidjan »,
ont la douleur de faire part du décès de

Thierry BERCHE,
médecin de santé publique
et anthropologue,
directeur des recherches
du projet Santé Abidjan,

survenu brutalement à Abidjan le 10 février 1996.

Il reposera, entouré des siens, à Lamarque.

– M. Alain Erlande-Brandenburg,
directeur des Archives de France,

a la tristesse de faire part de la disparition de

M. Pierre CAILLET,
conservateur en chef honoraire
aux Archives nationales.

Une messe sera célébrée le vendredi 23 février, à 15 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard.

Jean PÉRUS,
chevalier de la Légion d'honneur
professeur honoraire à l'université
de Clermont-Ferrand,
professeur à l'Ensad,
docteur ès lettres et sciences humaines,
ancien résistant,

s'est éteint le 13 février 1996 à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Suivant ses vœux, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 20 février.

Cet avis tient lieu de faire part.

– *Le président de l'université Blaise-Pascal* (Clermont-II),
Le doyen de la faculté des lettres,
Les enseignants du département d'études slaves,
Ses anciens étudiants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean PÉRUS,
professeur à l'université Blaise-Pascal,
fondateur du département d'études slaves
de la faculté des lettres,
médaillé de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres,
officier des Palmes académiques,

survenu le 13 février 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

– L'association Etudes Jean-Richard Bloch
a la tristesse de faire part du décès de

Jean PÉRUS,
président de son comité d'honneur.

64, rue Stendhal,
75020 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– Anne, Isabelle, François et Denis,
ses enfants,
Théo,
son petit-fils,
Annie, Brigitte et Elisabeth,
ses sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard RÉAL,

survenu le 19 février 1996, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 février, à 10 heures, en la salle de cérémonie du centre funéraire intercommunal à La Tronche (Isère).

Condoléance sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marguerite Darne,
sa grand-mère,
Jack et Josiane Darne,
ses parents,
Laurent,
son frère,
Hélène,
sa sœur,
Béatrice,
sa belle-sœur,
Nicolas et Clément,
ses neveux,
ses parents et amis de France et de l'étranger,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Rémi DARNE,

emporté par le sida dans sa trente-cinquième année.

– Fontaine-lès-Dijon. Lyon. Saint-Jean-de-Trézy (Saône-et-Loire).

M. et Mme Georges Vidiani,
Mlle Thérèse Vidiani,
ses enfants,
Vincent, Christelle et Lionel,
ses petits-enfants,
Les familles Garrigues, Guignard, Perricaudet, Bélorgey,
ses neveux, petits-neveux et cousins, parents, alliés et amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Gaëtan VIDIANI,
née Suzanne POCHERON,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
agrégée de l'Université,
directrice honoraire de lycée d'Etat,

rappelée à Dieu le 18 février 1996, à Hauteville-lès-Dijon, dans sa quatre-vingt-dixième année,

veuve du

lieutenant Gaëtan VIDIANI,
déporté-résistant,
arrêté par la Gestapo le 3 février 1943,
disparu au camp d'extermination de Natzweiler-Struthof le 25 juillet 1943.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 20 février 1996, à 15 heures, en l'église de Saint-Jean-de-Trézy.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

> *Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. et Mme Bernard du Chayla,
son frère et sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

S.E. M. Armand du CHAYLA,
ancien ambassadeur,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 20 février 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 février 1996, à Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris, à 14 heures, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Elise Guiot,
son épouse
Mlle Yvonne Guiot,
sa sœur,
Colette et Noël Alexandre,
Monique et Jacques Guin,
Thérèse et François Houdart,
Claire et Pierre Loudier,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Grether-Remondon, Luce et Bouchery,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Gérard GUIOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
créateur et ancien chef du service
de neurochirurgie de l'hôpital Foch,

survenu le 21 février 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église des Molières (Essonne), le samedi 24 février, à 10 heures, suivie de l'inhumation aux Molières.

4, rue Mario-Nikis,
75015 Paris.
5, rue des Peupliers,
91470 Les Molières.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 23 février 1986,

Matthieu GALEY

quittait sa famille et ses amis.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient ce jour une pensée pour lui.

– Absent et pourtant présent.

Matthieu GALEY,

est mort le 23 février 1986.

– Il y a quatre ans,

Vincent,
vingt ans,

décidait de nous quitter.

Les jours passent, la douleur reste aussi vive.

Commémorations

– Soirée de souvenirs et de rencontres à la mémoire de

Jean ARTHUYS,

le 28 février 1996, à 19 heures.

EIAP Jean-Monnet,
30, rue Cabanis,
75014 Paris.

Communications diverses

– **Les journées de la culture séfarade, dimanche 25 février 1996.**
15 heures – Hommage à Alain Zafani, avec Armand Amselem, Mohamed Arkoun, Jamel Eddine Bencheikh, Joseph Tedgui, Joseph Chétrit, Edmond Elmaleh, André Caquot suivi de la Leçon de clôture sous la présidence de S.E. Mohamed Berrada, ambassadeur du Maroc à Paris, sur le thème : « Les territoires de rencontres et de dialogues, des civilisations et des cultures juives et arabes », par Haïm Zafrani.

Centre communautaire de Paris – Tél. : 49-95-95-92,
5, rue de Rochechouart – 75009 Paris – Métro Cadet.

– **Maison de l'hébreu, XVe/XXe : 47-97-30-22 et 45-67-39-43.** Enseignement individuel express du langage moderne et biblique, lecture apprise en une leçon. Professeur Benamilis.

– *Les perspectives de la paix,*
L'université euro-arabe itinérante organise, le 6 mars 1996, de 9 h 30 à *18 h 30 à l'Unesco (salle 9), et le 7 mars* 1996, de 14 h 30 à 20 heures à l'Assemblée nationale (salle Victor-Hugo) deux journées d'études consacrées à ce thème. Avec la participation, notamment, de Mme Leila Shahid, de MM. Mohammed Bedjaoui, Mario Bettati, Pierre Lellouche, Alain-Gérard Slama, et de nombreux autres universitaires, diplomates, responsables politiques et journalistes du monde entier. La réunion sera conclue par **M. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.**
Le programme et les invitations, obligatoires pour l'accès aux salles, peuvent être demandés au 49-54-23-84.

Conférences

– *Sous le haut patronage de M. Marcel* BLEUSTEIN-BLANCHET,

Armand GUILBERG

présentera son livre, *Kaddish pour les miens*, préface de Jean-Denis BREDIN, de l'Académie française, le lundi 26 février 1996, à 19 heures, au Centre israélite de Montmartre, 27, rue du Chevalier-de-la-Barre, angle 16, rue Lamarck, Paris-18e.

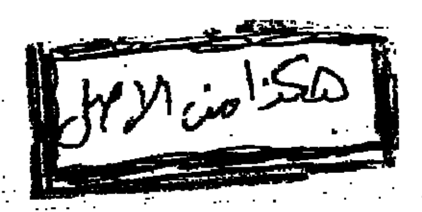
– **Alliance israélite universelle,** collège des études juives, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris.
Journée d'études : **« La controverse et son éthique : la makhlokète talmudique »**, *dimanche 25 février* de 13 h 30 à 17 h 30 (PAF). Renseignements : 42-80-35-00.

Soutenances de thèse

– **Madame Bernard Guétin** soutiendra en Sorbonne Paris-IV, amphithéâtre D, centre Malesherbes, 108, bd Malesherbes, Paris-17e, le jeudi 29 février 1996, à 14 heures, une thèse de doctorat intitulée : **La révolte antipuritaine dans la littérature américaine de l'entre-deux-guerres.**

– **Gérard Streletski** soutiendra en Sorbonne, salle Louis-Liard, le mercredi 28 février 1996 à 14 heures, sa thèse de doctorat en lettres et sciences humaines intitulée :
Hector Berlioz et Edmé-Marie-Ernest Deldevez : étude comparée de leur formation et de leur insertion dans la société du XIXe siècle (1803-1897).

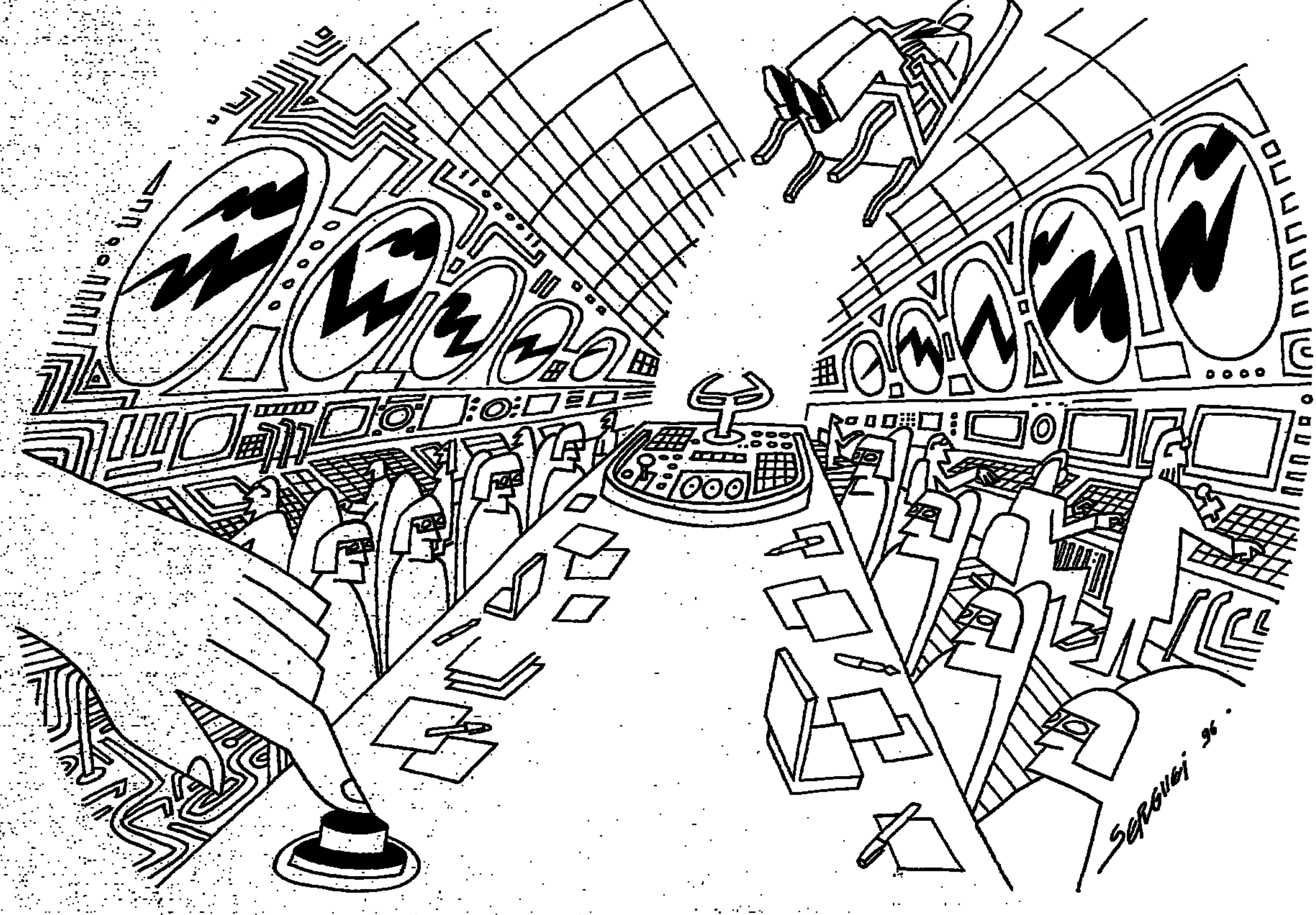
– **Anne-Marie Reijnen** a soutenu sa thèse de doctorat, le vendredi 16 février 1996, à la Faculté universitaire de théologie *protestante de Bruxelles. La thèse* s'intitule : **L'ombre de Dieu sur terre : l'incarnation entre le mythique et l'historique. Un essai de christologie.** *Le jury a* décerné la mention *« avec grande distinction ».*



HORIZONS

PORTRAIT

Alain Gomez, jacobin d'industrie



Après avoir passé quatorze ans à la tête de Thomson, qu'il a réussi à placer parmi les plus grands de l'électronique, le PDG adepte des opérations-commandos a été brutalement remercié par son employeur, l'Etat, au nom de la privatisation du groupe

LA fin est toujours cruelle pour les grands jacobins. Alain Gomez en a fait l'amère expérience, mercredi 21 février, lorsque Alain Juppé l'a convoqué en début de matinée pour lui signifier, en quelques minutes, son limogeage. Après quatorze années passées à la tête du groupe nationalisé Thomson, ce qui fait de lui le recordman du genre, Alain Gomez est remercié sans ménagement. L'homme de la nationalisation ne pouvait être celui de la privatisation, explique l'actionnaire public, qui veut vendre le groupe spécialisé dans les téléviseurs et l'électronique de défense *« avant la fin de 1996 »*.

Quatorze ans ! Un double septennat, parallèle à celui de François Mitterrand, qui ne l'appréciait pourtant guère, passé à servir une entreprise d'Etat. Alain Gomez ne doit pas y croire lui-même. Formé au management à l'américaine, convaincu depuis le début que les pouvoirs publics n'ont rien à faire dans l'industrie, y compris celle des radars, le PDG a passé quatorze ans à batailler contre son propriétaire. Pour réussir – faire de Thomson « un grand » dans ses métiers –, il a passé des arrangements, manœuvré, changé d'avis. On lui reprochait de louvoyer. Mais il se débattait avec ce paradoxe : devoir obéir à un actionnaire qu'il savait inconstant, ignorant des contraintes industrielles et, *in fine*, désargenté. Plus que tous les autres PDG de nationalisées, parce que Thomson fabrique de l'électronique et des armes, Alain Gomez est le symbole – ou la victime – de ce mal particulièrement français et d'actualité qui veut que l'Etat reste encore celui dont tout procède tout en étant quasi impuissant.

Lorsqu'au début de 1982, il débarque, à quarante-trois ans, au siège du groupe, boulevard Haussmann, Alain Gomez s'adapte vite aux réalités. Thomson fait partie du désastre industriel que vient de nationaliser la gauche. Le capitalisme sans capital a accouché de grandes entreprises peu rentables, voire déficitaires, sans fonds propres et souvent mal gérés. Chez Thomson, la comptabilité n'est pas auditée à l'américaine, le contrôle interne est inexistant, le chacun chez soi des « barons » est la règle, l'opacité totale, au point que les investissements d'une année ne sont approuvés... qu'en juin.

Les nationalisations étaient nécessaires pour sauver l'essentiel et éviter un destin « postindustriel » à la britannique, pense le jeune PDG. Mais l'Etat a promis plus qu'il ne pourra donner. Le budget ne suffira pas à boucher les trous innombrables de la sidérurgie, de la chimie, de l'informatique et de la machine-outil. L'Etat, « fer de lance industriel », sera conduit à faire des choix, et Thomson ne pourra compter que sur une aide chichement accordée. Seconde conviction du PDG : dans ce qu'on appellera bientôt « la guerre économique », seuls les gros survivent. D'autres industriels ne partagent pas cette foi dans le *« big is beautiful »* et préfèrent vivre sur des spécialités. Matra, par exemple, candidat à la privatisation de Thomson. Mais Alain Gomez n'est pas du genre à se contenter de « niches ». Sa nature, sa culture, son histoire, de l'ENA au Ceres et à Saint-Gobain, le poussent au large. Il aime le géostratégique autant qu'il méprise la politique.

Séducteur, drôle, brillant, intellectuel, il a l'art de se faire beaucoup d'ennemis

Séducteur, drôle, brillant, intellectuel, il est peu connu hors des milieux d'affaires en 1982 mais affiche un parcours flatteur. Lorsque naît Alain, le 18 octobre 1938 à Paris, son père, autoritaire, termine les études de médecine qu'il se paie lui-même grâce à de petits boulots. Son grand-père était un anarchiste espagnol qui a fui son pays lors de la première guerre mondiale. En 1949, la famille part pour Oran, où l'adolescent se révèle excellent élève. Le bac en poche à seize ans, il passe une année au lycée français de Londres, en hypokhâgne, avant de débarquer à Paris et de s'inscrire en faculté de droit et à Sciences-Po. Il prend parti un moment pour l'Algérie française, ce qui n'empêche pas qu'à Oran le cabinet de son père soit plastiqué par l'OAS.

Reçu à l'ENA – promotion Stendhal –, il retourne en Algérie avec un uniforme de parachutiste. Il en revient doté d'un goût prononcé pour le style commando mais avec des idées de gauche. Rien d'étonnant à ce qu'il fasse partie du groupe « Patrie et progrès », qui tente d'associer le nationalisme et la gauche. Avec son ami Paul Calandra (aujourd'hui directeur des ressources humaines de Thomson), il entre en 1964 à la SFIO de Guy Mollet, qui regarde d'un oeil perplexe le débarquement de ces « jeunes gens ». Rue des Saints-Pères, Alain Gomez se lie d'amitié avec Jean-Pierre Chevènement et, accompagnés de Didier Motchane, les « jeunes gens » fondent le Ceres (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes), mouvement pro-union de la gauche et anti-atlantiste. Les membres du Ceres rallient le PS d'Alain Savary, mais Alain Gomez s'en écarte pour entrer – choix rarissime à l'époque – dans l'industrie. Roger Martin et Roger Fauroux, qui font venir auprès d'eux, à Saint-Gobain, de beaux esprits, tantôt de Polytechnique, tantôt de l'ENA, se risquent à penser que cet inspecteur des finances sulfureux fera un bon directeur financier adjoint. L'énarque démissionne de l'inspection des finances dès 1971.

Après un rapide stage aux Etats-Unis, Alain Gomez apprend en dix ans, sur le terrain, le métier d'industriel en restructurant les branches qui vont mal : emballage, flaconage, vaisselle de table, fibres de renforcement. Son style convient à la tâche : Roger Fauroux le surnomme *« l'éboueur »*. Entre-temps, le *« bel Alain »* a épousé Francine Le Foyer, héritière des stylos Waterman, rencontrée à la piscine Deligny, où il l'avait prise pour une dactylo, racontera *Le Nouvel Economiste* (5 janvier). Sa femme le surnomme son *« Bigeard de la supergestion »* et Roger Fauroux s'amuse à le voir arriver en Ferrari, une grande écharpe au cou, aux réunions des sérieux dirigeants de Saint-Gobain.

Ses amitiés socialistes et son expérience de gestion en feront l'un des rares patrons disponibles pour les groupes nationalisés. Thomson emploie 130 000 personnes, dix fois plus qu'il n'en avait sous sa responsabilité à Saint-Gobain. Il ne connaît ni l'électronique ni les ventes d'armes. Sa première tâche est de s'imposer sans tout casser. Il y parvient avec une lenteur qui surprend de sa part, laissant leur autonomie à nombre de directeurs de filiale. Mais il se rend vite compte que derrière sa belle façade, Thomson est malade. Technologiquement, le groupe a perdu pied et, financièrement, il prend l'eau de toutes parts. Dès le mois de mai, Alain Gomez annonce un déficit de 180 millions de francs pour l'exercice 1981 – le premier de l'histoire de l'entreprise, fondée en 1893. Le retour aux bénéfices ne viendra qu'au bout de quatre ans d'efforts, en 1985.

ALAIN GOMEZ va tout modifier. Promettant que *« le sang va gicler sur les murs »*, selon son style fleuri, il rage de devoir, en fait, naviguer au plus près des possibilités politiques et sociales. Conformément à sa conviction qu'il faut *« la taille critique »* pour survivre dans l'économie mondialisée, il engage un recentrage de son groupe. De *« vingt-deux activités »* en 1982, il passera à trois aujourd'hui : activité militaire, grand public (rebaptisé Multimédia) et composants. Cette dernière – une participation de 20 % dans SGS-Thomson – devait d'ailleurs être vendue à son tour l'an prochain. L'ampleur de cette série de cessions (les lampes, les connecteurs, la céramique, les produits blancs puis les télécommunications civiles en 1983 et la radiologie en 1987) impressionne négativement : Gomez n'est-il finalement qu'un éboueur ? Les syndicats crient, Alain Gomez les rabroue durement, mais Pierre Cabanes, secrétaire général, les écoute. Comme tous les grands groupes, Thomson réduit ses effectifs et y parvient sans grand heurt (100 000 à la fin 1994).

Les obstacles politiques sont plus rudes : la Compagnie générale de radiologie (CGR) ne pourra être cédée sous le premier gouvernement Mauroy du fait de l'opposition du ministre communiste de la santé. *« A quoi servent les nationalisations, sinon à conserver en France une capacité industrielle dans les scanners ? »*, demande-t-on au PDG, qui réplique : *« L'Etat ne m'en donne pas les moyens. »* La CGR perd 500 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards. Le débat est celui d'une puissance moyenne qui doit en rabattre. L'amputation émeut les politiques, pas Alain Gomez. Le PDG doit néanmoins patienter jusqu'en 1987. Jack Welch, le PDG sans état d'âme du groupe américain General Electric dont il a fait son modèle, reprend la CGR en échange des téléviseurs de RCA. Thomson perd ses scanners mais devient le numéro deux mondial de l'électronique grand public. La taille, toujours la taille...

Même débat rugueux en 1983, lorsque le groupe veut abandonner le téléphone. Les PTT, qui ont besoin de maintenir un concurrent face à la Compagnie générale d'électricité (devenue Alcatel Alsthom), s'y opposent. Gagnant l'appui des autres ministères et d'Alain Boublil, le responsable des affaires industrielles à l'Elysée, Alain Gomez emporte la décision et... allonge la liste de ses ennemis.

Composants et électronique grand public font, en permanence, l'objet de rumeurs de vente. Alain Gomez hésite dans ces secteurs, approche des candidats (Toshiba), avant d'annoncer des opérations-surprises. En 1983, son ami Jean-Pierre Chevènement étant devenu ministre de l'industrie, il négocie une reprise conjointe de l'allemand Grundig avec Philips. Les gouvernements néerlandais, allemand et français béniraient la grande alliance contre l'envahisseur nippon. Subrepticement, le vieux fondateur Max Grundig vend le tout à Philips. Ce pourrait être la déconfiture, mais Alain Gomez annonce, dès le lendemain, le rachat de Telefunken en Allemagne, opération qu'il avait négociée en grand secret. Le style commando a payé, même si le parcours sinueux est manifeste. Les composants, après des péripéties diverses, seront mariés à l'italien SGS, pour leur plus grand bonheur d'ailleurs, puisque la firme connaît aujourd'hui un succès remarquable.

Ces cessions, ces « coups » et ces allers-retours alimentent les critiques sur le manque de stratégie globale de Thomson. Armes et téléviseurs ont désormais une « taille » convenable à l'échelle mondiale, mais ce sont deux secteurs en recul, note-t-on au début des années 90. Et les critiques vont plus loin : l'expara vendra tout, sauf l'armement.

L'armement et ses retombées stratégiques passionnent visiblement plus Alain Gomez que le reste. Thomson-CSF, devenue en 1982 la risée de tous pour ses retards dans la livraison du nouveau radar des avions Mirage, avait d'ailleurs besoin de soins attentifs. Trop de produits, là aussi, et une gestion des années 60. Alain Gomez, qui souffre de voir son volontarisme contrecarré dans les activités civiles, s'approprie la direction du militaire. Et ce secteur lui apporte de rapides satisfactions. Le contrat RITA d'équipement en communications de l'armée américaine le propulse à la « une » des magazines américains. Le contrat Shahine 2 (« oeil de faucon ») de défense aérienne « clés en main » de l'Arabie saoudite, conclu en janvier 1984 mais négocié avant son arrivée, remplit les caisses de 4 milliards de dollars. Et cette manne vaut de l'or au moment où l'on doute du retour du groupe aux profits et de la stratégie Gomez.

DE L'OR et de nouveaux tracas. Jean-François Hénin, un banquier de trente-huit ans formé sur le tas et embauché à la direction financière, propose de rassembler les trésoreries dispersées du groupe. Il y ajoute bientôt les milliards de Shahine avec, comme objectif, de « couvrir » les contrats contre les fluctuations du dollar. Mais bientôt, il change : Jean-François Hénin, qualifié de « Mozart de la finance » par le patron, joue divinement : 8 milliards de francs entre 1984 et 1988 gagnés sur le Matif et reversés au groupe. Alain Gomez est accusé de jouer « la finance contre l'industrie » et devra sa renomination en 1989 à la revente de Thomson Finance au Crédit lyonnais, en échange de 20 % du capital de la banque. Épisode fâcheux, puisque Thomson devra ensuite assumer 20 % des effrayantes pertes du Lyonnais.

La liste des mécontents est alors si longue que les confirmations successives d'Alain Gomez à son poste apparaissent comme suspectes. Les plus méchantes rumeurs disent qu'il finance les partis politiques (tous !), mais sans qu'il y ait le moindre début d'indice. Il doit plus sûrement sa survie au fait qu'il a beaucoup d'ennemis mais pas de rival. Son éviction provient, elle, d'une divergence de fond concernant sa privatisation : l'Etat songe à des opérations franco-françaises, Alain Gomez avait préparé un mariage avec le britannique GEC. En quatorze ans, malgré les « je t'aime moi, non plus » avec l'Etat, Alain Gomez est parvenu à mener Thomson où il voulait : au deuxième rang mondial de l'électronique grand public et à la troisième place dans l'électronique de défense. Il espérait bien continuer.

Eric Le Boucher

هكذا من الأصل

Publicité

Christian - 24
Etudiant

Carlo - 52
Directeur de la Production

Massimo - 28
Etudiant

Andrea - 26
Etudiant

Sabrina - 22
Etudiante

Gilberto - 54
Vice-Président

Barbara - 26
Etudiante

هكذا من الاول



Carlo - 24
Consultant Financier

Giuliana - 58
Directrice du Style

Paola - 37
Directrice du Produit

Daniela - 26
Projet Undercolors

Mauro - 33
Directeur Marketing

Luciano - 60
Président

Rossella - 30
Fondation Culturelle

Alessandro - 31
Président Formule 1

Violence et télévision

par Monique Dagnaud

PÉRIODIQUEMENT, la *violence sur les écrans* surgit comme sujet de controverses passionnées. Un nombre croissant de téléspectateurs a le sentiment que la télévision française diffuserait de plus en plus d'images traumatisantes (meurtres, viols, agressions diverses), sans d'ailleurs que des études comparatives entre hier et aujourd'hui puissent confirmer cette impression (au contraire, le Conseil supérieur de l'audiovisuel est amené à intervenir moins souvent qu'auparavant auprès des chaînes sur ce thème).

On peut supposer que le développement de la délinquance des jeunes, et même des pré-adolescents, engendre cette réaction de rejet des images d'agression. Le corps social réagit comme si aux *facteurs identifiés de l'insécurité* ne devaient pas s'ajouter les modèles proposés par le petit écran.

De l'autre côté, producteurs et diffuseurs s'engagent dans le débat. Arguant de leur sens des responsabilités, ils s'élèvent contre toute mesure de contrainte qui *briderait la création culturelle et la* liberté d'informer. Ils font valoir à juste titre que, pour l'essentiel, la violence urbaine émane d'autres causes. Et de citer le chômage, la drogue, l'effondrement de l'autorité parentale, la perte des valeurs.

Ce débat se déroulant à l'aveugle entre victimes potentielles et boucs émissaires, chacun se tourne alors vers ceux censés apporter la lumière : les chercheurs. Un argument accroît alors la confusion, hélas : en la matière ces derniers n'auraient jamais rien démontré.

Certes, sur de nombreux sujets les effets des médias ont été mesurés, en dépit de la difficulté à isoler « la télévision » comme une variable indépendante parmi les causalités de comportement. Les campagnes publicitaires font monter les courbes de vente de *telle ou telle lessive*, la *télévision* produit et renforce des stéréotypes, façonne l'image des hommes politiques et influence électeurs et consommateurs. Les résultats d'études peuvent stigmatiser ou relativiser l'influence des médias audiovisuels, jamais ils ne *les contestent*.

La recherche sur l'impact de la violence médiatisée, en revanche, ne serait qu'un écheveau de fils qu'on dévide à l'infini sans jamais *en atteindre le bout. La multitude* de chercheurs qui ont consacré des années à travailler sur ce sujet apprécieront.

En réalité, la violence cathodique a autant inspiré la communauté scientifique que d'autres aspects des médias. Ces travaux ont suscité controverses et lynchages théoriques entre chercheurs, révélant là encore combien le thème *est passionnel. Pourtant leurs résultats*, dans leur ensemble, ne permettent pas d'affirmer l'innocuité des scènes violentes sur les comportements et le psychisme. Ils invitent au contraire à la prudence dans la diffusion de telles images, tant leurs retombées peuvent être néfastes dans certains cas.

La brutalité télévisuelle prospère surtout dans la *production américaine* – plus de 50 % de la fiction diffusée sur nos écrans –, bien davantage que dans la fiction française, qui, de ce point de vue, se révèle plutôt édulcorée

L'interprétation la plus optimiste établie dans les années 70, celle de la libération émotionnelle (catharsis) permise par le spectacle de la violence à la télévision, n'a pas été validée par des recherches ultérieures et a engendré de nombreuses critiques.

Les autres études sur la violence médiatisée se scindent en deux groupes. Le premier incrimine directement la télévision dans le développement de certaines attitudes (celles liées aux sentiments de « victimisation », celle de mi-*métisme), le média créant en quel*que sorte un bain culturel (acculturation) auquel il est difficile de résister, en particulier pour les enfants.

Le second désigne une interaction plus subtile entre les images de crimes et d'agressions et le *contexte dans lequel elles sont re*çues. S'il n'y a pas d'explication univoque quant aux mécanismes qui lient violence, sociale et individuelle, et médias audiovisuels, le *lien de causalité apparaît en filigrane*, selon le type de programme, dans certains contextes (milieu social, niveau culturel) et en fonction du récit proposé (morale de l'histoire, déroulement du scénario, particularité des héros mis en scène).

L'idée d'une covariance médias-milieu n'est guère plus rassurante que la logique de l'acculturation *mise en évidence par Gerbner*. Elle signifie, en effet, que le rôle du média peut être amplifié en fonction de l'état de la société. En particulier quand la violence médiatisée se rapproche ou fournit un écho à la violence observée à l'école, dans un quartier ou dans l'univers familial. Ainsi, si les tensions sociales ne sauraient évidemment être imputées à la télévision, il semble que la violence médiatisée peut accompagner ou accentuer des pathologies collectives ou individuelles. Par exemple, dans les familles où, exclusion aidant, le média audiovisuel est surconsommé et fonctionne comme une référence quasi unique.

Plus généralement, les effets des médias révèlent toujours une double face, une ambiguïté (la persuasion, mais aussi la capacité du public à établir de la distance ; *le lien social mais aussi l'atomisa*tion et l'isolement ; l'évasion, mais aussi l'effet narcotique du média, etc.). La violence médiatisée n'échappe pas à cette ambivalence.

Les recherches pourtant désignent plutôt l'angoisse et l'ac*culturation qu'elle peut susciter en* cas d'expositions longues et répétées que les délices du défoulement. Dès lors, si l'on sait, pourquoi se retrancher derrière un *constat d'ignorance sur le sujet ?*

La première raison est, bien entendu, l'attachement très fort qui existe dans ce pays à la liberté d'expression et de création. La violence contenue dans les images télévisuelles ne ferait que refléter celle qui habite la réalité. En interdire ou en limiter la représentation serait liberticide. De plus, détecter le moment où une scène de violence cesse d'être utile à un déroulement ou à une démonstration et cède à la complaisance est difficile.

La seconde raison est plus économique : la violence télévisée prospère surtout dans la fiction américaine, bien davantage que dans la fiction française qui, de ce point de vue, se révèle plutôt édulcorée. Téléfilms et séries améri*caines constituent plus de 50 % de* la fiction diffusée sur nos écrans. Evoquer la violence télévisuelle conduit à mettre sur la sellette les productions de Hollywood. Cette industrie créative et florissante s'est dévelopépe aux Etats-Unis en s'inspirant d'une société qui puise dans la criminalité et la violence certains de ses mythes fondateurs. Et elle représente l'essentiel des ventes de fiction dans le monde.

Bien entendu, parmi ces productions une partie est composée de comédies familiales « tout public », mais environ la moitié comportent des scènes de crimes et agressions (chiffres de Gerbner). La question est là : peut-on évoquer les effets de la violence sur les écrans sans toucher à ce sujet vital pour les Etats-Unis (l'industrie des images est le second pôle d'exportation après l'aéronautique), avec son lot de soutiens et de dénigreurs ?

Par ce chemin, la question de la violence médiatisée rejoint celle de l'exception culturelle. La boucle *est alors bouclée* : la polémique reçoit le combustible supplémentaire qui lui assure un embrasement.

***Monique Dagnaud** est sociologue, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel.*

Quel statut pour Jérusalem ?

par Gérard Ignasse

L'HISTOIRE des villes est *souvent une histoire de* rapports de force, une histoire sanglante. Plus que toute autre, sans doute, Jérusalem répond à cette dialectique de la diversité, souvent transformée en affrontements.

En 1947, les Nations unies, qui proposaient la division de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, voulaient faire de Jérusalem *une entité séparée placée sous* l'égide du Conseil de tutelle des Nations unies. L'idée de l'internationalisation de la ville ne résista pas à la guerre qui suivit la proclamation de l'Etat d'Israël. Le cessez-le-feu du 3 avril 1949 voit la ville coupée en deux : Jésusalem-Ouest est occupée par Israël ; la Jordanie prend la vieille ville et le secteur Est.

En 1967, par la guerre de six jours, Israël conquiert et annexe Jérusalem-Est. L'annexion est condamnée par le Conseil de sécurité de l'ONU en tant que violation du droit des Palestiniens et du droit d'occupation. En 1980, le Parlement israélien, la Knesset, proclame dans une loi fondamentale que Jérusalem, y compris dans ses parties annexées, est la capitale éternelle d'Israël, *« une et indivisible »*. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU déclarent la nullité de cette loi. En 1988, la Jordanie renonce à sa souveraineté potentielle sur la Cisjordanie et Jérusalem-Est. Le roi Hussein accepte l'idée d'un Etat palestinien. En 1988 encore, le Conseil national palestinien (CNP) *proclame l'établissement de l'Etat* de Palestine avec Jérusalem comme capitale. L'Etat de Palestine devrait inclure la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et la bande de Gaza.

A priori, les positions des Israéliens et des Palestiniens sur Jérusalem telles qu'elles s'expriment à la *fin des années 80 sont absolument* antagoniques. Cependant, le processus enclenché par la Déclaration de principes signée à Washington le 13 septembre 1993 laisse entrevoir des possibilités de négociations.

Premier aspect : la question de Jérusalem est expressément men*tionnée dans l'article 5 de la décla*ration de 1993 qui porte sur le statut permanent. Par là même, l'idée d'un *statu quo* n'est plus acceptable. En outre, les habitants palestiniens de Jérusalem-Est ont voté et ont été élus lors des élections du 20 janvier 1996. Même si la réalisation des élections a connu des difficultés, personne ne conteste leur représentativité au sein du Conseil palestinien.

Dans la recherche d'un statut pour Jérusalem, un premier modèle est celui d'une ville divisée avec une frontière, pour séparer les deux secteurs. Jérusalem-Ouest serait la capitale d'Israël et Jérusalem-Est celle de la Palestine. Cette hypothèse renvoie peu ou prou à la situation de Jérusalem entre 1949 et 1967.

L'autre « référence » de cette situation, si l'on ose dire, est le statut de Berlin entre la fin de la seconde guerre mondiale et sa réunification. L'évocation des deux cas suffit à montrer qu'il n'y a là rien de bien encourageant.

Dans une conception totalement différente, on pourrait au contraire chercher à créer une sorte de *confédération israélo-palestinienne*, voire un Etat fédéral, dont Jérusalem serait la capitale. C'est la conception généreuse qui est mise en avant, par exemple, par le violoniste Yehudi Menuhin, qui a toujours cherché à rapprocher les points de vue israélien et palestinien. Selon lui, *« la seule solution est de garder intact le territoire* (sous-entendu de la Palestine du mandat) *et de créer une fédération, d'autoriser les gens à vivre là où ils l'entendent, ensemble ou séparément. Et Jérusalem serait capitale des deux, comme Berne est la capitale de la Suisse allemande, de la Suisse française.... »* (citation du film de Bruno Monsaingeon, 1994). Sans aller aussi loin, un groupe de réflexion réunissant des représentants des deux parties, le Centre israélo-palestinien pour la recherche et l'information (Israel-Palestine Center for Research and Information – IPCRI) a proposé un plan pour le futur de Jérusalem autour de l'idée de *« souveraineté dispersée »* (*scattered sovereignty*), tenant compte de l'intrication des populations.

Dans cette perspective, une charte de Jérusalem, acceptée par les Israéliens et les Palestiniens, règlerait le statut de la ville qui serait administrée aussi bien par les Palestiniens que par les Israéliens en un gouvernement municipal unique ou en deux municipalités, chacune étant responsable de son propre secteur. Actuellement, la réalisation de ce plan semble très difficile.

On pourrait envisager dans un premier temps de délimiter un territoire dans Jérusalem-Est qui puisse devenir la capitale du nouvel Etat palestinien

L'écrivain israélien Amos Oz, qui fut l'un des dirigeants du mouvement La paix maintenant, a, lui, indiqué : *« Nous pourrions accepter une situation dans laquelle les Palestiniens édifieraient sur une des collines qui ceinturent la ville une sorte de campus et lui donneraient le nom d'El-Qods, capitale de la Palestine »* (*Le Monde* du 26 février 1995).

La conception d'Amos Oz est évidemment restrictive. Mais les traditions universitaires impliquent cependant qu'un campus bénéficie d'un statut de quasi-sauveté et donc, dans le cas présent, échappe *à la loi israélienne*.

Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne, a plusieurs fois évoqué la situation de Rome, comme référence d'une ville, capitale de deux Etats, l'Italie et le Vatican. Or, comme on le sait, la Cité du Vatican est en fait une aire spécifique de la ville de Rome, qui bénéficie d'un statut d'extraterritorialité par rapport à l'Italie, depuis les accords de Latran de 1929. Sans doute la Cité du Vatican ne représente-t-elle qu'une portion de la ville de Rome, mais sa souveraineté n'est pas contestée.

On pourrait donc envisager dans un premier temps de délimiter un territoire dans Jérusalem-Est qui puisse devenir la capitale du nouvel Etat palestinien. L'élément symbolique et politique serait déterminant et ne règlerait pas tous les problèmes de la population palestinienne, mais permettrait de donner une assise juridique et pratique au nouvel Etat palestinien. Telles sont quelques-unes des options qui sont ouvertes pour les négociations qui devraient commencer prochainement.

***Gérard Ignasse** est maître de conférences à la faculté de droit et de science politique de Reims.*

Pourquoi j'ai démissionné *par Isabelle Massin*

MES comptes de campagne ont été rejetés. Deux de mes colistiers faisaient partie de l'association de financement de ma campagne, sans *qu'ils aient eu aucune fonction ef*fective dans cette association. Aucune remarque n'a été formulée, tant sur les dépenses que sur les recettes de ma campagne. Leur montant est très largement inférieur au plafond autorisé.

Avant le jugement du tribunal administratif, j'ai décidé de démissionner. J'ai voulu faire un geste fort face à une situation que *je vis comme insupportable*. C'est une décision difficile, certains la comprennent, d'autres pas. Certains l'acceptent, d'autres pas.

Je veux m'en expliquer, convaincue que d'autres choix sont et étaient possibles, mais convaincue aussi que le mien a un sens aujourd'hui dans notre société telle qu'elle est, telle qu'elle fonctionne.

C'est une décision difficile. Pour une équipe qui s'est soudée d'abord autour d'un projet, d'une ambition pour Cergy, mais aussi autour d'une personne. Pour des habitants qui ont voté en faveur d'un programme, d'une équipe mais aussi d'une tête de liste. *Pour des jeunes qui nous ont sou*tenus activement, heureux le jour de la victoire et qui aujourd'hui ne comprennent pas. Pour *moi* enfin qui me suis battue avec beaucoup d'amis pour *« continuer »*. Nous étions convaincus que l'expérience acquise pendant les *six* années de notre premier mandat devait s'enraciner. Nous voulions consolider les actions lancées, mais aussi *tirer* les leçons à la lumière du concret et agir pour Cergy, ville solidaire, chaleureuse, plus sûre, où chacun ait sa place, spécialement les jeunes si nombreux dans notre ville.

Et pourtant cette démission – définitive, je le précise – je l'ai re*mise à M. le préfet du Val-d'Oise*, le lendemain du jour où nous avons voté le premier budget de ce second mandat. Je l'ai remise parce que je veux crier ma révolte contre les difficultés grandissantes de l'engagement civique, associatif aujourd'hui. Je l'ai re*mise avec l'espoir d'interpeller*, de participer au sursaut qui me semble être une impérieuse obligation pour le respect de ceux, où qu'ils soient, qui prennent des risques pour agir dans et pour la vie sociale.

Mes comptes de campagne ont été rejetés. On mélange tout, sans voir que ces amalgames, ces soupçons nous atteignent moralement

Je veux que les choses bougent. *Je me suis engagée en politique* pour une société en mouvement. Je voulais agir sur les choses. Aujourd'hui, je veux contribuer à lancer un débat. Les textes qui nous régissent doivent encourager l'initiative, l'engagement civique et ne pas les stériliser. Il fallait des textes clairs pour interdire le financement de la vie publique par les entreprises. Il fallait des *sanctions lourdes pour ceux qui* enfreignaient cette règle ou qui utilisaient les moyens publics dont ils disposaient pour fausser le débat démocratique. Avec un texte mal fait, appliqué à la lettre, on mélange tout, on détruit les repères, on incite au repli sur soi. La situation inique dans laquelle nous nous trouvons à Cergy comme ailleurs, avec le rejet de notre compte de campagne pour les raisons déjà énoncées, n'est que le reflet d'une situation plus générale.

On mélange tout : celui qui a *dépassé le plafond des dépenses* autorisé pour sa campagne et celui qui a utilisé des fonds publics sont traités de la même manière par la commission des comptes de campagne que celui qui, comme nous, n'a fait que laisser deux colistiers administrateurs de son as*sociation de financement*. Il n'a, pourtant, fait en cela que suivre l'interprétation donnée au texte par le ministre de l'intérieur, interprétation différente de celle donnée au même texte par la commission des comptes de campagne !

On détruit les repères. Sans doute, d'une manière ou d'une autre, une issue sera trouvée à notre situation cocasse : plusieurs dizaines de têtes de listes de villes de plus de 10 000 habitants menacées d'inéligibilité et susceptibles de devoir interrompre le mandat issu du *suffrage universel pour* des raisons purement formelles ! Plusieurs dizaines de têtes de liste *menacées de jugements différents* pour des faits identiques, selon le ressort de la juridiction dont elles relèvent !

Personne ne peut imaginer que les choses resteront en l'état. Sans doute une loi sera prochainement votée. Quoi qu'il en soit, des dégâts, eux irréparables, auront été commis. Le doute aura été jeté, même si l'intégrité des élus concernés n'est pas mise en cause pour des raisons bassement politiciennes par leurs adversaires politiques – on m'a *dit qu'il existait* aussi des oppositions dignes. *Dans le monde où nous vivons*, peu de gens cherchent à comprendre les raisons du rejet d'un compte. Pour l'homme de la rue, il ne peut pas l'être pour des raisons seulement formelles.

Hier, en faisant mes courses, j'ai rencontré un jeune issu d'un îlôt sensible. Il m'a dit : *« Allez madame Massin, cela va s'arranger, il faut rester »*. J'ai alors été partagée entre l'émotion suscitée par sa démarche chaleureuse, spontanée et l'anxiété engendrée par la prise de conscience des difficultés à lui parler, ultérieurement, du respect nécessaire des règles de la vie collective. Derrière son *« ça va s'arranger »*, il y avait une solide confiance dans le fait que la justice *« passerait l'éponge »* sur des fautes commises. Pour lui, il y avait bien eu faute.

Pour être crédibles auprès des *jeunes, nous devons avoir* une image de solidité et d'intégrité parfaites. Ces amalgames, ces soupçons nous atteignent moralement. Un mandat d'élu local, c'est formidable. On met concrètement en œuvre des projets qui nous tiennent à cœur, on met des gens en relations, on sent le pouls de nos villes. Mais un mandat d'élu local, c'est aussi beaucoup *de temps passé*, beaucoup d'attaques encaissées, une vie familiale à ajuster. Alors attention... ne décourageons pas par des actes irresponsables ceux qui veulent s'engager.

Si on n'y prend pas garde, seuls s'engageront les cyniques, les distants. Mais peut-on bien gérer une ville si on n'aime pas ses habitants ? L'engagement collectif donne un sens à la vie. Laissons-le s'épanouir... et nous épanouir.

***Isabelle Massin** est ancien maire (div. g.) de Cergy (Val-d'Oise).*

el statut
ır Jérusalem ?
érard Ignasse

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Bilfaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F.

Champ libre

Suite de la première page

Pendant trente ans, les présidents successifs ont pu adapter notre système de défense, sans en changer la nature. Les armées ont été adaptées, au fil des lois de programmation, à des objectifs qui étaient multidimensionnels, *« tous azimuts »*. La France a pu ainsi continuer de tout faire – une dissuasion nucléaire et une arme classique, des sous-marins et des chars, des missiles et des navires – par ses propres forces. Ce temps-là est révolu. Jacques Chirac est le premier président, depuis de Gaulle, à qui il revient de tout remettre en chantier. Non plus *d'adapter mais de transformer, non plus* de prolonger mais de redimensionner, non plus d'agrandir mais de réduire. *Telle est l'étendue de sa responsabilité.*

Le président s'apprête donc, comme il en a le devoir, à infléchir pour longtemps le *destin du pays : il a le champ libre ;* mais il n'a pas le droit à l'erreur. Son premier champ d'intervention concerne la dimension de l'outil lui-même. Elle est liée à une menace – à l'Est – dont on nous dit maintenant qu'elle n'existe plus (même si la reprise des essais nucléaires était expliquée quelques semaines auparavant par le danger d'un réveil russe). Elle est surtout dépendante de la nature de l'utilisation, par les politiques, des armées, désormais dominée par la nécessité d'interventions rapides lointaines, telles que la guerre du Golfe, abruptement baptisées par Michel Rocard *« opérations de police internationales »*.

Il s'agit donc de renouer avec la logique des corps expéditionnaires et de tenir compte de l'extrême sophistication des armements, qui font d'une frégate ou d'un char d'assaut un véritable laboratoire technologique. Toutes raisons qui plaident pour une armée de professionnels, celle-ci s'inscrivant désormais dans un cadre multinational. Un outil plus réduit, fortement professionnalisé et intégré dans une alliance militaire : voilà qui, à la fois, réduit le champ des ambitions *nationales, ajuste le niveau de notre* effort à celui de nos capacités réelles et peut être, en même temps, la première étape d'une contribution décisive à une défense européenne dont il conviendra de préciser les contours.

Ce principe de réalité, marque incontestable d'un repli français, met à mal, inévitablement, la conscription ; et les principes que celle-ci sous-tend : principe militaire, puisque le service national était fondé sur la théorie de la montée en puissance, héritière de la levée en masse des révolutionnaires, qui permettait de doubler puis de tripler les effectifs avec les rappels de classes d'âge sous les drapeaux ; principe républicain surtout, puisque, depuis la loi Dubois-Crancé de la Convention, sous la première République, la conscription était conçue comme la manifestation la plus forte du lien civique.

La conscription est-elle aujourd'hui le moyen le plus efficace d'assurer la défense de la nation ? Est-elle encore l'instrument le plus adapté au renforcement de cette cohésion sociale dont on nous a tant expliqué l'importance pendant la campagne présidentielle ? Les réponses ne seront apportées qu'à l'issue du grand débat national qu'il faut maintenant ouvrir, et que le président souhaite lancer. Tout au plus peut-on observer à ce stade que la conscription n'est plus la seule manière d'assurer l'adhésion des citoyens à un éventuel effort de guerre. Si l'on peut soutenir que la force militaire d'un pays a pour première composante l'engagement résolu de ses habitants, le service militaire aujourd'hui est loin *d'être perçu par ceux qui y sont soumis* comme une véritable mobilisation psychologique pour la défense de la nation, *de ses valeurs, de sa liberté : ils le ressentent* plutôt comme une corvée et une perte de temps, dans une armée qui peine à les employer.

En revanche, la conscription est l'un des rares moyens de l'intégration, au moment où les autres modes de socialisation – l'école, les partis, les églises – sont en crise et où la « fracture sociale » continue de s'aggraver. Sans doute est-il vrai que le service obligatoire, fortement inégalitaire, remplit mal cette fonction intégratrice. D'une part, les jeunes les plus aisés, les plus diplômés, mais aussi les plus fragiles, ceux qui n'ont qu'un bagage scolaire minimum, échappent pour partie au service militaire. D'autre part, les jeunes issus de l'immigration n'ont qu'un accès limité à la conscription, et l'armée accueille mal ceux qui sont incorporés. Enfin, les accords bilatéraux avec l'Algérie permettent à ceux qui ont la double nationalité d'échapper souvent à l'incorporation. Mais cela ne saurait suffire à justifier la suppression d'un service *obligatoire, qui ne serait plus nécessairement* ou exclusivement militaire. En d'autres termes, le président doit mesurer qu'en ce domaine, il s'apprête à toucher à l'essentiel, c'est-à-dire à la nature d'un lien social qu'il lui appartient, au premier chef, de préserver. Malgré l'avis des experts, il ne faudrait pas que la nouvelle doctrine militaire ait pour conséquence un relâchement du lien civique dont la conscription est le témoin et dont tout le monde s'accorde à regretter qu'il se défasse. La quadrature du cercle serait certainement d'adapter l'appareil de défense à nos moyens limités et à nos ambitions européennes, qui succèdent avantageusement au *mythe* de la « grandeur », et, simultanément, de préserver le creuset républicain. Reste à l'inventer.

J.-M. C.

Le Monde

ÉDITORIAL

La France, l'euro et les autres

EN proposant la création d'un nouveau système monétaire européen autour de l'euro, Alain Juppé confirme la détermination européenne de l'exécutif français. Cette proposition de « super-SME » vise à arrimer au noyau européen les pays qui – comme l'Italie, la Grande-Bretagne ou l'Espagne – ne seront pas prêts pour participer, dès 1999, à l'Union monétaire. En réponse à l'activisme allemand, la France prend ainsi une initiative d'une grande importance politique.

Sur le difficile chemin qui doit conduire à la monnaie unique, l'Allemagne a multiplié en effet les propositions. Après avoir obtenu le siège de la banque centrale européenne – qui sera à Francfort –, elle a convaincu les *Quinze, en décembre à Madrid, d'abandonner* l'écu pour l'euro. Dernière idée allemande en date, le *« pacte de stabilité »*. Le ministre des finances, Théo Waigel, a proposé, à l'automne, que soit défini, entre les élus de la monnaie unique, un ensemble de règles du jeu précises. Le projet est pertinent : le traité de Maastricht reste flou sur les relations que devront entretenir entre eux les pays du noyau dur.

La question des relations entre les élus (les *« in »*) et les exclus (les *« out »*) de l'euro est cependant aussi importante – sinon plus – que celle des liens entre pays membres du club de l'euro. Il est désormais acquis que l'Europe monétaire se fera en plusieurs étapes. Mais le risque existe d'un divorce entre un premier groupe de pays – ceux qui satisferont dès 1997 les critères de convergence –, et les autres. Le danger serait que l'UEM ne conduise qu'à une « super-zone » mark intégrant la France, les autres pays de l'Union européenne abandonnant la perspective de rejoindre l'euro et jouant de fait au jeu dangereux des dévaluations compétitives.

Paris veut éviter ce scénario-catastrophe, qui constituerait une menace pour le marché unique et mettrait en cause l'ensemble de la construction européenne, politique et économique. Si l'Europe doit s'appuyer sur un axe franco-allemand fort, elle ne peut se résumer à ce seul couple. Il lui faut intégrer dès aujourd'hui les pays qui souhaitent participer à l'euro mais n'y sont pas encore prêts. A quoi bon une Europe sans l'Italie, membre fondateur du marché commun, sans l'Espagne, grande puissance méditerranéenne, et sans la Grande-Bretagne, le pays de la City ?

Telle est l'idée du « super-SME » avancée par Alain Juppé. Elle repose sur deux hypothèses. Les pays candidats à l'euro qui n'auront pu réussir leur examen de passage la première fois devront s'engager à poursuivre leurs efforts de convergence de manière à pouvoir rejoindre, au plus vite, le club de l'euro. En contrepartie, les pays membres du club accepteront de les aider : ils pourront ainsi être appelés à soutenir, si nécessaire, leur monnaie en cas de crise de change, comme dans l'actuel mécanisme de change. En fait, Paris demande à Bonn d'accepter un effort de solidarité en faveur des pays qui pourraient avoir quelque difficulté à satisfaire, dans les délais prévus, les critères de Maastricht. C'est une bonne initiative. Elle devrait conditionner l'acceptation par Paris du *« pacte de stabilité »* proposé par Bonn.

Match nul *par Leiter*



REVUE DE PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Faire fusionner des entreprises moyennes perdant de l'argent pour les transformer en *de plus grandes perdant également de* l'argent n'est pas une réponse suffisante à l'émergence des Léviathans de l'industrie de *défense des Etats-Unis. (...) Mais, à tout* le moins, la France a agi, ce qui n'est pas le cas du reste de l'Europe. A travers le continent, les *politiques de commandes publiques* ne sont pas de nature à donner aux industries une vision claire de l'objectif à atteindre.

Il *existe pourtant* des domaines concrets où l'on pourrait faire bouger les choses. Ainsi, la Grande-Bretagne devrait avaler son orgueil et accepter les spécifications franco-allemandes du futur blindé polyvalent, et la France se plier à l'idée d'une compétition pour déterminer qui construira ce « taxi du champ de bataille ». Concernant l'avion de transport militaire futur, les trois pays devraient s'entendre sur un produit commercial construit par Airbus. Le programme de développement d'un nouveau missile pour équiper l'Eurofighter et le Rafale français devrait être mené en commun.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Dassault, la vieille fille tyrannique du régime, sera mariée de force à l'Aérospatiale : *Papa a parlé ! Thomson sera privatisée*, prélude à d'autres noces. C'est un remue-ménage, pas une révolution : confrontés à des *problèmes industriels*, les *dirigeants* politiques en restent à la bonne vieille pratique du « Meccano technocratique » (si l'on peut se permettre d'user de gros mots). *Mais* cet exercice régalien, où l'État est propriétaire presque exclusif et client à peu près unique, vit pourtant ses derniers jours. La raison en est triviale : l'autosuffisance militaire, comme la polyculture agricole, entraîne des coûts de revient si élevés que loin d'être une garantie d'indépendance, elle est un facteur de ruine.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ L'intervention de jeudi soir sera pour le président un moment délicat. Il va devoir en effet faire comprendre la vision, les logiques, la nécessité qui inspirent sa réforme. Il va devoir aussi en faire comprendre la progressivité, *car on risque de lui reprocher à la fois* d'aller trop vite et pas assez. (...) Rassurer, mais sans masquer la difficulté de la véritable *révolution* qu'il initie, et sans céder aux lobbies. Car, dans cette affaire, c'est sa crédibilité et celle de sa fonction qu'il engage.

Le communisme ou l'avenir d'une illusion

Suite de la première page

Les uns viennent de l'aile réformiste qui avait pu se constituer à l'intérieur des PC dans les dernières années du « socialisme réel », comme le premier ministre hongrois Gyula Horn ; d'autres ont adhéré jadis au Parti communiste par opportunisme, parce que c'était alors le meilleur moyen de faire carrière, tel le nouveau président polonais Alexander Kwasniewski. Beaucoup n'ont eu aucun mal à troquer les privilèges un peu médiocres de la nomenklatura contre les retombées lucratives du commerce capitaliste. Le communisme « à visage affairiste » paraît avoir plus d'avenir que l'éphémère communisme « à visage humain » de la Tchécoslovaquie soixante-huitarde.

Les nouveaux socialistes d'Europe centrale se prononcent pour l'économie de marché, la libre entreprise, le pluralisme politique, l'adhésion à l'Union européenne et même à l'OTAN. Et ils ne se contentent pas de paroles. Ils privatisent les grands combinats, à des rythmes il est vrai différents selon les pays ; ils engagent des programmes d'austérité qui ne leur valent pas toujours le soutien de leur propre électorat ; ils participent aux côtés des troupes de l'Alliance atlantique à la force de maintien de la paix en Bosnie. Gyula Horn *avait* acquis ses lettres de noblesse avant même la fin du communisme ; ministre *des affaires étrangères à l'été* 1989, il avait ouvert la frontière occidentale de la Hongrie aux Allemands *de l'Est qui fuyaient le « premier Etat des ouvriers et des paysans sur le sol allemand »*, première brèche dans le Mur qui *devait* conduire à l'effondrement du système soviétique.

Après quelques années de chambardement des habitudes sociales, de baisse du niveau de vie que ne compense pas, pour la grande majorité de la population, la liberté d'expression ou de voyage, les succès des ex-communistes s'expliquent. Les électeurs ont besoin de marquer une pause ; ils n'ont pas la nostalgie du communisme en tant que système idéologique et policier ; ils rêvent de l'Etat paternaliste qui assurait la prise en charge de tous. Ils courent le risque d'être déçus car la dose de solidarité sociale et d'intervention étatique sera de toute façon limitée dans une économie de marché ouverte ; mais ils auront la possibilité de faire jouer l'alternance, puisque personne ne songe plus à *interdire les autres* formations politiques. Les partis néo-communistes, quel que soit le nom *dont ils se sont affublés*, sont devenus des partis comme les autres. Tout au plus cherchent-ils à placer *leurs hommes* aux postes stratégiques pour tenter de garder le pouvoir, mais leurs homologues des *vieilles démocraties* ne procèdent pas autrement.

L'EXCEPTION RUSSE

Dans ce tableau, les communistes russes constituent une exception. Ils *peuvent bien se proclamer sociaux-démocrates*, comme Lénine avant 1917 ; ils ne devraient tromper personne. Parmi neuf formations qui se réclament plus ou moins de Staline, la plus importante est le Parti communiste de la Fédération russe, dirigé par Guennadi Ziouganov, qui a gagné près d'un tiers des sièges à la Douma. Contrairement aux partis d'Europe centrale, il ne rassemble pas les anciens réformistes, mais au contraire les communistes du PC de l'Union soviétique qui s'étaient opposés à la perestroïka de Gorbatchev, dont tous les putschistes de 1991.

En Russie, les anciens apparatchiks occupent les postes importants dans l'administration, plus encore *dans les régions* qu'à Moscou. Dans les entreprises, les « directeurs rouges » reconvertis en managers guignent toujours les subventions de l'Etat. Beaucoup ont rompu avec le communisme, mais tous sont issus du sérail ; le nouveau ministre des privatisations, Vladimir Kadannikov, en est un exemple presque caricatural.

A cinquante-deux ans, M. Ziouganov est, lui, un produit typique de l'appareil soviétique, dont il fut un fidèle serviteur. Il se réclame de la tradition communiste et de la grandeur passée de l'Union soviétique, dont la Russie devrait être l'héritière. Le XX[e] congrès ne l'a pas *convaincu de l'existence des purges* staliniennes : *« Il y a plus de prisonniers politiques aujourd'hui que sous Staline*, a-t-il récemment déclaré au magazine allemand *Der Spiegel. Dans mon village, avant 1953, il n'y a eu que deux ou trois arrestations, et c'étaient des criminels. »* Pourtant, au contraire de l'époque révolutionnaire, le PC russe n'est plus le parti des bâtisseurs, mais celui des laissés-pour-compte. Son électorat se recrute chez les retraités, les familles nombreuses, les fonctionnaires, enseignants, *militaires, policiers, qui* n'ont pas touché leurs salaires depuis des mois, ou les salariés des entreprises qui ont manqué le tournant de l'économie concurrentielle.

Ce communisme ne peut plus s'appuyer sur un mythe fondateur. Comme l'écrit François Furet dans *Le passé d'une illusion, « ce qui est mort avec l'Union soviétique de Gorbatchev englobe toutes les versions du communisme, des principes révolutionnaires d'Octobre jusqu'à leur histoire, et jusqu'à l'ambition d'en humaniser le cours dans des conditions plus favorables »*.

S'ils arrachent le pouvoir à Moscou, Guennadi Ziouganov et les siens pourront revenir sur les privatisations, censurer la presse, donner carte blanche aux services de sécurité *qui, d'ailleurs*, se sont refait une belle santé sous Boris Eltsine ; mais ils ne pourront pas rétablir un système *totalitaire*. Il leur *manque* le support idéologique du marxisme-léninisme, d'un universalisme révolutionnaire porteur de la vérité comme du sens de l'Histoire. Ils ne serviront plus de référence suprême à un mouvement communiste international, voué à défendre la *« patrie du socialisme »*. Ce mouvement avait sombré avant même la fin de l'URSS, à tel point que le secrétaire *général du PCF doit aller en Chine* pour avoir l'occasion de se faire photographier avec des camarades au pouvoir. Mais les Chinois eux-mêmes sont l'exemple de ce national-communisme qui a remplacé depuis longtemps l'internationalisme prolétarien.

« Tout anticommuniste est un chien », disait Sartre au temps manichéen de la guerre froide. A la lutte des classes a succédé la pensée unique libérale. Les ex-communistes d'Europe centrale confirmeront leur conversion à la social-démocratie si l'Europe occidentale sait s'ouvrir à eux. Quant aux communistes russes, ils cultiveront un mélange d'autoritarisme, de populisme et de nationalisme qui ne les rend pas moins dangereux, mais qui ne les qualifie pas pour guider le monde. Quarante ans après le rapport Khrouchtchev, l'œil de Moscou *s'est refermé.*

Daniel Vernet

PDG Il n'existe pas de modèle européen de patrons : c'est la conclusion de l'étude menée par deux sociologues du CNRS, Bénédicte Bertin-Mourot et Michel Bauer, qui se sont penchés sur la carrière de deux cents dirigeants de grandes entreprises en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. ● DANS L'HEXAGONE comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne, le patron n'est jamais une patronne. Il y a peu de dirigeants *« non nationaux »*. ● L'ÂGE MOYEN des PDG est identique dans les trois pays, de même que l'âge moyen de nomination au poste de numéro un et celui d'entrée dans l'entreprise dirigée ● POUR EDITH CRESSON, membre de la Commission européenne, *« le système de crise qui participe, dans presque tous les cas, en France à la nomination des grands patrons ne correspond pas à ce que devrait être la gestion d'une entreprise moderne »*.

L'Europe ne fabrique pas ses patrons sur le même modèle

Six cents « spécimens » ont été passés au crible par une équipe du CNRS : si le profil européen n'existe pas, tous ces dirigeants présentent certaines similitudes. L'efficacité économique de chacun des trois portraits-types qui ressortent de cette étude est très difficile à juger

L'EUROPE n'est-elle, pour les grandes entreprises, qu'un « marché commun » ou se traduit-elle par l'apparition progressive d'un système socio-économique original, caractérisé notamment par un *« modèle européen de dirigeants »* ? C'est la question que se sont posés Bénédicte Bertin-Mourot et Michel Bauer, deux sociologues du CNRS, observateurs familiers du monde des élites et de leur système de reproduction. Dans leur étude, publiée le 22 février, ils se sont penchés sur la carrière des deux cents dirigeants de grandes entreprises (groupes industriels, distribution, banques, assurances) en France (1985-1996), en Allemagne (1989-1994) et en Grande-Bretagne (1992).

Réponse : le « patron européen » n'existe pas. *« L'enracinement social et historique des trois modèles nationaux de fabrication des dirigeants rend très difficile la production, même progressive, d'un modèle européen »* expliquent Bénédicte Bertin-Mourot et Michel Bauer.

« La logique sociale de classe dirigeante pèse plus que la logique économique et politique » : ce constat est confirmé par la grande stabilité des modèles en France et en Allemagne. Alors que 70 % des dirigeants allemands ont changé de 1989 à 1994 et 80 % des dirigeants français de 1985 à 1996, leur profil ne s'est pas modifié.

La pérennité française est remarquable : elle fait fi des années, comme des régimes politiques. Les patrons d'aujourd'hui, dont beaucoup ont été nommés par MM. Chirac et Balladur à la tête des grandes entreprises, pour les privatiser entre 1986 et 1988 ou depuis 1993, sont la réplique fidèle de ceux de 1985, choisis par le gouvernement socialiste pour gérer les grandes entreprises que la nationalisation de 1982 avait conduites dans le giron de l'Etat.

Si les alternances de 1986, de 1988 et de 1993, ont fait « valser » les PDG, elles n'ont pas entamé *l'omniprésence des polytechniciens* ou des inspecteurs des finances. Quant à la voie royale que constitue le passage en cabinet ministériel avant d'être parachuté à la tête d'un grand groupe, elle n'a jamais cessé d'être empruntée, à gauche comme à droite. Tout dernièrement encore, le directeur adjoint de cabinet du premier ministre, lassé des plaisirs de Matignon, envisageait sans états d'âme – et avec la bénédiction d'Alain Juppé – de prendre la présidence du CIC, banque filiale du GAN.

PARTICULARISMES

Si « le » patron européen n'existe pas, la population des deux cents dirigeants des grandes entreprises de chacun des trois pays présente cependant certaines similitudes – *qui ne sont pas toujours flatteuses*. Le patron français, allemand ou britannique, n'est jamais une patronne. Il y a peu de patrons « non nationaux » : 1,25 % en Grande-Bretagne, 2,5 % en France et 2,75 % en Allemagne. L'âge moyen des dirigeants est identique dans les trois pays (56 à 58 ans), de même que l'âge moyen de nomination au poste de numéro un (autour de 50 ans) et celui d'entrée dans l'entreprise dirigée (37 ou 38 ans).

Particularité française : plus de la moitié des patrons n'ont passé que zéro à quatre ans dans les entreprises qu'ils dirigent. Ce qui en dit long sur la connaissance qu'ils peuvent en avoir. *« Plus significatif encore*, soulignent les deux sociologues du CNRS, *est le niveau d'entrée dans l'entreprise dirigée. Près des deux tiers arrivent directement à la présidence, sinon à la direction générale. Cela explique le phénomène de distance sociale et les tensions qui peuvent en résulter. »*

Au travers de ces particularismes, se dessinent trois modèles très typés. Le rhénan valorise l'expérience professionnelle et reconnaît aux entreprises une fonction primordiale : elles « fabriquent » les deux tiers de leurs dirigeants alors qu'un quart sont issus des familles possédantes. Le saxon repose sur deux logiques : une logique d'entreprise, qui assure la moitié de la production des patrons et, pour l'autre moitié, une logique d'*« establishment »* marquée par l'appartenance à une famille possédante et le passage dans l'une des vingt *« public schools »* les plus cotées du royaume.

Enfin, le modèle hexagonal accorde aux *« grands corps de l'Etat »* un rôle prédominant, ce que les auteurs de l'étude appelle *« une véritable tyrannie du diplôme initial »*. Cette tyrannie assure une autorité légitime à plus de 40 % des patrons dans un vivier extrêmement réduit (quatre-vingt élèves de la « botte » de l'X et de l'ENA chaque année). L'appartenance à une famille possédante impose un tiers des dirigeants. L'entreprise arrive bonne dernière, en n'en produisant qu'un quart.

Difficile de juger de l'efficacité économique de chacun des modèles. En revanche, Bénédicte Bertin-Mourot et Michel Bauer constatent qu'ils ont une influence sur la nature de la stratégie menée. *« Quand la légitimité du pouvoir vient de l'extérieur, la priorité est donnée à la croissance externe. »* Avec tous les risques qu'elle comporte.

C. B.

Les Français jouent les vocations tardives

Le taux des patrons diplômés de l'enseignement supérieur est élevé en Allemagne (88 %) et en France (83 %). Mais les diplômés « initiaux » sont bien plus nombreux dans l'Hexagone (83 %) qu'outre-Rhin (72 %) où la formation professionnelle est encouragée. Les Britanniques font une plus grande place aux autodidactes (36 %).

Les Britanniques, plus encore que les Allemands, entrent à un âge précoce dans le monde de l'entreprise (respectivement 22 et 26 ans). Un monde qu'ils apprennent à bien connaître puisqu'ils y passent vingt-neuf ans pour les premiers et vingt-trois ans pour les seconds, avant d'être nommés à la tête d'un grand groupe. Les Français jouent les vocations tardives, en entrant à 31 ans seulement dans le monde de l'entreprise, où ils ne passent que seize ans avant de décrocher un poste de numéro un. Seuls 39 % d'entre eux y ont passé plus de dix-neuf ans avant d'obtenir cette fonction, contre 69 % en Allemagne et 87 % en Grande-Bretagne.

Edith Cresson, commissaire européen à la science, la recherche et le développement

« La sélection des élites pérennise ce qui existe »

« Malgré la mondialisation de l'économie et la dynamique de la construction européenne, l'étude de Bénédicte Bertin-Mourot et de Michel Bauer sur la « fabrication » des dirigeants en France, Allemagne et Grande-Bretagne, montre qu'il n'y a pas de modèle européen de patron. Cela vous étonne-t-il ?

– La sélection des élites est un système très national. Tout le système est fait pour pérenniser ce qui existe. On reste entre soi pour les postes dirigeants. Le pouvoir est très lié à la nation.

– Cela joue-t-il contre la construction européenne ?

– S'il y avait plus de fluidité entre les dirigeants des sociétés européennes, ce serait bien meilleur. Les exemples de grands patrons « non nationaux », comme le français Daniel Gœudevert, qui fut numéro deux chez Volkswagen, de l'espagnol José Ignacio Lopez, qui lui a succédé, ou du britannique Lindsay Owen-Jones à la tête de L'Oréal, sont bien trop exceptionnels pour qu'on puisse établir une loi. Ils sont d'ailleurs souvent considérés comme des transfuges ou comme des personnages très particuliers.

– Aucun système ne donne la première place à une femme

– C'est extrêmement choquant. Le pouvoir est considéré comme l'apanage des hommes. Il a un caractère sacré, il faut donc que les femmes en soient éloignées. Avec 0 % de femmes, on a éliminé la moitié de la population. A partir de là, on a son système national, très réducteur dans le cas français. C'est extrêmement primitif et évidemment anti-démocratique.

– En France, le passage par la haute administration et les cabinets ministériels reste toujours la voie royale pour parvenir à la tête des grands groupes. Quel est l'impact sur la gestion de l'entreprise ?

– Ces parachutages suscitent une frustration certaine à l'intérieur des entreprises où la direction estime, à juste titre, qu'aucun de ses membres ne pourra jamais accéder à la première place. En outre, les parachutés doivent faire leurs preuves rapidement vis-à-vis des pouvoirs publics. Curieusement, ils ne font l'objet d'aucun contrôle réel. Ils ont donc tendance à privilégier la croissance externe plutôt que la croissance interne qui repose, elle, sur l'histoire, la culture et la connaissance de l'entreprise. Cette croissance externe, et dans certains cas, une profonde ignorance du monde des affaires, conduisent à des imprudences et à des résultats parfois catastrophiques.

» Le système de crise qui participe, dans presque tous les cas, en France à la nomination des grands patrons ne correspond pas à ce que devrait être la gestion d'une entreprise moderne. Un chasseur de têtes français me racontait, par exemple, qu'on ne lui avait jamais demandé de trouver des candidats pour être membre d'un conseil de surveillance français. A l'étranger, cela se fait couramment.

– Les systèmes anglais ou allemands évitent-ils ces écueils ?

– En Grande-Bretagne le système est fondé sur une reproduction de classe. Mais cela offre un éventail plus large que la reproduction « à la française » d'un modèle intellectuel unique, ou plutôt d'un modèle de comportement. Aucun système n'est parfait. Mais un système qui a une base trop étroite, par définition, ne peut pas être bon.

» Dans le système allemand, tout le monde sait, au moins un an à l'avance, qui sera le futur PDG. Lui-même a le temps de connaître les différentes branches de l'entreprise, ses filiales étrangères, ses clients, ses fournisseurs, ses concurrents. Cela donne une image tranquille, pacifiée, raisonnable.

– La situation pourrait-elle évoluer en France ? La tentative récente de parachutage d'un proche conseiller d'Alain Juppé à la tête d'une banque publique, le CIC, pourrait en faire douter

– Beaucoup de responsables ont un désir très sincère de changement. Les gens ont envie de légitimité. Les « raccourcis » par les cabinets ministériels, auxquels tous les gouvernements ont sacrifié, sont de moins en moins bien supportés. Le service de l'Etat n'apparaît plus, comme autrefois, la vocation unique et première de la haute administration . D'où les protestations entendues sur le sujet que vous évoquez, et que l'on aurait probablement pas entendues il y a dix ans.

« Le système allemand apparaît comme légitime »

– Quel modèle de sélection des patrons est le plus efficace ?

– Certainement pas le système français où on ne cherche pas le candidat qui correspond le mieux à la fonction. Ce système donne le sentiment qu'une catégorie dirigeante a acquis une sorte de droit sur la France. Quand on dit qu'un système est fondé sur la méritocratie, il faut savoir si c'est le mérite du diplôme ou le mérite de l'efficacité issue de l'expérience. En France, on privilégie le premier, en Allemagne le second. Cela me paraît préférable. C'est d'ailleurs un élément de la construction du consensus cher aux Allemands.

» Le système allemand apparaît comme légitime. Quelle que soit l'origine de l'individu, y compris s'il vient de l'apprentissage, il peut espérer que ses qualités seront reconnues. Un sondage récent montrait que les jeunes Allemands privilégient à 35 % un emploi dans une entreprise moyenne contre 19 % pour l'administration. Les jeunes Français, à 39 %, préfèrent l'administration. C'est très révélateur !

Propos recueillis par Claire Blandin

Ford présente ses excuses à quatre de ses ouvriers noirs

LE GÉANT AUTOMOBILE Ford, pourtant rodé aux principes du *« politically correct »* américain, a enfreint la sacro-sainte règle de la discrimination raciale. A l'occasion du lancement en Grande Bretagne d'une campagne publicitaire pour ses nouveaux produits de financement, le groupe de Detroit a utilisé une photo sur laquelle les visages et les mains de quatre ouvriers noirs avaient été repeints en blanc. Prise en 1991 dans les ateliers de l'usine anglaise de Dagenham (est de Londres), cette illustration était à l'époque censée vanter la diversité ethnique de la main-d'œuvre du constructeur au Royaume-Uni.

Mais elle avait entre-temps servi en Pologne, où la population est exclusivement blanche. Afin de ne pas heurter le sentiment national polonais et de donner une image fidèle de sa population, le numéro deux mondial de l'automobile avait préféré masquer l'origine de ses modèles. Quand la photo de 1991 a été récupérée pour une nouvelle campagne publicitaire en Angleterre, c'est la version polonaise des hommes et femmes de Ford qui a été choisie, et non pas l'original.

L'erreur est imputable à l'agence de publicité Ogilvy & Mather. Mais la direction de la publicité de Ford n'a sûrement pas manqué de voir la brochure publicitaire avant sa diffusion. Si l'erreur ne leur a pas sauté aux yeux, elle est en revanche apparue évidente aux quatre ouvriers noirs – trois hommes et une femme – ainsi travestis. Choqués, ces derniers ont immédiatement alerté le syndicat des travailleurs généraux et des transports (TGWU).

La direction de Ford a immédiatement retiré tous les prospectus de la circulation et s'est empressée de reconstituer l'histoire pour trouver l'origine de l'erreur. Elle s'est confondue en excuses auprès des modèles défigurés. Et a décidé, à titre de dédommagement du préjudice subi, de verser 1 500 livres (environ 11 600 francs) à chacun d'eux.

V. Ma.

La compagnie britannique Cable and Wireless récompense ses ex-dirigeants pour mauvaise gestion

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« L'un des épisodes les plus bizarres dans la vie des affaires de ces dernières années » : le *Financial Times* a eu recours à cette litote, art très britannique grâce auquel on dit les choses sans employer les mots, pour décrire la générosité dont a fait preuve la compagnie *Cable and Wireless* envers ses deux anciens dirigeants licenciés en novembre pour... *gestion catastrophique*. Respectivement ex-président et ex-directeur général du deuxième opérateur britannique de téléphone, Lord Young et James Ross ont reçu une montagne de *share options*, ces plans de participation par achat d'actions, dont la vente devrait rapporter 2 millions de livres (environ 15 millions de francs) au premier *et 965 000 livres au second*. On imagine la réaction du personnel de la société, plongée *aujourd'hui* dans le marasme, appelé par la nouvelle direction à se serrer la ceinture.

L'énorme tapage médiatique entourant cette affaire souligne combien la limitation des *share options*, une sorte de complément de salaire, est devenue un sujet brûlant *en Grande-Bretagne*, en raison des récents abus commis par les grands patrons en matière d'octroi de primes et d'augmentation de rémunérations.

L'allègement, en 1984, du régime fiscal frappant les gratifications destinées à accroître la motivation des cadres supérieurs a entraîné l'explosion de cette forme de revenus. On estime à 15 milliards de livres la valeur globale des *share options* détenues en Grande-Bretagne par les cadres et les directeurs, dont 350 millions de livres *rien que pour une poignée de patrons* des anciennes sociétés des services publics.

PRESSION DES INVESTISSEURS

Pour leurs défenseurs, les *share options* stimulent l'état-major et ne coûtent rien aux compagnies. Pour leurs détracteurs, bien plus nombreux, en revendant trop rapidement ces actions, consenties à bas prix, pour empocher de gros bénéfices aux cours du marché, les responsables peuvent déstabiliser le capital de leurs firmes. De surcroît, ce dispositif a le désavantage de séparer la performance générale des sociétés et la plus-value réalisée lors de la cession.

Constituée dans la foulée de la polémique sur les hausses de salaire démesurées que s'étaient octroyées bon nombre de patrons britanniques, la commission Greenbury, dont le rapport a été publié en 1995, a recommandé une réduction de ce genre de primes dans un souci de transparence des rémunérations. Sous la pression des investisseurs institutionnels, inquiets de la contre-publicité pour l'image des entreprises dans lesquelles ils avaient placé leurs fonds, le ministère des finances est revenu sur sa politique non interventionniste (*« C'est aux actionnaires de contrôler les salaires des patrons »*) pour tenter de supprimer certains avantages fiscaux dont bénéficient les détenteurs de *share options*. Mais, face à la levée de boucliers des cadres moyens, qui profitent eux aussi de ces à-côtés, le chancelier de l'Échiquier a dû faire marche arrière en août 1995.

« Ces jours-ci, la mode n'est plus aux share options *mais plutôt aux plans d'incitation à long terme, davantage liés aux résultats de l'entreprise et dont l'objectif est d'accroître la loyauté des dirigeants »*, souligne Sir William Probie, directeur du cabinet de consultants financiers MN & K. Certains groupes britanniques, parmi les plus importants, ont d'ailleurs cessé récemment d'octroyer des *share options* à leurs dirigeants.

Marc Roche

■ **VOLVO : 2 260 emplois vont être supprimés chez Volvo Car,** la branche automobile du groupe suédois souffrant d'une faible rentabilité. Grâce au résultat record dégagé par sa branche camions, Volvo a pourtant dégagé un résultat net en hausse de 30 % à 9,2 milliards de couronnes. Le constructeur a annoncé la vente du fabricant d'allumettes et de briquets Swedish Match.

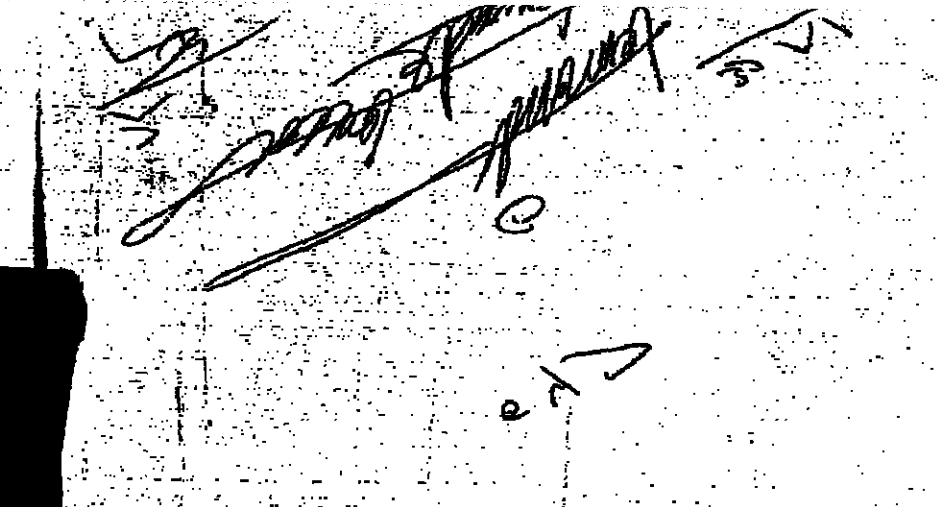
■ **PHILIPS : la multinationale néerlandaise va investir 2 milliards** de francs et créer 1 400 emplois dans ses sites de Dreux (tubes et téléviseurs), Caen (semiconducteurs) et Le Mans (téléphones). Les aides de la France devraient s'élever à environ 160 millions de francs.

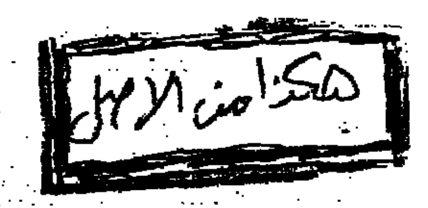
■ **EDF-GDF : les cinq fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CGC et** CFTC, qui ont quitté ensemble le 20 février la négociation sociale ouverte par les directions d'EDF et de GDF, devraient se rencontrer prochainement pour demander des bases plus concrètes de discussion. Après les grèves de décembre, la première réunion entre syndicats et direction a tourné court. Selon les dirigeants d'EDF-GDF il ne s'agit que d'une *« étape »*. Pour la CGT, organisation majoritaire, les directions n'ont *« manifestement pas pris la mesure des exigences »* issues du conflit.

■ **DELMAS : le groupe maritime, filiale de Bolloré,** a décidé de regrouper ses activités françaises et européennes au Havre (environ 500 emplois) en deux ans. Le projet vise à bâtir une nouvelle organisation plus *« simple, lisible, efficace et disponible pour nos clients »*. C'est au Havre que les cargos de l'entreprise (qui desservent essentiellement l'Afrique) font le plus d'escales. Le siège de Delmas est actuellement à Puteaux.

■ **CARNAUDMETALBOX : le groupe d'emballage franco-britannique,** racheté par l'américain Crown Cork, a enregistré un recul de 15 % de son bénéfice net en 1995 à 805 millions de francs, pour un chiffre d'affaires en recul de 1,1 % à 24,6 milliards de francs.

■ **AXA : l'assureur français vient de prendre une participation de** 1,6 % au capital de la banque espagnole BBV. Cette dernière prendra en retour 3,2 % du capital de Finaxa, holding de contrôle d'AXA, et investira 200 millions de francs dans d'autres sociétés du groupe d'assurances.





■ LE DOLLAR était pratiquement stable jeudi sur le marché des changes de Tokyo malgré l'intervention de la Banque du Japon, s'échangeant à 105,22 yens contre 105,16 yens la veille.

■ L'OR a ouvert en baisse jeudi à Hongkong après plusieurs jours chômés pour la fête du Nouvel An chinois. L'once s'échangeait à 402,20-402,50 dollars, contre 403,50-403,80 le 16 février.

■ LE FRANC était stable, jeudi 22 février, au cours des premiers échanges entre banques. Il s'échangeait à 3,4462 francs pour 1 mark contre 3,4455 francs la veille.

■ ALAN GREENSPAN, président de la Fed, a estimé que les taux d'intérêt à long terme baisseraient si de réels progrès étaient réalisés pour rééquilibrer le budget fédéral.

■ WALL STREET a récupéré mercredi une partie importante du terrain perdu au cours des quatre séances précédentes. L'indice Dow Jones a gagné 1,05 %, à 5 515,98 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

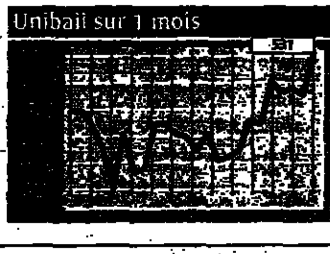
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouvelle hausse à Paris

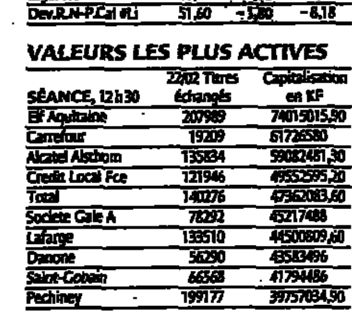
LA BOURSE DE PARIS était en hausse jeudi 22 février, dans le sillage du marché américain, dopé par les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Après avoir ouvert sur un gain de 0,23 %, le CAC 40 affichait une hausse de 0,83 %, à 1 953,10 points vers 12 h 45.

Le Matif était également en hausse de 48 centièmes à 120,58, tandis que le Bund allemand progressait de 0,11 % à 97,50. L'obligataire européen a profité de la bonne tenue du marché américain, où le taux des emprunts d'Etat à trente ans a décru à 6,38 % contre 6,40 %, après les propos du président de la Fed. M. Greenspan avait laissé entendre mardi devant le Sénat américain que de nouvelles baisses des taux directeurs américains étaient possibles si l'inflation reculait et si un accord budgétaire se réalisait, alors que la veille, devant la Chambre des représentants, il avait semblé exclure la poursuite de la détente monétaire et provoqué un plongeon des marchés financiers. La Bourse a bien réagi aux projets de restructuration de l'industrie de défense française. Le titre Dassault Aviation affichait jeudi matin la plus forte hausse de la cote (4,6 %) après l'annonce la veille par le gouvernement du projet de sa fusion d'ici deux ans avec le groupe public Aérospatiale.

Indice CAC 40 sur un an



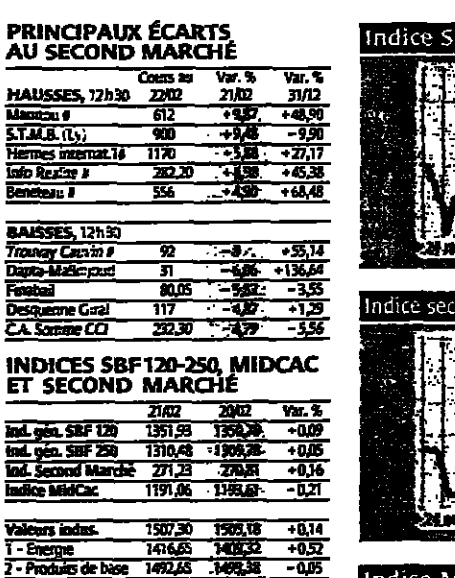
CAC 40 5 jours



Unibail, valeur du jour

BONNE SÉANCE, mercredi 21 février, à la Bourse de Paris pour la foncière Unibail. L'action a terminé à 531 francs (+2,3 %), son plus haut niveau de l'année, dans un volume de 43 000 pièces. Unibail a annoncé mercredi avoir réalisé un bénéfice net consolidé part du groupe à 265 millions de francs (+9,6 %) en 1995. En outre, la marge brute d'autofinancement est abondante (+34,8 % à 388,4 millions de francs), les fonds propres confortables (5 milliards), et l'endettement reste sous contrôle (4,6 milliards dont 2 milliards d'obligations convertibles). L'actif net réévalué par action ressort à 601 francs.

Unibail sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 22/02	Var. % 21/02	Var. % 31/12
I.D.I.A	224,30	+6,26	+12,51
Dassault-Aviation	472	+4,42	+47,96
Lebon	214	+4,38	+15,05
Sodexho	1876	+3,97	+30,27
Pechiney Intl	103	+3,41	+18,52
Remy Cointreau	147	+3,15	−5,76
Guilbert	700	+3,08	+21,73
Credit Local Fce	409,30	+3,04	+4,41
Eridania Beghin	882	+3,03	+5
BIS	460	+3,02	+26,72
BAISSES, 12h30			
Worms & Cie	273,10	−3,49	+17,96
Publicis	360	−2,30	+24,56
Valeo	260,50	−2,98	+14,85
Salvepar (Ny)	408,70	−2,45	+30,15
Europe 1	1172	−2,33	+18,38
UFB Locabail	475	−2,26	+18,75
Imetal	690	−1,98	+17,94
Renault	141,30	−1,94	+0,21
Ingenico	36,10	−1,90	+3,29
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,60	−1,80	−8,18

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 22/02	Var. % 21/02	Var. % 31/12
Manitou #	612	+9,87	+48,90
S.T.M.B. (Ly)	900	+9,48	−9,90
Hermes internat.1#	1170	+5,88	+27,17
Info Realite #	282,20	+4,98	+45,38
Beneteau #	556	+4,90	+68,48
BAISSES, 12h30			
Trouvay Cauvin #	92	−8	+55,14
Dapta-Mallinjoud	31	−6,06	+136,64
Finabail	80,05	−5,82	−3,55
Desquenne Gral	117	−4,87	+1,29
C.A. Somme CCI	232,30	−4,79	−5,56

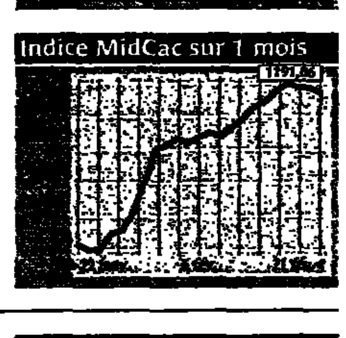
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	22/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	207989	74015015,90
Carrefour	19209	61726580
Alcatel Alsthom	135834	59082481,30
Credit Local Fce	121946	49552595,20
Total	140276	47362083,60
Societe Gale A	78292	45217488
Lafarge	133510	44500809,60
Danone	56290	43583496
Saint-Gobain	66568	41794486
Pechiney	199177	39757034,90

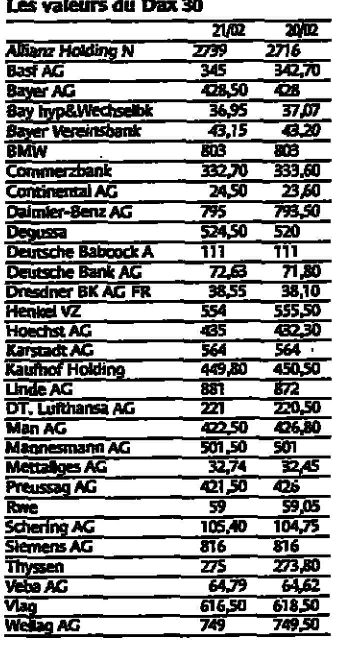
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/02	20/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1351,93	1350,70	+0,09
Ind. gén. SBF 250	1310,48	1309,78	+0,05
Ind. Second Marché	271,23	270,81	+0,16
Indice MidCac	1191,06	1193,61	−0,21
Valeurs indus.	1507,30	1505,18	+0,14
1 - Energie	1416,65	1409,32	+0,52
2 - Produits de base	1492,65	1493,38	−0,05
3 - Construction	1487,74	1482,89	+0,33
4 - Biens d'équip.	1047,72	1060,94	−1,25
5 - Automobile	1811,09	1811,17	—
6 - Biens consom.	2205,67	2193,78	+0,54
7 - Indus. agro-alim.	1468,67	1459,79	+0,61
Services	1384,62	1384,27	+0,03
8 - Distribution	2403,10	2394,60	+0,36
9 - Autres services	976,64	979,09	−0,25
Sociétés financières	984,63	985,65	−0,10
10 - Immobilier	693,08	692,57	+0,07
11 - Services financ.	987,39	987,91	−0,05
12 - Sociétés invest.	1208,69	1212,32	−0,28

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Modeste repli à Tokyo

LES INCERTITUDES sur les changes et les taux d'intérêt ainsi que l'absence d'éléments nouveaux ont pesé sur la Bourse de Tokyo, qui a terminé en modeste repli jeudi 22 février. L'indice Nikkei a perdu 31,29 points, soit 0,15 %, à 20 340,94 points, cédant ainsi du terrain pour la sixième séance consécutive. Les cours devraient se redresser dès la semaine prochaine, les institutionnels ayant, semble-t-il, achevé leurs ajustements de positions.

La veille, Wall Street a récupéré une partie importante du terrain abandonné au cours des dernières séances, grâce à des commentaires d'Alan Greenspan estimant possibles de nouvelles baisses des taux directeurs américains si l'inflation reculait. L'indice Dow Jones a gagné 57,44 points, soit 1,05 % à 5 515,98 points. En Europe, la reprise de Wall Street et la probabilité de nouvelles baisses de taux d'intérêt ont profité à la Bourse de Londres. L'indice Footsie a gagné 11 points à 3 725,6 points, soit un gain de 0,3 %. En Allemagne, la prudence était de mise en attendant la publication de M3. L'indice DAX de la Bourse de Francfort a terminé sur un gain de 0,36 % à 2 391,12 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/02	Cours au 20/02	Var. en %
Paris CAC 40	1936,90	[illegible]	+0,23
New-York/DJ indus.	5502,24	[illegible]	+0,79
Tokyo/Nikkei	20372,20	[illegible]	−1,39
Londres/FT100	3725,30	[illegible]	+0,29
Francfort/Dax 30	2391,12	[illegible]	+0,36
Frankfort/Commer.	849,39	[illegible]	−0,56
Bruxelles/Bel 20	1869,86	[illegible]	+0,86
Bruxelles/Général	1611,05	[illegible]	+0,86
Milan/MIB 30	985	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	335,90	[illegible]	+0,57
Madrid/Ibex 35	336,81	[illegible]	+0,69
Stockholm/Affarsal	1414,38	[illegible]	—
Londres FT30	2739,10	[illegible]	+0,68
Hong Kong/Hang S.	11595	[illegible]	—
Singapour/Strait t	2453,88	[illegible]	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	21/02	20/02
Alcoa	54,62	54,25
American Express	46,87	45,87
Allied Signal	53,87	53,62
AT & T	66,50	65,50
Bethlehem	14,75	14,25
Boeing Co	83	80,75
Caterpillar Inc.	68,87	67,87
Chevron Corp.	56,37	55,75
Coca-Cola Co	81,87	80,62
Disney Corp.	63,75	63,37
Du Pont Nemours&Co	78,25	78
Eastman Kodak Co	73,62	73,12
Exxon Corp.	81,87	80,87
Gén. Motors Corp.H	55,75	55,12
Gén. Electric Co	77,87	77
Goodyear T & Rubbe	48,12	48,37
IBM	120,25	119,12
Intl Paper	37	37,62
J.P. Morgan Co	80	79,37
Mc Don Dougl	93,25	93,62
Merck & Co.Inc.	66,75	66,50
Minnesota Mng.&Mfg	64,87	66,50
Philip Moris	97,87	96
Procter & Gamble C	83,62	84,37
Sears Roebuck & Co	43,37	42,12
Texaco	81,50	80,50
Union Carb.	44,37	43,87
Utd Technol	105,12	102,62
Westingh. Electric	19,50	18,62
Woolworth	12	11,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/02	20/02
Allied Lyons	5,25	5,20
Barclays Bank	7,99	8,06
B.A.T. industries	5,73	5,60
British Aerospace	8,43	8,42
British Airways	5,02	4,92
British Gas	2,40	2,39
British Petroleum	5,24	5,20
British Telecom	3,72	3,66
B.T.R.	3,23	3,21
Cadbury Schweppes	5,39	5,38
Eurotunnel	0,82	0,81
Forte	3,42	3,42
Glaxo	9,23	9,22
Grand Metropolitan	4,37	4,35
Guinness	4,41	4,45
Hanson Plc	1,82	1,82
Great Ic	6,92	7,10
H.S.B.C.	10,56	10,63
Impérial Chemical	8,32	8,27
Legal	7,26	7,17
Marks and Spencer	4,23	4,22
National Westminst	7,01	6,82
Peninsular Orienta	5,35	5,25
Reuters	6,78	6,67
Saatchi and Saatch	1,02	1,04
Shell Transport	8,47	8,58
Smithkline Beecham	7,11	7,14
Tate and Lyle	4,79	4,78
Univeler Ltd	12,14	12,23
Zeneca	12,42	12,43

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	21/02	20/02
Allianz Holding N	2739	2716
Basf AG	345	342,70
Bayer AG	428,50	428
Bay hyp&Wechselbk	36,95	37,07
Bayer Vereinsbank	43,15	43,20
BMW	803	803
Commerzbank	332,70	333,60
Continental AG	24,50	23,60
Daimler-Benz AG	795	793,50
Degussa	524,50	520
Deutsche Babcock A	111	111
Deutsche Bank AG	72,63	71,80
Dresdner BK AG FR	38,55	38,10
Henkel VZ	554	555,50
Hoechst AG	435	432,30
Karstadt AG	564	564
Kaufhof Holding	449,80	450,50
Linde AG	881	872
DT. Lufthansa AG	221	220,50
Man AG	422,50	426,80
Mannesmann AG	501,50	501
Mettallges AG	32,74	32,45
Preussag AG	421,50	426
Rwe	59	59,05
Schering AG	105,40	104,75
Siemens AG	816	816
Thyssen	275	273,80
Veba AG	64,79	64,62
Viag	616,50	618,50
Wellag AG	749	749,50

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Reprise du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse jeudi 22 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 32 centièmes à 120,42 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 6,71 %, soit un écart de 0,39 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était détendu de 6,44 % à 6,36 %.

Les opérateurs n'attendaient pas de geste de la Banque de France à l'issue de son conseil, qui se réunissait jeudi matin.

Notionnel 10 %, première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,18	[illegible]	7,64	[illegible]
Allemagne	3,38	[illegible]	7,28	[illegible]
Grande-Bretagne	6,25	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	10,18	[illegible]	11,05	[illegible]
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,41	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/02	Taux au 20/02	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,66	[illegible]	100,02
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,25	[illegible]	99,64
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,61	[illegible]	99,46
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,79	[illegible]	99,40
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,44	[illegible]	98,67
Obligations françaises	7,02	[illegible]	99,26
Fonds d'Etat à TME	−1,66	[illegible]	100,88
Fonds d'Etat à TRE	−1,29	[illegible]	100,76
Obligat. franç. à TME	−0,93	[illegible]	99,74
Obligat. franç. à TRE	+0,23	[illegible]	100,02

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 21/02	Vente 21/02	Achat 20/02	Vente 20/02
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,31	[illegible]	4,31
3 mois	[illegible]	4,56	[illegible]	4,50
6 mois	[illegible]	4,62	[illegible]	4,55
1 an	[illegible]	4,72	[illegible]	4,65
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 21/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	187881	[illegible]	120,28	[illegible]	120,10
Juin 96	6127	[illegible]	120,24	[illegible]	120,12
Sept. 96	152	[illegible]	118,54	[illegible]	119
Déc. 96	137	[illegible]	117,98	[illegible]	118,06
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	38066	[illegible]	95,29	[illegible]	95,24
Juin 96	24868	[illegible]	95,36	[illegible]	95,28
Sept. 96	12444	[illegible]	95,36	[illegible]	95,28
Déc. 96	4477	[illegible]	95,22	[illegible]	95,16
ECU LONG TERME					
Mars 96	1529	[illegible]	89	[illegible]	88,88
Juin 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	18267	[illegible]	1954	[illegible]	1946
Mars 96	2454	[illegible]	1960,50	[illegible]	1953,50
Avril 96	4	[illegible]	1958	[illegible]	1957
Juin 96	537	[illegible]	1935	[illegible]	1931,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0140 | US/DM ↘ 1,4532 | US/¥ ↘ 105,1300 | DM/F ↗ 3,4465 | £/F ↘ 7,7215

Stabilité du dollar

LE BILLET VERT était stable, jeudi matin 22 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4505 mark, 105,12 yens et 4,9975 francs. Durant la nuit, à Tokyo, la Banque du Japon était intervenue pour acheter des dollars. Ce qui avait permis à la monnaie américaine de remonter jusqu'à un niveau de 105,65 yens.

Mais le dollar reste pénalisé par la faiblesse des obligations américaines et par les craintes d'un resserrement de la politique monétaire japonaise.

Le franc regagnait un peu de terrain, jeudi matin, vis-à-vis de la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4460 francs pour 1 deutschemark. La lire italienne était elle aussi orientée à la hausse, à 1 085 lires pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/02	% 20/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,6500	+0,02	330	354
Écu	6,3315	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0140	[illegible]	4,7500	5,5500
Belgique (100 F)	16,7540	[illegible]	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	307,7800	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1835	[illegible]	2,9200	3,4200
Danemark (100 krd)	89,1200	+0,31	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9500	[illegible]	7,6500	8,4000
Gde-Bretagne (1 L)	7,7215	[illegible]	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,0830	+0,29	1,8000	2,2500
Suède (100 krs)	74,0600	[illegible]	66,5000	76,5000
Suisse (100 F)	422,4100	[illegible]	405	429
Norvège (100 k)	78,7800	[illegible]	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,9980	[illegible]	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	4,0895	+0,12	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3050	+0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,6352	+0,83	3,4300	4,0300
Japon (100 yens)	4,7495	+0,46	4,5200	4,8700
Finlande (mark)	111,0200	[illegible]	104	115

PARITÉS DU DOLLAR	22/02	21/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4532	[illegible]	−0,06
TOKYO : USD/Yens	105,1300	[illegible]	−0,73

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0157	[illegible]	4,9975	[illegible]
Yen (100)	4,7278	4,7242	4,7527	[illegible]
Deutschemark	3,4427	[illegible]	3,4455	[illegible]
Franc Suisse	4,2359	[illegible]	4,2352	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,1619	[illegible]	3,1503	[illegible]
Livre sterling	7,7395	[illegible]	7,7371	[illegible]
Peseta (100)	4,0862	[illegible]	4,0813	[illegible]
Franc Belge	16,743	[illegible]	16,753	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,25	[illegible]	4,50
Eurodollar	5,25	[illegible]	5
Eurolivre	6,25	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,43	[illegible]	3,31

L'OR

	cours 21/02	cours 20/02
Or fin (k. barre)	64900	64000
Or fin (en lingot)	65350	64600
Once d'Or Londres	402,20	396,80
Pièce française(20f)	371	368
Pièce suisse (20f)	378	368
Pièce Union lat(20f)	378	368
Pièce 20 dollars us	2540	2405
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2440	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/02	cours 20/02
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	22	22
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

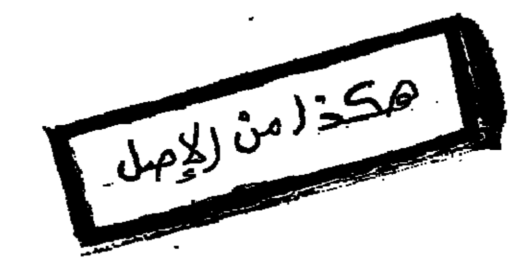
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/02	20/02
Dow-Jones comptant	227,22	228,24
Dow-Jones à terme	344,60	342,27
CRB	248,44	249,64

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2500	2531,50
Cuivre à 3 mois	2472	2480
Aluminium comptant	1590	1591
Aluminium à 3 mois	1618,50	1619
Plomb comptant	783,50	776
Plomb à 3 mois	777	769,50
Etain comptant	6220	6190
Etain à 3 mois	6275	6240
Zinc comptant	1029	1024,50
Zinc à 3 mois	1047	1046
Nickel comptant	8215	8225
Nickel à 3 mois	8315	8340

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,48	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	141,75	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,12	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,79	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,28	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	229,70	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	109	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1285	[illegible]
Café (Londres)	2115	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,84	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 22 FÉVRIER

Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,87 %
CAC 40 : 1953,77

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7650	7650	—	7650
B.N.P. (T.P)	947	936	- 1,16	936
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	847	- 2,64	847
Renault (T.P.)	1885	1881	- 0,21	1881
Rhone Poulenc(T.P)	2045	2050	+ 0,24	2050
Saint Gobain(T.P.)	1225	1206	- 1,55	1206
Thomson S.A (T.P)	1061	1070	+ 0,84	1070
Accor	676	673	- 0,44	670
Air Liquide	898	904	+ 0,66	900
Alcatel Alsthom	439,60	433,60	- 1,36	440
Alcatel Cable	372	370	- 0,53	370
Alspi	368	367,80	- 0,05	360
AGF-Ass.Gen.France	146,80	147,80	+ 0,68	146
Axa	312,90	315,20	+ 0,73	315
Axime	456	458	+ 0,45	460
Bail Investis.	854	870	+ 1,87	855
Bancaire (Cie)	515	517	+ 0,38	520
Bazar Hot. Ville	448	449,90	+ 0,42	445
Bertrand Faure	148	149	+ 0,67	149
BIC	565	575	+ 1,76	570
BIS	446,50	460	+ 3,02	450
B.N.P.	185,60	186,60	+ 0,53	185
Bollore Techno.	499	492	- 1,40	495
Bongrain	2842	2838	- 0,14	2840
Bouygues	525	523	- 0,38	525
Canal +	946	950	+ 0,42	945
Cap Gemini Sogeti	145	143,80	- 0,82	144
Carnaudmetalbox	216	215	- 0,46	210
Carrefour	3171	3229	+ 1,82	3180
Casino Guichard	169,20	169,70	+ 0,29	170
Casino Guich.ADP	127,20	126,20	- 0,78	127
Castorama Dt (Li)	872	894	+ 2,52	890
C.C.F.	239,90	241,20	- 0,54	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	56	56	—	56
Cegid (Ly)	420,40	421	+ 0,14	420
CEP Communication	460	462	+ 0,43	460
Cerus Europ.Reun	77,90	77,10	- 1,02	79
Cetelem	1005	993	- 1,19	1000
CGIP	1093	1109	+ 1,46	1090
Chargeurs	1160	1174	+ 1,20	1150
Christian Dior	566	575	+ 1,59	570
Ciments Fr.Priv.B	219,70	220	+ 0,13	220
Clarins	552	552	—	550
Club Mediterranee	461	462,50	+ 0,41	460
Coflexip	168	170	+ 1,19	168
Colas	881	880	- 0,11	900
Comptoir Entrep.1	13,40	13,50	+ 0,74	13,50
Comptoir Moder.	1720	1740	+ 1,16	1730
CPR	415	424	+ 2,16	415
Cred.Fon.France	70,30	69,80	- 0,71	69
Credit Local Fce	397,20	409,30	+ 3,04	400
Credit Lyonnais CI	230	230	—	225
Credit National	381	383	+ 0,52	375
CS Signaux(CSEE)	230,50	230	- 0,21	230
Damart	3805	3811	+ 0,15	3850
Danone	769	777	+ 1,04	770
Dassault-Aviation	452	472	+ 4,42	475
Dassault Electro	271,50	272	+ 0,18	275
De Dietrich	266	262,90	- 1,16	265
Degremont	453	458	+ 1,10	460
Dev.R.N-P.Cal Li	52,55	51,60	- 1,80	52
DMC (Dollfus Mi)	248	247,60	- 0,16	250
Docks France	865	875	+ 1,15	870
Dynaction	95,05	95,30	+ 0,26	95
Eaux (Gle des)	514	519	+ 0,97	520
Ecco	919	923	+ 0,43	920
Eiffage	751	750	- 0,13	745
Elf Aquitaine	353,50	356,70	+ 0,90	355
Eramet	345	349,90	+ 1,42	350
Eridania Beghin	856	882	+ 3,03	855
Essilor Intl	1205	1206	+ 0,08	1200
Essilor Intl ADP	820	814	- 0,73	810
Esso	603	598	- 0,82	595
Eurafrance	1844	1831	- 0,70	1830
Euro Disney	14	14,05	+ 0,35	14
Euro RSCG W.W.	472	474	+ 0,42	470
Europe 1	1200	1172	- 2,33	1190
Eurotunnel	6,45	6,50	+ 0,77	6,50
Filipacchi Medias	899	910	+ 1,22	900
Finextel	78	77	- 1,28	76
Fives-Lille	464	469	+ 1,07	465
Fromageries Bel	4900	4900	—	4900
Galeries Lafayette	1280	1305	+ 1,95	1290
GAN	142	145,50	+ 2,46	142
Gascogne (B)	494	495	+ 0,20	490
Gaz et Eaux	1948	1965	+ 0,87	1950
Geophysique	236	232,50	- 1,48	235
G.F.C.	398	396	- 0,50	395
Groupe Andre S.A.	433	429	- 0,92	435
Groupe De La Cite	594	592	- 0,33	590
Gr.Zannier (Ly)	77,50	78,10	+ 0,77	77
GTM-Entrepose	317,80	319	+ 0,37	320
Guilbert	679	700	+ 3,09	690
Guyenne Gascogne	1546	1570	+ 1,55	1550
Havas	369,10	374	+ 1,32	380
I.D.I.A	211,50	224,80	+ 6,28	220
Imetal	704	690	- 1,98	700
Immeubl.France	357,90	352	- 1,64	348
Ingenico	36,80	36,10	- 1,90	36
Interbail	280,10	286	+ 2,10	285
Intertechnique 1	550	543	- 1,27	550
Jean Lefebvre	299,80	297	- 0,93	295
Klepierre	605	609	+ 0,66	605
Labinal	630	649	+ 3,01	640
Lafarge	328	334	+ 1,82	330
Lagardere (MMB)	126,50	126,50	—	126
Lapeyre	285	282	- 1,05	285
Lebon	205	214	+ 4,39	215
Legrand	885	908	+ 2,59	890
Legrand ADP	580	579	- 0,17	580
Legris indust.	181	178,50	- 1,38	182
Locindus	836	835	- 0,11	840
L'Oreal	1376	1393	+ 1,23	1370
LVMH Moet Vuitton	1095	1120	+ 2,28	1100
Lyonnaise Eaux	457,40	457	- 0,08	455
Marine Wendel	375,20	379,30	+ 1,09	380
Matra-Hachette	122,30	124,20	+ 1,55	125
Metaleurop	47,30	47,50	+ 0,42	47
Metrologie Inter.	18,10	18,35	+ 1,38	18
Michelin	225	225,30	+ 0,13	225
Moulinex	88	88	—	88
Navigation Mixte	712	716	+ 0,56	720
Nord-Est	125,80	126	+ 0,15	126
Nordon (Ny)	444	449,90	+ 1,32	450
NRJ	570	565	- 0,87	565
OLIPAR	111	109,10	- 1,71	110
Paribas	255,30	257	+ 0,58	255
Pechiney	199	199,50	+ 0,25	198
Pechiney CIP	215	218	+ 1,39	215
Pechiney Intl	99,60	103	+ 3,41	100
Pernod-Ricard	316,30	320	+ 1,16	320
Peugeot	716	720	+ 0,55	715
Pinault-Prin.Red.	1180	1200	+ 1,69	1190
Plastic-Omn.(Ly)	395	391	- 1,01	400
Poliet	459,20	465	+ 1,26	460
Primagaz	481	484	+ 0,62	480
Promodes	1344	1353	+ 0,66	1340
Publicis	370	360	- 2,70	370
Radiotechnique	490	490	—	490
Remy Cointreau	142,50	147	+ 3,15	141
Renault	144,10	141,30	- 1,94	140
Rexel	1043	1038	- 0,47	1040
Rhone Poulenc A	122,10	122,70	+ 0,49	123
Rochette (La)	32,80	33	+ 0,60	33
Roussel Uclaf	968	979	+ 1,13	970
Rue Imperiale(Ly)	4025	4027	+ 0,04	4040
Sade (Ny)	180	180	—	180
Sagem SA	3100	3105	+ 0,16	3100
Saint-Gobain	622	630	+ 1,28	620
Saint-Louis	1444	1454	+ 0,69	1450
Salomon (Ly)	2790	2804	+ 0,50	2800
Salvepar (Ny)	419	408,70	- 2,45	425
Sanofi	345,70	344,10	- 0,46	345
Sat	2025	2019	- 0,29	2010
Saupiquet (Ns)	1332	1325	- 0,52	1320
Schneider SA	205	207,90	+ 1,41	200
SCOR SA	167,10	169,40	+ 1,37	168
S.E.B.	687	683	- 0,58	680
Sefimeg	353,50	351,50	- 0,56	350
SEITA	196	194,90	- 0,56	196
Selectibanque	106,40	107	+ 0,56	107
SFIM	1120	1104	- 1,42	1100
SGE	110	108,50	- 1,36	110
Sidel	1380	1380	—	1380
Simco	491	488,90	- 0,42	485
S.I.T.A	951	954	+ 0,31	950
Skis Rossignol	1689	1690	+ 0,05	1680
Sligos	435	435	—	435
Societe Gale A	572	577	+ 0,87	575
Sodexho	1804	1876	+ 3,99	1850
Sommer-Allibert	1453	1459	+ 0,41	1450
Sophia	213	213	—	215
Spir Communication	505	505	—	500
Strafor Facom	342	346	+ 1,16	345
Suez	181,90	182,50	+ 0,32	185
Synthelabo	338,70	345	+ 1,86	340
Technip	430	432	+ 0,46	430
Thomson-CSF	119,10	121,90	+ 2,35	120
Total	334,90	338,40	+ 1,04	335
UAP	112,10	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
UFB Locabail	486	[illegible]	- 2,26	[illegible]
UGC DA (M)	275	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
UIC	62,50	[illegible]	—	[illegible]
UIF	460	[illegible]	- 0,86	[illegible]
UIS	124,50	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Unibail	531	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Union Assur.Fdal	540	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Usinor Sacilor	76,45	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Valeo	267,50	[illegible]	- 2,61	[illegible]
Vallourec	206	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Via Banque	182	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Worms & Cie	283	[illegible]	- 3,49	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	977	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Elf Gabon	840	[illegible]	- 0,47	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.	221	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Adidas AC	311	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
American Express	230	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Anglo American	320,90	[illegible]	+ 5,01	[illegible]
Amgold	496	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Arjo Wiggins App	16,50	[illegible]	- 5,15	[illegible]
A.T.T.	328,50	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Banco Santander	247	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Barrick Gold	151	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
B.A.S.F.	1189	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Bayer	1489	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Blenheim Group	18,70	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Buffelsfontein	21,65	[illegible]	+ 5,77	[illegible]
Chase Manhattan	350	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Cordiant PLC	7,80	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Daimler Benz	2731	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
De Beers	149,90	[illegible]	+ 3	[illegible]
Deutsche Bank	251	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Dresdner Bank	132,10	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Driefontein	68,10	[illegible]	+ 7,92	[illegible]
Du Pont Nemours	387,10	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Eastman Kodak	364,10	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
East Rand	4,06	[illegible]	+ 4,43	[illegible]
Echo Bay Mines	67,20	[illegible]	+ 3,05	[illegible]
Electrolux	229	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
Ericsson	105	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Exxon Corp.	405,50	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Ford Motor	150,40	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Freegold	43,55	[illegible]	+ 7,23	[illegible]
Gencor Limited	17,45	[illegible]	+ 4,87	[illegible]
General Elect.	384,70	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
General Motors	251,30	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Gle Belgique	391,40	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Grd Metropolitan	33,35	[illegible]	+ 3,74	[illegible]
Guinness Plc	34,70	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Hanson Plc	14,10	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Harmony Gold	55,90	[illegible]	+ 5,54	[illegible]
Hitachi	49,55	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Hoechst	1506	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
I.B.M	599	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
I.C.I	64	[illegible]	+ 4,06	[illegible]
Ito Yokado	288,90	[illegible]	- 0,58	[illegible]
I.T.T. Industrie	126,60	[illegible]	+ 5,29	[illegible]
Matsushita	80,95	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Mc Donald's	250	[illegible]	+ 3,20	[illegible]
Merck and Co	335	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Mitsubishi Corp.	61,65	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.	560	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Morgan J.P.	398,90	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom.	5430	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Nipp. MeatPacker	74,70	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Norsk Hydro	211	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Petrofina	1377	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Philip Morris	482,50	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Philips N.V	205,90	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Placer Dome Inc	136,10	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Procter Gamble	424	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Quilmes	223,20	[illegible]	- 3,67	[illegible]
Randfontein	40,60	[illegible]	+ 5,78	[illegible]
Rhone Poul.Rorer	324,90	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Royal Dutch	697	[illegible]	- 0,14	[illegible]
R T Z	70,75	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Sega Enterprises	235	[illegible]	- 5,40	[illegible]
Saint-Helena	37,50	[illegible]	+ 4	[illegible]
Schlumberger	371	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
SGS Thomson Micro.	198,40	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Shell Transport	64,55	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Siemens	2815	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Sony Corp.	301,80	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Sumitomo Bank	93,10	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K	236,50	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Telefonica	77,70	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Toshiba	38,10	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Unilever	694	[illegible]	- 0,72	[illegible]
United Technol.	515	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Vaal Reefs	469,50	[illegible]	+ 6,49	[illegible]
Volkswagen A.G	1817	[illegible]	+ 2,69	[illegible]
Volvo (act.B)	99	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Western Deep	229	[illegible]	+ 4,80	[illegible]
Yamanouchi	110,90	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Zambia Copper	3,70	[illegible]	- 2,70	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 22 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	113,95	2,828
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	5,597
CEPME 9% 89-99 CA	110,34	4,721
CEPME 9% 92-06 TSR	112	6,123 o
CFD 9,7% 90-03 CB	116,90	0,583 o
CFD 8,6% 92-05 CB	112,50	0,392
CFF 10% 88-98 CA	107,85	3,497
CFF 9% 88-97 CA	104,42	3,615 ↓
CFF 10,25%90-01CB	110	9,724
CLF 8,9% 88-00 CA	110,72	6,687
CLF 9%88-93/98 CA	106,73	0,639
CNA 9% 4/92-07	116	7,352 d
CRH 8,6% 92/94-03	110,50	5,210
CRH 8,5% 10/87-88	108,41	8,337
EDF 8,6% 88-89 CA	110,04	0,282 d
EDF 8,6% 92-04	112,15	7,613 o
Em.Etat10,26%86-96	100,28	9,868
Emp.Etat 6%93-97	101,51	3,305 ↓
Finansder 9%91-06	116,26	2,287
Finansd.8,6%92-02	110,40	0,728
Floral9,75% 90-99	112	3,807
OAT 8,5% 87-97CA	104,60	5,736 ↑
OAT 9,90%85-97 CA	108,16	3,056 ↑
OAT 88-98 TME CA	102,15	8,522 d
OAT 9/85-98 TRA	101,01	2,702 d
OAT 9,50%88-98 CA	109,37	6,411
OAT TMB 87/99 CA	99,62	0,413 o
OAT 8,125% 89-99	108,10	6,171
OAT 8,50%90/00 CA	110,30	7,809 o
OAT 85/00 TRA CA	105,35	3,419
OAT 10%5/85-00 CA	115,94	7,541
OAT 89-01 TME CA	102,70	0,522 d
OAT 8,5% 87-02 CA	112	2,183 o
OAT 8,50% 89-19	112,91	2,903 o
OAT 8,50%92-23 CA	112,40	7,153 o
SNCF 8,8% 87-94CA	108,07	0,601
Lyon.Eaux 6,5%90CV	886	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	179	180
Bains C.Monaco	600	600
B.N.P.Intercont.	335	332
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge ◆	905	905
Carbone Lorraine	560	564
CBC ◆	91,50	91,50
Centenaire Blanzy	320	320,10
Ceragen Holding ◆	19,50	19,50
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP	363	363,40
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2198	2198
Cpt Lyon Alem.	412	412
Concorde-Ass Risq ◆	639	639
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind. ◆	27,50	27,50
Darblay ◆	350	350
Didot Bottin	651	656
Eaux Bassin Vichy ◆	4200	4200
Ecia	707	688
Ent.Mag. Paris ◆	2100	1896 d
Eridania Beghin CI ◆	897	897
Fidel	45	46
Finalens	360	365
F.I.P.P. ◆	133	130,10 o
Fonciere (Cie)	449	440,90
Fonciere Euris	172,30	[illegible]
Foncina	430	[illegible]
France I.A.R.D.	1006	[illegible]
France S.A.	986	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont	381	[illegible]
Genefim	126	[illegible]
Gevelot	1429	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	338	[illegible]
Immobail	113	[illegible]
Immobanque	679	[illegible]
Im.Marseillaise	6030	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1360	[illegible]
Lille Bonnieres ◆	1760	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	[illegible]
Louvre	175	[illegible]
Lucia	52,60	[illegible]
Monoprix	155	[illegible]
Metal Deploye ◆	416	[illegible]
Mors	12,70	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	74,90	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	259	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny) ◆	990	[illegible]
Parfinance	204	[illegible]
Paris Orleans	240	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1272	[illegible]
Porcher	190	[illegible]
Promodes (CI)	940	[illegible]
PSB Industries Ly	325	[illegible]
Rochefortaise Com.	175,30	[illegible]
Rosario	182,10	[illegible]
Rougier	492	[illegible]
S.A.F.I.C.Alcan ◆	251	[illegible]
Saga	189	[illegible]
Salins du Midi	474	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	125	[illegible]
Slic	740	[illegible]
S.L.P.H. ●	180,50	[illegible]
Sofal ●	130	[illegible]
Soffo ●	319,50	[illegible]
Sofitam act.a reg. ●	67,70	[illegible]
Sofragi ●	3749	[illegible]
Soudure Autogene	1001	[illegible]
Sovabail	355	[illegible]
Taittinger	1516	[illegible]
Tour Eiffel	270	[illegible]
Elyo	176	[illegible]
Vicat	460	[illegible]
Virax	125,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1136	[illegible]
Fiat Ord	17,20	[illegible]
Gevaert	290,10	[illegible]
Gold Fields South	173	[illegible]
Kubota Corp	30,20	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45,20	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	170	[illegible]
Robeco	367,60	[illegible]
Rodamco N.V.	142,70	[illegible]
Rolinco	389,20	[illegible]
Solvay SA	2835	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 22 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns)	60,50	60,55
AFE	375,10	386
Aigle	188,10	190
Albert S.A (Ns) ◆	124,60	124,60
Altran Techno.	957	980
Montaignes P.Gest.	566	549
Bque Picardie (Li) ◆	550	550
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)	216,10	220,70
Bque Vernes	600	600
Beneteau	530	535
B I M P	76	76
Boiron (Ly)	540	538
Boisset (Ly)	229,80	229,80
But S.A.	297	296,50
Cardif SA	680	679
CDA-Cie des Alpes	138,90	140
C.E.E	216,10	216,50
CEGEP	153,90	153,90
Cermex (Ly) ◆	310	310
CFPI	256	259
Change Bourse (M)	266	268
Christ.Dalloz	1180	1200
Cipe France Ly	354,50	355
CNIM CA ◆	164	164
Codetour	287	279
Comp.Euro.Tele-CET	292,10	295
Confandey S.A.	295,10	295,40
C.A. de la Brie	340	340
C.A.Gironde (B)	448	448
C.A.Haute Normand	349	348,90
C.A.Ille & Vilaine	343	341
C.A. Paris IDF	700	685
C.A.de l'Isere Ly ◆	368	368
C.A.Loire Atl.Ns	318	311,10
C.A.Loire/H.Loire ◆	210	210
C.A.Morbihan (Ns)	335	334,90
C.A.du Nord (Li)	474	475
C.A. Oise CCI ◆	246,10	246,10
C.A.Pas de Calais	420	419
C.A. Somme CCI	244	232,30
C.A.Toulouse (B)	368,20	369,90
Chaine et Trame	150	149,50
C.A. Midi CCI(Ly)	294	300
Creeks	66,60	66,60
Devanlay	491	499
Deveaux(Ly)	540	550
Devernois (Ly)	490	490,50
Ducros Serv.Rapide ◆	75	75
Ecco Trav.Tempo Ly	387	378
Emin-Leydier (Ly)	482	485
Europ.Extinc.(Ly)	234,90	231
Europ Propulsion	413	418
Expand s.a ◆	279,70	279,70
Factorem	576	576
Faiveley	294	299
Finabail	85	88,05
Finacor	113	113,10
Fininfo	445	445
Fructivie	558	559
Gautier France	252	248
Gel 2000	85	85
GFI Industries	575	565
Girodet (Ly)	49,20	49,25
GLM S.A.	254,90	254,90
Grandoptic.Photo	481	488
Gpe Guillin Ly	164,90	168
Kindy	169	170
Guerbet	317	317
Hermes internat.1	1105	1170
Hurel Dubois	405	405
ICBT Groupe	224	222
I.C.C.	141,50	138,50
Idianova ◆	68	68
Immob.Hotel.	68	68
Installux (Ly)	507	505
Int. Computer	89	89
Invest.Paris	140	140
IPBM	79	[illegible]
M6-Metropole TV	445,50	[illegible]
Manitou	557	[illegible]
Manutan	755	[illegible]
Marie Brizard	1150	[illegible]
Maxi-Livres/Profr. ◆	302	[illegible]
Mecadyne ◆	151,70	[illegible]
Mecelec (Ly)	99	[illegible]
MGI Coutier	220	[illegible]
Michel Thierry	720	[illegible]
Monneret Jouet ◆	79	[illegible]
Naf-Naf	59,80	[illegible]
Norbert Dentres	791	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	769	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.	900	[illegible]
Onet	841	[illegible]
Paul Predault	187	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy	114	[illegible]
Pier Import ◆	70	[illegible]
Pochet ◆	1120	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	219,80	[illegible]
Radiall	618	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	170	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	956	[illegible]
Robertet	1200	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	460	[illegible]
Securidev	66	[illegible]
Sediver	192	[illegible]
Serbo	288	[illegible]
Siparex (Ly)	92	[illegible]
Smoby (Ly) ◆	639	[illegible]
Sofco (Ly)	80,50	[illegible]
Softbus ◆	415	[illegible]
Sogepag	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)	660	[illegible]
Sopra	289	[illegible]
Steph.Kelian	107	[illegible]
Sylea	440	[illegible]
Teisseire-France	211,80	[illegible]
TF1-1	525	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	364	[illegible]
Trouvay Cauvin	100	[illegible]
Unilog	416,60	[illegible]
Union Fin.France	520	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie	129,30	[illegible]
Vilmorin et Cie	402	[illegible]
Virbac	680	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 22 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	[illegible]
CFJPE ◆	131	[illegible]
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]
Manin ◆	900	[illegible]
Nobel ◆	116	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	140	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 21 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36555,31	36555,31
Actimonétaire D	31112,92	31112,92
Agipi Ambition (Axa) ◆	115,57	110,07
Amplia ◇	114661,70	114661,70
Amplitude Monde D	749,55	731,27
Antigone Trésorerie	845234	845234
Arbitr. Court Terme	9337,51	9337,51
Arbitr. Première	8732,12	8646,66
Arbitr. Sécurité	17089,17	17004,15
Asie 2000	745,39	713,29
Associa Première	37965,41	37965,41
Associc	1110,03	1110,03
Atout Amérique	130,54	127,36
Atout Asie	100,89	98,43
Atout Futur C	549,87	536,46
Atout Futur D	524,52	511,73
Avenir Alizes	1958,40	1920
Axa Valeurs PER ◆	152,02	147,59
Cadence 1	1067,34	1056,77
Cadence 2	1051,28	1040,87
Cadence 3	1059,74	1049,25
Capimonétaire	1982,40	1980,42
Capiobliq	8283,71	8201,69
Capitacic	1724,70	1699,21
Cicamonde	1252,81	1216,32
Coexis	1763,42	[illegible]
Comptavalor	2258,86	2255,48
Converti CIC	341,57	336,52
Crédit Mutuel Capital	1670,12	1637,37
Crédit Mutuel MID AF	113,60	110,56
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	849,61	849,61
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	94,24	91,72
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	91,25	88,81
Créd.Mut.Ep.J	22151,52	22151,52
Créd.Mut.Ep.long.T.	220,84	214,93
Créd.Mut.Ep.Monde	1149,84	1119,07
Créd.Mut.Ep.Quatre	1118,30	1088,37
Dieze	1768,85	1735,87
Ecocic	1294,61	1256,90
Ecupar ◆	128,81	125,06
Ecur. Actions futur	200,54	194,70
Ecur. Distrimonétaire	10720,66	10720,66
Ecur. Expansion (*)	79013,99	78699,19
Ecur. Géovaleurs	2818,97	2736,86
Ecur. Investissement	166,29	161,45
Elanciel D	122,05	119,07
Elicash ◇	909327,12	909327,12
Emergence Poste D	100,70	98,24
Eparcic	4678,27	4678,27
Eparcourt-Sicav	201,26	200,76
Epargne-Unie	1586,38	1547,69
Eurco Solidarité	1264,91	1258,39
Eurodyn	1621,65	1582,10
Fonsicav	18816,84	18779,28
France Obligations	485,21	480,41
Francic	517,61	502,53
Francic Pierre	114,37	111,04
Francic-Regions	1547,58	1502,50
Géobilys C	610,12	601,10
Géobilys D	594,92	586,13
Gestilion	19797,61	19797,61
HLM Monétaire	18043,15	18043,15
Indicia ◆	1156,46	1128,85
Intensys D	111,74	111,57
Interoblig	6190,88	6129,58
Intersélection Fce	541,49	530,87
Japacic	179,66	174,43
Jeunepargne	375,32	369,77
Latitude C/D	143,13	142,99
Lion 20000	16557,90	16557,90
Lion Association	10938,69	10938,69
Lion Institution	42067,81	41962,90
Lionplus	1355,16	1328,61
Lion Trésor	2380,96	2357,39
Livret Bourse Inv.	606,79	591,06
Livret Portefeuil.	845,32	828,70
Méditerranée ◆	255,67	248,22
Mensuel CIC	10366,62	10263,98
Moneden	88392,07	88392,07
Moné-Dis ◇	10174,55	10174,55
Mone J. ◇	11467,49	11467,49
Mone J. D. ◇	11467,49	11467,49
Monévalor	53186,18	53186,18
Mutualité dépôts	17929,14	17895,35
Natio Court Terme	13583	13583
Natio Court Terme2	368947	368947
Natio Epargne	22441,56	22219,37
Natio Ep. Capital	15041,97	14893,04
Natio Ep. Croissance	2191,68	2149,71
Natio Ep. Obligations	219,95	215,64
Natio Epargne Retraite	132,25	129,66
Natio Epargne Trésor	10374,03	10353,32
Natio Epargne Valeur	532,82	522,37
Natio France Index	1029,02	1008,84
Natio Immobilier	1175,20	1152,16
Natio Inter	1832,90	1796,96
Natio Monétaire	5291,86	5291,86
Natio Opportunités	149,33	146,40
Natio Patrimoine	1459,31	[illegible]
Natio Perspectives	1165,62	[illegible]
Natio Placements	75719,36	[illegible]
Natio Revenus	1064,13	[illegible]
Natio Sécurité	11470,73	[illegible]
Natio Valeurs	973,27	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	2106,90	[illegible]
Oblicic-Mondial	3329,50	[illegible]
Oblicic-Régions	1157,31	[illegible]
Oblifutur	3811,94	[illegible]
Oblig. ttes caté.	229,13	[illegible]
Obligion	1774,66	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5577,49	[illegible]
Oblitys D.	571,71	[illegible]
Oraction	1672,61	[illegible]
Patrimoine Retraite	293,55	[illegible]
Pervalor	604,11	[illegible]
Plénitude D.	149,20	[illegible]
Poste Gestion C.	42743,32	[illegible]
Première Oblig. C.	12782,15	[illegible]
Première Oblig. D	11119,78	[illegible]
Proficius	985,70	[illegible]
Rentacic	164,08	[illegible]
Revenus Trimestr.	5251,37	[illegible]
Revenu-Vert	1180,31	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17256,50	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	609,06	[illegible]
St-Honoré Pacifique	750,33	[illegible]
Sécuricic	2200,94	[illegible]
Sécuritaux	1771,43	[illegible]
Sensivalor	34733,50	[illegible]
SEVEA ◆	103,09	[illegible]
S.G. France opport. C	1525,95	[illegible]
S.G. France opport. D	1471,53	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1036,61	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1036,61	[illegible]
Sicav Associations	2341,11	[illegible]
Sicav 5.000	527,11	[illegible]
S.I. Est ◆	1219,47	[illegible]
Silvafrance	848,26	[illegible]
Silvam	461,43	[illegible]
Silvarente	229,98	[illegible]
Silvinter	564,34	[illegible]
Sogenfrance C	1358,68	[illegible]
Sogenfrance D	1253,91	[illegible]
Sogépargne	307,26	[illegible]
Sogevar	1210,97	[illegible]
Soginter	1723,34	[illegible]
Solstice D	2337,84	[illegible]
Stratégie Actions	904,61	[illegible]
Stratégie Rendement	1740,82	[illegible]
Synthesis	15322,26	[illegible]
Thésora C	891,41	[illegible]
Thésora D	847,27	[illegible]
Trésor Plus	1734,09	[illegible]
Trésor Trimestriel	1018,42	[illegible]
Trésoricic	169670,54	[illegible]
Trésorys	254904,70	[illegible]
Trilion	5225,25	[illegible]
Uni-Associations ◇	120,12	[illegible]
Uni-Foncier	1258,26	[illegible]
Unifrance	619,32	[illegible]
Uni-Garantie C	1644,35	[illegible]
Uni-Garantie D	1336,97	[illegible]
Uni Régions	1442,49	[illegible]
Univar ◇	297,27	[illegible]
Univar D ◇	297,27	[illegible]
Univers Actions	1772,97	[illegible]
Univers Obligations	2153,46	[illegible]
Valorg	2373,26	[illegible]
Valrea	34159,29	[illegible]
Winterthur St-Honoré	254,76	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

SKI ALPIN Marc Girardelli a remporté, mercredi 21 février, lors de la descente, le titre de champion du monde de combiné. C'est la troisième fois que le Luxembourgeois, âgé de 32 ans, obtient ce titre, lui qui a toujours gagné une médaille depuis ses premiers championnats du monde, en 1985. ● LASSE KJUS, le Norvégien, qui s'est adjugé le meilleur temps en descente, termine deuxième. Le Français Yves Dimier, troisième du slalom, mardi, ne s'est classé que dixième. ● MARIO REITER, qui a pris la quatrième place, avait fait sensation en remportant le slalom du combiné. L'Autrichien se place parmi les favoris pour le slalom messieurs qui aura lieu dimanche. Celui-ci, comme celui des dames, sera difficile, car disputé sur une piste verglacée. ● SON TRACÉ correspond à l'évolution de la discipline. Il devrait favoriser les slalomeurs les plus puissants.

Le slalom des championnats du monde privilégiera les skieurs de fort gabarit

Après l'avènement des piquets à rotule, l'évolution de la discipline s'est poursuivie vers une technique plus exigeante physiquement. Sur la piste gelée et difficile de Sierra Nevada, les meilleurs spécialistes seront à armes égales

PRADOLLANO
de notre envoyée spéciale

Après la parenthèse de trois jours accordée aux polyvalents du combiné, les techniciens purs entraient en scène, jeudi 22 février. D'abord : les géantistes hommes et femmes, jeudi et vendredi ; les slalomeuses samedi. Puis, dimanche, les championnats du monde seront traditionnellement clos par le slalom messieurs.


SKI

Pour bon nombre des concurrents, qui ne sont jamais venus en sierra Nevada, les épreuves techniques des combinés ont donné quelques indices sur la piste. Et un aperçu du travail accompli. Si la descente de Sierra Nevada fut monotone, le slalom sera, lui, parfaitement dans la norme de l'époque. Il faudra être fort et puissant pour mordre la glace et terminer sur le podium. Les organisateurs ont voulu une piste dessinée sur un miroir, belle et difficile. Une dameuse travaille sans relâche. Très tôt le matin, quand le froid atteint encore entre – 20° et – 15°, la piste est arrosée. Parfois, les traceurs se contentent d'attendre que le soleil la réchauffe dans l'après-midi avant que la nuit ne la fige à nouveau dans la glace.

En quinze ans, le slalom a pris un tour nouveau. Il y a eu la révolution de 1980, lorsque la fédération internationale décida d'introduire le piquet articulé à rotule. *« En quelques mois, le mouvement a entièrement changé,* explique Karl Schranz, ancien champion de slalom. *Dans les années 60, nous contournions les poteaux. Aujourd'hui, les skieurs sont comme des boxeurs qui rentrent dedans avec leurs pieds, leurs genoux, leur épaules ou leurs mains ».* La technique, spectaculaire, est contestée par les puristes et les anciens. Certains goûtent de moins en moins ce jeu de l'emboutissage qui retire au slalom toute sa philosophie de sport d'obstacles.

LA DOUBLE PENDULE

Le mouvement félin passé à un chaloupage plus offensif, le ski s'organise. Les industriels inventent des casques à arceaux protecteurs, des protège-tibias, des gants et des épaulettes renforcés. Le Slovène Jure Kosir descend, lui, avec un protège-dents. Les rotules des piquets se font plus souples et les piquets de plus en plus durs. A coureurs explosifs, pistes plus difficiles. On cherche des pentes plus vertigineuses et on verglace. Pour les garçons, l'espace entre les portes augmente, le chemin entre les portes encore plus tournant. A ce jeu, la violence s'accroît.

A l'exemple de l'Italien Alberto Tomba (92 kilos pour 1,82 m), le grand champion de la technique, pionnier en la matière, les slalomeurs ont grandi et ont pris du muscle. Ainsi Mario Reiter, l'Autrichien premier du slalom du combiné. Même un peu petit, il possède une belle carrure, 74 kilos pour 1,74 m. Mieux, le Français Sébastien Amiez. Solide prétendant à la Coupe du monde de slalom cette année, et l'un des prétendants au titre mondial, il affiche 80 kilos pour 1,80 m. Son compatriote Yves Dimier, troisième, mardi, du slalom du combiné annonce 86 kilos pour 1,82 m : *« Nous avons progressé en précision et en engagement physique,* estime le skieur. *Dans la première série* (les quinze meilleurs, ndlr), *les gars sont devenus vraiment costauds. Il faut plus de force pour creuser sa trajectoire et ne pas commettre de faute. »*

Encore à l'exemple d'Alberto Tomba, le style du slalomeur évolue. Au début des années 90, l'Italien apporta au slalom une technique venue du slalom géant appelée « la double pendule ». Ce mouvement pendulaire des jambes, supportant un corps compact assis, permet au slalomeur de skier avec plus de précision. La technique consiste également à sortir plus vite de la zone du piquet pour mieux repartir à l'attaque sur la porte suivante.

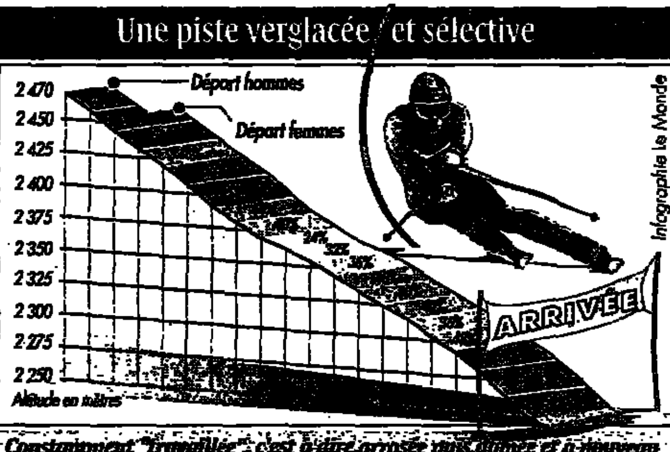
Les skis changent aussi en fonction. *« Ils connaissent une évolution permanente,* note Philippe Petitjean, préparateur, chez Rossignol, des skis de Sébastien Amiez et Yves Dimier. *Les fabricants recherchent sans cesse de nouveaux matériaux, et les skieurs sont des observateurs qui nous aident beaucoup. Pour les garçons, les skis rapetissent un peu, de 2,05 m à 1,98 m. Pour les filles, nous pallions le manque de physique par une plaque anti-vibration. Le ski bouge moins. »*

La fédération est en train de s'interroger sur l'attitude à adopter pour les slalomeuses. *« Avec la rotule et la rigidité des piquets, le choc en retour, quand on punche, est dur, parfois traumatisant,* dit Gilles Brenier, chef des skieuses françaises. *Les garçons n'ont pas l'appréhension du contact ; les filles, elles, font abstraction du piquet plutôt que l'attaquer. Pour elles, il faudrait imaginer un piquet plus fixe qui ne revienne pas si vite et si fort. Peut-être aussi plus léger. »*

En sierra Nevada, garçons et filles se réjouissent du slalom : *« C'est une forme de tracé où les mains seront toujours devant,* dit Leïla Piccard. *Nous nous sentirons assez protégées. » « Ce sera un tracé offensif et beau »,* a annoncé Mario Reiter, facile premier du slalom du combiné. Tous les favoris se régalent d'avance. Ils affirment à l'unanimité : *« La course sera une course juste pour les plus forts. Il n'y aura pas de gagnant hasardeux. »*

Bénédicte Mathieu

Championnats du monde
Combiné (Messieurs)
1. M. Girardelli (Lux.), 3 min 31 s 95 ; 2. L. Kjus (Nor.), 3 min 32 s 20 ; 3. G. Mader (Aut.), 3 min 32 s 93 ; 4. M. Reiter (Ita.), 3 min 32 s 99 ; 5. M. Kunc (Slv), 3 min 33 s 42 ;... 10. Y. Dimier (Fra.), 3 min 36 s 22.



Constamment "travaillée", c'est-à-dire arrosée puis damée et à nouveau arrosée, la piste du slalom correspond au profil des tracés d'aujourd'hui. Elle est verglacée et très sélective. D'autant que la dénivellation est importante.

Marc Girardelli, champion inoxydable

LE SKI COMMENÇAIT à l'oublier. Dans les aires d'arrivée, les speakers demandaient au public d'applaudir ce grand champion. Certes, il avait été quelqu'un, ce Marc Girardelli. Mais depuis le début de cette saison, l'homme de toutes les disciplines aux quarante-cinq victoires, six fois vainqueur de la Coupe du monde entre 1985 et 1993, n'était qu'un pâle souvenir de lui-même. A trente-deux ans, il avait oscillé entre des quatorzièmes et des trentièmes places. Furieux, Marc avait rompu son contrat avec Dynastar en décembre pour choisir Blizzard. Le cirque blanc entier avait ricané. Cette tocade ne le rajeunirait pas.

C'était oublier le monstre de travail, présent sur le circuit depuis dix-sept ans. C'était oublier qu'à force de blessures et de mauvais coups sur la tête, Girardelli était devenu un endurci, un arrogant, un teigneux, un champion inoxydable. C'était oublier qu'il venait enfin de remporter une victoire, en janvier, dans le combiné de Veysonnaz. Et mardi, dans le brouillard et les bourrasques de neige, dans son ski fluide, il avait arraché la deuxième place du slalom du combiné derrière l'Autrichien Mario Reiter : *« Une épreuve à l'aveuglette,* a-t-il bougonné. *Je me suis battu, comme d'habitude. »*

UN CAPRICE

La carrière de Marc Girardelli est marquée par une profonde rupture. En 1978, parce que son fils n'est pas sélectionné pour les championnats du monde juniors avec l'équipe de son pays, l'Autriche, Helmut Girardelli se fâche et fait ses valises avec Marc dans son sillage. Une licence luxembourgeoise en poche, mais sans passeport, Marc Girardelli ne peut disputer les championnats du monde de Schladming et surtout les Jeux olympiques de Sarajevo en 1984. *« J'étais déçu,* raconte-t-il. *Cette année-là, j'étais numéro un mondial de slalom et numéro trois en slalom géant. »* Depuis, il n'a toujours pas été champion olympique, mais il affirme, sincère, que ce n'est pas grave. *« Je ne considère pas les rendez-vous à médailles comme aussi importants que les autres skieurs. J'ai toujours remporté une médaille, depuis mes premiers championnats du monde en 1985. C'est formidable, mais ce sont des courses d'un jour. »*

Lui, préfère le témoignage de la régularité. Les bonnes bagarres tout au long de la saison. Il s'est frotté au Suédois Ingemar Stenmark et, dans les années 80, au Suisse Pfirmin Zurbriggen. Girardelli s'enorgueillit d'avoir gagné toutes les formes de course, contrairement au Suédois, et d'en avoir gagné beaucoup plus que le Suisse. Il a corsé la difficulté en s'entraînant seul. *« J'ai parfois eu du mal à rester un moderne. »*

A trente-deux ans, il va s'offrir un caprice. Le 1er avril, le Luxembourgeois partira en expédition dans l'Himalaya pour s'attaquer à l'ascension du Shisha Pangma, qui culmine à 8 021 mètres. Il devrait atteindre le sommet fin avril. Et réaliser un rêve : descendre alors les pentes du « 8000 » pour arriver vers 5 700 mètres. Une préretraite dorée ? *« Personne ne m'a proposé un autre boulot. Je dois continuer si je sais que je peux avoir plus de victoires. Cette médaille, aujourd'hui, me remet en selle pour la prochaine saison et pour les championnats du monde 1997. »*

B. M.

Le professeur Aimé Jacquet cherche des formules

France-Grèce a permis de tester plusieurs combinaisons tactiques

NÎMES
de notre envoyé spécial

Ce fut une leçon de tableau noir. Un cours du soir administré là, en direct de Nîmes, mercredi 21 février, par Aimé Jacquet, le sélectionneur de l'équipe de France. Une séance de travaux pratiques avant le grand oral de l'Euro 96. Le match amical entre la France et la Grèce ne fut pas magistral, a admis bien volontiers le professeur ès football. A l'écouter, il se révéla néanmoins riche et instructif.


FOOTBALL

Aimé Jacquet n'avait jamais caché que ce match était avant tout un petit plaisir égoïste qu'il se faisait, un voyage personnel et tout intérieur. « Les matches de préparation, ça sert à ça. » L'argument est indiscutable. L'intitulé de cette rencontre à thème aurait pu être ainsi énoncé : avec onze joueurs sur le terrain et quatre remplaçants, chacun d'eux ayant sa vocation, ses prédilections, ses prédispositions, combien est-il possible d'établir de combinaisons tactiques ?

Un nombre tellement grand que cela en devient lassant, semblaient répondre, boudeurs, les 22 000 cancres du stade des Costières. Il n'est pas certain que les spectateurs et les téléspectateurs dépourvus de diplôme d'entraîneur aient tous apprécié la subtilité du propos tenu mercredi. A l'œil peu exercé, la partie a paru bien triste, même si la victoire (3-1) a porté à dix-neuf, record du sélectionneur Michel Platini égalé, la série de matches sans défaite.

La première mi-temps surtout fut d'un médiocre niveau. Même les joueurs n'ont pas été outre mesure empressés de donner leur corps à la science. La défense expérimentale Angloma-Thuram-Desailly-Petit fut prise de la fébrilité du premier rendez-vous, ce dont profita Alexandros Alexandris (4e). Le mariage arrangé Lamouchi-Djorkaeff-Pedros-Loko ne fut guère plus convaincant. Il n'accoucha de rien de bon si ce n'est un but malingre du dernier cité (30e).

SYNDROME DEEP BLUE

La rentrée, après la pause, de Zinedine Zidane à la place de Youri Djorkaeff et de Franck Lebœuf à la place de Jocelyn Angloma (Lilian Thuram passant de la défense centrale à l'aile droite) offrit une solution plus probante. La France produisit vingt minutes de jeu vif et inspiré. Moins de cinq suffirent pour assurer le score final de la partie (Patrice Loko, 46e sur penalty ; Zinedine Zidane, 49e).

Mais la récréation fut de courte durée. Le professeur Jacquet avait encore à réfléchir. Le remplacement du droitier Sabri Lamouchi par le gaucher Pierre Laigle, puis de l'arrière Emmanuel Petit par l'attaquant Cyrille Pouget marquèrent la reprise des grandes manœuvres. L'intrigue devenait si complexe que les acteurs eux-mêmes finissaient par s'y perdre.

Au bout du compte, ce France-Grèce fut atteint du syndrome Deep Blue. L'ordinateur d'échecs censé battre Garry Kasparov a échoué parce qu'il lui manquait le plus élémentaire : l'instinct du jeu. A force de calculer, de multiplier à l'infini les combinaisons possibles, Aimé Jacquet a finalement vidé ce match de sa substance. L'enthousiasme, la qualité qu'il cultive et chérit pourtant le plus, celle qui avait valu cette superbe prestation face aux Portugais en janvier, avait disparu dans ce monde virtuel, désincarné. *« C'était le jour pour essayer »,* justifiait encore et toujours le sélectionneur national. Hélas, comme avec le *« tas de ferraille »* d'IBM, il y eut beaucoup de coups d'essai, mais peu de coups de maître.

Des enseignements qu'il a tirés, le *deus ex-machina* n'a bien sûr rien voulu dévoiler. Les murs pourraient avoir des oreilles, roumaines, bulgares ou espagnoles. *« J'essaie d'établir de nouvelles relations entre les joueurs,* expliquait simplement Aimé Jacquet. *Il faut tenter d'avoir à l'esprit plusieurs possibilités de jeu. »*

Le match a surtout rendu évident le poids considérable du tandem Djorkaeff-Zidane. Aimé Jacquet s'est livré à une démonstration de petit chimiste en dissociant les deux éléments, leur accordant chacun une mi-temps. La conclusion s'est imposée d'elle même : séparés, ces deux-là perdent beaucoup de leurs propriétés. L'équipe de France a encore quatre matches amicaux – le prochain est prévu le 27 mars en Belgique – pour mener d'autres études de laboratoire, chercher d'éventuels produits de substitution. Après, il faudra avoir trouvé la bonne formule.

Benoît Hopquin

Eric Millot patine à égalité avec Philippe Candeloro

Il est le seul Français au Trophée des champions

LA PETITE MARIE a trotté une partie de l'après-midi au bord de la patinoire où son père, Eric Millot, s'entraînait avec quatre autres « finalistes » du Trophée des champions qui aura lieu à Bercy du 23 au 25 février. Mais, jeudi 22 février, en véritable professionnel, il a déserté le domicile conjugal de Saint-Maur, dans la banlieue parisienne. *« Pour faire de vraies nuits,* explique le doyen des patineurs français (vingt-sept ans), *car Marie fait ses dents. »* Avec pour adversaires Elvis Stojko, le Canadien champion du monde en titre, les Russes Aleksei Urmanov, champion olympique à Lillehammer, et Ilia Kulik, champion d'Europe 1995, ou Viacheslav Zagorodniouk, son successeur ukrainien sacré à Sofia le mois dernier, Millot n'a pas droit à l'erreur.


PATINAGE

A un mois du mondial d'Edmonton (Canada), le seul patineur français en lice – blessé en début de saison, Philippe Candeloro ne s'est pas qualifié pour cette finale – aimerait signifier au gotha du patinage qu'il faut compter avec lui. Il a mal digéré sa huitième place à Sofia. *« J'étais à côté de mes patins,* admet-il. *Malade depuis la mi-décembre, je ne tenais pas plus de vingt minutes à l'entraînement. Ça m'a mis en colère car je veux un titre européen, et j'avais fait un bon début de saison* (3e au Skate Canada et 2e au Trophée de France – NDLR).

Le Rémois avait onze ans et était féru de judo, lorsqu'il a accompagné sa sœur à la patinoire. Il s'est immédiatement *« découvert une passion ».* De tests en compétitions, il s'est retrouvé dans le giron d'Annick et Didier Gailhaguet, au centre d'entraînement de Champigny-sur-Marne. Didier promu au rang de directeur des équipes de France, Eric est resté fidèle à Annick : *« Nous avons évolué ensemble, mêmes motivations, mêmes objectifs. Je respecte ses compétences techniques et c'est une amie. »* Avec eux, il a remporté quatre fois les championnats de France (de 1990 à 1993) et a régulièrement progressé au niveau mondial (8e aux championnats du monde 1992, 7e en 1993, 5e en 1994 et 1995). L'amitié et la fidélité sont pour lui des valeurs primordiales. Depuis 1989, Jean-Claude, le père de son épouse, prend des vacances pour l'accompagner, à ses propres frais, en déplacement. *« On a développé une complicité enrichissante car il ne connaît rien au patinage. »*

La maturité a appris à Eric à canaliser son énergie. Aujourd'hui, il n'a plus *« le sentiment de jouer* [sa] *vie à chaque compétition ».* En vieux sage, il observe, se concentre. Il ne prend pas ombrage de la popularité d'un Philippe Candeloro, millionnaire grâce au contrat passé avec TF 1 et vedette de spots publicitaires : *« Je me sens sur un pied d'égalité avec lui, même si j'ai ressenti au départ une certaine injustice,* dit-il. *Philippe a su saisir sa chance quand la télévision a misé sur le patinage et que les médias ont afflué. »*

Partenaire depuis un mois de la compagnie d'assurances Athena GPA, Eric Millot patine l'esprit libre. Entre ce contrat d'un an reconductible et les gains des épreuves du Grand Prix, il fait vivre « à peu près » sa famille. Président de l'Association nationale des patineurs née sous son impulsion en juin, représentant des athlètes auprès de la Fédération des sports de glace (FFSG), il œuvre pour l'amélioration du statut et du quotidien des patineurs. *« C'est un combat car les gens découvrent que les patineurs pensent,* dit-il, *mais nous commençons à être écoutés car nos critiques sont constructives. »* A l'évocation de la mise en cause de la gestion de la FFSG par son président, Bernard Goy *(Le Monde* daté 18-19 et du 22 février), Eric Millot reste prudent : *« On a envie d'une fédé propre qui ne jette pas de discrédit sur notre discipline, mais tant qu'elle peut justifier ses actions, nous sommes derrière elle. »*

Patricia Jolly

Vers un circuit de Coupe du monde

Pour que le patinage artistique ne reste pas *« le seul sport au monde dans lequel les professionnels, techniquement et athlétiquement moins forts, gagnent davantage d'argent que les amateurs »,* cinq fédérations (France, Etats-Unis, Canada, Allemagne et Japon) ont réagi. En association avec la Fédération internationale de patinage (ISU), elles ont créé la Série des champions, un circuit regroupant cinq événements internationaux répartis dans chaque pays débouchant sur une finale – le Trophée des champions –, dotée de 3,4 millions de francs. Sa première édition aura lieu du 23 au 25 février, au Palais omnisports de Paris Bercy (POBB). *« Il s'agit à terme de créer un véritable circuit ressemblant à une sorte de Coupe du monde,* explique Didier Gailhaguet, directeur des équipes de France, *qui permettrait aux patineurs de gagner suffisamment d'argent pour éviter les galas ou les tournées exténuantes qui gênent la préparation. »*

La navette Columbia va tenir en laisse un satellite italien

En 1992, une première tentative de déploiement du TSS s'était soldée par un échec

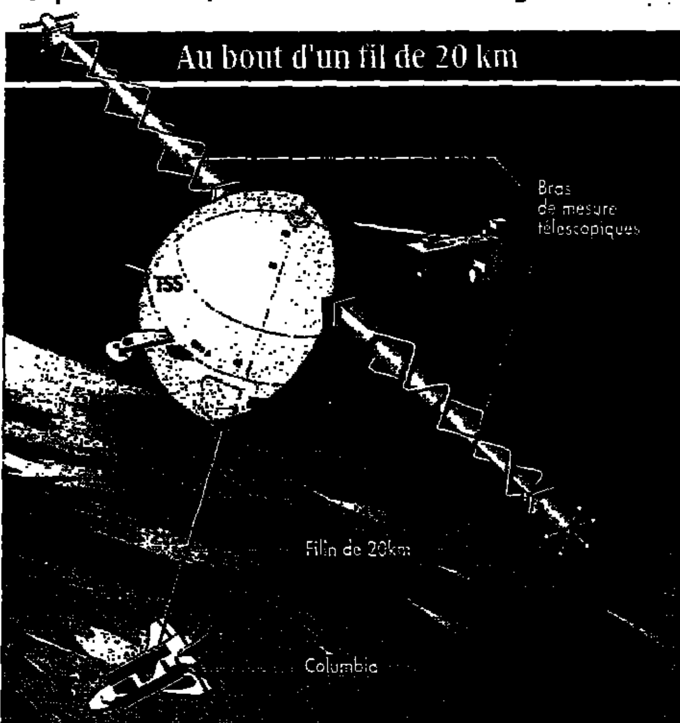
Les navettes américaines et les fusées européennes Ariane nous avaient habitués à larguer des satellites de plus en plus gros qui, ensuite, rejoignaient en solitaire leur orbite de travail. Avec le Tethered Satellite System (TSS), proposé par les équipes de l'Agence spatiale italienne, les astronautes devraient désormais promener certains de leurs satellites au bout d'une longue laisse de 20 kilomètres de long.

IL RESSEMBLE un peu à un yoyo spatial, ce satellite italien. Son déploiement par la navette américaine Columbia, qui devait être lancée, jeudi 22 février, depuis le centre spatial de cap Canaveral (Floride), n'aura pourtant rien d'un jeu d'enfant : il y a quatre ans, lors d'une première mission, il avait donné... du fil à retordre à l'équipage d'Atlantis, qui n'avait pas réussi à l'éloigner de plus de 260 mètres de la navette, au terme d'une « partie de pêche » homérique (*Le Monde* du 6 août 1992).

La NASA a donc décidé de donner une seconde chance à ce TSS (Tethered Satellite System) récalcitrant, mis au point par l'agence spatiale italienne, et qui constitue la principale expérience embarquée à bord de Columbia. Cette sphère de 518 kg, hérissée de trois antennes et bourrée d'instruments de mesure, doit en principe être remorquée par la navette américaine, en orbite à 296 km d'altitude, au bout d'un filin de 2,5 mm de diamètre et long de 20 km. Pour prendre ses distances pendant 48 heures, le satellite est doté de trois petits moteurs-fusées destinés à tendre le mince cordon ombilical qui le relie à la navette mère.

Une antenne doublée d'un conducteur

L'idée de laisser trainer un fil dans l'espace n'est pas neuve. Lancées en 1966, les capsules Gemini 11 et 12 disposaient de tels appendices longs d'une trentaine de mètres. Mais ce sont des scientifiques italiens, Mario Grossi et Guiseppe Colombo, qui, au cours des années 70, ont proposé un système qui pourrait être branché sur la navette américaine. Dans l'ionosphère, le fil peut à la fois servir d'antenne haute fréquence et de conducteur. Constitué de cuivre entouré de teflon (pour l'isolation) et de kevlar (pour la solidité), il devrait permettre non seulement de recueillir de l'électricité, mais aussi des informations sur la propagation des ondes et les différents phénomènes électromagnétiques qui interviennent dans la haute atmosphère terrestre et à proximité sans doute d'autres planètes, lunes ou comètes.



Le TSS (Tethered Satellite System) devra s'éloigner de la navette Columbia d'une vingtaine de kilomètres. La sphère de 518 kg dispose à cet effet de trois moteurs-fusées pour tendre le filin, qui pourra être sectionné en cas de problème.

MATÉRIAUX EN ORBITE

Il y a quatre ans, le système de déroulement du fil s'était enrayé après quelques dizaines de mètres seulement, coupant court à l'expérimentation. Celle-ci consiste à étudier les phénomènes électromagnétiques générés par le passage du fil dans l'ionosphère, la couche supérieure de l'atmosphère où évolue la navette. Les ingénieurs espèrent que le déplacement du fil conducteur dans le champ magnétique terrestre permettra de produire un courant électrique de 5 000 volts. Il y a quatre ans, les 260 mètres de fil avaient permis de générer 36,1 volts...

TSS devrait ainsi permettre d'évaluer l'utilité du fil dans l'alimentation électrique d'un engin spatial, en complément des panneaux solaires. Certains rêvent aussi d'utiliser des filins pour en faire des « passe-plats » reliant différents engins spatiaux entre eux. De tels câbles pourraient également servir à tracter des instruments de mesure depuis l'espace dans la haute atmosphère, entre 80 et 130 km d'altitude.

Les sept astronautes – quatre Américains, trois Européens, dont deux de l'Agence spatiale européenne (ESA) et un de l'Agence spatiale italienne –, mèneront également une série d'expériences portant principalement sur la microgravité. L'une d'elles, baptisée Mephisto, a été proposée conjointement par le Centre national d'études spatiales (CNES) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) français. Ce « Matériel pour l'étude des phénomènes intéressant la solidification sur Terre et en orbite », utilisé pour la troisième fois, aura pour but de caractériser, par défaut, le rôle de la convection au cours de la solidification de certains alliages.

Dans l'espace, la quasi-absence de gravité a en effet pour conséquence de supprimer les formes de convection qui, sur Terre, influent, par le brassage qu'elles entraînent, sur la formation des alliages. Mephisto, constitué de deux fours, dont l'un est mobile, sera cependant soumis à de petites accélérations causées par de faibles coups de moteurs de Columbia.

Ces secousses devraient en principe influer sur la cristallisation des échantillons d'étain et de bismuth, et permettre de mesurer plus exactement l'impact de la gravité sur leur structure. Quant aux applications de telles recherches, « *elles ne sont pas encore clairement identifiées* », répond-on au CEA, même si l'on espère pouvoir mieux maîtriser à l'avenir certains types de soudures.

Columbia, qui effectue là sa 19e mission, devrait revenir sur Terre le 7 mars.

Hervé Morin

Des physiciens produisent le plus gros atome jamais observé

UNE ÉQUIPE de physiciens internationaux allemands, russes, slovaques et finlandais a réussi à créer pendant une fraction de seconde un nouvel élément, le plus lourd jamais identifié jusqu'à présent, a-t-on appris mercredi 21 février auprès de l'Association de recherche sur les ions lourds (GSI) à Darmstadt. Ce nouvel élément porte le nombre atomique record de 112 dans le tableau périodique de Mendeleïev. Il a été obtenu en bombardant une feuille de plomb avec des atomes de zinc au sein d'un accélérateur de particules. La plupart de ces éléments super-lourds, hélas instables, ont été créés par des équipes du GSI qui ont mis en évidence le Neilsbohrium (élément 107), le Hassium (108) et le Meitnerium (109). Les deux plus récents, les éléments 110 et 111, avaient été mis en évidence à la fin de 1994. Au-delà du plaisir éphémère de produire de tels nouveau-nés aux profils bien exotiques, il y a la tentative de la part des physiciens de créer artificiellement un de ces éléments inconnus sur Terre qui, contrairement à ceux qui l'ont récemment précédé, aurait le bon goût de rester bien stable. A en croire les théoriciens, l'objectif est pour bientôt à la condition de savoir produire l'élément 114.

Découverte d'un nouveau « mirage gravitationnel »

UN NOUVEAU « mirage gravitationnel » donnant lieu à deux images très proches d'un même objet astronomique, un quasar, vient d'être découvert par trois astronomes belges dans une constellation du ciel austral. Observées par Jean-François Claeskens, Jean Surdej et Marc Rémy, de l'Institut d'astrophysique de l'université de Liège, ces images de J03 13, situé à une dizaine de milliards d'années-lumière de la Terre, dans la constellation de l'Hydre, constituent la septième lentille gravitationnelle – vraisemblablement une galaxie inconnue – découverte en sept ans par l'Observatoire européen austral (ESO).

■ **ESPACE : la sonde américaine NEAR** (Near Asteroid Rendez-Vous) a été lancée, samedi 17 février à 15 h 43 heure locale (21 h 43 heure de Paris) par une fusée Delta-2 depuis le centre spatial Kennedy de Cap Canaveral (Floride). L'engin, dont le tir avait été retardé de vingt-quatre heures en raison de problèmes techniques a entamé un voyage de trois ans vers l'astéroïde Eros (*Le Monde* du 17 février). – (*AFP.*)

■ **NUCLÉAIRE : les trois enceintes de confinement** du réacteur à neutrons rapides Superphénix ont été simultanément ouvertes par erreur pendant une demi-heure, le 3 mai 1995, ont révélé les inspecteurs de la DRIRE de Rhône-Alpes, au cours d'une conférence de presse tenue récemment à Lyon. Le réacteur étant à l'arrêt, le coeur ne dégageait qu'une puissance résiduelle très faible et « *les spécifications d'exploitation n'imposaient l'intégrité que d'une seule de ces barrières* », a cependant précisé Philippe Geiger, chef de la division des installations nucléaires de la DRIRE de Lyon. L'incident a néanmoins été classé au niveau un de l'échelle de gravité, en raison du non-respect des prescriptions techniques par l'exploitant.

■ **Des heurts se sont produits entre la police et des écologistes** allemands qui s'opposaient au transfert, lundi 19 février, de 235 barres de combustible de la centrale allemande de Greifswald vers celle de Paks (Hongrie), via la République tchèque. Greenpeace affirme que la centrale de Paks, de construction soviétique (comme celle de Greifswald, fermée en 1990), ne satisfait pas aux exigences de sécurité occidentales. Le train transportant le combustible a gagné la frontière tchèque sous la surveillance de huit cents policiers et garde-frontières. – (*AFP.*)

■ ***La production du réacteur n° 2 de 1 300 mégawatts de la centrale nucléaire de Penly*** (Seine-Maritime) a du être interrompue, mardi 20 février à 0 h 16, à la suite d'une avarie survenue sur la partie non nucléaire de l'installation. Le transformateur principal associé au turboalternateur de ce réacteur a connu une défaillance qui a conduit aussitôt à l'arrêt. Les réparations nécessaires devraient prendre trois à quatre semaines. En 1995, ce même transformateur avait connu un semblable incident. – (*AFP.*)

■ **INTERNET : des abonnés du câble à Metz** auront accès à Internet à la fin de l'année, a annoncé, le 20 février, Jean-Charles Bourdier, délégué général de Metz-interactive, structure chargée de mettre en place la plate-forme messine des autoroutes de l'information. Un site test, un quartier de Metz offrira ce service à 2 500 abonnés au dernier trimestre. Metz-interactive proposera également, au deuxième trimestre 1997, un service de vidéo à la demande en partenariat avec TF 1, France Télécom, TDF, *le Républicain lorrain* et la ville de Metz, a indiqué M. Bourdier. Un centaine de foyers seront concernés par l'expérience. Metz possède l'un des réseaux câblés les plus performants de l'Hexagone, avec un taux de pénétration record de 36 000 abonnés pour 61 227 prises. – (*AFP.*)

Neandertal fit un bout de chemin avec Cro-Magnon

LONGTEMPS il fut considéré comme une brute épaisse. Avec sa mâchoire proéminente, son « chignon » crânien et son bourrelet sus-orbitaire, l'homme de Neandertal, dont le premier squelette fut découvert en 1856 dans une grotte du val Neander (*Neander Thal*), près de *Düsseldorf (Allemagne), ne méritait pas de compter parmi nos proches parents*. Après plus d'un siècle et de multiples travaux, la communauté des anthropologues a dû pourtant se rendre à l'évidence : malgré ses rudes dehors, Neandertal était des nôtres. Certes pas un moderne, un élégant ou un *Homo sapiens sapiens*, mais tout de même un *sapiens neanderthalensis*.



BIBLIOGRAPHIE

Après être entré dans la famille comme un lointain cousin, Neandertal sera-t-il reconnu comme un frère ? En tout cas, on lui refait une réputation. Les Néandertaliens ne sont plus ni une version nouvelle et améliorée d'*Homo erectus* ni un grossier prototype d'*Homo sapiens* moderne, mais les « *précurseurs d'une nouvelle biologie humaine* ». Ils formaient « *l'un des groupes d'humains les plus particuliers et les plus fascinants qui aient jamais enrichi notre album de famille* », comme le démontrent deux chercheurs américains, Erik Trinkaus et Pat Shipman, qui leur consacrent un livre passionnant dont la version française vient de paraître au Seuil.

Pour faire revivre *Les Hommes de Neandertal*, ces deux anthropologues semblent s'être inspirés du conseil d'André Leroi-Gourhan, qui affirmait qu'il faudrait étudier l'homme préhistorique « *non en fonction des faits, qui sont minces, mais à travers les biographies des préhistoriens* ». De l'époque victorienne à nos jours, du temps des premiers fossiles à celui de l'analyse génétique, leur ouvrage relate par le menu l'extraordinaire controverse que fit naître, en Europe comme aux Etats-Unis, la question des origines et de la place des Néandertaliens dans l'évolution. Un débat qui est loin d'être clos, même si l'on admet désormais que ce groupe d'humains, biologiquement distinct mais anatomiquement très proche du nôtre, constituait probablement une lignée parallèle à celle d'*Homo sapiens sapiens*.

COHABITATION

Entre – 100 000 ans et – 30 000 ans, les Néandertaliens occupèrent d'immenses espaces en Europe et en Asie du Sud-Ouest. Pourquoi disparurent-ils ensuite en quelques milliers d'années, laissant le champ libre aux hommes de Cro-Magnon ? On ne dispose encore d'aucune réponse satisfaisante. Mais les paléontologues en sont maintenant persuadés : avant que notre ancêtre direct ne l'emporte, Neandertal et Cro-Magnon ont cohabité à diverses reprises dans de multiples régions d'Europe. Entre – 40 000 et – 30 000 ans notamment, ils peuplaient tous deux la péninsule Ibérique, comme l'attestent de toutes récentes datations effectuées sur les sites de Zafarraya (Espagne), Columbeira et Figueira Brava (Portugal). Sans doute se disputaient-ils les mêmes territoires de chasse, peut-être ont-ils partagé la même culture. Leurs industries lithiques étaient en tout cas similaires, ainsi que leurs pratiques funéraires.

Comment penser alors que Madame Cro-Magnon et Herr Neandertal – à moins que ce ne soit l'inverse – ne se soient jamais rencontrés ? Ces deux lignées étaient-elles si différentes que leur union restât stérile ? Ou bien, la chose fut-elle possible ? Dans ce cas, nous aurions dans notre patrimoine quelques gènes néandertaliens. Trinkaus et Shipman restent prudents sur ce point, mais une chose est certaine : sur l'arbre généalogique des hominidés, la branche où est assis « *l'homme fossile le plus maltraité de l'histoire de la paléontologie* » – le mot est d'Yves Coppens – touche la nôtre.

Catherine Vincent

★ ***Les Hommes de Neandertal***, **d'Erik Trinkhaus et Pat Shipman. Editions du Seuil, 428 p., 149 F.**

L'UCPA donne le ton des vacances sportives

Pour séduire les jeunes, l'association a su se moderniser et renouveler ses équipements



DESSINS NATALI FORTIER

L'HOMMAGE n'est pas lié au respect que l'on doit aux anciens. Tous les spécialistes des vacances sportives le reconnaissent. C'est l'UCPA qui montre la voie. Trente ans après sa création, l'association au nom désuet (Union nationale des centres sportifs de plein air) donne le ton chez les voyagistes spécialisés. On s'inspire de ses méthodes d'enseignement, on essaie de s'aligner sur ses tarifs, on tente de retrouver son esprit pour donner satisfaction aux amateurs de loisirs sportifs.

Belle revanche pour l'association créée pour démocratiser la pratique du sport par Maurice Herzog quand il était secrétaire d'Etat du général de Gaulle. Les chambrées, les soirées autour des feux de camp, les corvées de pluches et de vaisselle ont longtemps suscité l'ironie et occulté les longueurs d'avance prises par l'UCPA dans son approche du sport. Là où on ne voyait que boy-scoutisme suranné étaient mis au point les techniques et les matériels les plus performants pour l'enseignement d'une discipline sportive.

Depuis toujours, l'UCPA a innové. Elle a imposé les nouvelles pratiques : le surf des neiges, la planche à voile... Elle a contribué à sortir le tennis et le golf de leurs ghettos. Elle a osé parier sur l'équitation en mai 68. L'UCPA est devenue le principal initiateur pour le parachutisme et la plongée. Guido Magnone, son directeur technique jusqu'en 1980, avait inventé le concept de « stade vertical » et de mur d'escalade. Il a fallu près de vingt ans pour que l'idée fasse son chemin.

Cinq millions de « stagiaires » ont été séduits depuis trente ans par l'approche évolutive des sports les plus techniques. Parmi eux, étudiants et lycéens ont toujours été les plus nombreux, mais les jeunes de vingt-quatre à vingt-neuf ans sont plus de 35 % et les plus de trente ans constituent près d'un quart des stagiaires. Ils ont été 200 000 à partir avec l'UCPA en 1995, cinq fois plus qu'aux premières années de l'association.

La crise économique a permis à l'UCPA d'opérer une réflexion salutaire sur ses objectifs. *« Notre vocation reste le développement du sport et l'ouverture à un maximum de pratiquants »*, explique Olivier Hindermeyer, le directeur général de l'UCPA, *« mais nous devions être plus proches des préoccupations de la jeunesse. Elle n'occupe plus ses journées comme elle le faisait autrefois ».*

L'UCPA a fait appel aux méthodes modernes de marketing pour se repositionner depuis quelques années en fonction de l'évolution des goûts du public. Le sport reste, avec la musique, la plus forte demande des jeunes, mais l'approche des moniteurs bourrus, venus de la montagne, n'est plus de saison.

LIEUX DE RENCONTRES

Les programmes de l'UCPA ont été mis à plat. Les responsables des associations adhérentes avaient imposé jusqu'alors leur conception – très militaire – de l'organisation. Devant la concurrence naissante, et les difficultés provoquées par la crise de la clientèle traditionnelle de l'UCPA, Olivier Hindermeyer se réfère à cette remarque de Pierre Mendès France : *« Si vous êtes désorientés, regardez la jeunesse. C'est elle qui nous montre le chemin. »*

L'UCPA revoit donc nombre de ses habitudes. Les dortoirs sont remplacés par des chambres. La composition des repas est repensée, et les tâches collectives sont limitées à celles qui permettent de réduire les frais de personnel. Les équipements sont renouvelés avant de donner l'impression d'être à bout de souffle. L'UCPA se modernise cependant sans se banaliser. Le luxe reste une notion étrangère à des centres qui privilégient la simplicité et le fonctionnel.

Des activités apparaissent et disparaissent au gré des modes, tel le monoski. L'UCPA se refuse cependant à certaines folies du moment, comme le saut à l'élastique, jugé contraire à l'« esprit de responsabilité ». Le sport n'est plus uniquement considéré comme un appel à l'effort, mais est appréhendé par ses aspects ludiques. Les stages deviennent des lieux de rencontres, des moyens de ressouder les liens sociaux. *« L'individu doit avant tout trouver sa place dans un groupe »*, insiste Olivier Hindermeyer.

Avec la démocratisation des voyages, l'UCPA offre des destinations dans les DOM-TOM et à l'étranger. Mais les nouveaux centres ne sont ouverts qu'après négociations avec les autorités locales. *Celles-ci doivent devenir des partenaires.* A Saint-François, en Guadeloupe, les écoliers de la commune utilisent les planches à voile des stagiaires pendant la pause du déjeuner. Les moniteurs sont formés sur place. On sert des plats locaux dans les restaurants des centres. Les transports traditionnels sont privilégiés pour l'accès à certaines destinations. Le train est ainsi préféré à l'avion en Thaïlande. L'UCPA préfère éviter les grandes concentrations touristiques et part à la découverte des sites méconnus.

En France, l'accent est mis sur la mobilisation contre l'exclusion. Un département « action locale et politique de la ville » est mis en place. Des opérations de proximité sont organisées dans les quartiers difficiles : chantiers de jeunes, formation d'animateurs de quartier, ateliers sportifs. L'association devient partenaire des collectivités locales pour gérer les bases de loisirs à proximité des grandes villes.

Le savoir-faire de l'UCPA est aujourd'hui reconnu. On admet que sa politique du « tout-compris » est un atout essentiel lorsque les budgets loisirs sont les premiers grignotés par la baisse du pouvoir d'achat. Avec un chiffre d'affaires de près de 700 millions de francs en 1995, l'association emploie 2 600 personnes dont 650 permanents.

Christophe de Chenay

★ UCPA, 62, rue de la Glacière. 75640 Paris Cedex 13. Tél : 45-87-45-87. Fax : 45-87-45-88.

Plaisir et innovations

Les temps changent. Finis les stages *« marche ou crève »*. Le plaisir et la recherche des sensations sont devenus des valeurs de base à l'UCPA. Les nouveaux stagiaires sont confrontés aux éléments et au matériel avant toute présentation théorique. C'est un moyen d'évaluer leur niveau et d'adapter le déroulement du stage aux besoins de chacun. Ainsi, les plongeurs sautent avant d'entendre parler de paliers. L'UCPA est également devenue un gigantesque banc d'essai et de mise au point des matériels sportifs. Le « Buzz », un nouveau dériveur, a été créé pour ses centres de voile. Les grandes marques de skis lui confient leurs nouveautés avant de les commercialiser. C'est aussi l'UCPA qui a inventé la « sur-selle » pour permettre aux cavaliers débutants d'épargner leur séant dans les premières heures d'équitation. Quant au « flipper », un kayak ouvert, il est chargé de rassurer les amateurs d'eaux vives...

L'arc et le coude

Non loin de la tour Eiffel, cette grande dame de fer dont la tête se perd parfois dans les nuages, la passerelle Debilly propose une architecture infiniment plus humble. Au-dessus de ses planches, un peu sonores sous vos chaussures, elle déploie avec légèreté son *bel arc métallique d'un gris-bleu clair.* Et cet arc léger a la bonne idée d'enjamber la Seine là où elle fait un coude. D'où, pour l'œil, le plaisir d'embrasser *doublement le* fleuve. On peut le suivre en amont vers le centre de Paris, et, en aval, se perdre avec lui du côté de l'ouest.

En amont, à travers les arches d'autres ponts, on arrive à apercevoir celui de la Concorde. Le Grand Palais, là-bas, vous fait signe, ainsi que la grande roue lumineuse du jardin des Tuileries, quand l'heure est à la fête. Et ce toit d'ardoises qui émerge dans le fond n'est autre que le Louvre, l'illustre cœur de notre capitale.

En aval, bien au-delà du pont d'Iéna et de ses aigles impériaux, un œil patient, par *temps clair, peut entrevoir quelques pans du* pont Mirabeau. Il peut aussi, s'il erre dans les lointains, finir par repérer l'Observatoire de Meudon, petite sphère venant coiffer la ligne horizontale que dessine la terrasse. Le viaduc de Passy, de son côté, se laisse voir sans problème aucun, et le métro aérien est ce jouet bleu qui glisse au-dessus de l'eau, cette miniature qui va peut-être vaciller sous votre souffle de King Kong...

Vous pouvez redevenir humain et descendre les marches vers le quai de Tokyo. Vous pouvez même vous laisser porter par les mouettes et le clapotis du grand fleuve. Aucune plaque ne signale le saut que fit Martine Carol dans l'eau glacée : un amour malheureux l'avait poussée à cette extrémité, mais elle fut finalement repêchée. Vous attend, en revanche, une plaque à la mémoire du citoyen Robert Fulton, le père du bateau à vapeur. C'est le 21 Thermidor de l'an XI, le 9 août 1803, autrement dit, que son *« chariot d'eau mû par le feu »* effectua sur la *Seine ses premières évolutions.*

Daniel Percheron

L'AIR DE PARIS

VENTES

L'Empire pour le meilleur

FONCTIONNELS, très classiques, un peu sévères, les meubles Empire ne se démodent pas, et s'accommodent d'un voisinage harmonieux avec la plupart des autres styles. Les plus beaux, en acajou ou en placage d'acajou, mettent en avant les décors naturels des veinages, qui se sont substitués aux marqueteries du siècle précédent. Des bronzes finement ciselés, découpés de motifs d'inspiration romaine ou égyptienne, viennent atténuer la rigueur des fonds unis : palmettes, lotus, guirlandes ou trophées rehaussés d'or, atteignent une perfection technique qui s'est perdue depuis.

Le caractère architectural du style Empire s'affirme par l'emploi de colonnes, dites détachées quand elles sont cylindriques, demi-colonnes quand elles forment une sorte de trompe-l'œil, à section semi-circulaire. Comme pour rappeler l'aspect discrètement ostentatoire de ce style, des bagues de cuivre ou de bronze viennent couronner les extrémités de cet élément décoratif majestueux.

Les modèles les plus beaux datent du début du XIXe siècle : en 1810, la guerre avec l'*Angleterre oblige* Napoléon à instaurer le blocus continental, qui interdit l'importation de bois exotiques. L'acajou pâtit en premier de cet état de fait ; ébénistes et menuisiers se rabattent alors sur des essences locales, dont le grain et les tonalités flattent moins le contraste avec la dorure des bronzes. D'autre part, comme l'empereur lui-même, son style s'alourdit avec le temps, et les meubles tardifs en bois indigène ne possèdent ni la noblesse ni la valeur des précédents.

Un ensemble représentatif du mobilier Empire sera vendu à Pontoise samedi 2 mars. *Une commode en* placage d'acajou à montants en forme de colonnes détachées ouvre par quatre tiroirs à poignées de bronze, surmontés d'un plateau de marbre à angles vifs (estimation 8 000 à 10 000 francs). Un secrétaire, également en placage d'acajou, et monté de la même manière que la commode, avec colonnes détachées, dessus de marbre et bronze discret (15 000 à 18 000 francs).

Du XVIIIe siècle, le style Empire a gardé le goût des petits meubles à usages multiples, comme en témoigne une petite table formant coiffeuse en acajou et placage d'acajou, dont le dessus amovible découvre un miroir et des casiers, agrémentée d'un tiroir comportant une écritoire en cuir, un encrier et un plumier, posée sur un piètement à quatre colonnes (8 000 à 10 000 francs).

Autre classique, le guéridon, soit tripode, soit soutenu par un fût central comme ici (1 500 à 2 000 francs à cause du marbre manquant). Le lit-bateau, dit aussi en gondole, présente deux dossiers d'une hauteur égale *soutenus par des doubles co*lonnes détachées, et réunies par un panneau incurvé orné d'un char de la victoire en bronze doré (6 000 à 8 000 francs). Il est accompagné d'une table de chevet de section carrée, ornée de colonnes détachées (4 000 francs). Meuble d'apparat, fait uniquement pour se montrer, la console est toujours en vogue, adaptée au style nouveau : en placage d'acajou, elle ouvre à un tiroir et repose sur des colonnes (5 000 à 6 000 francs).

La pureté des lignes, la beauté des veinages, la qualité des bronzes dorés, influencent les prix du mobilier Empire. *Les amateurs apprécient* mieux l'acajou massif que le placage, et les modèles en bois européen sont moins cotés. Attention aux copies abondamment fabriquées sous le Second Empire, de manière semi-industrielle, qui valent beaucoup moins que le meilleur de ce style !

Catherine Bedel

★ Pontoise, samedi 2 mars, exposition le 1er mars de 10 à 12 heures et de *14 heures à 18 heures, le matin de la* vente, de 9 h 30 à 11 h 30 ; étude Martinot-Savignat-Antoine, 3 *bis* rue Saint-Martin, 95304 Pontoise, tél. : 34-42-14-50.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **CUIR ET CIVILISATIONS.** Créée en 1984, l'association La Maison de la peau et du gant de Millau s'attache à la promotion culturelle, technique et économique des métiers et des productions de la peausserie et de la ganterie. Le 30 mars à Millau, un colloque « Cuir et civilisations » doit aborder les questions économiques (industries d'un terroir autant que métiers d'art) et historiques (que nous apprennent parchemins et cuirs anciens). Animé par des gens de métier, des archéologues, historiens et chercheurs, le colloque sera précédé de visites guidées de ganteries et de mégisserie. Un week-end de trois jours est proposé qui, outre la participation au colloque, permettra de découvrir le Vieux Millau et la région des Grands Causses avec la visite des caves d'affinage de Roquefort, du causse du Larzac. Prix : 1 110 francs par personne en chambre double et pension complète avec transferts.

★ Agence A Venir, 11, avenue Alfred-Merle, 12100 Millau (tél. : 65-61-20-77). Pour le colloque, inscription à la Maison de la peau et du gant de Millau, 1, rue *Saint-Antoine, 12100 Millau, tél. : 65-61-25-93.*

■ **UN SALON POUR LA MER.** Le quatrième Salon de la croisière se tient à Paris du vendredi 23 au dimanche 25 février sous l'égide de Croisimer, une association regroupant la quasi-totalité des compagnies de croisières maritimes et fluviales ainsi que les compagnies de car-ferries. Une cinquantaine d'exposants permettront de découvrir un secteur en expansion. Un Salon qui se déclinera en province avec des antennes à Marseille (du 8 au 10 mars, au Salon régional Aireloisir), à Toulouse (le 20 mars, au Grand Hôtel de l'Opéra, place du Capitole), à Cannes (le 22 mars, à l'Hôtel Martinez, sur la Croisette) et à Lyon (le 23 mars, au Grand Hôtel Concorde, 11, rue Grôlée).

★ Salon de la croisière, Palais des Congrès, Porte Maillot, à Paris. De 10 à 19 heures, 25 francs.

■ **JEUNES A PARIS.** Destiné aux adolescents, français ou étrangers, qui souhaitent séjourner dans la capitale, le guide « Jeunes à Paris », publié par l'Office de tourisme de Paris, se décline en plusieurs rubriques conçues en fonction de leurs motivations et de leur budget. A un chapitre « Paris mode d'emploi » (banques, change, monnaie, perte ou vol, laveries, magasins, poste, téléphone) *succèdent des rubriques concernant les réductions, les transports, l'héberge*ment, la restauration, les visites suggérées, les sorties nocturnes, les loisirs, etc. Quatre éditions bilingues (allemand, anglais, espagnol et italien) au choix.

★ Bureaux d'accueil de l'Office de tourisme, notamment au 127, Champs-Elysées (tél. : (1) 49-52-53-54) et dans les gares.

SPORTIVES

■ **RAQUETTES DANS LE BRIANÇONNAIS.** Hors des pistes, mais sans danger, dans une région gâtée par le soleil, Terre d'Aventure organise des séjours de neige qui restent conformes à sa vocation : le voyage à pied. Il s'agit de balades à raquettes, moyen de locomotion traditionnel dans le Grand Nord mais qui commence à faire son apparition dans les Alpes. Moins chère que le ski alpin, convenablement physique, cette activité attire des skieurs las des queues aux remontées mécaniques. Si vous êtes en quête de dépaysement, il est aussi possible *de conduire un attelage de chiens. Outre ceux entraînés pour la compéti*tion, une vingtaine d'attelages, plus calmes, glissent aujourd'hui en France, tentant de séduire une clientèle qui garde en mémoire le souvenir de Jack London.

★ Terre d'Aventure, 16, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél : 53-73-77-77.

■ **REMISE EN FORME.** En un week-end ou en une semaine, sous le ciel de la Manche, de l'Atlantique ou de la Méditerranée, au cœur de la France verte ou à l'étranger (Portugal, Maroc, Tunisie, Italie), la nouvelle brochure « Tonique » d'Havas Voyages propose d'en finir avec fatigue et stress grâce à une sélection de vingt-six centres de thalasso et dix établissements de balnéo alliant repos tonifiant, soins et dépaysement. Avec des forfaits qui, sur plusieurs destinations, incluent location de voiture et acheminement aérien de Paris et de pro*vince, à des tarifs négociés.*

★ Renseignements au (1) 41-06-41-06 et Minitel 3615 Havas Voyages.

ANTIQUITÉS

- **Dampierre** (Yvelines), château, cinquante exposants, entrée 30 francs, samedi 24 et dimanche 25 février, de 10 à 19 heures.
- **Cernay** (Yvelines), abbaye des Vaux, quarante exposants, entrée 30 francs, jusqu'au lundi 26 février, vendredi de 14 à 20 heures, puis de 10 à 19 heures.
- **Béziers** (Hérault), Parc des expositions, cent vingt exposants, entrée 30 francs, jusqu'au dimanche 25 février, de 10 à 19 heures.
- **Auray** (Morbihan), centre culturel Athena, quarante exposants, entrée 25 francs, jusqu'au 25 février, de 10 à 19 heures.
- **Verdun** (Meuse), salle Cassin Pré-l'Evêque, quarante-huit exposants, entrée 20 francs, samedi 24 et dimanche 25 février, de 10 à 20 heures.
- **Castelsarrasin** (Tarn-et-Garonne), salle Jean-Moulin, soixante exposants, entrée 15 francs, jusqu'au 25 février, de 10 à 19 heures.
- **Eguzon-Chantome** (Indre), vingt-cinq exposants, entrée 10 francs, samedi *24 et dimanche 25 février, de 9 à 19 heures.*
- **Poitiers** (Vienne), Salon de l'arme ancienne, parc des expositions, cent vingt exposants, entrée 20 francs, samedi 24 et dimanche 25 février, samedi de 11 h 30 à 19 heures, dimanche 10 à 18 heures.

BROCANTES

- **Paris**, rue des Pyrénées, place Gambetta, soixante exposants, samedi 24 et dimanche 25 février.
- **Chatou** (Yvelines), Isle de Chatou, quatre cents exposants, jusqu'au dimanche 3 mars.
- **Hendaye** (Pyrénées-Atlantiques), cinquante exposants, jusqu'au dimanche 25 février.
- **Rennes** (Ille-et-Vilaine), parc des expositions, cent cinquante exposants, samedi 24 et dimanche 25 février.
- **Alès** (Gard), salle Jacques-Duclos, soixante exposants, samedi 24 et dimanche 25 février.
- **Le Faou** (Finistère), quarante exposants, samedi 24 et dimanche 25 février.
- **Lésigny** (Seine-et-Marne), complexe de l'Entre-deux Parcs, cinquante exposants, samedi 24 et 25 février.
- **Lapalisse** (Allier), salle la Grenette, trente exposants, samedi 24 et dimanche *25 février.*
- **Tours** (Indre-et-Loire), La Pléiade à la Riche, trente-sept exposants, samedi 24 et dimanche 25 février.

Redoux sur la façade ouest

LES HAUTES PRESSIONS, qui ont gagné une bonne partie de la France dans la journée de mercredi, s'éloignent progressivement vers le sud. Elles permettent l'installation progressive d'un flux d'ouest/nord-ouest perturbé et le passage de perturbations océaniques atténuées. Cet air doux et humide s'imposera facilement sur la façade ouest du pays, mais aura beaucoup de mal à gagner une grande moitié est, où les conditions hivernales persisteront. Le véritable redoux ne gagnera les frontières de l'est que samedi.

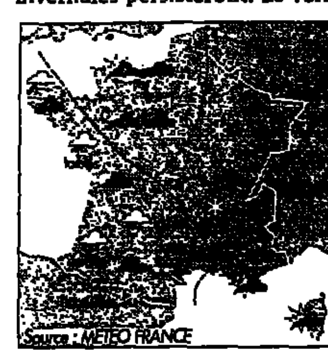
Vendredi, il neigera faiblement une bonne partie de la nuit et de la journée sur un grand tiers nord-est, de la Lorraine et des Ardennes jusqu'au Massif Central et au nord des Alpes. Ces chutes de neige se raréfieront au fil des heures pour disparaître en cours d'après-midi. Il n'y aura pas de redoux sur ces régions, le thermomètre continuera à afficher des valeurs négatives toute la journée.

Sur une grande partie du littoral méditerranéen, de l'Hérault à la Corse en passant par la Provence, la fraîcheur persistera, mais le temps sera plus clément. Les nuages, assez nombreux le matin, se déchireront à la mi-journée pour laisser place à quelques éclaircies l'après-midi. Ils seront plus tenaces près de la frontière italienne, où il pourra encore neiger faiblement à basse altitude.

De la Bretagne à l'Aquitaine, le vent d'ouest amènera un temps beaucoup plus doux mais très humide. Il pleuvra faiblement de temps à autre. En Midi-Pyrénées et dans le Roussillon, ce redoux n'arrivera qu'en cours de matinée. Les routes seront donc encore glissantes le matin en raison de faibles chutes de neige. Avec ce redoux, la limite pluie/neige remontera progressivement pour s'élever au-dessus de 800 mètres l'après-midi.

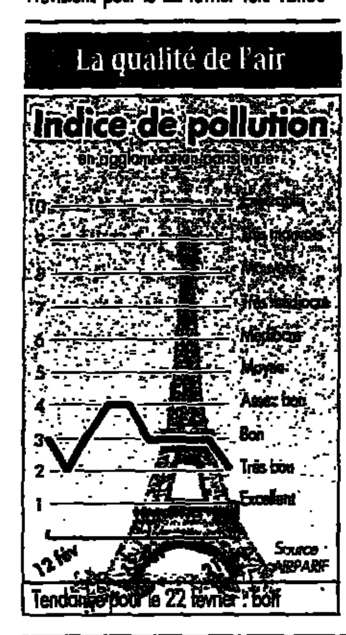
De l'Auvergne à la frontière belge et à la Champagne, en passant par l'Ile-de-France et le Berry, le ciel restera gris après les chutes de neige de la nuit. On pourra observer des bancs de brouillards le matin. Les températures auront du mal à repasser au-dessus de zéro l'après-midi. Ce temps froid et gris sévira également le matin de l'intérieur de la Vendée en Ille-et-Vilaine et en Basse-Normandie, ainsi que sur le Limousin. Le redoux et les pluies n'arriveront qu'en cours de journée.

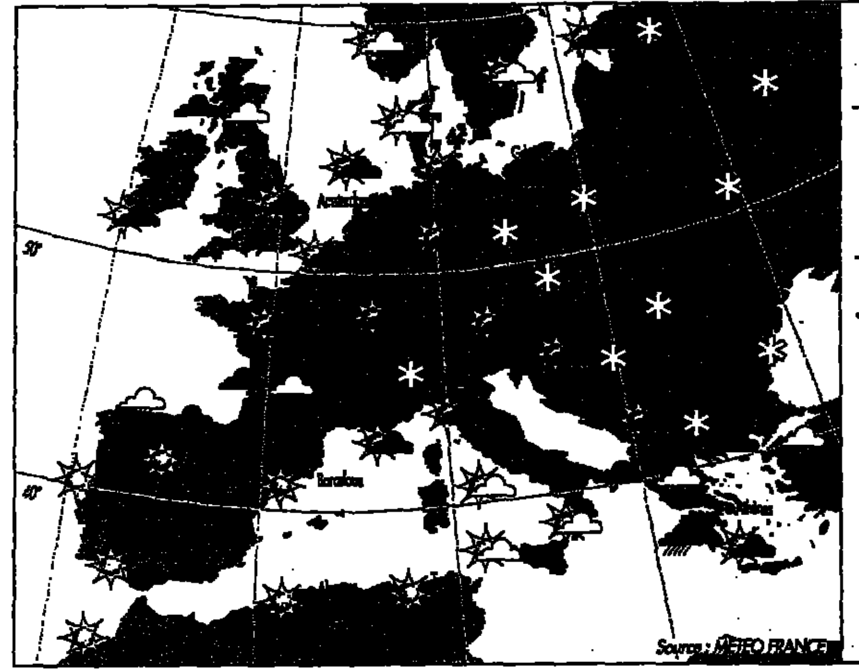
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

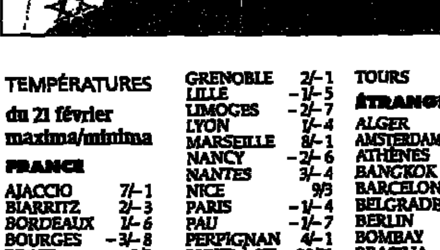


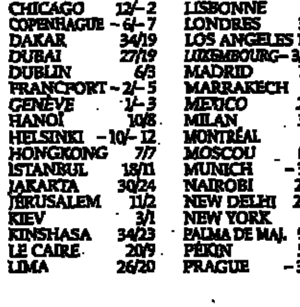
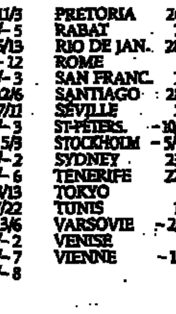
Prévisions pour le 22 février vers 12h00

La qualité de l'air

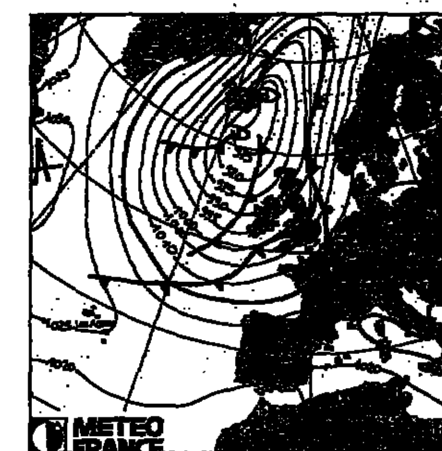






TEMPÉRATURES		GRENOBLE	2/–1	TOURS	–1/–7	CHICAGO	12/–2	LISBONNE	11/3	PRETORIA	26/17
du 21 février		LILLE	–1/–5	ÉTRANGER		COPENHAGUE	–6/–7	LONDRES	3/–5	RABAT	15/5
maxima/minima		LIMOGES	–2/–7	ALGER	12/3	DAKAR	34/19	LOS ANGELES	16/13	RIO DE JAN.	28/23
FRANCE		LYON	1/–4	AMSTERDAM	–1/–5	DUBAI	27/19	LUXEMBOURG	–3/–12	ROME	11/1
		MARSEILLE	8/–1	ATHÈNES	18/15	DUBLIN	6/3	MADRID	7/–3	SAN FRANC.	15/9
		NANCY	–2/–6	BANGKOK	32/19	FRANCFORT	–2/–5	MARRAKECH	12/6	SANTIAGO	28/15
		NANTES	3/–4	BARCELONE	9/1	GENÈVE	1/–3	MEXICO	27/11	SÉVILLE	14/2
AJACCIO	7/–1	NICE	9/3	BELGRADE	2/–1	HANOÏ	10/8	MILAN	3/–3	ST-PÉTERS.	–10/–10
BIARRITZ	2/–3	PARIS	–1/–4	BERLIN	–3/–7	HELSINKI	–10/–12	MONTRÉAL	5/3	STOCKHOLM	–5/–11
BORDEAUX	1/–6	PAU	–1/–7	BOMBAY	30/24	HONGKONG	7/7	MOSCOU	0/–2	SYDNEY	23/18
BOURGES	–3/–8	PERPIGNAN	4/–1	BRASILIA	26/18	ISTANBUL	18/11	MUNICH	–3/–6	TENERIFE	22/18
BREST	3/0	POINTE-À-PIT.	30/21	BRUXELLES	–1/–6	JAKARTA	30/24	NAIROBI	28/13	TOKYO	8/0
CAEN	0/–7	RENNES	2/–4	BUCAREST	10/3	JÉRUSALEM	11/2	NEW DELHI	27/22	TUNIS	14/2
CHERBOURG	3/–3	ST-DENIS-RÉUNION	30/24	BUDAPEST	2/–3	KIEV	3/1	NEW YORK	13/6	VARSOVIE	–2/–3
CLERMONT-F.	–2/–7	ST-ÉTIENNE	–1/–7	BUENOS AIRES	24/15	KINSHASA	34/23	PALMA DE MAJ.	9/–2	VENISE	8/2
DIJON	0/–5	STRASBOURG	–2/–4	CARACAS	30/23	LE CAIRE	20/9	PÉKIN	5/–7	VIENNE	–1/–5
FORT-DE-FR.	29/21	TOULOUSE	0/–4			LIMA	26/20	PRAGUE	–3/–8		



Situation le 22 février, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 24 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La nouvelle charte du Parti socialiste

LES DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX du Parti socialiste se réuniront samedi et dimanche à Paris. L'objet propre de cette conférence nationale est de donner une nouvelle charte et de nouveaux statuts à ce parti, qui vit sur une déclaration de principes vieille de quarante ans et un règlement quatre fois remanié de 1905 à 1939 et naturellement inadapté à la conjoncture politique de l'après-guerre.

C'était, à vrai dire, par une survivance purement formelle que le parti était [...] resté fidèle à la déclaration par laquelle, le 13 janvier 1905, trois partis ouvriers et des fédérations autonomes réalisaient leur unité [...]. L'anachronisme se teinte de quelque ironie lorsqu'on y lit que le Parti socialiste est *« un parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise, et à l'Etat qui en est l'instrument »* ; le groupe parlementaire devant, par voie de conséquence, *« refuser les crédits militaires... et l'ensemble du budget »*.

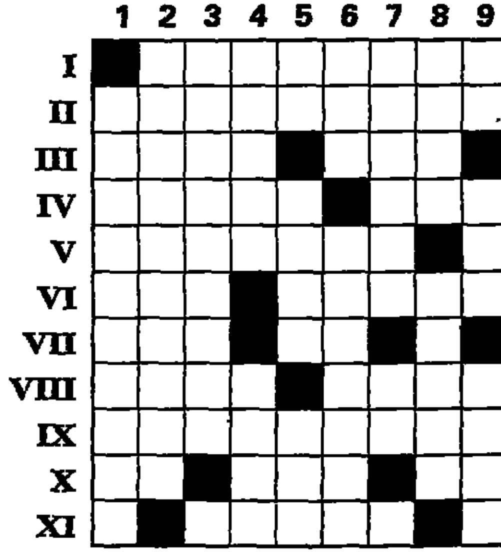
Dès le congrès extraordinaire de novembre 1944, il était proposé de placer cette relique au musée de l'histoire et d'y substituer un message plus actuel et plus vivant. La rédaction en fut confiée à M. Léon Blum. Dans ce texte, qui sera très probablement approuvé par la conférence nationale, on trouve exprimées les notions fondamentales d'un socialisme qui, sans renier son caractère international et révolutionnaire, se met, pour reprendre une expression de son auteur même, à l'échelle humaine.

« Le Parti socialite est un parti de classe », affirmait la déclaration de 1905. Celle de 1946 dira en quel sens il a toujours été et continue d'être *« un parti de lutte et d'action de classe »*.

Jacques Fauvet
(23 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6763



HORIZONTALEMENT

I. Pour l'Indonésien, c'est vraiment sa bête noire. – II. Des femmes qui prêchent l'union. – III. De raison, c'est une entité. D'un auxiliaire. – IV. Marqué d'une entaille. Nom d'échelle. – V. Langue ancienne. – VI. Parfois appelé compagnon quand il est petit. Son coup peut nous rendre noir. – VII. Possessif. Symbole. – VIII. C'est parfois un groupe d'îlots. Un grand diviseur. – IX. Qui peut justifier une sortie. – X. Symbole. De pie, il permet d'observer. Note. – XI. Qui a été présentée sur un plateau.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à la crasse. – 2. Avoir de la famille. – 3. Quelqu'un qui fait des commentaires. – 4. N'admettent pas. Traverse deux lacs du même nom. – 5. Consolide un assemblage. Pays. Organe de la presse. 6. Ordre de déplacement. Est plus violent qu'une bise. – 7. Porteur à la SNCF. Préfixe. – 8. Sortes de filets. Il faut parfois en prendre pour ne pas blesser. – 9. Préposition. Marche à son pas. Un verre est le bienvenu quand il est altéré.

SOLUTION DU Nº 6762

HORIZONTALEMENT

I. Rewriters. – II. Etain. Net. – III. Pages. Cl. – IV. Rioni. Ath. – V. Noire. – VI. Sas. Ussel. – VII. El. Mess. – VIII. Ultérieur. – IX. Seul. Fur. – X. Egée. Ires. – XI. Séré. Esse.

VERTICALEMENT

1. Repriseuses. – 2. Etai. Allège. – 3. Wagons. Tuer. – 4. Rien. Mêlée. – 5. Insinuer. – 6. Ossifié. – 7. Encaisseurs. – 8. Reître. Ures. – 9. St. Héler. Se.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 24 février

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (55 F + prix d'entrée), 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Paris et son histoire).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 11 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER « AMÉRIQUE »** (60 F), 11 heures, angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue d'Hautpoul (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : le XVIIe siècle flamand (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; le XVIIe siècle hollandais (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; *Egypte symbolique* (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **DE SAINT-GERVAIS** à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobeau (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « A l'ombre du Vésuve », 12 h 45 (50 F + prix d'entrée), hall du musée (Tourisme culturel) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Van Gogh (36 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **DE SAINT-MERRI** à la rue Quincampoix (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

■ **DU BAS MARAIS** à Saint-Louis-en-l'Île (50 F), 14 h 30, devant le guichet du métro Saint-Paul (Emilie de Langlade).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, avenue Claude-Vellefaux (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** et la place des Vosges (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Christine Merle).

■ **MARAIS** : sur les pas de dames illustres (40 F), 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée) 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris) ; (50 F + prix d'entrée) 14 h 30, 25, rue des Francs-Bourgeois devant les grilles du jardin Carnavalet (Claude Marti).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** de la Bourse à la Grange-Batelière (37 F), 14 h 30, sortie du métro Bourse côté rue Vivienne (Monuments historiques).

■ **DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** à l'Institut (40 F), 15 heures, devant l'église Saint-Germain-des-Prés (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MARSEILLE.** Le préfet délégué pour la sécurité des Bouches-du-Rhône a annoncé une série de mesures destinées à mettre un terme à l'anarchie qui règne dans la circulation automobile à Marseille. Les excès de vitesse, le non-respect des feux rouges, le stationnement gênant et les entraves à la circulation des bus vont être sévèrement sanctionnés. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** 16,9 millions de visiteurs étrangers se sont rendus au Canada en 1995, soit une hausse de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Les plus gros contingents de touristes continuent de venir des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Japon. – *(AFP.)*

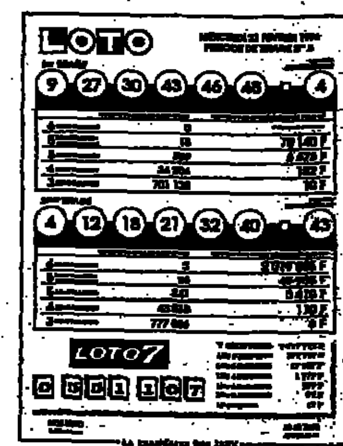
■ **NORMANDIE.** Les compagnies aériennes Brit Air et Regional Airlines ont conclu un accord pour assurer une meilleure desserte des aéroports du Havre, de Rouen et de Caen. A partir d'avril, les deux compagnies harmoniseront leurs vols au départ du Havre pour Amsterdam, Bruxelles, Londres et Lyon. – *(AFP.)*

■ **STRASBOURG.** Air Liberté a supprimé un vol du lundi entre Orly et Strasbourg en raison du créneau tardif (20 h 40) qui lui avait été alloué pour le décollage. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE.** La compagnie suédoise de transports maritimes Stena Line mettra en service le 1er mars un ferry à grande vitesse sur la ligne qui relie Holyhead, au nord du Pays de Galles, et Dunn Laoghaire, près de Dublin en Irlande. Long de 126 mètres, il pourra transporter 1 500 passagers et 375 voitures à une vitesse de 40 nœuds (74 km/h). Un catamaran de même type sera mis en service dans le courant du mois prochain sur la liaison Stanraer (Ecosse)-Belfast (Irlande du Nord). – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** Caledonian Airways a reçu le feu vert du ministère sud-africain de l'aviation civile pour la desserte d'une ligne charter entre Londres et Johannesburg. La compagnie britannique prévoit d'assurer deux vols hebdomadaires. – *(AFP.)*

JEUX

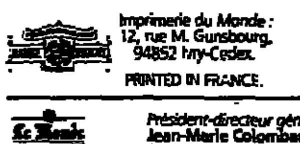


LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

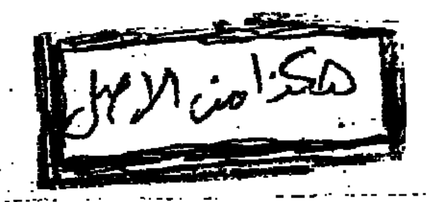
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



INAUGURATION La Maison européenne de la photographie (MEP) devait ouvrir ses portes, jeudi 22 février, dans l'hôtel particulier Hénault de Cantobre, situé dans le quartier du Marais. La Ville de Paris a investi 90 millions de francs dans la rénovation et l'agrandissement d'un lieu convivial, entièrement dévolu à l'image fixe. Outre des espaces d'exposition, la MEP possède des réserves pour y entreposer ses collections, une bibliothèque, un auditorium et d'autres équipements. ● YVES LION, l'architecte à qui on doit le Musée de Blérancourt et le nouveau palais de justice de Lyon, a pleinement réussi à marier l'ancien et le nouveau bâtiment, en se plaçant au service de la photographie. ● LE MINISTÈRE de la culture devrait revoir sa politique en matière d'aide à la photographie, prenant en compte ce nouvel équipement spectaculaire.

La Ville de Paris offre une maison spectaculaire à la photographie

Dans le quartier du Marais, l'hôtel Hénault de Cantobre, rénové, a ouvert ses portes, jeudi 22 février. L'architecte Yves Lion y a dégagé 3 500 m² entièrement consacrés à l'image fixe : salles d'exposition, bibliothèque, auditorium, vidéothèque, librairie...

CE N'EST PAS un musée, mais on y retrouve les attributs : salles d'expositions, réserves riches de 12 000 images, auditorium, bibliothèque, cabinet de restauration, librairie, bureaux, café... On retrouve en plus le parfum d'une maison élégante, avec ses pièces conviviales et ses caves historiques, son parquet ciré et ses fenêtres élancées, son hall agrémenté d'hôtesses. La photographie, longtemps méprisée par le monde de l'art, tient enfin son lieu à elle, rien qu'à elle, avec cette Maison européenne (MEP), financée par la Ville de Paris, et ouverte au public jeudi 22 février.

Le cadre est d'ampleur. Un de ces prestigieux hôtels particuliers du Marais, à l'angle des rue de Fourcy et François-Miron, du nom de *Hénault de Cantobre*. L'architecte Yves Lion a greffé un bâtiment sur l'ancien, dégageant un ensemble de 3 500 m² répartis sur sept niveaux. Coût de l'ensemble, 90 millions de francs et 20 millions de francs de fonctionnement par an, ce qui en dit long sur l'ambition d'une Maison qui va faire travailler trente-cinq personnes.

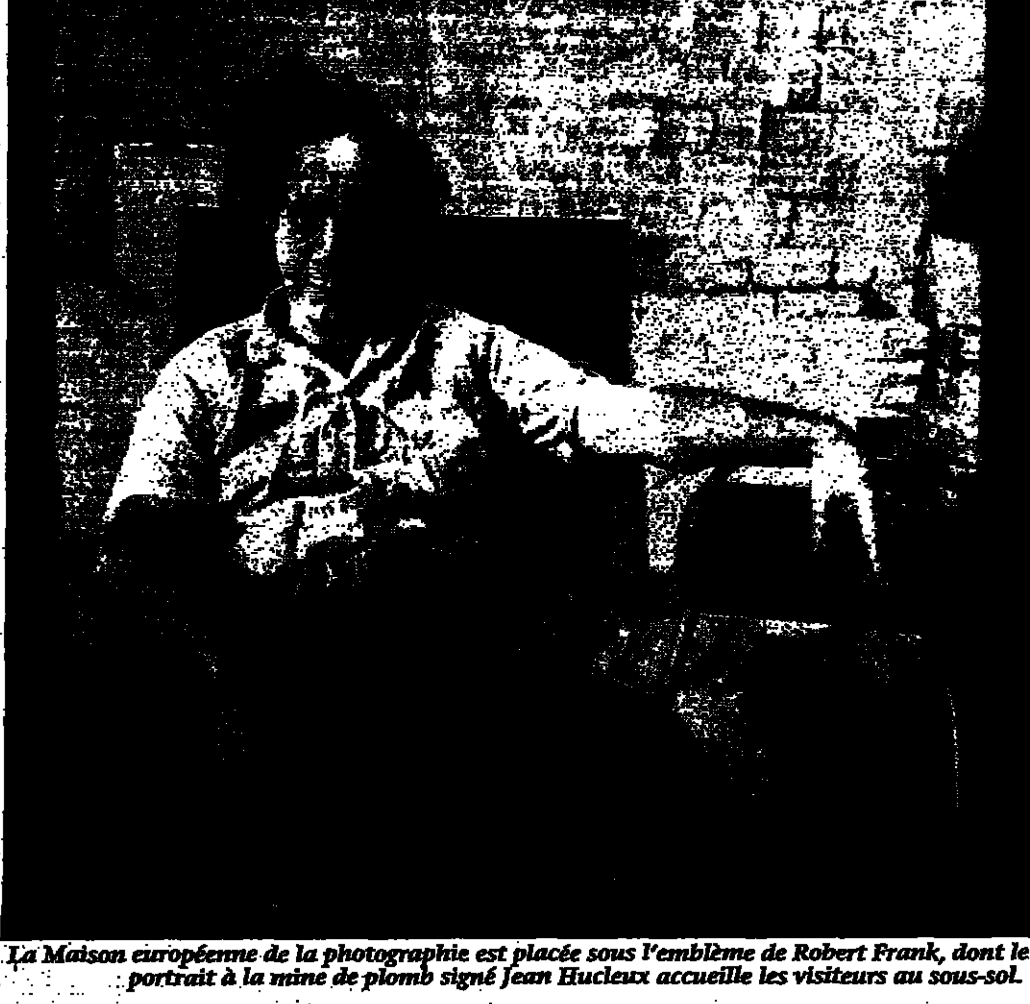
C'est d'abord le bâtiment que l'on remarque. Car, bizarrement, cette Maison n'ouvre qu'à moitié. Et l'on se demande pourquoi on n'a pas attendu quelques mois de plus pour marquer un grand coup. La bibliothèque et l'auditorium ne seront en effet inaugurés que le 17 avril, le café et la librairie en novembre. Les réserves – impeccables – ne sont pas prêtes et l'atelier de restauration viendra plus tard... Les expositions d'inauguration sont d'abord des hommages : à la municipalité, avec la présentation des photographes Grands Prix de la Ville de Paris, à l'Américain Harry Callahan qui a offert cent trente épreuves, à Irving Penn, qui bénéficie d'une salle permanente, et à la collection Polaroïd.

La restauration, et l'agrandissement, de l'hôtel Hénault de Cantobre, au cœur d'un quartier malmené par l'histoire, est l'occasion de relire les mille et une façons d'unir ou désunir le couple infernal que sont patrimoine et création. Il y avait là, rue de Fourcy, un vieux relais où l'on pouvait trouver chevaux et calèches. Des années durant, il était resté en l'état avec quelques traces de lettres peintes. Une vivante photo du Paris d'Atget, en somme...

Rue François-Miron, du somptueux hôtel de Beauvais aux étonnantes caves de l'association Paris historique (au 44), tout semble réuni pour rappeler le caractère intouchable de cette partie du Marais, jusqu'à quelques curieux et récents pastiches. Pourtant, la rue de Fourcy, en devenant la rue des Nonnains-d'Hyères révèle tout ce que ce secteur des bords de Seine a pu subir d'insolence de la part de l'histoire. La moindre n'est pas la restauration de l'hôtel de Sens ; la plus surprenante est le doublement de l'hôtel d'Aumont, au point que la Maison européenne pourrait consacrer une exposition à l'évolution tumultueuse de ce quartier de Paris.

Selon un principe plus sain que la pratique du pastiche ou de la table rase, l'architecte Yves Lion a cherché à rendre à chacun son dû, au passé comme au présent. Lorsque les démolisseurs sont arrivés pour mettre à bas le vieux relais de poste, les Parisiens ont eu le plaisir de découvrir l'hôtel, longtemps resté caché aux passants. Mais beaucoup se sont inquiétés de la forme que prendrait la cicatrice finale. Elle n'est pas fameuse, là où le pignon du relais flirtait avec les pierres nobles de l'hôtel. Mais, comme tout le reste est une réussite assez impressionnante, on passe, et l'on regarde. Tout sent son XVIII[e] siècle retapé avec piété. Pour trouver les mètres carrés nécessaires, Yves Lion a tendu un grand mur de pierre, au dessin minimal, encadré d'ouvertures de verre si soigneusement tracées que cette falaise paraît flotter dans l'espace chamboulé de Paris. A l'intérieur, il n'y a pas de discontinuité entre les deux constructions, mais la fluidité d'un nombre impressionnant de cimaises, murs naturels ou de circonstance, un dialogue toujours exact avec la lumière du jour. Et puis pas un geste, pas un « mot » plus haut que l'autre, un étrange souci d'absence qui fait la qualité de son travail.

Yves Lion est le compagnon de route des plus grands, bien que n'ayant pas encore sa carte de Grand Prix. En revanche, il a obtenu l'Equerre d'Argent, en 1989, pour le Musée de Blérancourt, et il vient de terminer le nouveau palais de justice de Lyon, qui a, lui aussi, été à deux ou trois doigts de l'Equerre 95. La démarche de Lion aura été l'inverse de celle de Roland Simounet, qui a transformé l'hôtel Salé en Musée Picasso. Là où Simounet cherchait le dialogue entre l'architecture et l'œuvre, Lion se place en retrait. Il est là pour servir la photographie. Il disparaîtra – du moins feint-il de le croire – derrière la photographie.



La Maison européenne de la photographie est placée sous l'emblème de Robert Frank, dont le portrait à la mine de plomb signé Jean Hucleux accueille les visiteurs au sous-sol.

DR/MEP

L'ÉLÉGANCE DE L'IMMATÉRIEL

Yves Lion semble toujours renâcler devant la fantaisie. Il a quelque chose du dandy british (tel qu'on se l'imagine en France), impeccablement ajusté, n'autorisant pas la surprise. Aussi la bibliothèque et l'auditorium, deux morceaux de bravoure, peuvent-ils apparaître comme des moments privilégiés avec leur mobilier ou leur décor solides et élégants. C'est cependant, comme toujours chez cet architecte, l'immatériel des espaces, ce qui n'est pas à proprement parler visible, qui fait la convaincante réussite de cette Maison de la photographie.

Cette maison, c'est aussi le « bébé » du tandem Henri Chapier (président) et Jean-Luc Monterosso (directeur) qui, depuis dix-sept ans, bataille ferme pour imposer la photographie à la Mairie. Le chemin parcouru est spectaculaire. On leur doit notamment le Mois de la photo, un festival qui attire, tous les deux ans, des centaines de milliers de visiteurs au point d'être copié dans le monde entier. On retrouve surtout dans cette Maison les goûts et le caractère tout en rondeur et en diplomatie de l'éclectique Jean-Luc Monterosso, qui prend les commandes du vaisseau. C'est lui qui a bâti une collection dont on va pouvoir découvrir le contenu. Lui qui a tenu à donner autant d'importance à la photographie accrochée, à celle imprimée dans des livres et au film. Lui qui veut associer toutes les tendances de l'image, de Dieuzaide à Boltanski, de Depardon à Cindy Sherman. Lui qui a choisi l'Américain Robert Frank – son portrait dessiné par Jean Hucleux trône en sous-sol – comme photographe emblématique d'une Maison qui n'a d'européenne que le nom. Ainsi toutes les actions de cette Maison ont-elles pour date référence 1958, année de publications des *Américains* de Frank.

Restent aux animateurs de la MEP a bien piloter ce bolide. Le premier écueil sera de justifier un lieu spécifique alors que la photographie contemporaine est au cœur de tous les arts, métissée avec la peinture, le cinéma, la publicité, la vidéo, les nouvelles technologies – pour preuve, les œuvres de Jeff Wall ou John Hilliard. Et puis on ne quitte pas un espace sans âme de 400 m² pour un hôtel élégant de 3 500 m² sans opérer une petite révolution. C'est-à-dire sans s'entourer d'une structure scientifique de haute qualité. Jusqu'ici, les manifestations de la Ville de Paris étaient séduisantes mais parfois trop « politiques », fleurant bon l'œcuménisme. Jean-Luc Monterosso saura-t-il passer à la vitesse supérieure ? Le « comité de programmation » et le « comité international d'acquisiton » n'arrivent pas à convaincre. L'intéressé le sait bien qui assure vouloir faire appel à des personnalités extérieures pour imaginer des expositions et publier des catalogues de niveau international. Attendons.

Frédéric Edelmann et Michel Guerrin

Le programme des expositions

Au-delà de ses multiples activités, la Maison européenne sera jugée sur la qualité de ses expositions. A partir du 17 avril, Jean-Luc Monterosso propose « Une aventure contemporaine, la photographie (1955-1995) », qui permettra de montrer la collection rassemblée depuis une dizaine d'années. Pour l'été, sont annoncés « Luciano Castelli et la photographie » et David Seidner. En septembre, la MEP accueillera la rétrospective Arnand Claass et le New York de William Klein, puis une rétrospective Pierre et Gilles, le groupe 25/34, Lee Friedlander et Jim Dine. En 1997, la MEP reprendra « Le monde à ma porte », de Paul Strand.

L'Etat devra revoir son action en faveur de l'image fixe

CHAQUE ANNÉE, la Ville de Paris donnera à la seule Maison européenne de la photographie (MEP) plus d'argent que l'Etat n'en donne aux deux principaux lieux de la photographie en France : 20 millions de francs pour la MEP contre 9 millions pour le Centre national de la photographie et 6 millions pour la Mission du patrimoine photographique. L'ouverture de cette maison ambitieuse devrait donc influer sur la politique de la Rue de Valois.



ANALYSE

D'abord la question de savoir s'il faut ou non créer un musée spécifique pour la photographie se trouve réglée puisque la MEP joue ce rôle. *A l'Etat donc d'imaginer* et d'intensifier d'autres actions, moins voyantes mais fort utiles, en faveur de la diffusion de la photographie historique comme contemporaine : aides à la recherche, à la création, aux festivals, à l'acquisition d'épreuves...

L'Etat pourrait aussi repenser ses lieux. Que faire par exemple du Centre national de la photographie (CNP) ? Le fondateur, Robert Delpire, quitte cette institution et emporte avec lui la collection « Photo Poche » (*Le Monde* du 19 janvier). Reste un espace d'exposition, logé dans l'hôtel de Rothschild (Paris, VIII[e]), pour lequel se sont portés candidats Michel Frizot, Régis Durand et André Rouillé. Mais sur quel programme, pour montrer quels types d'images ? Comment situer le CNP – qui n'a pas de collections – par rapport à la MEP, aux musées et aux centres d'art ? Le ministère n'a pas encore donné sa réponse. Un des grands atouts de la France est également de disposer d'un riche patrimoine photographique, lié à l'invention de Niepce. On y trouve des épreuves des maîtres du XIX[e] siècle mais aussi des auteurs oubliés des années 20-50, à redécouvrir. L'Allemagne et les Etats-Unis surtout l'ont bien compris qui achètent à tour de bras ces épreuves originales. Pendant ce temps, la France laisse partir à l'étranger ces merveilles et se préoccupe peu des fonds inestimables qui croupissent dans des musées, bibliothèques, écoles d'art...

PARADOXE

Car en France – monde à l'envers – on s'attache plus à protéger et à médiatiser les fonds de négatifs que les œuvres elles-mêmes. Ainsi le ministère a confié à une association fortement subventionnée, la Mission du patrimoine photographique, le soin de classer, conserver et gérer des fonds de négatifs à partir desquels elle organise des expositions de retirages d'un intérêt limité. Cette association peu contrôlée, sans comité scientifique, a déserté sa mission – sauver, restaurer, mettre en valeur les œuvres du patrimoine – et va même jusqu'à vendre des retirages comme s'il s'agissait d'œuvres originales. Et, quitte à archiver des négatifs, autant le faire pour les grands maîtres. Or cette Mission classe nombre d'auteurs mineurs (Réquillart, Le Prat) alors que les plaques de verre de Nadar ou d'Atget sont dans un état pitoyable.

Les musées non plus ne jouent pas bien leur rôle. Orsay pour le XIX[e] siècle et le Centre Pompidou pour le XX[e] siècle sont les deux musées qui possèdent les plus belles collections en France. Mais leurs espaces permanents d'exposition en disent long sur la façon dont la photographie y est traitée : quelques mètres carrés que l'on offre à des conservateurs comme un os à ronger. D'où une situation paradoxale en France : d'un côté, des lieux qui disposent de riches collections mais sans espace pour les montrer ou pour imaginer de grandes expositions ; de l'autre, des institutions sans personnel scientifique ni collections – monnaie d'échange indispensable pour bâtir des expositions de haut vol – mais qui possèdent ces fameuses salles... D'où la multiplication, depuis les années 80, d'événements « moyens ».

La Maison européenne, qui dispose d'un lieu et de collections, est une réponse à ce casse-tête. Ce n'est pas la seule. Le ministère de la culture a mis en place, en 1989, une Commission nationale de la photographie pour corriger ces difficultés : achats et restauration d'épreuves, mise en valeur de fonds, aides à l'édition, aux festivals, aux expositions, aux jeunes photographes. Mais ses moyens sont fragiles : 870 000 francs en 1994 contre 3 millions de francs en 1993. Le ministère va-t-il donner à cette commission de véritables moyens ? La tentation serait de multiplier les actions spectaculaires, plus proches de la communication que de la culture. C'est payant à court terme. A long terme, c'est la photographie qui s'enlise un peu plus dans la médiocrité.

M. G.

Les divers espaces

● **La collection permanente :** constituée de 12 000 photographies réalisées après 1958, la collection sera présentée, dans des accrochages renouvelés, sur des espaces de 550 m². Deux salles permanentes sont consacrées à Irving Penn et à la collection Polaroid.

● **Les expositions temporaires :** jeunes auteurs, rétrospectives de photographes contemporains, expositions thématiques, événements historiques, les expositions temporaires disposent de 850 m² de salles.

● **La bibliothèque :** constituée à partir du fonds de l'historien Romeo Martinez, elle offre 24 postes de travail et rassemble 12 000 ouvrages, pour la plupart édités après 1958.

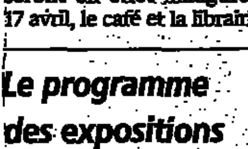
● **La vidéothèque :** plus de 500 films réalisés par et sur des photographes sont consultables sur postes individuels informatisés. Une banque de données, constituée à partir de l'encyclopédie Auer, regroupe 4 000 biographies de photographes.

● **L'auditorium :** équipé en son Dolby Stéréo avec cabines de traduction simultanée, l'auditorium, d'une capacité de 100 places, offre la possibilité de rencontres, débats, conférences et projections.

● **L'atelier de restauration :** dirigé par Anne Cartier-Bresson, cet atelier scientifique de restauration d'épreuves déménagera du Musée Carnavalet à la Maison européenne début 1997.

● **Café et librairie :** leur ouverture est prévue en novembre 1996.

★ **Maison européenne de la photographie, hôtel Hénault de Cantobre, 5-7, rue de Fourcy, 75004, Paris. Tél. : 44-78-75-00. Métro Saint-Paul ou Pont-Marie. Ouvert de 11 h à 20 h, du mercredi au dimanche. Entrée : 30 F. Demi-tarif : 15 F. Gratuit le mercredi de 17 h à 20 h. Possibilités d'abonnements.**



Vingt ans du Campagnol dans la vie de Jean-Claude Penchenat

Une belle utopie menacée par la réduction des financements

Issu du Théâtre du Soleil, fidèle à la banlieue et grand voyageur dans la mémoire, le Campagnol continue, avec toujours la même séduction, une histoire nourrie des désirs des années 70. Installée d'abord à Châtenay-Malabry, puis à Corbeil-Essonnes où elle est aujourd'hui, la troupe de Jean-Claude Penchenat fête ses vingt ans avec la création de *Peines d'amour perdues*, de Shakespeare. Mais son avenir semble menacé.

LORSQUE Jean-Claude Penchenat fonde la compagnie en 1975, il est sur le point de quitter le Théâtre du Soleil auquel il appartenait depuis toujours. A peine un arrachement, les choses suivent leur cours. Le désir de partir – un désir que l'on ne s'avoue pas facilement quand on a vécu ensemble tant d'aventures passionnantes – s'est insinué lentement, il existait avant d'être formulé. C'était après *L'Age d'or*, dernière création collective du Théâtre du Soleil, et le film *Molière*. Pendant le montage, se pose la question : quoi faire ? Se lancer dans une carrière de comédien indépendant ? Jean-Claude Penchenat tente quelques essais qui le découragent. Ariane Mnouchkine partage la subvention de la troupe en deux : une moitié pour Philippe Caubère qui joue et met en scène *Dom Juan*, de Molière, et l'autre moitié, ainsi que la disposition de la Cartoucherie du Soleil, à Jean-Claude Penchenat, qui, à plusieurs reprises, a dirigé les répétitions et monté avec des élèves *Le Triomphe de l'amour*, de Marivaux. Il travaille sur le *David Copperfield*, de Dickens. Le roman a marqué sa jeunesse, et il demande aux quelque vingt comédiens réunis de faire comme lui, de voyager dans leur mémoire.

Le succès arrive, un groupe de professeurs propose à Jean-Claude Penchenat de venir, avec quelques autres, parler théâtre dans leurs collèges. Puis de s'installer à Châtenay-Malabry, dans une piscine désaffectée.

> « Arriver dans un endroit sans la moindre tradition théâtrale, sans le moindre passé, où tout est à bâtir, c'est formidable »

« Nous avons amené nos débris de décors et de costumes, le chauffage ne marchait pas, je revenais à des années en arrière quand nous répétions La Cuisine, *de Wesker, à Pelleport, dans un froid polaire*, raconte Jean-Claude Penchenat. *Nous n'avions pas beaucoup de moyens, juste de quoi nous débrouiller, ce n'était pas mal. Nous avons réparé la chaudière, et une fois encore vécu des conditions héroïques.*

» C'était formidable et déprimant. Déprimant parce que nous devions nous battre contre tout. Il faut bien le dire, installer une troupe dans une ville apparaît comme une activité contre nature. Sans le désir, sans la volonté de quelques personnes déterminées qui forcent la main des responsables, il n'en serait même pas question. Cependant, arriver dans un endroit sans la moindre tradition théâtrale, sans le moindre passé, un endroit où rien n'existe, où tout est à bâtir, voilà ce qui est formidable. Je retrouvais les premiers temps du Soleil.

» Mais nous avons eu très peur. Pour les habitants de Châtenay, notre théâtre restait une piscine où ils avaient appris à nager. Alors, nous les avons approchés. Nous sommes allés chez eux, nous avons parié, ensuite ils sont venus. Nous avons connu des moments pittoresques, comme le jour où nous sommes arrivés chez un homme, ce devait être la fête, mais sa femme venait juste de le quitter, et il était là, désespéré, désemparé, sans plus savoir quoi faire...

» Normalement nous comptions sur les étudiants, et ils ont été les plus réticents alors que, dans cette ville sans identité définie, nous avons rencontré des personnages passionnants, ainsi cette vieille dame, qui, dans son enfance, avait assisté à l'enterrement de Louise Michel. Elle se souvenait de la robe qu'elle portait, du cortège dans la rue... Nous avons découvert que, pendant la guerre d'Espagne, Châtenay avait accueilli nombre de réfugiés. Nous avons poursuivi et développé un travail amorcé avec David Copperfield : *l'exploration de la mémoire. Souvent, par pudeur, on se dit qu'on ne va pas raconter sa vie, casser la tête des enfants avec nos vieux souvenirs. C'est dommage.*

» Nous avons traversé de magnifiques moments d'Histoire, les mouvements de l'Histoire à travers les êtres humains. J'ai compris les contradictions, la complexité des comportements, le va-et-vient du bon et du mauvais. Ils ont compris que nous n'étions pas là pour nous amuser avec leur vie, et la confiance s'est installée. Une confiance réciproque. Nous avons théâtralisé leurs confidences, ils ont suivi notre travail, l'ont commenté, en quelque sorte ils y ont participé. Je suis allé en Italie chez un type extraordinaire qui recensait les gestes oubliés. C'est étonnant comme, plus qu'une sublime reconstitution viscontienne, un geste peut faire revivre un souvenir, une émotion...

» Le rapport à l'Histoire est à la base de spectacles comme Le Bal, *bien entendu, qui, en dehors même du film qu'en a tiré Ettore Scola, se donne toujours dans toute l'Europe. Ou la pièce de Jean-Claude Grumberg* En r'venant de l'Expo, *qui raconte la guerre de 14 à travers le Caf'Conc'et les comiques troupiers, ou* 1, place Garibaldi, *dans laquelle je me souviens des cinémas de mon enfance niçoise, ou* Le Jeu des sept familles, *que nous avons créé à Corbeil l'an dernier.*

» Nous sommes partis de Châtenay en 1992. Cette fois encore je ne l'ai pas réellement souhaité, mais là, ça devenait trop dur. Nous avions installé un théâtre, créé des spectacles, rassemblé des publics, connu des succès nationaux, et voilà que le maire me demande de retarder de dix jours une première parce qu'il avait besoin de la salle pour présenter ses vœux à ses administrés. C'était trop, ça a été bref. La ville de Corbeil nous a proposé de prendre en charge un bâtiment épatant, très bien aménagé, avec une équipe, une salle de répétitions pour nous ou d'autres compagnies. Une situation de confort toute nouvelle, qui ne nous a pas empêchés de poursuivre notre travail comme à Châtenay.

» Nous allons dans les lieux publics, les cafés, la poste, et nous écoutons, nous rencontrons des gens, nous faisons connaissance... Pour Châtenay, mon seul regret est le délabrement du théâtre, faute de subventions. Mais les théâtre flambent, disparaissent, renaissent, ils changent, c'est leur histoire. »

Propos recueillis par Colette Godard

★ *Peines d'amour perdues*, de William Shakespeare, mise en scène Jean-Claude Penchenat. Théâtre du Campagnol, 20-22, rue Marcel-Cachin, 91 Corbeil-Essonnes. Tél. : 64-96-63-67. Jusqu'au 3 mars.

Serge Dassault baisse la subvention de moitié

Depuis son installation à Corbeil-Essonnes, en 1992, le Campagnol bénéficie d'une subvention à parité de l'État – 7 millions de francs – et de la Ville – 7,215 millions, dont 5,665 pour le fonctionnement, et 1,550 pour les charges du bâtiment. Serge Dassault, le nouveau maire (RPR), qui a succédé en juin 1995 à Marianne Lepage (PC), vient de proposer une nouvelle convention au Campagnol, arrivé au terme de son premier contrat de trois ans en décembre 1995. Selon cette convention, la subvention de la ville serait réduite à 3,7 millions de francs – soit la moitié – et le Campagnol devrait renoncer à l'exclusivité de la programmation théâtrale.

Même si la subvention de l'Etat n'est pas remise en cause, la coupe claire proposée par la mairie de Corbeil-Essonnes remet en cause l'avenir du Campagnol, tant financièrement qu'artistiquement.

Un Lorin Maazel enthousiasmant avec l'orchestre de Pittsburgh

L'aptitude à revivifier des œuvres rebattues

BARTOK : Concerto pour orchestre ; BEETHOVEN : Symphonie nº 3 « Héroïque ». Orchestre symphonique de Pittsburgh, Lorin Maazel (direction). SALLE PLEYEL, le lundi 19 février.

L'histoire d'amour de Lorin Maazel avec Pittsburgh a débuté en 1946 : le chef avait seize ans et entrait au sein de l'orchestre en tant que second violon. Elle s'achèvera l'an prochain, quand Maazel cèdera sa place de directeur musical au Russe Mariss Jansons. L'idylle est loin d'être terminée, à en juger par le concert enthousiasmant que l'orchestre et son chef ont donné Salle Pleyel dans le cadre de leur tournée européenne. Fondé voici tout juste un siècle, en février 1896, l'Orchestre symphonique de Pittsburgh ne compte pas parmi les formations légendaires outre-Atlantique, malgré une histoire jalonnée de grands noms (Reiner, Steinberg et Previn furent ses directeurs musicaux). C'est pourtant une formation d'exception, dont la discipline et l'homogénéité sonore remettent en cause une fois de plus la vieille division entre les *big five* américains et leurs prétendants. Devant ces bois pétulants, ces cuivres brillants sans stridence, ces cordes généreuses, force est de reconnaître que Pittsburgh soutient la comparaison avec les plus grands. Sous la houlette de Maazel, il semble s'être doté d'une sonorité soyeuse, transparente, qui fait tout son charme.

Pour cette halte parisienne, le chef a choisi un programme bien dans sa manière : un chef-d'œuvre du XXᵉ siècle suivi d'une symphonie classique. Si l'on se console mal qu'il n'ait pas inscrit Sibelius à ce concert – il l'a joué ailleurs au cours de la tournée et en a signé avec l'orchestre des enregistrements de toute beauté (Sony) –, le *Concerto pour orchestre* de Bartok donne aisément le change. Maazel ne fouille pas les tréfonds de cette partition étrange, composée par un Bartok au soir de sa vie : il peut même manquer un peu de chaleur (la phrase des altos, au début de l'*Intermezzo*). Mais il impose un « concerto pour orchestre » au meilleur sens du terme, coloré et exaltant sans complexe les différents pupitres.

On se laisse griser par les détails qui fusent de toutes parts et que la plupart des interprétations laissent dans l'ombre : on avait rarement entendu, en particulier, une telle variété dans les sonorités des cordes. Mais ce qui pourrait n'être qu'une interprétation en technicolor est rendu captivant par la concentration de Maazel et surtout son incroyable science du tempo. La façon qu'a le chef d'imprimer de légères fluctuations à un tempo apparemment inflexible pourrait se comparer au résultat obtenu en soufflant délicatement sur un métronome.

MUSICIEN « SUPERLATIF »

Reste qu'on se demandait comment les musiciens allaient se tirer de la *Symphonie héroïque*, de Beethoven. Leur interprétation n'allait-elle pas être trop brillante, trop futile, trop américaine en un mot ? Américaine elle le fut, mais au sens où l'étaient Szell ou Reiner – c'est-à-dire dotée de cette grâce impulsive, de cette fluidité rythmique et de cette qualité presque mozartienne des bois dont savaient user ces chefs légendaires. Maazel pratique un Beethoven allant, bondissant. A ce niveau-là, il est vain de parler de style : même si l'approche de Maazel n'est pas la plus « profonde » qui soit, elle est d'une telle cohérence qu'il est impossible d'y résister. A l'heure où tant de chefs ont perdu le secret de cette musique au point d'en paraître erratiques, le naturel beethovénien de Maazel fait plaisir à entendre. L'exploit est d'autant plus méritoire qu'il est devenu rare.

Quel chef ! Quel musicien ! Ces banalités sont bonnes à dire quand tant de gens considèrent encore Maazel comme un artificier sans âme. On aura eu, ce lundi soir, la preuve que le chef savait être aussi, et avant tout, un musicien « superlatif », apte à revivifier des œuvres rebattues. Certes, il est élégant, agréable à regarder – ce que certains ne manquent pas de lui reprocher. Mais, chez Maazel, l'élégance ne gâche jamais la rigueur, au contraire : sa rigueur *est* élégance.

A la fin du concert, l'orchestre paraît prêt à se lancer dans n'importe quel exploit. Ce seront, en bis, une ahurissante « Farandole » de *L'Arlésienne* et deux *Danses hongroises* de Brahms, que Maazel dirige avec la même frénésie et la même pointe de délectation que son récent Concert du Nouvel An à Vienne (RCA 09026 48469 2). Entre chaque bis, la salle se lève pour l'applaudir. Depuis quand n'a-t-on pas vu la Salle Pleyel entière debout pour acclamer un orchestre et son chef ?

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Bruce Springsteen transforme le Zénith en club chaleureux et attentif

A L'ÉCOUTE de *The Ghost of Tom Joad*, son dernier album, on pouvait être sceptique à l'idée de voir Bruce Springsteen retranscrire au Zénith l'intimité de chansons sobrement acoustiques (*Le Monde* du 21 février). Mercredi, accompagné d'une guitare sèche et d'un harmonica, le chanteur américain a pourtant réussi à donner à la grande salle parisienne des allures de club chaleureux et attentif. Il tempère d'entrée l'enthousiasme de ses fans en leur demandant de ne pas se manifester pendant des chansons dont la sensibilité réclame le silence. Dans la bouche d'un autre, l'avertissement pourrait paraître prétentieux mais le ton bon enfant de la rock star redevenue *folk singer*, son apparence un peu épaissie de col bleu à barbichette en jeans et manches retroussées le rendent vite sympathique.

Son talent surtout impose le respect. Avec une justesse remarquable, il chronique l'Amérique profonde et ses rêves déchus. Excellent conteur, il plante en quelques mots simples les décors et les routes, rend tangibles les odeurs et les bruits, et donne vie à ses personnages, plaçant plus d'une fois quelques mots de français. S'il n'a ni la complexité d'un Neil Young, ni la verve poétique d'un Dylan, celui qu'on appelait le *Boss* s'est imposé comme un des artistes majeurs de l'histoire du rock grâce, entre autres, à sa puissance scénique. Même immobile, le bonhomme rayonne d'une présence physique hors du commun qui crédibilise ses textes et ses visions.

Les adaptations de quelques-uns de ses vieux morceaux à cet exercice de dépouillement tournent également à son avantage. *Adam Raised a Cain*, *Darkness on the Edge of Town* ressortent revitalisés par cette cure amaigrissante. *Born in the USA* est attaqué comme un blues abrasif au *bottle-neck* et retrouve son amertume originelle. Dès le premier rappel, le public, debout, oublie les consignes de sagesse et fait un triomphe à l'homme du New Jersey. A nouveau, dès les premiers accords de *Streets of Philadelphia*, on entendrait une mouche voler. Cet émouvant recueillement méritait bien une flambée finale, celle de *The Promised Land*, au lyrisme fédérateur.

Stéphane Davet

★ Prochain concert : jeudi 22 février, 20 heures.

Un Lorin Maazel
...thousiasmant avec...
...chestre de Pittsbur...
...à revivifier des œuvres reb...

Les photographes autrichiens à Paris

L'hôtel de Rothschild accueille les principaux opérateurs des années 60 à nos jours

C'EST UNE IDÉE *a priori* incongrue de présenter la photographie *autrichienne dans cet hô*tel de Rothschild : le thème du pays est souvent plus paresseux qu'opportun ; l'Autriche n'était sans doute pas le pays prioritaire à découvrir ; ce lieu nous a peu habitués à la présentation d'une photographie plasticienne et conceptuelle qui pourrait rebuter son public traditionnel. D'autant que le morbide et la mort sont partout présents dans un ensemble par trop étouffant. Il n'empêche, on retrouve avec intérêt les actionnistes comme Rainer et Cibulka, fortement marqués par les tourments du corps. On découvre aussi avec bonheur les masques d'Inge Morath, les portraits de Seiichi Furuya ou le chien de Peter Dressler. En revanche, les recherches post-conceptuelles des photographes d'aujourd'hui dégagent un ennui profond. Seul émerge Manfred Willmann, qui *« fait du quotidien le plus cru une icône parfaite »*.

★ Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. M° George-V. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 12 heures à 19 heures. Tél. : 53-76-12-32. Jusqu'au 22 avril. 30 F. Catalogue, 164 p., 240 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Natacha Atlas, Asian Dub Foundation
Née de père juif séfarade, elle a grandi à Bruxelles, où elle côtoyait la communauté marocaine. Installée depuis plusieurs années à Londres, elle s'est fait connaître au sein du groupe techno-World Transglobal Underground. Jah Wobble et Peter Gabriel ont craqué pour cette féline chanteuse haute en couleur, amatrice d'Oum Kalsoum et experte dans la danse orientale.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Anvers. 19 h 30, le 22. Tél. : 44-92-45-45. Le 23 à Tours, le 24 à Nantes et le 26 à Lille.

Takfarinas
Originaire d'Algérie, il ne chante pas de raï, mais il n'en est pas moins un véritable phénomène de la variété algérienne. En 1986, il fit un tabac avec *Weytelha* (*Qu'elle est belle*). Sur fond de dance tonique et effrontée, il chante des chansons d'amour et brandit aussi volontiers l'étendard de la culture berbère. Il présente sur scène son nouvel album, *Salamet* (Misslin/Night & Day).
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. M° Pigalle. 20 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.

Jennifer Smith (soprano), Haridas Greif (piano), Quatuor Parisii
Le nom d'Haridas Greif n'est pas très présent à l'affiche des concerts : raison de plus pour aller découvrir ce musicien de quarante-six ans formé par Jean Hubeau et Luciano Berio, dont les *Chants de l'âme* s'annoncent comme une belle méditation sur la mort dans l'esprit de la *Sérénade* de Britten. Programme merveilleusement complété par un rarissime *Quatuor avec voix* de Milhaud et le *Quintette op. 42* de Vierne, avec Greif lui-même au piano.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. M° Miromesnil. 20 h 30, le 22. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

ART

VERNISSAGES

Peintures de sable des Indiens Navajos : la voie de la beauté
Parc et Grande Halle de la Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 40-03-75-03. De 14 à 20 heures ; dimanche de 12 à 20 heures. Fermé lundi. Du 22 février 1996 au 31 mars 1996. 35 F.

EXPOSITIONS PARIS

Magdalena Abakanowicz
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. M° Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 mars 1996.
L'Age d'or du petit portrait
Musée du Louvre, aile Sully, entrée par la Pyramide, Paris 1er. M° Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril 1996. Billet d'accès au musée : 45 F de 9 à 15 heures ; 26 F après 15 heures et dimanche ; gratuit pour les moins de 18 ans et pour tous tous les premiers dimanches du mois.
Antagonismes
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. M° Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril 1996.
Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. M° Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F.
L'Art trompeur
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. M° Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996. 20 F.
Au Moyen-Orient : photographies d'Henry Sauvaire (1831-1896)
Musée d'Orsay, salle 49, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. M° Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Dim. à part. de 9 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 36 F, dimanche : 24 F.
Victor Brauner dans les collections du Musée national d'art moderne
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 35 F.
Christopher Le Brun, Jaume Plensa, Piero Pizzi Cannella
Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. M° Saint-Paul. Tél. : 42-76-06-05. De 11 à 13 heures et de 14 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mars 1996.
By Night
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. M° Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades les jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 30 F.
Les Carnets de dessins de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. M° Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 36 F, dimanche 26 F (comprenant la visite du musée). 26 F, gratuit pour les moins de 18 ans.
Chefs-d'œuvre de la porcelaine de Limoges
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. M° Luxembourg. Tél. : 40-13-46-46. De 11 à 18 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. 31 F.
Francesco Clemente
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. M° Alma-Marceau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 mars 1996.
Tony Cragg
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. M° Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 27 F.
D'Alexandre à Cléopâtre : portraits grecs sur pierres dures
Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. M° Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 13 à 17 heures ; dimanche et jours fériés de 12 à 18 heures. Jusqu'au 17 mars 1996. 22 F.
Design japonais, 1950-1995
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 27 F.
Les Dubuffet de Dubuffet
Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. M° Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin 1996. 20 F.
Joël Ducorroy
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. M° Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.
Elementary, Mr Cragg
Centre Georges-Pompidou, atelier des enfants, rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. Tlj sf mardi, dimanche à 14 h 30 sur réservation au 44 78 49 17. Entrée 30 F. Jusqu'au 1er avril 1996.
Eric Emo
Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude, Paris 3e. M° Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-72-21-27. De 13 heures à 19 h 30 ; vendredi et samedi de 11 à 13 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars 1996.
Günter Förg
Galerie Samia Saouma, 10, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. M° Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 13 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Gisèle Freund
Goethe-Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. M° Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 10 à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 20 mars 1996.
Shigeko Kubota
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. M° Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.
Ling Fei : les tribulations d'un Chinois en Chine, 1985-1995
Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, Paris 3e. M° Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-04-37-99. De 10 à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mars 1996. Entrée libre.
Michel Macréau, 1985-1993
Galerie Alain Margaron, 5, rue du Perche, Paris 3e. M° Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-74-20-52. De 11 à 13 heures et de 14 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 mars 1996.
Jonas Mekas
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. M° Les Halles. Tél. : 42-33-43-40. De 10 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.
Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. M° Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Animations pour enfants les mercredi après-midi à 14 h 30 ; tarif : 25 F. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.
Anne et Patrick Poirier
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. M° Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 mars 1996.
Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny – Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. M° Rue-du-Bac, bus : 63, 68, 83, 84. Tél. : 42-22-59-58. De 11 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.
Prague : Josef Sudek, Alain Fleischer
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 35 F.
Rodin et la Hollande
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. M° Varenne, RER Invalides, bus : 28, 49, 69, 82, 92. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars 1996. 28 F (visite exposition + musée).
Tomas Ruff
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 42-71-74-56. De 14 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Jacqueline Salmon
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. M° Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mars 1996.
Antoni Tàpies
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. M° Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars 1996.
Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. M° Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 mars 1996. 27 F.

EXPOSITIONS ÎLE-DE-FRANCE

Denmark
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996.
Sinje Dillenkofer
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 à 19 heures ; dimanche de 11 à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.
Jackie Kayser, Catherine Melin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 à 19 heures ; samedi de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures ; dimanche de 10 à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.
Peintures ? Peintures !
LE CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 à 19 heures ; dimanche de 11 à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BABE LE COCHON DEVENU BERGER
Film australien de Chris Noonan, avec James Cromwell, Magda Szubanski (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GOLDEN BOY
Film français de Jean-Pierre Vergne, avec Jacques Villeret, Martin Lamotte, Anne Roumanoff, Virginie Lemoine, Isabelle Petit-Jacques, Julien Cafaro (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

LES GRANDS DUCS
Film français de Patrice Leconte, avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Jean Rochefort, Catherine Jacob, Michel Blanc, Clotilde Courau (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; St-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réserv. : 40-30-20-10).

HEAT
Film américain de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME AGE
Film espagnol de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar), avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel (1 h 34).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LI
Film franco-belge-britannique de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA ROUE
Film bangladais de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

TAXANDRIA
Film belgo-allemand-français de Raoul Servais, avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork (1 h 20).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SÉLECTION

À L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE...
de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35)
St-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

L'ÎLE AUX PIRATES
de Renny Harlin,
avec Geena Davis, Matthew Modine, Frank Langella, Maury Chaykin, Patrick Malahide, Stan Shaw.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MIREK N'EST PAS PARTI
de Bojena Horackova,
avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak.
Français (1 h 17).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MORUROA, LE GRAND SECRET
de Michel Daëron,
Français (1 h 14).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

NO SEX LAST NIGHT
de Sophie Calle, Greg Shepard,
avec Sophie Calle, Greg Shephard.
Français (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

STRANGE DAYS (**)
de Kathryn Bigelow,
avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio.
Américain (2 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA JEUNE FILLE
de Luis Bunuel,
avec Zachary Scott, Bernie Hamilton, Kay Meersman, Graham Denton, Claudio Brook.
Américano-mexicain, 1960, noir et blanc (1 h 35).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT
de John Huston,
avec Anjelica Huston, Assaf Dayan, Anthony Corlan, John Hallam, Robert Lang, Michael Gouch.
Américain, 1969 (1 h 30).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR
de John Huston,
avec Elizabeth Taylor, Marlon Brando, Brian Keith, Julie Harris.
Américain, 1967 (1 h 50).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Springsteen ...
... club chaleureux et ...

Le groupe d'Axel Ganz grand favori pour la reprise de « VSD »

LE TRIBUNAL de commerce de Paris devait examiner jeudi 22 février le dossier de reprise de l'hebdomadaire *VSD*, en dépôt de bilan depuis août 1995, avec un passif de 270 millions de francs. Le groupe d'Axel Ganz, Prisma presse, propriété du groupe allemand de communication Bertelsmann, est le grand favori. Il a fait l'offre la plus intéressante financièrement (160 millions de francs) et les salariés ont donné *« leur préférence à la proposition de reprise du groupe Prisma presse »*, car il présentait *« le maximum de garanties sociales »*. Le tribunal devait examiner l'ensemble des dossiers restés en course (Amaury, Ayache, Emap, et deux plans de continuation autour d'investisseurs : Ciclad et Eurographia). Il pourrait ne pas prendre sa décision dans l'immédiat et se prononcer dans les prochains jours, peut-être à la fin du mois, pour permettre une reprise au 1er mars.

Le titre ne devrait cependant pas échapper à Prisma presse, qui a réalisé un parcours sans faute dans cette course à *VSD*. Il s'est prononcé juste avant la clôture du dépôt des candidatures et a fait montre dès lors d'une détermination sans faille. Axel Ganz a rencontré à plusieurs reprises les salariés du journal pour discuter des modalités de son plan, il a répondu aux demandes du personnel et a amélioré jusqu'au dernier moment son volet social, en décidant l'intégration des 16 pigistes permanents et en augmentant sensiblement la prime supplémentaire de départ. Il s'est enfin assuré le soutien de François Siégel, PDG du titre, qui devrait devenir son éditeur dans le nouvel organigramme. Rémy Dessarts, éditeur de *Capital* et de *L'Essentiel du management* – et l'homme qui monte au sein du groupe Prisma – sera directeur de la publication.

Le soutien au plan de Prisma presse ne s'est pas fait nécessairement de gaîté de cœur. D'abord parce qu'il prévoit 21 départs sur 97 salariés. Enfin parce qu'il met fin à l'aventure d'un *« titre atypique dans l'univers de la presse »*, selon un communiqué de la société des rédacteurs, *« On pouvait tout dire, tout se dire et tout faire. On y a même rêvé d'ébranler le monopole des NMPP... »*, a affirmé a Société des rédacteurs qui veulent *« rester vigilants particulièrement en ce qui concerne la restructuration de la rédaction et le respect de l'esprit* VSD. »

Dans une autre partie du groupe, le personnel de *Paris Boum-Boum* – seul titre du groupe VSD à ne pas avoir déposé son bilan –, qui a choisi l'ancien responsable du syndicat du Livre, Roger Lancry, comme porte-parole, a fait part à l'administrateur judiciaire, Me Lafont, de sa volonté de reprendre le journal dans le cadre d'un RES (rachat d'entreprise par les salariés).

A. S.

La CLT attend News Corp.

L'association entre les deux groupes serait prête. Mais la signature de Rupert Murdoch fait encore défaut

« ACCORD techniquement finalisé », « signature imminente » : selon de multiples sources proches de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), la création d'une société commune avec Rupert Murdoch – 60 % pour la CLT, 40 % pour le groupe Murdoch – destinée à lancer un bouquet de programmes numériques en Allemagne n'est plus qu'une question de jour. Il manque toutefois un élément essentiel : la signature du magnat australo-américain. Mais les mêmes pythies l'attestent : Rupert Murdoch devrait apposer son paraphe dans les prochains jours, au retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Un conseil d'administration de la CLT avait approuvé, lundi 5 février, le principe de la recherche d'un protocole d'accord avec BSkyB, bouquet satellitaire britannique contrôlé par le magnat australo-américain. Un porte-parole de Chargeurs, deuxième actionnaire du bouquet britannique (16,99 %), a cependant précisé, mercredi 21 février, que *« si un accord de ce type était signé, le conseil d'administration de BSkyB l'aurait approuvé. Or, pour le moment, Chargeurs, qui occupe deux sièges d'administrateurs, n'est pas au courant »*. Une prudence partagée par d'autres. Malgré l'apparente prééminence de la CLT, qui contrôle la société commune à 60 %, certains craignent le leadership de fait de Rupert Murdoch.

Enfin, les opposants à l'association avec Murdoch n'ont pas désarmé. Ces derniers jours, le groupe Bertelsmann aurait offert sa bénédiction à à un accord entre la CLT et Rupert Murdoch en échange du contrôle de RTL, première chaîne commerciale allemande, et de l'obligation d'utiliser le Mediabox, décodeur numérique développé par Bertelsmann et Canal Plus. La proposition aurait toutefois été jugée *« insuffisante »* par l'opérateur grand-ducal. Malgré les multiples signaux de victoire en provenance du Luxembourg, le conditionnel reste donc de mise. Déjà, en septembre 1995, la signature d'un accord avec le groupe américain avait été bloquée in extremis.

Une chose est sûre : une grande part d'ombre subsiste autour de cet accord de nature à bouleverser les équilibres traditionnels entre Havas et le groupe Bruxelles-Lambert, les deux principaux actionnaires de la CLT. Certains observateurs estiment que Rupert Murdoch et la CLT ne peuvent se lancer outre-Rhin sans l'appui d'un partenaire allemand de poids. Déjà les noms les plus contradictoires circulent, notamment celui de Leo Kirch. Les absences répétées de ce dernier aux réunions de la MMBG (cartel qui va commercialiser le décodeur numérique de la SECA en Allemagne) n'auraient d'autre explication qu'un rapprochement avec le duo CLT-Murdoch. A moins qu'ils ne masquent une ambition solitaire : le groupe Kirch n'aurait pas renoncé à imposer ses propres normes techniques (décodeur numérique D. Box) ni ses chaînes aux téléspectateurs allemands.

D'autres noms sont avancés comme ceux de Vebacom, filiale de l'allemand Veba et du britannique Cable and Wireless ; WAZ, groupe de presse éditant le grand quotidien régional *Westdeutsche Allgemeine Zeitung* ; ou le groupe de distribution Metro.

Guy Dutheil et Yves Mamou

Plus de 4,6 millions d'abonnés à BSkyB

BSkyB, bouquet satellitaire britannique contrôlé à 40 % par Rupert Murdoch, fait un tabac en Grande-Bretagne : premier client de la Société européenne des satellites (SES) depuis le lancement d'Astra 1A en 1989, BSkyB compte plus de 4,6 millions d'abonnés. Comme Canal Plus en France, le bouquet crypté britannique a construit son succès sur deux axes : le cinéma et le sport. En 1996, BSkyB propose vingt-sept programmes thématiques au travers de trois formules d'abonnements avec possibilité de panachage. Le service de base, Sky Multi-Channels, coûte 85 francs par mois pour dix-neuf programmes thématiques. Pour 125 francs, les Britanniques amateurs de sports peuvent ajouter trois chaînes spécialisées (Single Sky Premium Channels) : Sky Sports, Sky Sport 2 et Sky Sport Gold. *Les cinéphiles opteront pour Sky Movies et* The Movie Channels. L'offre totale de vingt-sept programmes est vendue 172 francs (l'abonnement à Canal Plus est de 175 francs).

■ **PRESSE : Yves de Chaisemartin succède à Jean Miot** à la présidence du Syndicat de la presse parisienne (SPP). Administrateur et directeur général de la Socpresse (groupe Hersant), vice-PDG du *Figaro*, PDG de *France-Soir* et de *Presse-Océan*, il a été élu par six voix pour et trois votes blancs, mercredi 21 février. Les vice-présidents sont : Dominique Alduy (*Le Monde*), Gilles Brochen (*Les Echos*), Roland Leroy (*L'Humanité*), Philippe Micouleau (*Desfossés international : La Tribune, L'Agéfi*). Le secrétaire général est Bernard Villeneuve (*La Tribune-Desfossés*), le secrétaire général adjoint, Jean-Paul Louveau (*Le Journal du dimanche*). Roger Alexandre (*Paris-Turf*, groupe Hersant) est trésorier. Michel Javelle (*France-Soir*) est également membre du bureau.

■ **PUBLICITÉ : le groupe français de publicité Publicis** a enregistré une progression de 6 % de sa marge brute en 1995 : 3,650 milliards de francs contre 3,4 milliards en 1994, et confirme sa prévision d'un résultat net de 150 millions de francs (120 millions en 1994). Le chiffre d'affaires s'est établi l'an dernier à 20,542 milliards de francs, contre 20,002 milliards en 1994, soit 1 % de progression à taux constants. En 1995, Publicis a acquis des budgets prestigieux comme British Airways, Coca-Cola, Levi's, Bauknecht, Whitehall, TF 1, La Mondiale, Matra Communication, etc.

■ **TÉLÉVISION : Mediaset, société regroupant les télévisions commerciales** (Tele Uno, La Cinque et Rete quatro, ainsi qu'une participation dans Tele Piu) et la régie publicitaire Publitalia du magnat Silvio Berlusconi, devrait être introduite en Bourse d'ici à la fin juin. L'offre publique de vente dépasserait les 2 000 milliards de lires (environ 6,3 milliards de francs). L'objectif final est de faire tomber la part de la famille Berlusconi à moins de 50%.

JEUDI 22 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.10 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Série.
18.00 Les Années fac. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Remontée. Série.
19.00 Agence tous risques. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. Une voix dans la nuit, d'Alain Wermus (95 min). 812261
Dans une ambassade, une domestique est séquestrée par un diplomate africain dont elle attend un enfant. Son frère tente de prévenir les Cordier, mais il est abattu...

22.25

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Les homosexuels sont-ils hors-la-loi ? (145 min). 8733829
0.50 Journal, Météo.
1.05 et 3.10, 5.05 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.05, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Les Défis de l'Océan. 4.15 Côté cœur. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick.
14.40 L'Enquêteur.
15.35 Tiercé.
15.55 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Bonbons ou bâton [1/2].
17.30 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 2.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jacques Chirac.
20.45 Météo, Point route.

21.20

LA FRANCE EN DIRECT
Magazine présenté par Benoît Duquesne et Arlette Chabot. La Défense nationale (95 min). 1750209
22.55 Expression directe. UPA.

23.05

CHANTONS SOUS LA PLUIE ■ ■ ■
Film de Gene Kelly et Stanley Donen (1952, 98 min). 6876990
Evocation nostalgique et parodique de la fin du cinéma muet et des débuts du parlant.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Actualité théâtre et cinéma. Avec Laure Marsac, Dominique Valadier, Elisabeth Depardieu, Aurore Clément, Jean Douchet, Daniel Mesguich, Line Renaud (75 min). 9650754
2.50 Bas les masques (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 5.30 Crocodile Ballon. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
12.59 Ski. Championnats du monde : slalom géant dames (2e manche, 36 min). 400919759
13.35 Keno.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 La Légion des damnés. Téléfilm de Jim Goddard [1/2] (80 min). 5799006
15.50 Magnum. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Paris, porte à porte*, de Pierre Cautrat.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES LETTRES DE MON MOULIN (1 ET 2) ■
Film français de Marcel Pagnol (1954, N., 160 min). 86091716
Dernière œuvre de Pagnol qui a substitué à la concision de Daudet son goût du verbe.
23.30 Journal, Météo.

0.05

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. L'écriture ou la vie. Invités : Bernard-Henri Lévy (*Le Lys et la cendre*) ; Olivier Todd (*Albert Camus : une vie*) ; Jorge Semprun, à propos des *Œuvres complètes*, tome II, d'André Malraux à la Pléiade (60 min). 9774613
1.05 Espace francophone. Magazine. Les images du futur : un enjeu pour la francophonie. 1.30 Dynastie. Un soupçon de vérité. Feuilleton. 2.15 Musique Graffiti. *Sonate nº 3 pour violoncelle et piano de Beethoven*, par Laetitia Himo et Nadia Himo (15 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Fréhel. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 A tous vents. La dernière escale de Pierre Loti. 15.00 Omnisciences. 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [16/28] Intermède, de Roy Kellino, avec Joanne Woodward (30 min). 5803
Recompensée d'un Oscar en 1957, la talentueuse Joanne Woodward s'imposera dans Rachel Rachel *(1968), un rôle offert par son mari et réalisateur Paul Newman.*
19.30 7 1/2 (30 min). 4174
20.00 Palettes. Johannes Vermeer, le grain de la lumière : L'Astronome, d'Alain Jaubert (30 min). 1087
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : TOXICOMANIE, PROSCRIRE OU PRESCRIRE ?
Proposée par Stéphane Le Gall Viliker.
20.50 Galères de femmes ■ ■ Film documentaire de Jean-Michel Carré (1993, 90 min). 927687
Enquête à Fleury-Mérogis, la plus grande prison de femmes d'Europe, où 80 % des trois mille détenues sont toxicomanes, 60 % récidivistes, 45 % séropositives. Ce documentaire, dont le tournage a duré trois ans, est sorti en salles en novembre 1993.
22.15 Que sont-elles devenues deux ans après ?
22.20 Toxicos sous ordonnance. Documentaire de Stéphane Le Gall Viliker et Marie-Dominique Dhelsing (45 min). 9734484
23.05 Francfort : toxi-cité. Documentaire de Peter Bach (55 min). 2510938
0.00 San Patrignano : le Village des toxicos. Documentaire (50 min). 85890
0.50 Magic Sounds (rediff.). Documentaire. Musiciens de Louisiane, de Boris Penth. Avec Mem Shannon, Charles Neville, Charmaine Neville, Amasa Miller, Reggie Houston, Jeffrey Cardarelli, Shannon Powell, Roland Lawes, The Original Pin Stripe Brass Band, Kermit Ruffins, Coco Robicheaux (100 min).

M 6

13.25 Un sosie dangereux. Téléfilm de Sam Stafford (88 min). 4850377
Une inspectrice du FBI mène l'enquête sur une série d'agressions commise par une femme qui lui ressemble.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. L'Oreille cassée.
19.00 Code Quantum. Série. La belle et l'équipée sauvage.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1947 : le plan Marshall.

20.45

UN GÉNIE, DEUX ASSOCIÉS, UNE CLOCHE ■
Film français de Damiano Damiani (1975, 114 min). 948280
Imitation parodique des westerns de Sergio Leone... qui a produit le film ! Humour caricatural.

22.45

LA SYMPHONIE DU DIABLE
Téléfilm de Craig Lahiff, avec Penny Cook, Anna Maria Winchester (95 min). 9378006
Une jeune femme est hospitalisée après une agression. Une de ses amies croit reconnaître son ex-mari dans le portrait-robot établi par la police.
0.35 Hongkong Connection. Le grand cercle. Série.
1.30 Best of Trash. Musique.
3.30 La Tête de l'emploi. Magazine présenté par Eric Foret. 4.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Georges Brassens.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Roi de Paris ■ Film français de Dominique Maillet (1994, 95 min). 6951464
15.25 Les Chauves-souris, filles de l'ombre. Documentaire de Richard Forest et Tony Allen (49 min). 9868890
16.15 A la recherche de Bobby Fischer ■ Film américain de Steven Zaillian (1993, 106 min). 8526358
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Umberto Ecco, Gad El-Maleh.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA POUDRE AUX YEUX ■
Film français de Maurice Dugowson (1994, 95 min). 695387
Un reporter est obligé de fabriquer un faux document. Comédie de mœurs bien construite.
22.10 Flash d'information.

22.15

NUITS BLANCHES À SEATTLE ■
Film américain de Nora Ephron avec Tom Hanks, Meg Ryan (1993, v. o., 101 min). 494193
Un canevas romanesque qui reprend celui de Elle et lui *de Leo McCarey. C'est très loin du modèle...*
0.00 Rends la monnaie, papa ! Film américain de Howard Deutch (1994, v. o., 104 min). 7185483
1.45 La Voie vers l'Europe. Documentaire de Vladimir Andreev (53 min). 2384822
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

20.30 *Lieux de mémoire.* La gauche et la droite.
21.32 Fiction. Meilleurs *souvenirs de Grado*, de Franz Xavier Kroetz.
22.40 Nuits magnétiques. De mères en fils. 3. Petits garçons deviendront grands.
0.05 Du jour au lendemain. Olivier Weber (La Route de la drogue). 0.50 Coda. (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). François Mauriac, ma vie, mes personnages ; 2.00, Imaginaires Tziganes ; 2.58, La poésie arménienne ; 4.18, Faits divers, retour sur les lieux du crime.

France-Musique

20.00 Concert. Présences 1996. Donné le 18 février, salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre national de France, dir. Paul Daniel : Der Abstieg (prélude pour la mort de Virgile, création mondiale), de Lancino ; Blitzschlag, concerto pour flûte et orchestre (création mondiale), de Dillon ; Graal théâtre pour violon et orchestre (création française), de Saariaho ; V et V pour violon, cordes et band (création française), de Kantcheli ; Arena (création française), de Lindberg.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ton-That Tiet, (extraits), de Chion.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Britten, Debussy, De Falla.
0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Concert donné le 14 février au studio 106 : Œuvres de Miao-Wen Wang, Ana-Maria Avram, Xu Yi, Cécile Daroux, F. Verly, Li Ling Yang, J.L. Agobet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Le chef d'orchestre Rafael* Kubelik. Concerto pour orchestre, de Bartok, par le Royal Philharmonic Orchestra ; Messe nº 5 de Sainte-Cécile, extraits : Credo, de Haydn, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, Lucia Popp, soprano, Doris Soffel, alto, Horst Laubenthal, ténor, Kurt Moll, basse ; Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, Geza Anda, piano ; Symphonie nº 4 Tragique, D 417, de Schubert, par *l'Orchestre philharmonique de Vienne.*
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Stenhammar, Dvorak. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Passion ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1982, 90 min) 37133938
21.30 30 millions d'amis. 22.00 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.35 La Marche du siècle (France 3 du 7/2/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Histoire de la marine. [7/7] Les hommes de la mer. 21.25 Colobes, des singes en habit. 22.10 En attendant le Führer russe. 23.05 Himalaya. [3/13] Lorsque l'oxygène se fait rare. 23.35 Vol au-dessus des mers. [10/11] Viking, la machine à tout faire. 0.30 Le Louvre. Du donjon à la pyramide (65 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 La Loi du silence ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1952, N., 95 min). 72557434
22.35 Totalement cinéma. 23.05 Concert : Vladimir Ashkenazy. 0.55 Musiques en scènes (30 min).

Ciné Cinéfil

18.25 ▶ Humoresque ■ ■ Film de Jean Negulesco (1946, N., v.o., 125 min). 48870532
20.30 Le Tampon du capiston Film de Philippe Labro (1950, N., 90 min). 4107280
22.00 Miss Manton est folle ■ Film de Leigh Jason (1938, N., v.o., 75 min). 38320303
23.15 Le Club. Invité : Alain Terzian.
0.35 Storm Warning. Film de Stuart Heisler (1951, N., v.o., 90 min). 89878830

Ciné Cinémas

20.30 Doubles masques et agents doubles ■ Film de Basil Dearden (1964, 100 min). 8525174
22.10 Valse d'amour ■ Film de Dino Risi (1992, 95 min). 93380464
23.45 Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais (1993, 145 min). 78547984
2.10 Hollywood 26. 2.40 Le Droit au meurtre. Téléfilm policier américain de Jeffrey Bloom (1986, 90 min)

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Tout peut arriver. 20.45 (et 23.45) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Un cri dans la nuit. 22.30 Alfred Hitchcock présente. La Mégère apprivoisée. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 La Fille des collines ■ Film de Robin Davis (1989, 95 min). 30358836
21.35 Quatre en un. 22.05 Chronique du front.
22.10 Bagdad Café ■ ■ Film de Percy Adlon (1987, v.o., 95 min). 18384280
23.45 The Ed Sullivan show. 0.20 La Pin-up, un siècle de fantasmes. De Jérôme Camuzat. 1.35 Father Ted. The Passion of St Tibulus (30 min).

RTL 9

20.30 Vengeance aveugle. Film de Phillip Noyce (1989, 90 min), avec Rutger Hauer. *Aventures.* 22.00 Leader. 22.05 Coplan, agent secret FX 18. Film de Maurice Cloche (1964, 105 min), avec Ken Clark. *Suspense.* 23.50 Télé-achat. 0.05 Hélène, reine de Troie. *Film de Giorgio Ferroni* (1964, 95 min), avec Mark Forest. *Aventures.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 La Vallée du bonheur. *Film de Francis* Ford Coppola (1968, 140 min), avec Fred Astaire. *Comédie musicale.* 22.55 Paroles de femmes. Invitée : Arielle Dombasle. 0.30 Le Fils du cordonnier (75 min).

Eurosport

9.25 Ski. Championnats du monde. Slalom géant dames, (1re manche), à Sierra Nevada (Espagne, 65 min). 41619919 (2e manche), à 12.55. (50 min). 3050087
15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique) : huitièmes de finale (240 min). 67303377
19.00 Boxe. 20.00 Tennis.
20.15 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique) : huitièmes de finale (135 min). 2721700
22.30 Ski. 23.00 Tennis (150 min).

Fitz, le « héros » des commissariats

Canal Plus diffuse le premier volet d'une excellente série britannique, « Cracker ». Cette version courte offre moins d'humour et plus de violence que l'original

VENDREDI SOIR, Fitz débarque sur Canal Plus. On le verra trois fois de suite, à un mois d'intervalle. Quelle chance ! Fitz, un drôle de bonhomme, est le héros principal de la célèbre série policière britannique « Cracker » qui fait un tabac outre-Manche et qui a remporté pas moins de neuf grands prix de télévision. Ce fameux Fitz, personnage complexe et dense, est interprété par l'acteur Robbie Coltrane, enfant d'Orson Welles et de Rod Steiger. C'est dire s'il est gracieux !

Fitzgerald, dit Fitz, docteur en psychologie et criminologue, travaille avec la police. Pour aider les enquêteurs à y voir clair. A l'instar de Sherlock Holmes, un détail infime – un bouton, un cheveu... – lui suffit pour comprendre comment et pourquoi le meurtrier est passé à l'acte. Mais comme tous les héros qui se respectent, surtout quand ils sont anglais – noblesse oblige –, Fitz possède une vie personnelle d'une exceptionnelle richesse. Joueur dans l'âme, du genre à parier avec ses collègues sur un cadavre à peine refroidi, il est en délicatesse avec son épouse, Judith, qui ne supporte plus de le voir dilapider l'argent du ménage. Drapée dans sa dignité de femme blessée, ladite épouse passe son temps à retourner chez sa mère avec enfants et petites cuillères en argent.

Pour oublier ses malheurs conjugaux, le criminologue se console dans la chaleur des pubs, ce qui n'arrange rien, ou flirte avec le commissaire Penhaligon, une belle rousse, ce qui complique tout. Pourtant Fitz prend la vie avec flegme et humour, c'est normal, c'est british.



En Angleterre, chaque épisode de la série « Cracker » dure environ trois fois une heure. Un temps suffisamment long pour qu'entre les scènes d'action, très réalistes, et les drames familiaux, tout aussi réalistes, le téléspectateur ait le temps de se refaire une santé avec de piquantes séquences, tournées dans les bars, les salles de jeu ou dans le commissariat... Robbie Coltrane y montre l'étendue de son talent. Canal Plus, voulant présenter un épisode complet par soirée, a coupé dans le vif. On a évidemment gardé les temps forts de l'intrigue, mais il a fallu couper les scènes secondaires, qui avaient pourtant le mérite d'être aussi rafraîchissantes qu'une pinte de bière. Cela donne un film d'un incroyable tempo où enquête policière et violence ne laissent aucun répit. Une violence d'autant plus forte qu'elle est le plus souvent suggérée. Si on voit la main qui va tuer, le pied qui va cogner, la pierre qui va fracasser, on distingue à peine le corps qui reçoit les coups.

Dans *Troubles passions*, l'épisode de vendredi soir signé Andy Wilson, Fitz s'intéresse à Sean, un curieux jeune homme affligé d'un bégaiement, arrêté pour vol d'autobus. Devant le comportement agressif du garçon, Fitz s'oppose à la libération pure et simple. Le policier chargé du dossier passe outre aux recommandations et l'affaire démarre sur les chapeaux de roue. Le bègue aime une jeune bourgeoise en cavale, Tina, et tous deux s'unissent pour se débarrasser de tous les gêneurs et empêcheurs de braquer en rond, jouant en quelque sorte les Bonnie and Clyde de quartier. On se psychanalyse au premier acte, on se tue entre amis au deuxième, on se déchire en famille au troisième, on se tue à nouveau au quatrième et, pour finir, tout explose. Tout, sauf Fitz et ses copains, bien sûr. On sort de là épuisé...

ADMIRABLE JEU D'ACTEUR

Epuisé, mais admiratif devant le jeu des acteurs : Sean, le bègue, est véritablement fabuleux, Tina, révoltée parce que sacrifiée, ferait pâlir de jalousie les invités de « Bas les masques » tant elle est nature, alors que Fitz, pitoyable et inimitable à la fois, domine toujours la situation. On se pose quand même la question : était-ce bien utile de couper une excellente série policière en enlevant une grande partie des scènes d'humour qui en faisaient tout le charme ? Quoi qu'il en soit, les amateurs de thrillers ne seront pas déçus.

Armelle Cressard

★ « Cracker » : *Troubles passions*, Canal Plus, vendredi 23 février à 20 h 35.

Communication

par Agathe Logeart

JACQUES CHIRAC venait tout juste de s'adresser aux préfets. Hommage à l'action du gouvernement dans son œuvre de redressement des finances publiques, mobilisation contre le chômage, lutte contre la violence à l'école : des préfets, filmés de dos, on ne voyait que les crânes, il était donc difficile d'imaginer leurs réactions. Ils avaient l'air de bien se tenir, le tohu-bohu pas plus que l'enthousiasme *débridé n'étant dans leurs* manières, on se dit qu'ils devaient prendre bonne note de l'injonction présidentielle.

Comme le professeur principal et le surveillant général, Alain Juppé et Jean-Louis Debré, avaient pris place aux côtés du proviseur Chirac, cela ne donnait pas l'impression d'une armée que l'on envoie au combat, parée de consignes claires, mais d'une classe sage d'étudiants un peu vieillissants venus entendre ronronner un cours magistral. Ensuite, ils boucleraient leur cartable et rentreraient à la maison. Repartiraient-ils plus éclairés, plus offensifs ? Avaient-ils eu le loisir de dire leurs difficultés, avaient-ils fait remonter jusqu'à l'Elysée les réalités de leur terrain ? S'interrogeaient-ils sur les moyens de relayer dans leurs fiefs la bonne parole présidentielle ? Se demandaient-ils à quoi pouvait bien servir ce genre de prestation, sinon à être retransmise par TF 1 pour l'édification des masses ? On ne le sut pas. Les crânes sont indéchiffrables.

Sans transition, on retrouva Jean-Claude Narcy et son invité, Edouard Balladur, qui ne venait pas là assurer la promotion de son dernier clip, comme c'est si souvent l'ordinaire des plateaux de TF 1. Il était juste venu dire ses pensées, nous faire la grâce de ses analyses en forme de désaveu. On songeait au rôle joué d'ordinaire par Raymond Barre, celui du poil à gratter pour ses amis de la majorité. Si les deux hommes n'usent pas du même langage, M. Balladur s'en sort assez bien, lui aussi, pour distiller ses critiques en maniant la litote en artiste, approuvant les objectifs du gouvernement, sinon les moyens. Evidemment, il se serait senti plus complice en compagnie de Claire Chazal ou de PPDA qu'interrogé par Jean-Claude Narcy, dont on se demande toujours sur quel mot il va buter, ou quelle bourde il va sortir.

Le présentateur se lança, c'était inévitable : avec tous ces bons sondages que vous avez et toutes ces initiatives que vous prenez (?), ce serait-t-y pas que vous auriez une sourde envie de repiquer à Matignon ? La réponse cingla : « *C'est une impression extrêmement superficielle, et je vous invite à ne pas la cultiver. C'est une question qui ne se pose pas, monsieur.* » On ne se lassait pas, au magnétoscope de repasser ce « *monsieur* », qui claquait comme une gifle.

P.-S. – Jean-Claude Delarue défend les usagers de l'administration. Jean-Luc Delarue présente, notamment, l'émission « Ça se discute », sur France 2. Une regrettable erreur de nos sens abusés a attribué dans la chronique d'hier le prénom du premier au second. Qu'ils reçoivent, ici, l'un et l'autre, nos plus plates excuses.

VENDREDI 23 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.10 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Malaises. Série.
18.00 Les Années fac. Double jeu. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Armaguédon. Série.
19.00 Agence tous risques. Match au sommet. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic info.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [3/9]. Des jours ça rit, des jours ça pleure, de Joël Santoni, avec Anny Duperey (110 min). 475110
La vie de famille agitée des Beaumont continue : Audrey va vivre avec son copain et Catherine ment à son mari...

22.40

ÇA VA PLUTÔT BIEN
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. Invité : Michel Leeb. Avec Inès de La Fressange, Laurent Boyer, Guy Lux, Didier Bourdon (les Inconnus), Elie et Dieudonné, Catherine Destivelle, Jeanne Mas, Victoria Abril (80 min). 5134439
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Bastion pirate. Série.
0.55 Journal, Météo.
1.05 et 3.20, 5.05 Histoires naturelles. 2.00 et 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 2.30 Les Défis de l'Océan. 4.25 Côté cœur. 5.00 Musique.

France 2

12.15 et 17.00, 22.35 Un livre, des livres.
12.20 Les Z'amours. Jeu.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.45 et 5.25 La Chance aux chansons. Peintres et chanteurs.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Bonbons ou bâton [2/2].
17.35 La Fête à la maison.
18.05 et 3.25 Les Bons Génies.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Le petit fantôme.
19.20 et 0.55 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

▶ MAIGRET
Série. La tête d'un homme, de Juraj Herz d'après Georges Simenon (105 min). 3584588
Un plongeur à la Coupole est accusé d'un double meurtre. Les preuves sont accablantes mais Maigret reste persuadé de son innocence.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Internet : pour le meilleur ou pour le pire ? Invités : Dominique Nora, Arnaud Dufour, Jean-Marie Pelt, Joël de Rosnay, Paul Virilio (70 min). 8447588
23.50 Géopolis. Spécial Koweït (50 min). 298830
0.40 Journal, Météo.
1.25 Envoyé spécial (rediff.). 4.00 24 heures d'infos. 4.40 Voyage surprise d'Alexandre Tranner. 6.30 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
12.59 Ski. Slalom géant messieurs (2e manche, 36 min). 400858858
13.35 Keno.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 La Légion des damnés. Téléfilm de Jim Goddard [2/2] (70 min). 5882762
15.40 Magnum.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Objets trouvés, de Christophe Rouvière, Yves Breux et Patrick Boileau (60 min). 1708743
Armés de « poêles à frire », des prospecteurs arpentent les plages à la recherche de trésors.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Régis Wargnier. République tchèque : la garde du château ; France : les homme de la faux ; Guatemala : la marimba de Georges (60 min). 5875255
22.50 Journal, Météo.
23.15 Pégase. Magazine. (55 min). 1817875
0.10 Dynastie. Une ancienne histoire d'amour. Feuilleton. 0.55 Musique Graffiti. Musique populaire par Marcel Azzola, accordéon, Lina Bossati, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Détours de France. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 Commission de réflexion sur l'école. L'orientation. 15.30 Le Sens de l'Histoire. L'épuration. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. La monnaie. 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Mékong. Documentaire. [4/4] Vietnam : les neuf dragons, de Bernd Girrbach, Rolf Lambert, Manfred Linke et Elke Werry (45 min). 97033
19.45 Artisan'art. Documentaire. [4/5] Le maroquinier.
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 8217
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES DEUX WOLANSKI
Téléfilm de Hartmut Griesmayr, avec Hans-Peter Korff, Stefanie Stappenbeck (85 min). 758897
Le comptable d'une grande entreprise est pris de panique à l'approche d'un contrôle fiscal. Il s'enfuit avec une valise remplie d'argent. La malchance lui fait perdre son précieux bagage et l'oblige à subir une suite de quiproquos invraisemblables.

22.10

▶ DAGUERRÉOTYPES ■ ■
Film documentaire d'Agnès Varda (1975, 80 min). 9007615
En 1975, après la naissance de son fils, Mathieu Demy, Agnès Varda entreprend de filmer la rue Daguerre, à Paris, là où elle habite.
23.30 Cinéma, de notre temps. Documentaire. Josef von Sternberg, d'un silence l'autre, d'André S. Labarthe (55 min). 28856
Un portrait de Josef von Sternberg, où le cinéaste autrichien commente lui-même des extraits de ses films.
0.25 Hongkong, J-500. Documentaire (rediff.). 1.20 Music Planet. Phil Collins (rediff.). 2.20 Collection Hollywood 1950. Série. [15/28] L'Indiscrète Mme Jarvis, d'Alan Smithee, avec Angela Lansbury (rediff., 30 min).

M 6

13.25 La Mésalliance. Téléfilm de Roger Young, avec Daniel Markel, Tracy Griffith (90 min). 4754149
Dans la Virginie de la Guerre de Sécession, une jeune fille issue d'une famille modeste épouse un riche héritier.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. L'Ile noire.
19.00 Code Quantum. Série. Miracle à New York.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 0.15 Capital 6.

20.45

FLASHBACK, LE MEILLEUR DE LA CHANSON FRANÇAISE
Présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Invités : Pascal Sevran, Véronique Sanson, Tonton David, De Palmas, les Innocents (150 min). 9053526

23.15

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Les yeux de la peur (60 min). 8325656
Gravement blessé lors d'une agression, un homme se voit implanter une puce électronique dans le cerveau. Dès lors, il est sujet à des visions que la médecine ne peut expliquer.
0.25 Sexy Zap. Magazine.
1.00 Best of Groove.
2.45 Jazz 6. Magazine. 3.40 Culture pub (rediff.). Magazine. 4.15 Girls de Paris. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Un monde parfait ■ ■ Film de Clint Eastwood (1993, 133 min). 5274781
16.10 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.15 Rends la monnaie, papa ! Film américain de Howard Deutch (1994, 104 min). 8413830
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Melvil Poupaud, Danièle Dubroux.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

CRACKER
Série. Troubles passions (120 min). 477236
Un criminologue flambeur et fin limier n'arrive pas à concilier son travail et sa vie privée.
● Lire ci-dessus.
22.35 Ça cartoon.
22.55 Flash d'information.

23.00

AU NOM DU PÈRE ■ ■
Film irlandais de Jim Sheridan (1993, 128 min). 7375385
1.10 Chacun pour soi. Film de Giorgio Capitani (*1967, 101 min*). 1151033
2.55 Max, le meilleur ami de l'homme ■ Film de John Lafia (1993, v. o., 84 min). 16881743
4.20 Le Gaz mortel du lac Nyos. (53 min). 5886120
5.15 Le Roi de Paris ■ Film de Dominique Maillet (1994, 95 min). 8797014

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Profession : parolier (5).
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. La patience.
21.32 Black and Blue. Critiques croisés. Invités : Bernard Loupias, Alain Tercinet.
22.40 Nuits magnétiques. De mères en fils. 4. Pas besoin de demander.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot. 0.50 Coda. (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). François Mauriac, ma vie, mes *personnages (6)*; *1.57 Le feu au lac* pour Barney Wilen ; 3.53 Roberto Juarroz ; 5.17 La place des poètes ; 6.08 Trois contes de Maupassant.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert franco-allemand. Donné le 22 février au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, et émis simultanément sur les *Radios de Leipzig, Sarrebruck* et Berlin, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin : Musique funèbre, de Lutoslawski ; *Symphonie concertante pour* piano et orchestre op. 60, de Szymanowski ; Krakowiak, grand rondo de concert pour piano et orchestre op. 14, de Chopin ; Symphonie n° 3, de Szymanowski.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Sorensen.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Franck, Debussy.
0.00 Jazz club. Le quintette de Jean-Marc Jafet. En direct du Sunset, à Paris. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Pologne. Concerto n° 2 pour piano et orchestre, de Chopin, par le Symphony of the Air ; Halka, extraits, de Moniuszko, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre Wielki ; Chant éternel, poème symphonique, de Karlowicz, par l'Orchestre symphonique de la Philharmonie silésienne ; Quintette avec piano op. 34, de Zarebski, par le Quatuor de Varsovie.
22.30 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 3 juin 1995, au Théâtre de l'Epée de Bois, à la Cartoucherie, par l'Ensemble Adam Michna : Musique et poésie baroques tchèques, de Michna. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées Câble et satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. 21.30 Itinéraire d'un gourmet. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Taratata. Invitée : Diane Tell (France 2 du 18/2/96). 23.50 Alice. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR, 30 min).

Planète

20.35 Katie et Eilish, les petites siamoises de Dublin. 21.25 *Les Lieux* sacrés du bouddhisme au Népal. [2/3] Sur les pas du gourou Rimpoche. 22.20 Du champagne et des larmes. 23.15 Les Nouveaux Explorateurs. [6/12] Fragments d'éternité. 23.40 *Le* Pays du bout du temps. 0.35 Histoire de la marine. [7/7] Les hommes de la mer (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Concert : Gilbert Bécaud à l'Olympia. Enregistré en 1988 (60 min).
22.00 A bout portant : *Régine*. 22.50 Musiques en scènes. 23.20 La Pucelle d'Orléans. Opéra en quatre actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski, enregistré au théâtre du Bolchoï à Moscou (160 min). 26554878

Ciné Cinéfil

19.00 Storm Warning ■ ■ Film de Stuart Heisler (1951, N., v.o., 90 min). 4088101
20.30 Raphaël le tatoué ■ Film de Christian-Jaque (1938, N., 85 min). 15489014
21.55 La Fille en blue-jeans ■ Film de Philip Dunne (1959, N., v.o., 90 min). 4808052
23.25 Gibier de potence ■ Film de Roger Richebé (1951, N., 105 min). 39619781
1.10 Les Maudits ■ ■ Film de René Clément (1946, N., 100 min). 71082250

Ciné Cinémas

18.35 Pepita. Téléfilm français de Dominique Baron (1993, 90 min). 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 Hier, aujourd'hui et pour toujours... Film de Mark Rydell (1991, 140 min). 23138385
23.20 L'Anti-gang ■ Film de Burt Reynolds (1981, v.o., 120 min). 83684149
1.20 Tueurs de flics ■ Film de Harold Becker (1979, 110 min). 41143540
3.10 L'Esclave. Téléfilm classé X (75 min). 4.25 Séquences (25 min).

Série Club

20.45 Le Masque. Le repos de Bacchus. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Rapports louches. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Plus vrai que nature. 23.45 Le Masque. Le Repos de Bacchus. 1.15 Poigne de fer et séduction. W.A.M. (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Marisa Berenson. 20.30 Les Envahisseurs. Alerte rouge. 21.20 M.A.S.H. Le déserteur. 21.50 ▶ Destination séries. 22.25 Chronique moscovite. *22.30 Dream On. Ai-je le blues ?* 23.05 Seinfeld. La couverture. 23.30 Country Box. 23.30 La Semaine sur Jimmy. 0.00 New York Police Blues. Episode n° 36. 0.55 Angela, quinze ans. *Régime sec* (45 min).

RTL 9

20.30 Un singe en été. 22.10 Leader. 22.15 La Malédiction du loup-garou. Un monde de différence. 22.45 Délice oriental. 0.20 Télé-achat. 0.35 Coplan, agent secret FX 18. Film de Maurice Cloche (1964, 100 min), avec Ken Clark. *Suspense.*

TMC

20.00 Marc et Sophie. L'asperge en croûte. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Tant qu'il y aura des hommes. 22.15 26' aux courses. 22.45 Tel père, quel fils ! 0.15 La Semaine sur Jimmy. 0.25 Les Jurés de l'ombre (55 min).

Eurosport

9.25 Ski. En direct. Championnats du monde. Slalom géant messieurs : 1re manche, à Sierra Nevada (Espagne, 95 min). 69448878 2e manche à 12.55 (50 min). 3954859
18.00 Combiné nordique. En direct. Coupe du monde. 13e manche. Epreuve de saut à skis, à Trondheim (Norvège, 75 min). 6735491
19.15 Saut à skis. 20.00 Tennis.
20.15 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique). Quarts de finale (135 min). 6026912
22.30 Ski. 23.00 Tennis (150 min).

هكذا من الإهمال

Le Monde
VENDREDI 23 FÉVRIER 1996

Suivez le ministre !

par Pierre Georges

LE MINISTRE de l'agriculture, Philippe Vasseur, entend nous redonner le goût du goût. Autrement dit le goût du bon. Ou le bon du goût. Compliqué tout cela ? Cela fait un peu Bobby Lapointe effectivement. Au pays tagada ragon, il y avait tugudu une fille qui aimait les glaces citron et vanille.

Alors de quoi s'agit-il, hors ces rimes riches ? Simplement de nous sauver de nous-mêmes et de notre indicible et aveugle mauvais goût. Nous mangeons n'importe quoi. N'importe quand. N'importe comment. Et nous buvons à l'avenant. Le pire et le meilleur. Le mauvais et l'exquis. La patate à cochon et la divine ratte du Touquet, la piquette et le grand cru classé.

En somme, dans l'aveugle course à la table, nous manquons de cet élémentaire sens de la discrimination positive. Qu'est-ce qui est bon pour nous, pour notre estomac et pour la France ? On pourrait ergoter et objecter que s'il nous arrive de consommer le pire, c'est sans doute aussi que l'agriculture et la viticulture françaises sont parfaitement capables de produire le pire. Comme le meilleur d'ailleurs. Mais ce serait ruminer là de sombres pensées et ne point agréer cet exquis plan « *goût* » qui tombe à pic.

Philippe Vasseur, ministre sans trop de problèmes car actuel dépositaire d'un secteur vivement caressé dans le sens du poil, entend ainsi nous redonner le goût du pain. Et, tant qu'il y est, du bon pain et de toutes ces bonnes choses qui ont fait et font, on cite, « *le pays du bien-vivre et du bien-manger* ». Or, nul n'est prophète en son pays, même d'Eden alimentaire. Le ministre a constaté que « *les consommateurs ont tendance à perdre leurs points de repère* ». Diable, diantre ! Nous errerions ainsi devant les étals et sur les marchés comme des canards sans tête ou des pigeons aveugles. Sans boussole, ni points cardinaux. Dans un état second et *pour tout dire* pavlovien. Si tel est notre cas, pendable, il convient d'enrayer la fâcheuse « *dérive* » issue, dit le ministre, « *d'une consommation de masse* ». En somme de mettre un terme au grand cri imbécile venu des profondeurs stomacales : consommons, consommons ! Comme la lune.

L'imprécateur-chef Jean-Pierre Coffe, arbitre des élégances agricoles et alimentaires, l'avait déjà dit, à sa manière encore plus abrupte et selon un mot qu'il semble affectionner tout particulièrement : « *Tout cela c'est de la...* » Philippe Vasseur le répète, petite leçon de choses pour le Cuisinier Moderne.

Donc, c'est une affaire entendue. Nous allons suivre le ministre en sa campagne, comme le Bœuf naguère. Nous allons appeler, derechef et sans tarder, le *3615 Goûts mis en place sur le* Minitel. Nous allons déplier le dépliant *Parcours du goût* aimablement mis à disposition pour nous remettre dans le droit chemin d'une saine et intelligente quête. Nous allons annuler, dans la seconde, tout projet futile de week-end. Et filer au Salon de l'agriculture, palper les fromages, tester les beurres, tyranniser les producteurs. Nous allons, en somme, renoncer une fois pour toutes à nos erreurs et errements coupables.

Et nous tiendrons désormais pour caduque cette faute de goût patrimoniale qui consisterait à croire, génération après génération, que tout ce qui est bon est cher !

Edouard Balladur souhaite un référendum sur le service national

EDOUARD BALLADUR s'est prononcé favorablement, jeudi 22 février sur Europe 1, sur les changements en cours dans la défense nationale. « *Globalement, pour ce que j'en connais, j'approuve l'évolution qui a été décidée* », a affirmé l'ancien premier ministre, en souhaitant, « *si cela est juridiquement et constitutionnellement possible* », l'organisation d'un référendum sur le service national, précédé d'un débat parlementaire. Concernant le projet de fusion entre Dassault et Aérospatiale, M. Balladur a affirmé : « *L'idée que la France ne peut pas avoir plusieurs groupes industriels, dans le domaine de l'armement aéronautique ou l'aéronautique, faisant concurrence à plusieurs groupes étrangers européens, est une idée juste.* »

Le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin, s'est déclaré favorable, lui aussi, sur la même antenne, à un rapprochement entre les deux avionneurs. « *Nous ne sommes pas hostiles à l'idée de créer un grand pôle. Le problème est de savoir comment on le fait* », a précisé M. Jospin, qui est « *hostile à la privatisation de l'ensemble* ». Le bureau national du PS, qui a consacré une grande partie de sa réunion hebdomadaire aux problèmes de défense, a cependant dénoncé « *les conditions déplorables* » dans lesquelles le débat s'est engagé sur les problèmes de défense.

LES HOMMES POLITIQUES DIVISÉS

« *Ce sujet, essentiel pour le pays, est abordé d'une manière très contestable, avec des annonces souvent ambiguës et des choix qui n'ont pas été véritablement discutés, notamment par le Parlement* », a indiqué le porte-parole du PS, François Hollande. Il a ajouté : « *Nous ne pouvons que critiquer cette méthode, tout comme nous nous opposons aux annonces faites dans le domaine industriel concernant la privatisation de Thomson et le regroupement d'Aérospatiale et de Dassault, si celui-ci ne doit être que la phase initiale d'une privatisation de l'ensemble.* » M. Hollande a reconnu que le bureau national était partagé sur la professionnalisation de l'armée et le rôle de la conscription. Une commission, placée sous la responsabilité de l'ancien ministre de la défense Paul Quilès, doit remettre un rapport à la direction du parti pour mettre au point la doctrine du PS en la matière.

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC), a exprimé sa crainte de voir privatisée l'industrie de défense. « *Il faut restructurer l'industrie de défense, mais il faut que la puissance publique conserve ses prérogatives* », a affirmé l'ancien ministre de la défense. « *Le Parti communiste français se prononce pour une armée de conscription, réellement universelle avec un service militaire rénové, démocratisé et réduit à six mois* », a affirmé, de son côté, Robert Hue, secrétaire national du PCF, en estimant que l'organisation d'un referendum serait « *une opération de diversion* ».

L'éventualité d'un référendum divise les responsables politiques. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, a déclaré, jeudi sur RTL, que le référendum « *n'est pas le meilleur moyen* » pour décider de la réforme du service national. Cet avis est partagé, à l'Assemblée nationale, par Jacques Baumel, vice-président (RPR) de la commission de la défense nationale, et par Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois, qui estime qu'« *il appartient au Parlement de se déterminer* ».

M. Jospin juge « diffamatoires » les propos de M. Toubon liant l'ARC et le PS

LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du Parti socialiste, a adressé mercredi 21 février une lettre au président de la République dans laquelle il qualifie de « *diffamatoires* » les propos tenus le 15 février par Jacques Toubon, ministre de la justice, à propos des liens qu'ont pu avoir, via l'Ofres, l'ARC et de nombreuses municipalités socialistes (*Le Monde* du 17 février). « *On voit à quel point, à certaines époques, les formations politiques ont dû recourir à des expédients odieux pour assurer le financement des partis ou des campagnes électorales* », avait déclaré M. Toubon, précisant : « *De ce point de vue, le Parti socialiste fait, à travers ce que dit Michel Lucas* [le nouveau président de l'ARC], *la démonstration qu'il a été dans ce domaine, si j'ose m'exprimer ainsi, pionnier et exemplaire.* » « *Comment voulez-vous que cela ne lève pas le cœur de nos concitoyens ?* », avait encore ajouté M. Toubon.

« *Le Parti socialiste a été d'entrée de jeu et sans preuves mis en cause de façon inacceptable. (...) Les propos du garde des sceaux nous ont profondément choqués,* écrit M. Jospin. *Cette déclaration est d'autant plus scandaleuse que nous avions démenti les informations nous mettant en cause, que Michel Lucas lui-même, puis la presse, ont apporté des précisions éclairantes quant à la teneur de ces accusations, qu'enfin aucun élément n'est susceptible d'étayer ces affirmations.* » M. Jospin demande, en conclusion le « *sentiment* » du président de la République et si, « *comme cela serait juste* », il qualifie de « *regrettables* » les déclarations de M. Toubon.

Verdun et ses villages fantômes

NANCY
de notre correspondante

Au moment où l'on célèbre le quatre-vingtième anniversaire de la terrible bataille de Verdun, huit villages meusiens rasés en 1916 conservent le souvenir de la Grande Guerre et vivent selon un régime administratif très particulier. Les maires sont nommés par les préfets.

« Fleury-devant-Douaumont. Mort pour la France en 1916. » L'épitaphe de ce village meusien, *qui comptait quatre cent deux* âmes en 1916, pris et repris seize fois entre le 23 juin et le 18 août, dit bien la violence des combats. « *Fleury était le butoir avant Verdun. Les Français étaient là dans des trous, ils se battaient à la grenade. C'était l'enfer. Même la terre s'en souvient. Pendant longtemps elle a rejeté des ossements et des munitions.* » Léon Rodier, officier d'artillerie en retraite, qui a longtemps œuvré pour le mémorial de Verdun, est âgé de soixante-dix-huit ans. Presque chaque jour, il vient à Fleury-devant-Douaumont, village fantôme au cœur de la « zone rouge », là où les combats ont fait rage.

Huit villages ont été rasés, et jamais reconstruits, mais des maires ont été nommés pour entretenir le souvenir à Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Douaumont, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côte-du-Poivre, Ornes. « *A l'armistice de 1918, la préfecture a nommé des maires qui étaient d'anciens membres des conseils municipaux,* explique Léon Rodier, *puis le privilège se transmet de père en fils pour préserver la mémoire des villages morts.* » La procédure est reconduite automatiquement à chaque élection municipale.

« *Le seul problème, c'est l'organisation des autres consultations, législatives, cantonales. Il n'y a pas assez d'habitants ou pas du tout d'habitants pour tenir le bureau de vote,* souligne Pascal Grosso, sous-préfet de Verdun, *alors on installe une urne à part dans un village voisin.* » Léon Rodier est donc le maire d'un village qui n'existe pas, mais dont il tient l'état civil, « *à savoir enregistrer les décès des anciens habitants* ». Avec deux adjoints, le président de la commission municipale, qui fait office de maire, tient séance à intervalles réguliers.

On vote le budget, fait la liste des dépenses : entretien des sites, fleurissement du monument aux morts, nettoyage des chemins. Les ressources financières viennent de la dotation globale de fonctionnement et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Quelques-unes des terres, nettoyées de leurs obus, ont été cédées à des agriculteurs. Le reste est propriété des Domaines, planté de forêts épaisses. « *L'entretien des chemins est mon principal souci*, soupire Marcel Collin, devenu maire de Cumières en 1985. *Je me débrouille, je fais livrer des camions de cailloux que les paysans répartissent sur la chaussée.* »

Fleury-devant-Douaumont est privilégié. Les touristes le visitent nombreux et en silence. Au pied des pins noirs d'Autriche plantés à l'armistice par l'Office national des forêts et qu'il va falloir songer à remplacer, ont poussé des petites stèles de marbre blanc. Elles matérialisent les maisons des habitants, le lavoir, la mairie. Tout autour, ce ne sont que boursouflures et crevasses tapissées d'herbe, vestiges des cratères et des impacts d'obus qui ont retourné, et encore retourné, une terre épuisée.

Monique Raux

Les avocats de Carlos protestent contre une nouvelle mise en examen

LE JUGE d'instruction Jean-Louis Bruguière a notifié, mercredi 21 février, une nouvelle mise en examen au terroriste Ilitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, détenu à la prison de la Santé depuis le 16 août 1994. Cette mise en examen concerne l'attentat perpétré le 15 septembre 1974 à Paris contre le Drugstore Saint-Germain (2 morts, 34 blessés), qui avait été revendiqué par Carlos.

Le défenseur de l'ancien terroriste vénézuélien, Mᵉ Antoine Comte, a protesté contre cet acte judiciaire intervenu « *plus de vingt ans après les faits et alors que l'action publique est prescrite* », qualifiant la dernière mise en examen de Carlos de « *nouvelle illustration des méthodes illégales utilisées par le pouvoir dans cette affaire* ».

La chancellerie avait estimé que, dans cette affaire, la prescription *criminelle – normalement acquise* après dix ans – pouvait être contournée, eu égard à la « *connexité* » de l'attentat du Drugstore avec d'autres actions terroristes pour lesquelles Carlos était poursuivi par ailleurs. Des instructions écrites ayant été *transmises en ce sens*, une information judiciaire avait été rouverte, le 11 janvier 1995, par le parquet de Paris sur l'attentat contre le Drugstore. Les défenseurs de Carlos entendent déposer une requête en annulation contre cette procédure.

Interpellé au Soudan le 14 août 1995, le terroriste le plus recherché du monde avait été conduit jusqu'à Paris à bord d'un avion français et sous l'escorte de policiers français (*Le Monde* des 16 et 17 août 1995). Selon son avocat, il fut « *enlevé au Soudan, séquestré dans un avion et livré à la DST dans des conditions inadmissibles, quelle que soit la raison invoquée* ». Mᵉ Antoine Comte a donc déposé une plainte avec constitution de partie civile, au mois de décembre dernier, pour « *enlèvement et séquestration arbitraire* ». Le précédent défenseur de Carlos, Mᵉ Jacques Vergès, avait déposé, le 2 septembre 1994, une plainte similaire, mais pour la retirer deux jours plus tard, sans que la raison en fût connue.

Consignée le 7 janvier, la plainte de Mᵉ Comte n'a pas encore entraîné l'ouverture d'une information judiciaire. Critiquant cette lenteur, l'avocat estime que le parquet de Paris « *prend ainsi le risque – grave – de porter atteinte à la saisine de la justice* », allusion au délit d'« *entrave à la saisine de la justice* » créé par le nouveau code pénal.

De source judiciaire, on indiquait, jeudi 22 février, que « *ce dossier est étudié* » et qu'en tout état de cause, « *la justice suivra son cours* ».

Hervé Gattegno

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 22 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20372,20	– 1,37	+ 2,37
Honk Kong index	—	—	+ 15,97

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/02	Var. en % 20/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1936,90	+ 0,24	+ 3,47
Londres FT 100	3707,50	– 0,19	+ 0,49
Zurich	1545,21	– 0,22	+ 1
Milan MIB 30	991	– 0,60	+ 6,44
Francfort Dax 30	2387,47	+ 0,20	+ 5,92
Bruxelles	1605,14	+ 0,50	+ 2,91
Suisse SBS	1365,77	– 1,33	– 6,29
Madrid Ibex 35	334,47	– 0,10	+ 4,49
Amsterdam CBS	334	– 0,74	+ 3,88

Tirage du *Monde* daté jeudi 22 février 1996 : 462 334 exemplaires

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 23 FÉVRIER 1996

Léon Blum plus intime

« Faire revivre le personnage de roman qu'il fut ». Ilan Greilsammer a choisi de retracer le parcours de l'homme plutôt que celui du politique. Un parti pris périlleux

INTERPRESS

BLUM
d'Ilan Greilsammer
Flammarion,
coll. « Grandes biographies »,
610 p., 160 F.

En septembre 1940, les Allemands ont méticuleusement vidé l'appartement de Léon Blum et les caisses emplies de ses papiers personnels ont pris le chemin de Berlin. En 1945, l'Armée rouge les y a raflées à son tour et elles ont dormi depuis presque un demi-siècle dans les Archives spéciales de Moscou. Archives, lettres, notes, photos, manuscrits, esquisses : tout a été ouvert à la curiosité des chercheurs après la chute du communisme et c'est ainsi qu'Ilan Greilsammer, avec l'autorisation de Mme Renée Blum, nièce du cambriolé, a pu travailler là-bas sur ce trésor, dont la variété complète à merveille le dépôt que la famille avait naguère confié à la Fondation nationale des sciences politiques et qui est aujourd'hui aux Archives nationales. Mieux : au vu de tous ces documents inédits, puis de tous ceux que Mme Blum a sortis pour lui de ses armoires, le professeur de sciences politiques à l'université Bar-Ilan de Jérusalem a beaucoup gratté dans tous les autres dépôts connus. Il a tout relu et a conclu qu'il pouvait se lancer dans l'aventure d'une nouvelle biographie de Blum après celles, classiques et probantes, de Joël Colton (Fayard,1966) et Jean Lacouture (Seuil, 1977). Il lui fallait pourtant trouver un *deus ex machina* pour justifier l'entreprise. Greilsammer a renoncé à faire une nouvelle biographie politique, et il joue du ressort, tout aussi dans le vent, de *« la biographie personnelle, retraçant en profondeur l'évolution de l'homme »*, qu'il essaye *« de faire revivre sous nos yeux comme un personnage de roman, car il fut un véritable personnage de roman »*.

Fort de cet *a priori*, et sans expliquer vraiment ce qu'il a considéré *« comme d'ordre strictement personnel et familial »* et dont il laisse à la famille le soin de décider l'éventuelle publication, il a donc négligé les moments politiques *« bien connus »*, pour conter un Blum dont la pensée, la culture et la vie *« forment un tout »*. Et puisque le roman a ses règles et que les rencontres semblent avoir *« scandé la vie personnelle »* du héros, l'écriture du destin sera tout bonnement ponctuée par ses trois amours, celui de Lise Bloch, épousée en 1896, de Thérèse Pereyra, sa compagne militante devenue sa femme à la mort de Lise, puis de Jeanne Levilliers, qu'il épousera à Buchenwald après la disparition de Thérèse. Si le parti pris peut irriter, il faut se garder d'en conclure que ce livre assez mal fagoté pourrait être vain. C'est tout le contraire. Greilsammer-le-laborieux est sincère et il sait convaincre.

Jean-Pierre Rioux

On saisira plus volontiers son *Blum* aux deux extrémités. Sur *« l'apprentissage de la fraternité »* par le rimailleur souriant, né en 1872 puis normalien épisodique avant d'entrer au Conseil d'Etat et de convoler en 1896, il rafraîchit la couleur convenue en rappelant que le jeune Juif (jamais Blum n'écrira « Israélite ») qui n'a pas ouvert la Bible croit déjà, tout en un, que *« c'est dans ce monde qu'il faut chercher un autre monde »* et que les idées s'incarnent dans des amitiés, puisque rien n'est pire que la solitude. Le gamin surdoué qui préfère Marivaux à Molière, qui relit Retz pour mieux vénérer Michelet et Shakespeare, fonctionne à l'amitié. A preuve, sa correspondance exhumée avec René Berthelot, son admiration pour Gide nouée au lycée Henri IV, ses dévotions à Barrès, à Tristan Bernard puis à Porto-Riche et, surtout, son intimité de pensée avec Lucien Herr qui, en deux heures de 1893, sur les Champs-Elysées, l'a conquis à jamais. Rien de moins dilettante, donc, que cet inlassable quêteur de partage qui aime Nietzsche plus que Hegel.

Collaborateur assidu de la *Revue blanche* dès sa vingtième année, Blum a-t-il voulu accomplir sa vie en devenant jusqu'en 1914 le meilleur critique littéraire et dramatique de son temps ? Un peu débordé sans doute dans la qualité des correspondances afférentes et assez mondaines qu'il a retrouvées, Greilsammer le pense. Mais il ne convainc qu'à demi, car il ne rend pas assez justice à l'engagement dont est crédité le jeune commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat (ici, tout serait à reprendre un jour, arrêts en main), au rude retour sur soi du dreyfusard, au militantisme réservé dès 1905. Blum, assurément, a vécu pour sa plume et, auteur du bref *Mariage*, n'a pas dédaigné son rôle de régent des lettres un rien sulfureux. Mais s'il n'avait cru qu'à ce magistère, comment expliquer qu'il devienne si affreusement déjà la cible des antisémites, qu'on le tienne dès 1914 pour le meilleur fils spirituel de Jaurès, puis qu'il trouve si aisément un premier et plein accomplissement en concoctant avec Herr certain discours fameux au congrès de Tours en 1920 ? Et surtout, comme le montre d'ailleurs à merveille Greilsammer, qu'il ait tant tenu à changer de vie, à devenir homme de parole, et en bonne part grâce à Thérèse, dès 1911 ?

Sur l'entre-deux-guerres, Greilsammer a trop peu de grain neuf à moudre pour mériter tout à fait le label de la nouveauté.

Lire la suite p. IX

Jeu, sexe et match

Qu'est-ce qu'écrire ? Qu'est-ce qu'un corps ? Qu'est-ce qu'une identité sexuelle ? Interrogatif dans « Champion du monde », Mathieu Lindon prolonge la réflexion jusqu'au bout du plaisir

MERCI
de Mathieu Lindon.
POL, 156 p., 79 F.

Parfois un romancier écrit à regret le mot « fin ». Il arrive qu'il soit délivré de ses personnages et de son intrigue, comme d'une obsession tenace que résout la publication. Mais il arrive aussi que demeure, le livre refermé et livré au public, une frustration. *Champion du monde* (1) décrivait la maladie d'un ancien joueur de tennis devenu maître d'un athlète, sur un ton provocant et authentique. Or, en s'achevant, ce roman n'avait peut-être pas renoué tous les fils d'une trame simple et riche : celle d'une métaphore audacieuse, où se mêlaient le combat contre la mort, le goût du jeu, la fatalité de l'amour, le désir d'écrire, le désir tout court. *Merci* en est l'épilogue : une dernière balle et une épure. Le jeune champion, Ximon, survit à son maître et découvre auprès de l'écrivain noir homosexuel Ephraïm une forme inattendue de passion. Va-t-il abandonner son amie Joanna ? Où se placent les stéréotypes amoureux ? Où se déplacent-ils ? Que détermine un geste ? Qu'implique un rôle ? Que construit et que détruit l'amour ? Mathieu Lindon n'est pas un romancier ordinaire : il l'a déjà prouvé dans six textes, parfois si dérangeants qu'il préféra prendre un pseudonyme à ses débuts (Pierre-Sébastien Heudaux, pour *Nos plaisirs* [2]) ou que la censure ranima spécialement en son honneur une vieille fureur (contre *Prince et Léonardours* [3]). Après avoir joué avec la sexualité et le dégoût, et habilement circulé parmi les genres (conte enfantin détourné, histoire d'aventures pervertie, prose poétique tour à tour limpide et secrète), l'écrivain avait surpris en offrant un roman plus classiquement psychologique, mais où le lecteur attentif comprenait que l'enjeu dépassait ce qui était littéralement raconté.

René de Ceccatty

La suite donne la clé de *Champion du monde*. Ximon, le sportif, veut arrêter la compétition et devenir écrivain. Hétérosexuel, il veut changer de sexualité. Mais qu'est-ce qu'écrire ? Qu'est-ce qu'un corps ? Qu'est-ce qu'une identité sexuelle ? Pour répondre à ces questions, Mathieu Lindon a eu raison de prolonger la fiction de son livre précédent. Il a eu raison de faire confiance au roman pour analyser avec finesse et légèreté des problèmes essentiels. Il a usé avec hardiesse des moyens que propose la narration issue du XVIIIe siècle : dialogues heurtés, directs et vifs, monologues ironiques et caustiques, scènes érotiques troublantes, pauses poétiques, interludes réflexifs, raccourcis et, pourquoi pas, fable, dans quelques pages étonnantes de pure audace, où éclate le plaisir de raconter, d'écrire, d'être lu. Ce plaisir déjà clamé haut et fort dans un essai singulier, *Je t'aime* (4).

Le romancier refuse la lenteur des méandres psychologiques, les conformismes, les approximations ou récidives dont est constituée toute réalité. On aime ce livre pour sa liberté salutaire qui est un hommage à un genre plus vivant que jamais : le roman.

(1) POL 1994.
(2) Minuit, 1983.
(3) POL, 1987.
(4) Minuit, 1993.

de Pierre Lepape

L'Aurige et l'enfant



LA VIE COURANTE
de Pierre Péju.
Maurice Nadeau, 196 p., 98 F.

MOI LES ANIMAUX
de Daniel Conrod.
Gallimard, Coll « Haute Enfance »,
116 p., 75 F.

Brisé, cassé : voilà l'homme tel qu'on le montre aujourd'hui. Hier encore, il était entier, pour le meilleur et pour le pire. Entièrement libre. Entièrement aliéné. Entièrement voué à l'espérance ou condamné au désespoir, sauvé ou damné, mais d'un bloc. Les philosophes pouvaient en faire des systèmes et les écrivains des romans. La vie de l'homme aussi était d'un seul tenant, depuis les racines qui le raccordaient à ce qui était avant lui jusqu'à la postérité qui le prolongeait au-delà de ses actes. Et cet homme intégral unifiait le monde par la connaissance qu'il avait de lui, par les longues chaînes de raisons chères à Descartes ou par le bel arbre du savoir dans les ramures duquel les encyclopédistes nichaient toutes les sciences pensables, présentes et à venir. Les romantiques ajoutèrent simplement que cet homme avait une ombre, mais elle faisait partie de lui. Le miroir avait deux faces, mais il restait un miroir.

Le temps de l'homme brisé où nous sommes n'est pas, à vrai dire, nouveau. C'est celui d'Héraclite et celui de Montaigne, celui du *Neveu de Rameau* également. Celui qui avait été vaincu par l'illusion de l'ordre et par la passion de la propriété. En littérature, celui qui a été chassé par le roman, ce chant triomphal de la croyance en l'unité de la vie humaine, de la naissance à la mort. C'est pourquoi sans doute renaissent aujourd'hui avec une verte vigueur les textes fragmentés, les discours brisés. Au lieu de mettre en scène des situations qui se développent, des personnages qui évoluent, des péripéties qui s'enchaînent, on donne une organisation à des morceaux épars, à de petites unités dramatiques, à des bouffées de langages. Il ne s'agit pas qu'ils s'emboîtent à la manière d'un puzzle – ce qui reviendrait encore à postuler une unité –, mais, au contraire, *qu'ils proclament leur nature hétérogène*, qu'ils aient entre eux du jeu, qu'ils donnent leur place au silence, à la discontinuité, au rêve, à la distance, à l'étrangeté et à la beauté.

La Vie courante est un des textes les plus remarquables qu'ait produit jusqu'à présent cette esthétique du fragment. On n'ose parler d'un texte achevé, tant l'inachèvement est inscrit dans le principe même de cet art de la brisure ; mais Pierre Péju a une manière impressionnante et paisible de dominer son livre. Il construit une machine subtile faite de récits de natures diverses qu'il juxtapose : évocations autobiographiques, lectures, anecdotes, méditations, fictions. On y parle du *Docteur Faustus* de Thomas Mann, d'un jeune garçon qui se noie dans un lac autrichien faute de pouvoir avouer qu'il ne sait pas nager, d'Hermann Goering choisissant les tableaux qu'il va piller au musée du Jeu de paume, d'une brève rencontre entre un écrivain et une de ses lectrices, du pilonnage des livres invendus dans un terrain vague de la région parisienne, d'un paysage de neige, d'une chanteuse égyptienne, d'une jeunesse lyonnaise parmi les livres de la bibliothèque et de la librairie paternelles, de l'Aurige du *musée de Delphes*, de la mort de Webern et de celle d'Odon von Horvath, de la nuit, de l'enseignement de la philosophie, qui, selon Nietzsche n'a d'autre intention que de nuire à la bêtise, de l'attente, de Borgès et de Bioy Casarès, du sentiment de la beauté. Et du temps.

A la manière des *Fragments d'un discours amoureux*, de Barthes, *La Vie courante* aurait pu s'intituler *Fragments d'un discours sur le temps*. Le temps n'est pas le sujet du livre de Péju, le thème d'un cours que prononcerait un enseignant de philosophie. Il est ce qui se donne à entendre, à voir, à sentir, à subir dans chacune des scènes, chacun des arguments, qui sont distribués dans le livre. Il ne s'agit pas davantage d'illustrer une thèse, de donner des exemples concrets comme on le ferait de règles de grammaire ou de démonstrations mathématiques, mais de faire apparaître les figures du temps dans l'écriture elle-même, dans sa respiration, dans la banalité, le déjà-vu, le déjà-vécu, des situations. De sorte que le lecteur, à travers les histoires singulières que raconte Péju, éprouve l'étrange sentiment de se reconnaître, de retrouver des figures familières, des expériences intimes. Péju écrit que, *« passant entre les miroirs des quelques livres que j'ai pu écrire, je reconnais bien des miroirs, mais je ne reconnais pas ce qu'ils reflètent »*. Et *La Vie courante* agit de la même façon pour les lecteurs qui s'y baignent ; ils saisissent un reflet de ce qui est, sans doute, la plus insaisissable des réalités, la course du temps.

Le premier texte de Pierre Péju, paru il y a quinze ans, avait pour titre *Vitesses pour traverser les jours* (1). Déjà, il s'agissait pour lui de découvrir un bon usage du temps, un usage heureux, ce qui ne veut pas dire sans souffrance. Simplement, plutôt que de se battre désespérément contre le temps, contre la défaite annoncée, contre le néant promis, il propose de se battre avec lui, d'en faire une aide à vivre au lieu d'un destin à mourir. Le temps coule, certes, comme une rivière que rien ne peut arrêter et

« L'homme libre ne pense à rien moins qu'à la mort, et sa sagesse est une méditation non de la mort, mais de la vie. »

Spinoza

qui pousse ses eaux vers l'infini de son embouchure, mais Péju refuse de se laisser fasciner par l'extrêmité au point d'en oublier le parcours. Il cite Spinoza : *« L'homme libre ne pense à rien moins qu'à la mort, et sa sagesse est une méditation non de la mort, mais de la vie. »* Ce qui compte, dès lors, c'est de ne pas laisser le sentiment et les figures de la mort envahir et dévorer le mouvement de la vie.

Péju a placé son livre sous le signe de l'aurige de Delphes dont l'image orne la première page. Non plus l'aurige triomphal et intact du temps de sa création, *« harmonieusement accordé à une civilisation pour laquelle le monde pouvait avoir un centre et la terre un nombril encadré d'aigles d'or »*, mais l'aurige comme nous pouvons le voir aujourd'hui, *« conducteur perdu, séparé du passé, mais aussi mutilé, bras gauche arraché »*. Cassé, témoin d'un temps définitivement perdu et dont il nous indique l'irréparable distance. *« Pourtant, merveilleusement, cette statue parle encore de la possibilité humaine d'avancer. D'avancer malgré tout, debout, paisiblement, à distance du sol, comme en rêve. »*

En morceaux aussi, piétiné, démembré, le héros de Daniel Conrod. Il n'a même pas de nom. Il dit : « Moi », mais il est bien le seul à prétendre qu'il possède une identité. C'est un enfant, sans doute. On l'imagine chétif, laid. Il est couvert d'eczéma et passe une part de ses journées et de ses nuits à se gratter, jusqu'au sang. Il ne parle qu'à lui-même : peut-être est-il trop jeune, ou trop *malade dans sa tête pour communiquer* avec les autres. « Moi » vit un enfer ; dans son langage d'humilié, il nomme cela un *« ennui »*. Sa vie est faite d'*« ennuis »* qu'il cherche vainement et fébrilement à éviter, sans songer à se plaindre. Il vit jour et nuit dans la chambre de sa mère, qui est lentement en train de mourir. Trop occupée à son tête-à-tête avec la mort pour prêter la moindre importance à ce petit garçon et à son besoin d'amour. Alors le petit garçon – ou l'idiot, ou l'autiste, comme on voudra – s'invente un monde qui lui tient lieu d'identité, d'histoire, d'amour, de chaleur et de beauté. Un monde de chats, de lions, d'éléphants et de girafes dont il imagine les figures à partir des papiers peints de la chambre et des rideaux de l'alcôve où il dort : *Moi les animaux*. Jusqu'à ce que la mère meure.

Daniel Conrod, dont c'est le premier livre, a pris plusieurs paris difficiles. Le premier est de faire parler un enfant, de donner un équivalent littéraire du langage de l'enfance. C'est un exercice à faire chuter les plus expérimentés. Conrod fait mieux que s'en bien sortir : il suffit de quelques lignes pour que cette langue s'impose, dans sa précision, dans sa densité, dans sa simplicité. Quelque chose de tendu et de rugueux, sans le moindre soupçon de mièvrerie ; une langue animale, instinctive, dans laquelle se convertissent toutes les impressions venues du dehors, les sons, les odeurs, les saveurs, les spectacles sans que viennent s'interposer les filtres et les grilles de l'analyse. Ne serait-ce que pour cette invention, *Moi les animaux* mériterait d'être lu.

« Chez nous, dit le petit héros de Conrod, *quand les choses commencent bien, elles finissent toujours mal. Il vaudrait mieux qu'elles commencent mal tout de suite. »* Le second pari du romancier n'était pas non plus aisé à réussir : situer dès le départ son livre dans le registre de l'étouffant, du morbide, du cruel et l'y maintenir sans complaisance jusqu'au dernier chapitre, jusqu'à la douce catastrophe, jusqu'à la fête secrète des dernières lignes. Il y parvient, en beauté. Comme l'écrit Péju : *« Le sentiment de la beauté ne peut naître qu'avec la certitude d'une distance définitive. »*

(1) Lettres nouvelles/Maurice Nadeau, 1980.

version originale

L'art français est-il mort en 14 ?

MODERNITY AND NOSTALGIA, ART AND POLITICS IN FRANCE BETWEEN THE WARS,
de Romy Golan.
Yale University Press,
228 p., 176 ill., 35 dollars.

Pour Romy Golan, la création artistique de l'entre-deux-guerres a été dominée par un nationalisme aux formes passéistes. Une thèse trop réductrice

Romy Golan enseigne l'histoire de l'art à l'université Yale. Elle est – ses remerciements et son introduction en témoignent largement – l'élève de Kenneth Silver, dont le livre, *Esprit de corps : the Art of The Parisian Avant-garde and the First World War*, a paru en français sous le titre *Vers Le Retour à l'ordre* (Flammarion, 1991). *Modernity and Nostalgia* se veut le prolongement de cet ouvrage. Silver étudiait l'inflexion qui a détourné l'avant-garde parisienne du cubisme et incité Picasso et Gris, Delaunay et La Fresnaye vers des styles plus traditionnels – en apparence du moins. L'analyse était contestable, mais elle avait le mérite de s'intéresser à une période et une question qui, jusqu'alors, avaient été tenues pour indignes d'attention par la plupart des historiens.

Silver ayant affirmé que le patriotisme exacerbé par la Grande Guerre avait été la cause majeure de ce glissement, Romy Golan reprend sa thèse sans discussion et entend démontrer que, tout au long de l'entre-deux-guerres, l'art français a été dominé par le nationalisme sous ses formes les plus passéistes. Elle croit apercevoir une logique qui lierait le retour à l'ordre du début des années 20 à l'antimodernisme vichyssois. La nostalgie d'une France idéale, paysanne, sereine, naturelle, aurait eu raison sans peine de la modernité, valeur de la ville, du mouvement et de la machine. L'art français aurait alors quitté la voie royale pour s'égarer dans des chemins de plus en plus creux. Sous-entendu : la modernité avait déserté Paris et élu domicile ailleurs, à New York probablement. L'idée est d'une merveilleuse simplicité. La démonstration intéresse d'abord, parce qu'elle cite des œuvres et des artistes méconnus, comme La Patellière et Alix. D'Ozenfant, de La Fresnaye, d'Herbin, des toiles de Le Corbusier, elle fait abondamment usage afin d'établir l'existence d'un courant enclin au bucolique. Que les images qu'il a produites – villages, grands arbres, promenades aux champs – ne soient pas sans quelque rapport avec la conception profondément réactionnaire qui a créé les Chantiers de jeunesse et repris à son compte le slogan qui veut que la terre ne mente jamais, soit. Que, parmi les défenseurs de ce courant, se soient trouvés les détracteurs les plus résolus du cubisme et de l'abstraction, soit encore. Mais que ce soit là l'essentiel de l'art français entre 1918 et 1939, comme l'auteur l'affirme, cette conclusion trahit une immense ignorance ou un esprit de système poussé à la monomanie.

Passe encore que Romy Golan cite les Herbin figuratifs de 1922 sans signaler que le peintre se rallie bientôt à l'abstraction géométrique : ce silence est, si l'on peut dire, de bonne guerre. Qu'elle ne connaisse de Matisse que les odalisques et ne mentionne pas la *Danse* exécutée pour le docteur Barnes inquiète un peu plus, d'autant qu'elle explique lesdites odalisques par le sentiment colonial. Simplification, se dit-on. Mais prétendre traiter des rapports entre art et politique dans l'entre-deux-guerres en expédiant le surréalisme en quelques allusions au prétexte qu'il aurait été un mouvement confidentiel, cette désinvolture laisse rêveur.

Quels furent dans cette période les penseurs influents, selon Romy Golan ? Louis Vauxcelles, disqualifié dès 1905 pour n'avoir rien compris au fauvisme ; Camille Mauclair, l'homme qui cracha sur Cézanne en 1906, Fritz Vanderpyl et Waldemar George. Certes, ils ont existé. Certes, ils sont tombés dans un anti-modernisme xénophobe et antisémite. Mais Breton ? Mais Aragon ? Mais Reverdy ? Mais Bataille ? L'auteur n'aurait pas perdu son temps à les lire. Il est vrai que ses connaissances en histoire littéraire sont si imprécises qu'elle fait mourir Apollinaire en 1919 dès sa préface. Elle ne l'aurait pas perdu non plus en étudiant le dadaïsme, Picabia, Ernst, Miro, Picasso, et tant d'autres œuvres qu'il vaut mieux renoncer à les énumérer. De la modernité, de l'esprit de résistance, du refus du discours conservateur et chauvin, elle aurait alors vérifié que la nostalgie n'est pas venue à bout.

Au-delà des erreurs et des lacunes, au-delà de la volonté de liquider l'art français – exercice décidément très à la mode aux Etats-Unis –, l'ouvrage démontre combien une interprétation exclusivement idéologique des œuvres trouve promptement ses limites. Rapprocher vingt tableaux, dix articles et cinq affiches politiques, c'est, au mieux, provoquer deux ou trois courts-circuits imprévus. Pour une analyse perspicace, il faut regarder beaucoup de tableaux, lire beaucoup de livres, se poser des questions de peinture. Il est fâcheux d'avoir à énoncer une vérité si élémentaire.

Ph. D.

Citati à la recherche de Proust

LA COLOMBA PUGNALATA, PROUST E LA RECHERCHE,
de Pietro Citati.
Mondadori, 420 p., 32 000 lires

Ni vraiment biographique ni tout à fait critique, la plume de l'essayiste évoque plutôt une sorte de rêverie rôdant autour d'un ensemble appelé « homme et œuvre »

Il arrive que les dédicaces éclairent les livres. *La Colombe poignardée, Proust et la Recherche*, dédié à Federico Fellini, évoquent une disposition que Pietro Citati admirait chez son ami cinéaste et disait lui envier : celle d'un *« rapport confidentiel avec son propre inconscient »*. C'est une capacité semblable qu'il perçoit chez Proust – capacité fascinante et dangereuse, qu'il désire surprendre et analyser dans son instant natif. Capacité qui provoque en lui à la fois *« sympathie »* et *« terreur »*. Terreur devant l'infinie complexité de la *Recherche* – qu'on risque sans cesse, à la lecture, de manquer ou de réduire –, mais aussi terreur devant *« les choses terribles qu'il raconte »*, choses vraiment *« tirées de l'abîme »*.

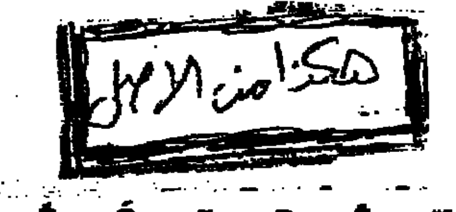
Et ce sont les traces de cette *« terreur »* traversée qui donnent à l'écriture de Citati son intensité particulière : une sorte d'incertitude, d'oscillation, une démarche irrégulière et déroutante. Ni vraiment biographique ni tout à fait critique, elle évoque plutôt une sorte de rêverie rôdant autour d'un ensemble appelé *« homme et œuvre »*, et qui tirerait de ce corps étrange, par à-coups violents ou par tendres gestes insinuants et distraits, une série d'éclats parlants, de souffles, d'emblèmes. Ainsi l'allusion rapide cueillie dans *Jean Santeuil*, à une perception de soi comme *« lieu unique, absolu »*, *« pli du rocher »*, *« antre de ténèbres »* ; ou, ailleurs, le sentiment de la surabondance, la menace de l'informe...

Le livre commence par décrire des moments de ce qu'on appelle *« vie »* : anecdotes, sortes d'apologues zen, extraits des lettres, des textes, des carnets de témoins – par exemple, l'adolescent Proust vendant le diamant de sa cravate pour offrir des roses à la belle laitière de la rue Fontaine-Saint-Georges, et se tenant devant elle, immobile avec son immense bouquet, tandis qu'elle le renvoie doucement en faisant non de la tête, de gauche à droite, de droite à gauche... Puis, peu à peu, comme dans ses autres ouvrages, Citati glisse insensiblement du récit à l'analyse de l'œuvre : grande œuvre en général, projet qui absorbe et métamorphose la vie même. Rapprochements et analogies naissent dans cet espace intermédiaire et intuitif, sans visée autoritaire – sinon l'autorité venue de l'intuition même, qui s'exerce dans ces intervalles : ainsi la ressemblance établie entre Jean Santeuil et le jeune Tolstoï, dans la dilatation lumineuse de l'être que provoque, chez l'un et chez l'autre, la brusque apparition du bonheur, *« élan d'expansion et d'autodissolution »*, laissant le monde, étroit et médiocre, loin en arrière.

« Lumière » est ici le mot-clé – Proust est peintre quand il écrit et quand il vit. Il faut, pour rencontrer une semblable expérience de la lumière, selon Citati, remonter au *Paradis* de Dante. Lumière, bonheur, mais aussi douleur du remords : *« Lumière noire »*, connaissance par la douleur, remords comme thème cyclique. Contradictions hardies et fécondes de la pensée : Proust comme platonicien matérialiste, comme médiateur *« post-chrétien »* (selon Georges Bataille) du sacré...

Citati rêve autour de Proust. Le lecteur craint tout à coup d'errer dans un paysage déjà connu. Proust n'a-t-il pas déjà tout dit, tout rêvé, tout suggéré de lui ? Sa grandeur n'est-elle pas acquise, prouvée par d'autres approches ? A ce point, par une volte imprévue, délicate, en forme de litote, l'écrivain Citati, fin connaisseur des cultures anciennes, nous entraîne sur un chemin qui indique le centre réel de son livre et, tel qu'il la parcourt, de la *Recherche* elle-même. Au XXe siècle et avec les moyens de la culture française la plus classique – mais sensible, ultrasensible au vent de la modernité –, Proust est inventeur de mythes. Cette œuvre signée, qui dit *je*, qui décrit la vocation littéraire d'un jeune bourgeois parisien, atteint d'un seul coup d'aile (d'aile d'avion, comme Bergotte) la force et l'anonymat des mythes fondateurs dans les civilisations disparues, *« mythes créés par le grand Eros douloureux, seigneur de l'univers »*.

Jacqueline Risset



Les mots secrets des êtres

La mémoire est la substance, la part inguérissable des personnages d'Agnès Desarthe. Dans son deuxième roman, elle se met à l'écoute des passions et des peines de l'homme

UN SECRET SANS IMPORTANCE
d'Agnès Desarthe.
Editions de l'Olivier,
210 p., 99 F.

Si l'on admet que les voies de la littérature sont aussi impénétrables que celles de la providence, on ne sera pas étonné de constater qu'un imaginaire venu d'ailleurs se soit glissé dans ce roman d'Agnès Desarthe, le deuxième, de façon bien plus évidente que dans le précédent (1). Ni, partant, que la symbiose d'ironie et de pathétique, de comédie et de tourment, propre à la littérature yiddish – dont le dernier représentant, et le plus lu, a été Isaac Bashevis Singer – caractérise le monde de la romancière et colore l'usage sans arrière-pensée qu'elle fait de la langue, ainsi que sa manière spontanée, et à la fois précise, de saisir au vol un mot, un geste, une pensée, suscitant tour à tour le rire et une émotion qui appelle les larmes.

Née à Paris en 1966 au sein d'une famille juive, Agnès Desarthe a le souci du maniement des mots pour fixer les détails cueillis par un regard et une oreille sans pitié, mais davantage pour rendre, de façon indélébile, les passions et les peines de l'homme. C'est qu'il y a une *« mémoire »* dans *Un secret sans importance*, et que cette mémoire est la substance même des personnages, la chair de leur âme, ce qui


GLADYS POUR « LE MONDE »
Agnès Desarthe, le souci du maniement des mots.

[illegible]

les fait être eux-mêmes, ce dont ils *ne sauraient guérir* – sans que la romancière le souligne ni se propose une quelconque démonstration, de même qu'elle ne prétend pas accrocher le lecteur par une intrigue bien ficelée, ni lui réserver la surprise d'un dénouement en bonne et due forme : ici, elle choisit de faire *naître une attente plutôt qu'un étonnement* ; et son seul but est de montrer ses personnages au cœur du réel, les poussant à dire toujours *ce qu'ils pensent* – alors que d'habitude on se limite à penser ce que l'on vient de dire.

On pourra oublier l'histoire où les créatures d'Agnès Desarthe s'entrecroisent, mais pas les créatures elles-mêmes : pas cette *Violette Opass qui a perdu son jeune* mari – et Dieu au même moment, *« englouti dans le même tourbillon de néant »* que le cher disparu ; Violette *qui, en proie à une grave dé*pression, n'ose plus prendre un vêtement dans son armoire, de crainte qu'une main cachée parmi les étoffes n'agrippe la sienne ; Violette, pour qui le mystère du monde se trouve tout entier contenu dans les petits comprimés qui améliorent son équilibre, et à qui le souvenir transmet sans cesse l'image, aussi distinctement que dans son enfance, d'une *« file indienne d'hommes, de femmes et d'enfants marchant dans le désert pendant des siècles »*.

A ses côtés, Emile Hortchak, le grand professeur qui a pris depuis longtemps l'habitude de ne comprendre qu'une partie infime des choses qui se disent ou adviennent ; et qui, *« face à la réalité comme devant un iceberg »*, mais amoureux de Violette, aimerait avoir vingt ans de moins pour lui caresser les cheveux sans éprouver de gêne et, surtout, *« comprendre comment il [est] possible de se sentir perdu dans un monde si petit »*.

Et puis, il y a Sonia et Dan Jabrowski. Elle attend la mort à laquelle le cancer l'a condamnée avec l'insouciance d'une croyante aguerrie. Son seul regret ? Le fait d'être devenue un mystère pour son mari : *« Avant la maladie, Dan entrait dans la cuisine en criant* : « Ta-ra-tata », *et lui posait les mains sur les fesses.* » Maintenant, lorsqu'il s'approche d'elle, il semble toujours sur le point de lui poser la même question : *« Comment te sens-tu ? »*

Sonia meurt seule, tandis qu'au cours d'une fête d'étudiants, soûls d'alcool et de rêves, Dan et Hortchak chantent à tue-tête : *« On n'a plus d'âge ce soir, nous avons tordu le cou à la chronologie... »*

Pour aborder ce livre, il convient de faire silence en soi : dans ses pages, les mots écoutent aux portes, derrière lesquelles on entend, comme un chuchotis, la parole la plus secrète des êtres ; ils disent que la vie est belle et répugnante, que la douleur est la plus grande des énigmes, mais qu'un simple regard peut abolir les parois qui séparent les individus, égarés dans le labyrinthe de *solitude où tout un chacun se* trouve engagé depuis sa naissance. Et, en dépit de la drôlerie qui ponctue, ici et là, l'ouvrage, on *songe à la définition* qu'un philosophe, Francis Bacon, donnait de la beauté : *« Une tristesse nostalgique, différente de la souffrance, et qui ne ressemble à la peine que comme la brume à la pluie. »*

(1) *Quelques minutes de bonheur absolu*, Editions de l'Olivier, 1993, et Points-Seuil, n° 189.

La détresse hors la loi

Subversif, ironique et grinçant, Daniel Apruz s'attaque à l'exclusion dans un conte cruel et âpre

L'AN DEUX MIL
de Daniel Apruz.
Méréal (14, rue Atlas,
75019 Paris), 173 p., 98 F.

Daniel Apruz est passé maître dans l'art de la satire sociale. C'est sa manière de subvertir une réalité dont il accepte de moins en moins la grisaille et la pesanteur. Dans ses précédents romans, ses personnages s'installaient sur les toits (1) ou survivaient grâce à des petits boulots imaginaires (2). La farce, aujourd'hui, est plus cruelle. Apruz a perdu même le goût du sourire. Il a envie de mordre, de crier. *L'An deux mil* peut se lire comme un conte cruel, mais ce livre âpre renvoie inexorablement à ce que l'on peut voir aujourd'hui dans la plupart des grandes villes françaises où des femmes et des hommes à bout de tout exposent leur détresse dans l'indifférence collective.

La pauvreté est une maladie contagieuse. Les édiles des cités prêtent une oreille attentive aux propositions de Wolff, un aventurier qui se fait fort de les débarrasser de leurs pauvres. Son entreprise d'assainissement social prospère vite. Il ramasse les SDF au petit jour alors que ces derniers sont engourdis de sommeil et de fatigue et les déverse à la campagne. Certains « délocalisés » jouent les ingrats et reviennent en ville où police, milices municipales, vigiles privés aident Wolff à les éloigner à nouveau. Les populations dénoncent et coopèrent. Des pauvres collaborent et deviennent des *« Gros Bras »*, sorte de kapos des temps modernes. Quelques belles âmes préconisent que les pauvres portent un insigne cousu sur la poitrine. D'autres, qu'ils soient placés dans des camps de rééducation.

Daniel Apruz fait tout passer avec une froide jubilation. Puisque les utopies sont mortes, voici venu le temps des cauchemars, semble dire cet écrivain à la sensibilité d'écorché vif. Les petits patrons, eux aussi, ont des problèmes. Wolff ne sait plus où déposer les pauvres car, dans les campagnes, *« on réclame l'interdiction de décharges sauvages »*. L'aventurier-entrepreneur se transforme alors en explorateur et découvre une île en pleine terre, peuplée de mouettes, de rats et de chiens abandonnés. Mes pauvres, pense-t-il, seront bien dans cette *« maigre végétation de boues, de ferraille rouillée où s'accrochaient des lambeaux de plastique en guise de feuilles et de fleurs »*.

CITÉ DE BOUE ET DE DÉCHETS

Ainsi naissent les villes ou les camps. Les pauvres gardés par les *« Gros Bras »* construisent une cité de boue et de déchets dont l'économie repose sur le commerce du sang. Les reclus de la décharge perdent bientôt jusqu'à l'usage du langage. Ils aboient des sons. Crachent des bruits. Tous les mots sont *« en lambeaux, en charpie, en éclats »*. Il n'y a même pas un argot de la décharge car chaque bande possède son code.

Des troubles éclatent dans la ville retranchée du monde. Des *« Gros Bras »* sont égorgés, des pauvres exécutés d'une balle dans la tête. Wolff organise des attentats et la répression, puis, à la manière d'un Néron, s'offre un incendie en guise de spectacle avant de disparaître dans le brouillard de l'Histoire. Les pauvres, *ceux du moins qui ont sur*vécu, n'ont plus qu'à attendre l'arrivée des nouveaux maîtres, en l'occurrence les représentants d'une multinationale. *Mais, qu'on ne se* méprenne pas, Daniel Apruz n'est pas tout à fait désespéré. Il croit encore en une future révolte des exclus. *« Il suffit d'attendre. »*

Pierre Drachline

(1) *Légendes de la rue Basse*, Manya, 1990.
(2) *Gugusse*, Manya, 1992.

Les désarrois de l'élève Dietrich

Lanza del Vasto, qui fut son directeur de conscience, considérait les deux romans de son protégé comme des « confessions ». Une certaine qualité d'émotion les sauve de la dérive mystique

LE BONHEUR DES TRISTES
de Luc Dietrich.
Présentation
et notes de Frédéric Richaud.
Ed. Eolienne et Le Temps qu'il fait,
212 p., 120 F.

L'APPRENTISSAGE DE LA VILLE
de Luc Dietrich.
Avertissement et notes
de Frédéric Richaud.
Ed. Eolienne et Le Temps qu'il fait,
362 p., 165 F.

Considérant sans doute les écrivains comme des athlètes, Marcel Aymé précisait la taille de ceux dont il faisait le portrait. Luc Dietrich mesurait plus d'un mètre quatre-vingt-dix. Ce grand type très maigre aurait probablement intrigué l'auteur de *La Jument verte*, car il avait des airs de *« beau ténébreux »*, avec assez de désespoir et de chagrin pour séduire les dames qui se découvraient des vocations de consolatrices. Né en 1913, Luc Dietrich se fit connaître par deux romans : *Le Bonheur des tristes*, en 1935, et *L'Apprentissage de la ville*, en 1942. Toutefois, Lanza del Vasto, qui fut l'ami de ce jeune homme et son directeur de conscience, refusait de ranger ses livres dans la littérature romanesque. C'étaient des *« confessions »*, disait-il, et non pas des *« ouvrages de fantaisie »*. Lanza del Vasto avait peut-être raison, mais il donnait une curieuse définition des romans...

On a souvent disserté sur la mélancolie des clowns, mais on s'est moins penché sur *« le bonheur des tristes »* – peut-être parce que c'est un sentiment très modeste, qui ne cesse de présenter des excuses, comme ces gens que paralyse leur timidité. Luc Dietrich n'avait pas une excellente opinion de l'existence. Il jugeait notre condition fort malheureuse. Il ne s'était pas remis d'une enfance très sombre, avec des parents toxicomanes, qui avaient essayé comme ils pouvaient de *« calmer »* leur *« mal de vivre »*. Le père de Luc avait disparu le premier, en 1919. Après un séjour chez l'oncle Gustave et la tante Gertrude, puis dans un horrible pensionnat de l'ancienne Seine-et-Oise, le petit Dietrich avait retrouvé la jeune femme de toutes ses rêveries, je veux dire sa mère. Ils allaient errer, d'hôtel en hôtel, dans la froideur des provinces et la grisaille de la banlieue parisienne.

Madeleine Dietrich, qui était infirmière, volait de la drogue dans les salles d'opération, tandis que Luc se demandait comment empêcher *« le glissement des jours vers l'inévitable »*. La jeune femme s'éteignit à Bagnolet, en juillet 1931, laissant son fils très démuni. Luc Dietrich s'accusa de négligence ou de distraction, pour n'avoir pas su la retenir. Il mena quelque temps une vie de clochard et trouva refuge dans un *« wagon désaffecté »*, près de Longjumeau. Parfois, il croyait apercevoir la silhouette de sa mère parmi la foule, mais les fantômes des personnes que l'on aimait s'éloignent toujours très vite... Malgré toutes les raisons qu'il avait de dénigrer l'univers, Luc Dietrich pensait que les fleurs *« montent »* vers le ciel nocturne, *« parce que les étoiles leur donnent à boire »*. C'est sans doute pour vérifier cette chimère ou cette rêverie d'enfant qu'il a écrit des livres. Mais on aura compris son genre de littérature : mystique et misérabilisme.

[illegible]

Luc Dietrich fut tiré de la détresse matérielle par *« Mme Arlette »*, patronne d'une maison close pour le beau monde. Passant de l'état de clochard à celui de jeune homme entretenu, il fréquenta les gens du « milieu », reçut un coup de couteau lors d'une rixe et participa au trafic de la drogue. Arlette, qui s'appelait Rose dans « le civil » ou dans la vie réelle, rêvait d'une carrière politique pour son protégé mais il préféra la carrière amoureuse et « collectionna » les demoiselles candides comme les personnes de vertu légère. Il apprenait en quelque sorte les usages de la ville. Cependant, il se livrait à la débauche avec des arrière-pensées de rédemption. C'est une espèce *que l'on connaît : les débauchés* qui dissimulent des aspirants à la sainteté... Luc Dietrich collectionnait également ces objets anciens *« qui, par leur passage de main en main, de désastre en désastre, se couvraient d'une patine de souffrance et d'inestimable vérité »*. Cela remplissait la chambre du jeune homme, à défaut de conjurer la vacuité de l'existence. Car il avait horreur du vide. Comme la Nature.

En 1933, il partit pour la Toscane avec Lanza del Vasto qu'il avait rencontré l'année précédente. Souhaitant réparer le désordre de sa vie, il entreprit bientôt de la raconter, sous le patronage de son nouvel ami, lequel corrigeait et même, parfois, reprenait les textes qui allaient composer *Le Bonheur des tristes*. Par la suite, Luc Dietrich devait subir aussi l'influence de Georges Gurdjieff et de René Daumal, mais c'est encore avec le concours de Lanza del Vasto qu'il écrivit *L'Apprentissage de la ville*, entre 1936 et 1940. Après avoir reçu les compliments de Paul Eluard pour ses deux romans, il mourut en août 1944, à l'âge de trente et un ans, des suites d'une dernière blessure.

Faute de mieux, on appelle « mystiques » cette catégorie d'écrivains. Il y a les mystiques des champs et ceux des villes, tous candidats à *« l'éblouissement »* de ne je sais quelle éternité. Ces « illuminés » de l'expérience intérieure tombent souvent dans l'obscurantisme, comme le faisait remarquer Roger Vailland à propos de son petit camarade de Reims et du *Grand Jeu*, René Daumal. C'est sûrement le destin qui se venge et rigole. Et cela ne donne pas nécessairement de la bonne littérature. Les ouvrages de Luc Dietrich sont sauvés par l'émotion qui les parcourt. Il réussit à faire très bien ressentir le trouble et l'anxiété que lui procure sa brève existence. Car il trouvait douteuse la couleur de tous les matins. Il les regardait comme des *« vêtements neufs »* qui n'avaient pas été faits pour lui. C'étaient les désarrois de l'élève Dietrich.

★ Les *Poésies* de Luc Dietrich feront l'objet d'une publication aux Editions du Rocher, dans la collection « Alphée » (parution fin mars).

هكذا من الأصل

Bredin au bout du bonheur

Insatisfait par une vie honorable, un vieux professeur prépare son dernier cours. Un ultime sursaut pour inverser le cours d'une vie

ENCORE UN PEU DE TEMPS
de Jean-Denis Bredin.
Gallimard, 144 p., 85 F.

Un ami lui avait dit : « *Ce qu'il y a de beau dans la vie d'un homme c'est ce qu'il a raté.* » Jean-Denis Bredin l'a écouté. Qu'avait-il raté, lui, professeur agrégé de droit, célèbre avocat, politicien estimé, brillant historien, écrivain consacré, désormais intronisé sous la Coupole ? Ses échecs n'allaient *pas de soi*. Alors, il les a d'abord cherchés chez les autres, se faisant leur biographe. Il y a eu Joseph Caillaux (1), le politique inventif, écrasé sous les scandales. Il y a eu Dreyfus (2), devenu malgré lui un symbole. Et puis Sieyès (3), le penseur exceptionnel resté dans l'ombre des puissants. Et encore Bernard Lazare (4), l'intellectuel influent et discret. Tous, à leur manière, des grands hommes « à l'envers », des anti-héros au service de l'humanisme, portés par accident à la lumière de l'histoire, ou agissant au contraire dans ses coulisses, relégués alors dans une forme de silence, ou d'oubli, qui ne *leur* convient pas.

Entre-temps, le biographe était devenu romancier. L'anti-héros s'était fait plus intime. Trois personnages successifs – à moins qu'il *ne s'agisse du même* – concentraient autour d'eux ce qui allait devenir une trilogie romanesque. Trois perdants, là encore : l'enfant doué, étouffant dans le rôle qu'on *lui prescrit* (*Un enfant sage*, Gallimard, 1990), l'adulte déchiré par la mort d'une mère et resté en rade de la vie (*L'Absence*, Gallimard, 1986) et, aujourd'hui un vieil *homme insatisfait, épuisé* par le désir d'être parfait et par la contemplation d'un passé seulement « *convenable* » : Charles Hélian, narrateur d'*Encore un peu de temps*. « *J'aime les destins secondaires* », avoue Jean-Denis Bredin, dont l'extrême courtoisie semble là pour défier les doutes inquiets qui le rendent timide. « *Ils obligent à une conception plus vaste du monde.* »

Mais Charles Hélian, lui, est d'une autre sorte encore. Avec son nom faussement solaire, il est un raté qui s'invente lui-même : ennuyé par le bonheur, passé à côté du malheur, ayant tout réussi avec un éclat convenu, des cours « *satisfaisants* », des livres « *honorables* »... tel est « *le professeur Hélian, un homme agréable, plutôt supérieur à la moyenne, dont chacun se serait passé sans inconvénient* ». *Encore un peu de temps*, c'est l'attente du dernier cours du professeur Hélian. L'urgence d'une apothéose qui renverserait le destin. Avec une maniaquerie de notaire, le vieux professeur de droit va, une dernière fois, monter la rue Saint-François sur le trottoir de gauche, la redescendre sur le trottoir de droite, franchir à l'heure précise le seuil de l'amphithéâtre, mesurer ses *sourires*, ses regards, les plaisanteries de convenance pour « *prouver qu'il aimait rire* », ne surtout rien céder de sa solitude, recevoir ses étudiants *comme il accueille ses maîtresses*, en les congédiant à temps, avec l'air désolé de circonstance, juste à temps pour que rien ne soit perturbé de son horaire intime.

À COUPS

Il aurait pu fuir, renoncer au dernier cours, disparaître comme Bartleby, le célèbre héros de Melville *qui exécutait scrupuleusement* son travail avant de déclarer sans insolence « préférer ne pas le faire ». Mais lorsqu'on est pris au jeu de sa propre image et de la perfection programmée, la lâcheté la plus simple est de continuer. L'expérience lui a appris qu'en disant oui, on s'en tire mieux qu'en disant non. « *Le professeur Hélian n'est capable que d'affronter l'épreuve. Il n'a jamais osé lui tourner le dos.* » Et son dernier cours, il l'a raté.

Le roman de Jean-Denis Bredin avance par à-coups répétés, comme le rocher de Sisyphe qui déboule chaque fois de la montagne, comme la tapisserie de Pénélope : avec, toujours, la perspective d'« *encore un peu de temps* » pour tout mettre au propre, préparer un dernier cours *comme* un dernier discours à sa maîtresse, et recommencer encore, faire la « révolution », au sens propre : un retour rêvé ou réel, utopique, au moment d'avant l'imperfection. Refaire l'histoire, c'est se donner le temps de ne pas avancer. Son dernier cours raté, Charles Hélian a *décidé de le réparer*. De faire un dernier dernier cours.

On aurait voulu ne pas en savoir plus. Rester avec le professeur Hé*lian dans ses rêves de gloire, dans* l'attente impatiente d'une apothéose héroïque. Mais Jean-Denis Bredin n'a pas résisté. Le dernier cours, que le professeur voulait *consacrer à son double symbo*lique, la démocratie vieille et moribonde, explose enfin dans un délire visionnaire, confondant Dieu et Marx en maîtres du Jugement dernier. *En fait, ce sont de telles* déceptions, dans ce roman intelligent et à l'écriture scrupuleuse, qui réjouissent. La beauté commence par les failles. Il n'y a pas d'« *erreur » en matière de ro*man, seulement des dérapages qui ne font qu'affirmer, dans celui-ci, une singulière intimité avec le vrai. La vérité n'est pas tant que Charles Hélian, professeur de droit, ressemble à Jean-Denis Bredin. Elle réside dans la liberté de la confession romanesque : impudique, involontaire, esthétique.

Marion Van Renterghem

(1) *Joseph Caillaux*, Hachette, 1980.
(2) *L'Affaire*, Julliard, 1983 ; Fayard-Julliard, 1993.
(3) *Sieyès*, La Clef de la Révolution française, Fallois, 1988.
(4) *Bernard Lazare*, Fallois, 1992.

Baudry, géographe du beau

Quatre personnages dans un paysage. La quête d'un objet insaisissable. L'élégante méditation d'un écrivain sur l'énigme de la beauté

CLÉMENCE ET L'HYPOTHÈSE DE LA BEAUTÉ
de Jean-Louis Baudry.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »
300 p., 120 F.

La suprême élégance du roman de Jean-Louis Baudry n'est pas le moindre de ses mérites. Par la grâce de l'émotion qu'elle communique, par l'impression qu'elle laisse, elle a le pouvoir de libérer le lecteur d'une certaine vulgarité ambiante. Vulgarité des jugements rapides, à l'emporte-pièce, des malveillances, de la propension à tenir le respect pour une valeur négligeable ; et plus encore, puisque c'est de littérature qu'il s'agit, vulgarité des phrases mal construites, ficelées à la diable, *indigentes, aptes à exprimer seule*ment une pensée elle-même indigente, une sensibilité grossière.

Cette élégance du cœur et de l'esprit, dont Jean-Louis Baudry témoi*gnait déjà dans son précédent ro*man, *Personnages dans un rideau* (1), n'est pas un trait extérieur, une pose théâtrale ou un passeport pour entrer dans quelque bonne société. In*hérente au projet littéraire de l'au*teur, elle est au contraire à l'origine de son art et de sa manière, le mode d'expression adéquat d'une pensée sinueuse, lente, méditative. D'une *pensée qui se plaît à opposer l'ana*lyse à la synthèse, l'échafaudage imprévisible d'une foule de questions et d'hypothèses à des réponses précipitées, la lente, incertaine progression de l'intelligence en quête d'un secret toujours différé, insaisissable, à l'urgence de conclure et de comprendre. Accessoirement, cette élégance constitue une forme du respect dû à cet interlocuteur silencieux qu'est le lecteur.

La scène, comme on le dirait chez Tchekhov, « est à la campagne ». Dans ce paysage où coule une rivière, trois personnages participent à l'action restreinte du récit ; un quatrième, absent de l'espace où celle-ci se déroule, tient entre ses mains quelques-uns des fils du drame. Peut-être tous. Gabriel, c'est le nom de l'absent, est écrivain. Il porte le masque, ou tient le rôle, de celui qui décide, agence : pour lui, la vie est d'abord, essentiellement littérature. Il l'exprime d'ailleurs avec un certain cynisme : « *Je suis (...) résolument moderne. J'ai compris mon époque. Je sais désormais aller directement à l'essentiel. J'éprouve, j'extrais, je jette. Je n'ignore rien du profit, ni de la consommation du produit. J'ai été touché par la grâce des médias et j'y ai répondu par un consentement de tout mon être. C'est ainsi que je suis devenu un prédateur. Je saigne. Je laisse aux autres, s'ils en ont le temps, la chair et le gras. Dans le meilleur des cas, je vis par délégation.* »



ULF ANDERSEN/GAMMA

Jean-Louis Baudry.
Né en 1930, Jean-Louis Baudry, chirurgien-dentiste de son état, participa au début des années *60* à l'aventure de *Tel Quel*. Il fut notamment l'un de ceux qui introduisirent la psychanalyse dans le groupe. Dans la lignée du nouveau roman, il publia son premier livre, *Le Pressentiment*, en 1961, au Seuil. *Il est également* l'auteur de deux essais : *L'Effet cinéma* (L'Albatros, 1976) et *Proust, Freud et l'autre* (Minuit, 1984).

« *Prédateur* », Gabriel délègue donc son ami Marc auprès d'une femme à la beauté « *fracassante* » : Clémence, peintre et maîtresse solitaire du domaine où elle accueille son invité. Un peu à l'écart, Jeanne, pianiste, amie de Clémence et de Marc – dont elle fut l'amante –, joue un rôle trouble d'intermédiaire ou de médiatrice. Assigné par l'écrivain à fournir la matière littéraire qui lui manque, à faire de Clémence une « *créature romanesque* », Marc, homme vieillissant et solitaire, esthète privé de moyen d'expression – au contraire des trois autres personnages –, détourne peu à peu le sens de la mission qui lui a été confiée. Il se laisse séduire par son hôtesse, découvrant dans les sentiments qui l'envahissent une vocation différente de celle du « *pur témoin* », du « *scribe attentif, mais indifférent, des événements de sa propre existence* ». Mais cette séduction, si elle se concrétise dans le rapprochement des corps, engage Marc dans une autre recherche, sans fin celle-là ; recherche que seule la littérature, encore et toujours, est apte à traduire.

La géographie dessinée par l'auteur n'est sentimentale qu'en apparence. A l'exemple d'un Musset des profondeurs qui aurait déserté le terrain des jeux de l'amour, Baudry, par la voix de ses personnages, se livre en fait à une longue, méditation sur le principe de la beauté. Car c'est moins le désir amoureux ou charnel qui mène ici la partie que cet autre désir, dont l'objet est lointain, abstrait, figé dans une gloire dont l'art, en ses plus hautes oeuvres, détient la clef. « *Corps de volupté* », Clémence est aussi, pour Marc, la figure, énigmatique comme celle de la Méduse, d'une beauté idéale, « *Vierge hautaine qui offre à ses adorateurs les œuvres de sa chair sans rien sacrifier du sentiment de son incomparable majesté* ».

La beauté, élevée au rang du sublime, effraie, laisse sans voix et sans moyen. Ou bien elle fait parler beaucoup, peut-être pour exorciser l'effroi. Jean-Louis Baudry, dans les arabesques parfois trop hiératiques de son récit, cherche moins à se rendre maître de cette beauté qu'à définir une fascination, à décrire une ivresse.

Patrick Kéchichian

(1) Seuil, 1991 (« Le Monde des livres » du 19 septembre 1991)

Passion au carbone 14

Gilles Anquetil signe un roman fiévreux, saoulé au souffle du jazz

TOUT VA SE JOUER
de Gilles Anquetil.
Grasset, 134 p., 84 F.

Tout va se jouer est un livre de jeu ivre comme une barque. La générosité ne se compte pas. Gilles Anquetil le donne pour un roman. D'accord. Comme un polar plutôt, l'enquête sur une disparition, la planque du sujet imaginaire des livres. Il n'y a pas mort d'homme. C'est pourtant une histoire où il y a pas mal de morts. On voit à chaque chorus apparaître, dans la page, des figures aux rides arrachées à la mort, comme on voit par lumière rouge l'image lentement se révéler, au risque de dépasser le point exquis, dans le bain. Ces figures de l'instant ont des noms, Dolphy, Bird, Art Pepper *ou Monk. S'il vous plaît*, ne dites pas trop vite le mot de *jazz*, ce n'est qu'un mot de passe : il induit tant d'inconnu dans le jugement qu'il fait plutôt écran. Anquetil se jette à l'eau comme Dolphy dans un chorus. Avec des crises, des traits de génie et des discontinus. On pense immédiatement à ça, au jazz qui reste un des sujets essentiels du dernier siècle, le grand sujet de bataille, avec les films et les taureaux, la politique et l'amour, le jazz est le *sujet ivre* de la conversation, infinie, jamais à court, le « motif » du peintre ancien. Le motif est le pont vers l'écriture, Lacan en tête : « *Rien, comme une trace d'enthousiasme, pour dater – au sens regrettable du terme – un écrit.* »

Dans Tout va se jouer, les choses sont à l'envers. L'enthousiasme n'est pas la valeur ajoutée. C'est l'envers du décor. Le livre le désosse. Il est le carbone 14 de la passion. *Pour* peu que l'on prenne le mot au tragique, c'est lui qui date, qui signe et qui accroche : exactement comme dans les livrets d'Alain Gerber à sa propre anthologie des musiciens (série de doubles coffrets sous le titre : *The Quintessence* chez F.A. Fremeaux et Associés), que l'on doit écouter avant ou après lecture d'Anquetil. Le roman de la passion est une histoire de défaites, d'amours, de gaietés de parking et d'aventures glacées. Ça se passe la nuit. Le jazz se passe la nuit. « *Le jazz est la science des voleurs. Il aimait cette idée à condition de se voler lui-même. On ne cambriole que ses folies. Je joue, déjoue, rejoue. Il jouait sa peau. Il jouait la vie. C'était l'été.* »

L'idée du jazz est intransmissible. On est toujours désemparé à l'idée de conseiller, de dire, d'indiquer. On ne peut filer sa vie à personne. Tout ce que l'on peut faire, c'est ça, dire ce qu'il en est de soi : raconter nerveusement et avec gaieté des histoires de cigales, de vie et de mort de l'été des cigales, dessiner l'abdomen des cigales, la façon dont le sexe muet est intéressé à leur chant, ce zeste d'accent soufi pour conclure : « *Ce n'est pas nous qui chantons, mais c'est le chant qui nous chante.* »

Ce par où ce livre coupe à la route ordinaire, c'est le souffle, ce sont ses excès, ses accidents, ce qui lui arrive, ce qui arrive à la phrase, et cet instant impossible à fixer d'où sourd la voix, l'*autre voix* des jazzmen, celle qu'ils se font, *cette putain de voix qui lâche à la* première occasion. Le sujet, l'autre sujet, le sujet de la phrase, glisse à sa crête, remonte les vagues, déboule, court de la musique à l'autre voix : « *il* » – qui il ? – « *il connaissait le bégaiement. Depuis l'enfance, il butait sur les mots, s'accrochait aux ronces de la parole.* » La joie du bégaiement (« *il n'était pas fou, ne se prenait pas pour le Max Roach des bègues* ») est le nœud. Le jazz en est la preuve. La preuve des voyous contre une racaille indifférente qui écrase. On va se la jouer. Tout va se jouer. Par temps froid, la générosité ne se discute même pas.

Francis Marmande

Fourches Caudines

Elvire de Brissac invente un faux polar, galerie d'un enfer ordinaire

LE TOUR DE L'ARBRE
d'Elvire de Brissac.
Grasset, 247 p., 109 F.

Pour tirer de l'anonymat un village perdu au cœur de la France, rien ne vaut la profanation d'un cimetière. Parce que des croix gammées ont été peintes sur les murs du sien, la petite commune de Fourches-sur-Cher, enserrée par la forêt, ignorée par la préfecture, va subir la meute des journalistes, l'invasion des caméras et devenir le lieu d'un meurtre. Un des reporters parisiens, une femme qui a parcouru tous les points chauds de la planète, est étranglée dans sa voiture, par un matin d'épais brouillard. Après avoir rondement mené son enquête, et passé la nuit avec le bûcheron du pays. Personne n'a vu l'assassin. On mettra des mois à le découvrir.

Pour la première fois, avec son neuvième roman, Elvire de Brissac invente une sorte de policier, genre pour lequel elle avoue ses faiblesses, à travers Agatha Christie ou Patricia Highsmith. Mais *Le Tour de l'arbre* est aussi une immersion dans une vie rurale qu'elle connaît bien : la romancière parisienne exploite, justement dans le Cher, les chênes centenaires de sa famille. Elle sait tout de l'abattage des grands arbres qui, attaqués par la tronçonneuse, tombent sur le sol « *en arrachant un morceau du ciel* », tout sur les oiseaux qui partent et reviennent selon les saisons, tout sur les pièges à sauvagines tendus dans les chemins. L'impression de vérité que donne le livre vient de là. Sa poésie aussi, concrète, précise, sans recherche d'effets : les termes techniques se mêlent aux mots du terroir.

Fourches-sur-Cher ressemble à un petit enfer, avec son église où un jeune curé atteint du sida attend la mort dans l'effroi, avec son château qui abrite un ancien ambassadeur et sa femme, vieux couple de tourtereaux tyrannisé par une douairière pétaradante. Ou encore sa mairie dont la salle des fêtes ne sert plus que de morgue, ses troupeaux que les éleveurs découragés négligent, son café tenu par un Arabe et que les paysans désertent.

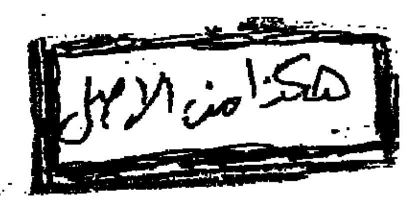
Le mal règne sous toutes ses formes : l'ennui, la solitude, la maladie, l'adultère, la folie, le vol, le viol, le désespoir. Comme partout. Les habitants rêvent de s'enfuir par tous les moyens, terrifiants ou véreux, et les suicides se succèdent.

Cette accumulation de noirceur, qui produit un effet comique, laisse penser que *Le Tour de l'arbre* n'est pas un roman réaliste. Il est mené comme une pièce de théâtre. Une vingtaine de personnages apparaissent de manière souvent abrupte, dans une multitude de courtes séquences qui s'organisent, comme un prologue suivi de trois actes, autour du meurtre central.

Le prologue est surchargé d'événements d'où surgissent visions d'horreur et scènes de guignol. Le premier acte tourne autour de la journaliste, qui déteste sa vie autant que les villageois la leur. Aux deuxième et troisième actes se déploie l'enquête qui, chacun soupçonnant, accusant l'autre, suscite de réjouissantes méprises. Précédé, comme dans un final, de courses-poursuites à travers les bois, le dénouement – la vérité – tombe du ciel...

Bien plus qu'une enfilade de petites histoires illustrant ou dénonçant le monde d'aujourd'hui à travers le microcosme d'un village, *Le Tour de l'arbre*, jeu poétique et de composition savante, s'offre comme une œuvre baroque où se mêlent, sans aucun délire, comique et tragique, réalité et sorcellerie, fantaisie et nature. Un livre séduisant et subtil.

Jacqueline Piatier



La déplorable éducation de Stella

Dans l'univers comique et noir de Beryl Bainbridge, une jeune fille fait le dur apprentissage de la vie et de l'amour

LE DERNIER AMOUR DU CAPITAINE CROCHET (An Awfully big Adventure)
de Beryl Bainbridge.
Traduit de l'anglais par Nicole Tisserand et Agathe Moltessier,
J.-C. Lattès, 200 p., 119 F.

Comment aborder la vie lorsqu'on est âgée de seulement seize printemps, médiocrement jolie, peu douée pour les études et entourée d'adultes qui, bien entendu, s'ils sont pourvus de bonne volonté, manquent de compréhension ? Comment se tirer d'affaire quand on est née dans une petite rue populaire de Liverpool – une rue où chaque porte est semblable à l'autre, où rien ne doit jamais changer, surtout pas la couleur de l'enseigne de l'Aber House, la pension de famille que dirige l'oncle Vernon – au lendemain de la guerre ? Vendeuse chez Woolworth, le Monoprix anglais, tel serait le destin de Stella, l'audacieuse héroïne de Beryl Bainbridge – elle-même née à Liverpool en 1934 –, si l'oncle Vernon, qui est épris de gloire et d'aventures, ne s'en mêlait. Grâce à un appui opportun, il procure à Stella une modeste place dans une troupe de théâtre itinérante.

C'est le début non d'une ascension vertigineuse, mais d'un apprentissage ardu dans un monde difficile à comprendre. Tout au moins ce monde a-t-il le mérite d'être plus imprévisible que l'étouffante société locale. Chacun y possède en propre une manie, un malheur, des goûts sexuels ou une fragilité qui le distinguent des autres : George, le machiniste en chef, dont le navire fut torpillé près de Trinidad et qui passa huit jours à dériver sur un canot, hurlant des cantiques de Noël et recrachant du pétrole ; Dawn Allenby, l'actrice, qui souffre d'un trop grand amour de la beauté, *« maladie contre laquelle elle est mal équipée »* ; Babs Osborne, qui aime follement un ex-pilote de chasse polonais reconverti dans la ferraille ; St Yves, que l'amour effraie et dont l'entrejambe fut sauvagement attaquée au tournevis par une maîtresse en furie... Histoires mystérieusement entrelacées, bribes de conversations, Stella ne saisit que les fragments d'un tout qui lui échappe.



© BILL BRANDT, 1941
« Evening in Kenwood » de Bill Brandt

Beryl Bainbridge, qui pratique volontiers l'humour noir et l'absurde, ne s'embarrasse ni de réalisme ni de psychologie, même si un portrait juste et attachant de son héroïne finit par émerger d'une multiplicité de détails. L'univers et les individus sont perçus par Stella sous forme d'instantanés entre lesquels n'existe aucune continuité. Les horreurs et les morts s'enchaînent – des faits divers, de bonnes histoires qu'on aime à raconter, telle l'aventure de l'homme greffé qui n'avait pas de paupières, ou celle du bébé que les soldats voulaient faire cuire dans une lessiveuse, ou encore celle du petit vitrier dont *« les orteils nus frémissaient pendant qu'il se vidait de son sang »*... Insérées dans la suite des événements, elles sont contées avec une sorte de désinvolture, comme autant de comptines. Stella en est émue mais n'en perçoit que l'aspect grotesque et dérisoire, non la réalité tragique.

« Il n'existe sans doute rien de plus difficile que d'avoir l'air sincère quand on a le cœur brisé », remarque-t-elle à propos d'une amoureuse effondrée. Quant à sa propre découverte de la sexualité, elle n'a garde de la confondre avec l'amour : *« C'était comme apprendre le piano ou la guitare hawaïenne, une affaire de pratique avant tout. »* Au moyen des mots, glanés et assemblés comme on réunit les pièces d'un puzzle, elle finira par comprendre la complexe réalité des liens tissés entre les êtres. Et, à son tour, le lecteur comprendra aux toutes dernières lignes de l'histoire qui était Stella et ce qu'elle cherchait. Entre-temps, il se sera familiarisé avec l'univers comique, noir et incongru d'une romancière au plus haut point anglaise.

Christine Jordis

d'autres mondes

Goyen, le plus célèbre des inconnus

ZAMOUR ET AUTRES NOUVELLES (The Saces as Blood Kindred)
de William Goyen.
Traduites de l'anglais (Etats-Unis) par Maurice-Edgar Coindreau et Patrice Repusseau.
Actes Sud, 180 p., 100 F.

Régulièrement, opiniâtrement, depuis plus de quatre décennies, depuis que Maurice-Edgar Coindreau, inestimable découvreur, le révéla aux lecteurs français avec la traduction de *La Maison d'haleine* (écrit à Paris, paru en 1951 aux Etats-Unis, puis chez Gallimard en 1954), William Goyen fait des apparitions. Retient l'attention, étonne, émerveille, laisse une impression inoubliable, et disparaît de ce qu'on appelle l'actualité littéraire... et des rayons des libraires. Pour réapparaître après quelques années chez un autre éditeur. Et encore un autre. Grâce, il est vrai, à la passion tenace que lui voue Patrice Repusseau, et à ce supplément d'âme qu'il donne au plus mystérieux des écrivains américains. Comme une nouvelle vie. Ainsi, il ne faut pas manquer *Zamour et autres nouvelles*, qui avait paru en 1977 chez Jean-Michel Place.

Né en 1915 au Texas, descendant d'une famille basque émigrée en Louisiane quatre générations auparavant, William Goyen avait beaucoup voyagé : engagé dans la marine américaine à bord d'un porte-avions pendant la guerre, il avait vécu un temps à Taos, au Nouveau-Mexique, était venu en Europe en 1949-1951 ; il avait terminé à Paris son premier roman, *La Maison d'haleine*, avait traduit *Fainéants dans la vallée fertile* d'Albert Cossery, travaillé à Hollywood sur un film d'Arthur Penn, *Le Gaucher*. Il est mort en 1983 d'une leucémie, laissant plusieurs inédits : son roman *Arcadio*, publié un mois après sa mort, et des nouvelles – ainsi qu'*Un demi-regard de Caïn* (1951-1953), qui a paru en 1994 seulement aux Etats-Unis. *« Je suis le plus célèbre des écrivains inconnus »*, affirmait-il. Resté un écrivain underground, malgré les prix et les hommages, malgré une parenté littéraire certaine, pas seulement sudiste, avec les « grands » comme Faulkner, Katherine Ann Porter, Eudora Welty, ou le jeune capote.

Zamour, qui reparaît heureusement chez Actes Sud, son second recueil de nouvelles, semble encore tout proche de *La Maison d'haleine*, comme dans un souffle qui exhalerait encore un monde magique venu des troublants souvenirs de l'enfance. Loin du réalisme ou de la logique, on dirait que Goyen compose ses histoires comme les *quilts* qu'on cousait dans les campagnes : il assemble des éléments de récits disparates, dont le sens n'est évident qu'à la fin. Le sujet principal est l'hérédité.

Ce volume, qui réunit des nouvelles écrites entre 1952 et 1975, porte en anglais, ce n'est pas un hasard, le titre d'un autre récit, « Les Liens du sang ». L'héritage d'un puritanisme étouffant comme un atavisme, ravivé par une blessure enfouie depuis longtemps, une douleur secrète qui hantera toujours les deux cousins Ganchion à propos d'un événement, un coq tué à coups de pierres parce qu'il dévorait les figues de la grand-mère. Evénement moins important en fin de compte que le sens qu'ils lui donnent au fur et à mesure de la découverte de la vie cachée des familles, les couples défaits, les infirmités petites ou grandes (bec-de-lièvre, bégaiement, pied difforme, etc.), traces visibles des tares communes au clan et des difformités spirituelles. Apparaît, comme un héritage imprescriptible, la nécessité de l'expiation. *« Qu'avaient-ils fait de mal ? Plus tard, il apprit que cela portait l'ancien nom de luxure. »*

Un monde plein de mystère et de mystique

Il est évident que Goyen parle de son héritage à lui. Comment ne pas le reconnaître dans le jeune garçon qui, à l'American Express de Rome, en apprenant la mort de son grand-père, là-bas, se souvient d'une partie de pêche à Galveston, dans le golfe du Mexique ? C'est comme si la distance éclairait les confidences de ce vieillard qui lui avait fait longtemps peur : *« Ta grand-mère et moi on est partis du Missi'ppi pour aller au Texas, on passait d'une petite ville de scierie à l'autre, on aurait dit que ta grand-mère attrapait un nouveau bébé à chaque fois – si on avait donné à nos enfants le nom des comtés où ils sont nés, touts les douze, en comptant celui qui est mort à Conroe, on aurait un registre de la moitié des comtés du Texas ; mais y en a pas un seul qu'est jamais retourné au Missi'ppi. »*

Un monde disparu, où l'homme, tiraillé entre *« la maison et l'errance, la faute et le rachat »*, était jadis en harmonie avec la nature. Un monde que l'on retrouve, sous plusieurs travestissements, dans les histoires de son enfance. Dans *Zamour* par exemple, dont le sous-titre est justement *Une histoire d'héritage*. L'histoire d'une femme, Princis Lester, qui éprouve un véritable rejet de la ville. Mariée comme dans un rêve éveillé à un brave homme auquel elle se refuse, elle a suivi son mari à la ville, à Houston, vivant là comme une immigrée, comme si elle habitait encore le village. *« C'était l'époque où les gens des villages s'en allaient dans les grandes et les petites villes, l'époque où le Texas se transformait. »* Elle se sentait la représentante d'une espèce disparue. Elle voulait être *« la dernière des campagnardes »*...

Seule, blottie dans un fauteuil capitonné, face à la porte d'entrée, sans souci de ceux qui l'entourent, elle va attendre des années la maigre pension de veuve à laquelle elle est persuadée avoir droit.

Une éternité acceptée, avec la seule compagnie de son chat adoré nommé Zamour, dont elle égrène mélodieusement le nom et dont la fuite coïncidera avec l'écroulement de sa raison. Une traversée étrange pour le lecteur, littéralement ravi par l'auteur qui l'entraîne au gré de son imagination, avec ses mots, la musicalité de sa langue, vers son héritage : un autre monde plein de mystère et de mystique, il s'en moque parfois avec un formidable humour, comme dans « Savata », l'histoire de la négresse blonde devenue évêque de l'Eglise de la lumière de la sainteté du monde, une secte qui ramasse des dollars pour Jésus, *« qui était un homme de couleur. Merci Jésus ! »*.

Pour conclure, une remarque en forme de question : il est curieux de comparer combien la version anglaise diffère de la traduction de Coindreau. Car outre des mots, des lignes, des paragraphes supprimés en français, comment se fait-il que l'on est complètement gommé en français des pans entiers des histoires, comme celle de Wylie Prescott, un lointain cousin qui hérita de Princes et devint un des hommes les riches du Texas quand eut découvert du pétrole dans le lopin de terre qu'elle avait légué ?...

(1) En français. Romans : *La Maison d'haleine* (Gallimard, 1954, et l'Imaginaire, 1982) ; *Savannah* (Grasset, 1964) ; *En un pays lointain* (Gallimard, 1967) ; *Arcadio* (Arcane 17, 1986). Nouvelles : *Le Fantôme et la Chair* (Gallimard, 1956) ; *Précieuse porte* (Arcane 17, 1987) ; *Une forme sur la ville* (Rivages, 1988) ; *Le Grand Réparateur* (Rivages, 1990) ; *Merveilleuse plantes* (Actes Sud, 1994).

L i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● LA SOLUTION FINALE, de Richard Nollier
Edité il y a trente ans, ce roman n'eut pas l'accueil qu'on lui souhaite aujourd'hui. Nous croyons tout savoir sur l'entreprise de destruction nazie, mais il y a des *« vérités qui ne supportent pas d'être énoncées trop tôt »*. Avec ce récit qui conte les destins contraires de deux hommes à l'heure des massacres, et qui ont pourtant eu le même besoin de se faire une autre vie, voire une autre conscience, en s'exilant aux Etats-Unis, Richard Nollier préserve notre mémoire de l'oubli ou de l'indifférence. *L'histoire d'amour joue ici comme un révélateur.* Témoignant que la vie continue, elle met d'autant mieux en exergue l'horreur de ce temps de mort (Ed. du Rocher, 345 p., 129 F).

● LE TEMPS DES AUDACES, de Jean-Luc Gendry
Bien étrange ce Nicolas Charpentier qui rédige les discours de Pétain et se voit chargé d'une *mission auprès des Américains. Mais guère plus que* Laval, Otto Abetz, Charles Tillon ou Gehrard Heller, qui sont parmi les cent personnages qu'il rencontre au long de cette fresque où l'on ne sait plus lesquels sont imaginaires. *Ce n'est pas le moindre talent de l'auteur qui fait* revivre les petits et grands événements des années de guerre et d'occupation en donnant à son ouvrage la rigueur d'une enquête scrupuleuse et la vaste envolée d'un roman. *L'inspiration d'un romancier et la vérité historique* font ici alliance (J.-C. Lattès, 710 p., 139 F).

● CABOTAGE, de Marc Trillard
A l'écrivain, pour raconter ou se raconter, tous les prétextes sont bons. Un cabotage n'est pas le moins original. Le personnage de Marc Trillard s'y adonne pour faire découvrir à son épouse l'archipel où elle est née et qu'elle a quitté à l'âge de trois ans. La découverte du pays accompagnée des retrouvailles avec la mère prend une saveur particulière lorsque les escales se font au Cap-Vert. De situations cocasses en émerveillements, ce voyage est un dépaysement ponctué par une double musique, celle de l'auteur, au vocabulaire choisi mais jamais précieux ni exotique, celle des rythmes qui sont les trésors de ces îles. *« Il faudrait ne pas devoir écrire »*, dit le voyageur. Par bonheur, l'auteur ne suit pas ce conseil (Phébus, 165 p., 99 F).

● LES CAVERNES CÉLESTES, de Fortuné Chalumeau
Avec son premier roman *Le Chien des mers* (Grasset), Fortuné Chalumeau faisait revivre la tumultueuse histoire des flibustiers qui régnaient sur la mer des Caraïbes au XVII[e] siècle. Nous y retournons pour les aventures encore plus épiques de personnages qui, pour avoir le goût des combats et se mêler à la lutte que se livrent les pays d'Europe avides de terres, d'or et d'épices, n'en sont pas moins porteurs d'une espèce de nouvelle noblesse, celle des corsaires. Dans un univers où la vie est un phénomène « naturellement » aléatoire, les rivalités se croisent comme les vengeances, et la cruauté côtoie des sentiments aristocratiques. L'auteur réussit un roman d'aventures où se retrouvent la précision de l'homme de sciences qu'il est et sa parfaite connaissance des « terres étranges » des Caraïbes (J.-C. Lattès, 280 p., 119 F).

● CE QUI EST, de Christian Hubin
Dans ce quatrième recueil de Christian Hubin, l'écriture poétique, avec ses lacunes, ses cassures, sa syntaxe disloquée, ses fragments erratiques, semble comme en *« apnée »*, proche, dans sa tension, d'un silence qui serait une *« forme de modulation absolue »*. L'ellipse n'y est pas un effet de style, mais une façon d'oublier le « moi », de *« faire entendre en creux la division et l'unité du monde »*, comme l'écrivait Hubin dans son essai *Parlant seul* (Corti, 1993). Pur surgissement, le poème restitue une sorte de fraîcheur, entre herbe et air ; il entoure les choses les plus ordinaires d'un halo d'étrangeté (Corti, 280 p., 125 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

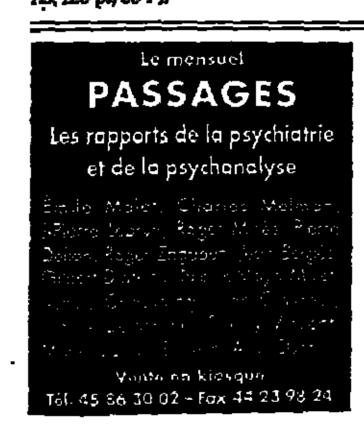
● LE FEU AUX POUDRES, de Nicolas Meienberg
Composé de quinze grands articles, ce livre est une passerelle entre les cultures. Il y a du Voltaire chez ce poète et essayiste suisse de langue allemande dont l'esprit semble possédé par la fureur du juste, débusquant inlassablement l'*insupportable* : la *« désincarnation »* de Paris, la liesse guerrière des militaires américains pendant la guerre du Golfe, le racisme, l'intolérance, l'anathème religieux. Mais c'est aussi lui qui, dans une lettre ouverte à Salman Rushdie, après l'assassinat du traducteur japonais des *Versets sataniques*, pose cette question : *« Comment vit une personne comme vous ?... Comment supporte-t-on l'idée de prendre de tels risques littéraires ? »* Et pourtant... Comme Hermann Burger quelques années auparavant, Meienberg a choisi de mettre fin à ses jours en 1993, au moment même où ce livre paraissait dans sa version originale (traduit de l'allemand par Ursula Gaillard, éd. Zoé, 205 p., 120 F).

● BALLADES ET AUTRES POÈMES, de Goethe
Ce n'est pas une mauvaise chose que soient retraduites ces ballades de Goethe, même si d'autres poètes plus récents attendent encore d'être un tant soit peu traduits. Il y a un réel effort pour retrouver la rime et le rythme, et quelques réussites (*Ein Gleiches*). *On peut regretter que soit bousculé l'ordre chronologique* des poèmes qui aurait permis de mieux voir se développer le lyrisme et la personnalité de Goethe, son interprétation de la tradition, ses efforts de renouvellement, ses prouesses techniques parfois (traduit de l'allemand par Jean Malaplate, présentation de Bernard Lortholary, Aubier, 265 p., 120 F).

REVUES LITTÉRAIRES

L'INJONCTION SILENCIEUSE : CAHIER JACQUES DUPIN
L'œuvre poétique de Jacques Dupin, belle et âpre, méritait bien l'hommage de ce cahier dirigé par Dominique Viart. Riche d'approches diverses, dont certaines très éclairantes, d'autres un peu sommaires, ce volume est né de la première rencontre universitaire consacrée à Dupin, qui eut lieu en avril 1994 à Lille. Regrettons simplement la totale absence de données bio-bibliographiques, chronologiques... Ce qui réduit singulièrement l'intérêt de ce volume (La Table ronde, 278 p., 160 F).

● LETTRES ET CULTURES DE LANGUE FRANÇAISE
L'Association des écrivains de langue française (Adelf, 2 500 membres de 70 nationalités) que préside Edmond Jouve, consacre le numéro 21 (120 p., 60 F.) de son bulletin à la littérature libanaise francophone. Au fil d'une quinzaine d'articles (*Charles Hélou, Salah Stétié, Charles Saint-Prot*, etc.), apparaît, de Georges Schéhadé au jeune romancier orientaliste Alexandre Najjar, toute la variété de la branche levantine de la francophonie. La même livraison contient un *hommage de Jean-Pierre Chevènement à Jacques Berque*. Les VI[es] Rencontres internationales de Payrac (Lot) du 29 août au 1[er] septembre seront consacrées au « Liban, terre francophone » (Adelf, 14, rue Broussais, 75014 Paris, 120 p., 60 F).



Les labyrinthes de Palliser

Vérité et mensonges, fausses pistes et chausse-trapes : une centaine de personnages pris au piège jouissif de la fiction

TRAHISONS
(Betrayals)
de Charles Palliser.
Traduit de l'anglais
par Eric Chédaille,
Phébus, 394 p., 149 F.

Le chiffre 7 est bénéfique au lecteur du roman de Charles Palliser : *Trahisons*. S'il refuse d'être ligoté dès la première phrase, nous lui conseillons, contre tous les usages, de commencer par le chapitre VII, intitulé : « Table rase ». C'est, après une succession de suspenses, le journal très intime de Sholto MacTweed. Entre deux croquis de scorpions, le héros clandestin qui végète dans une librairie – le détail n'est pas anodin – y relate ses rencontres du dimanche avec un certain Horatio, passionné d'énigmes policières, écrivain à ses heures (quel tueur ne rêve pas d'écrire ses confessions ?), qui, *lui aussi*, ment sous couvert de traquer la vérité. Soyons vigilants, tout est doubles fonds et fausses pistes, angles fuyants et trompe-l'œil. MacTweed ressuscite le septième jour. Contre le mortel ennui du dimanche, l'imagination concocte les crimes refoulés pendant la semaine et le créateur invente ses personnages. Dans le couple Horatio-MacTweed, qui est le narrateur naïf, le romancier caché, le suspect arrogant, le détective super-sophistiqué ?

PROFUSION D'HISTOIRES

Au chapitre VII, l'enquêteur repère quelques indices. Jack l'Eventreur et une foule de personnages émergent, vivants, de la liste des crimes non élucidés. On croise le prince de Galles, quelques éminents professeurs d'université, des écrivains célèbres et moins célèbres. Les époques se mêlent, on ne touche plus terre, un éphèbe narquois nous menace de ses flèches assassines. Secret érotique ou crime parfait, la quête est de même intensité. Muni de l'excitant *viatique*, on repart de zéro pour se plonger sans plus de retenue dans une profusion d'histoires hallucinantes.

Retour au chapitre premier : il y avait une fois deux morts suspectes, puis des voyageurs réunis dans un train égaré, emmuré par la neige, puis des contes, des « marches » (trente-neuf ?) que l'on ne remonte pas, de nouveaux cadavres dans des récits en abyme, des fantômes et toujours un jeune homme, qui, du désir, serait l'éternel mirage britannique. Oh my God ! Palliser n'en peut plus de se gausser des *imbroglios « agathachristiens »* et d'un Jack l'Eventreur dont les sanglants excès dissimuleraient les apartés *sexuels* d'un marginal princier.

Dans *Trahisons*, Charles Palliser va beaucoup plus loin que dans *Quinconce*, qui, en cinq abondants volumes, nous avait capturés, pieds et poings *liés*, dans l'arborescence baroque et cruelle d'un faux roman d'aventures, vrai roman policier, copie difforme d'un feuilleton du XIX[e] siècle. *Trahisons* se joue sans aucune retenue des limites extrêmes de la fiction. Canular intellectuel et jubilatoire, il comble les mystificateurs et les broyeurs d'imaginaire qui ressassent les rébus policiers afin de se mesurer à la froide et solitaire perspicacité des monstres.

Le personnage-clé, personnage de roman réel, c'est Jack l'Eventreur. Palliser le radiographie avec humour et en ausculte les contrefaçons. Il ne décide pas de son sort, suggère benoîtement, amorce des révélations, sème les cailloux noirs de l'aveu possible. L'appendice du roman (il y a aussi un index pour se repérer dans la centaines de personnages) n'est qu'un délectable *supplément à propos de l'appendice phallique* dont un adolescent indigène aurait dépossédé *la divinité, au bénéfice de son* maître blanc et rose – ethnologue comme il se doit. Écrire, lire, tuer, émasculer, dissimuler le cadavre, seraient des activités du même ordre pervers.

LECTURE-CULTE

Palliser voue à la lecture de divertissement (au roman policier en particulier) un culte qu'il nous juge capables de partager dans ses multiples replis. Il nous sature du plaisir de la fiction. Il déconstruit le roman, le reconstruit sous nos yeux, nous en signale les traces suspectes, les occulte, nous envoûte, démultiplie notre perception du monde. Le lecteur devient auteur, enquêteur, et bientôt témoin suspect, dans l'intimité du tueur, heureux d'accéder au saint des saints. Tout se détraque et nous voici accusés d'être de mèche, complices, criminels... Lire n'est-il pas un vice impuni ?

Le récit se fragmente en parodies et pastiches. Le même personnage se déplace d'un conte à un autre, de la réalité à la fiction. Le voyeur aux mille corps regarde un téléfilm, rencontre l'acteur principal, tombe amoureux du second rôle, intervient *dans le script*, assiste aux rivalités entre personnages, se mêle des drames réels qui opposent les comédiens. Abus de confiance d'un regard abusé. C'est l'Angleterre de la Belle-Epoque si chère à Charles Palliser, mais aussi à Conrad, Sherlock Holmes, Alfred Hitchcock, Proust, les grands maîtres du dévoilement progressif : l'univers romanesque est un labyrinthe au goût d'authenticité. *Trahisons* est un texte interactif pour innocents corrompus.

Hugo Marsan

Charyn, première

IL ÉTAIT UNE FOIS UN DROSHKY
(Once Upon A Droshky)
de Jerome Charyn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Pierre Bay,
Denoël, 259 p., 110 F.

Charyn, acte I. Trente-deux *ans après sa publication* à New York, voici, en français, le premier roman de *celui qui n'était alors* qu'un jeune professeur de lettres. Première représentation, entre Shakespeare et *Groucho Marx*, de la farce tragique charynienne. Dès les premières lignes, c'est un tourbillon *fiévreux, une imagination délirante*. Le syndrome de la page folle. L'intrigue, simplissime, tourne autour de *la menace de destruction d'une* cafétéria délabrée dans l'East Side new-yorkais. Le café Schimmel, où *se réunit, depuis l'origine des* temps, un petit monde grouillant de vieillards pathétiques. Jaloux, mesquins, *menteurs. Terriblement* humains. Yankel, l'ex-acteur fasciné dans son enfance par le passage d'un droshky, le char de parade de l'illustre Yudel Yobelkoff venu d'Odessa avec sa troupe de théâtre yiddish. Mendel, le marchand de samovars. Pincus, le nain avec ses contes.

Cette jubilation du récit, c'est tout le plaisir de ce roman qui emboîte les histoires comme des poupées russes. *Jusqu'à cette ultime scène* où Pincus va raconter, pour la dernière fois, les amours de Tourgueniev et d'une chanteuse d'opéra. Le petit groupe se resserre autour du conteur fabuleux, ignorant la police qui se prépare à l'expulsion... Répétition générale de l'œuvre à venir, *Il était une fois un droshky* s'achève sur les accents déchirants d'une balalaïka hors d'âge. Sous les décombres d'un café, c'est tout un monde qui disparaît. On en sort le cœur chaviré. Un peu ébouriffé. Ebloui, aussi. Il était une fois Jerome Charyn.

Michel Abescat

Les femmes irréductibles d'Anna Banti

Deux longues nouvelles de cet écrivain italien mort en 1985 scrutent les atermoiements de la conscience et les zones troubles du moi féminin

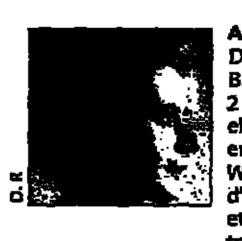
LAVINIA DISPARUE
(Lavinia fuggita)
d'Anna Banti.
Traduit de l'italien
par Odette Kaan,
postface de Jean-Yves Masson,
Aralia éditions, 94 p., 90 F.

HISTOIRE D'ARABELLA
(Arabella e affini)
d'Anna Banti.
Traduit de l'italien
par Maurice Javion,
postface de Jean-Yves Masson,
Aralia éditions, 94 p., 90 F.

Est-ce parce qu'elle vécut à l'ombre de son mari, le critique d'art Roberto Longhi, qu'Anna Banti consacra toute son œuvre de fiction aux portraits de femmes révoltées, méconnues, revendiquant la création ou cherchant la provocation ? Elle s'en expliquera dans son dernier récit, autobiographique, *Un cri déchirant*. Toujours est-il que cette intellectuelle qui domina le monde de l'art et de la critique et qui gagna l'estime générale des écrivains, non sans y faire régner une certaine terreur, grâce à sa revue prestigieuse, *Paragone*, imposa une voix, qui n'était pas *tout à fait nouvelle, mais qui* influença considérablement la littérature féminine après elle. Pas tout à fait nouvelle, parce qu'il y a toujours eu une tradition féministe en Italie. Sibilla Aleramo, elle-même, ne fut pas la première à rappeler ce que la littérature devait non seulement aux femmes, mais à la révolte des femmes, au regard qu'elles portaient sur une société ankylosée par des conventions sournoises. Elles étouffaient individuellement et refusaient que leur situation fût singulière.

Ce qu'il y avait de nouveau chez Anna Banti tenait, comme on s'en aperçoit de façon éclatante dans les deux nouvelles ici ressuscitées par les jeunes éditions Aralia, à son mode de narration. Un récit sinueux, insidieux, qui se détourne du tableau social, pour entrer plus *profondément dans les zones* troubles du moi, ses hésitations, ses « vagues », pourrait-on dire. *Ce serait considérablement réduire* son œuvre que de la limiter à une critique de la condition féminine. Si Anna Banti a *ouvert* la voie à des romancières militantes, elle a surtout cherché à comprendre les *atermoiements de la conscience*.

Lavinia disparue faisait partie, à l'origine, d'un recueil plus important, *datant de 1952, mais a été* isolée, non sans raison. Il s'agit de l'histoire d'un trio : trois orphelines *font de la musique*, à Venise, dans une institution, au temps de Vivaldi. Rien ne troublerait leur bonheur, *somme toute confortable*, si l'une d'elles n'était une créatrice. Lavinia compose. Elle se substitue à Don Antonio et ose opposer à sa *Judith* un oratorio de son cru, *Esther*. Une femme peut-elle composer ? En a-t-elle le droit ? En a-t-elle la capacité ? C'est parce qu'elle ne mesurait pas l'ampleur du scandale que Lavinia dut disparaître. Sa disparition plonge ses deux amies dans l'horreur, et elles choisissent une forme de suicide doux : l'une, Orsola, en épousant un vieux marchand bedonnant, l'autre, Zanetta, en cédant au charme d'un jeune boulanger. Quand tombe le soir, toutes deux transférées à Chioggia, elles regardent la mer et rêvent à Lavinia *que l'ambition a perdue*.



Anna Banti.
D'origine calabraise, Lucia Lopresti, dite Anna Banti, née le 27 juin 1895 à Florence, est morte le 2 septembre 1985. Avec son mari, Roberto Longhi, elle fonde en 1950 la revue Paragone. *Traductrice en italien d'Alain-Fournier, de Colette, de Virginia Woolf, de Jane Austen, Anna Banti est l'auteur d'une quarantaine de nouvelles, de sept romans et d'essais sur l'art. Parmi ses livres, plusieurs sont traduits en français :* Artemisia *(1947, traduit par Christiane Guidoni, POL, 1989) ;* Les Mouches d'or *(1962, traduit par R. M. Desmoulière, Plon, 1966) ;* Les Jardins de Boboli *(1973, traduit par Françoise Liffran, Balland, 1991) ;* Un cri déchirant *(1981, traduction à paraître chez Aralia).*

Ce récit mélancolique, rédigé dans une langue poétique, fluide, *liquide même, comme Venise*, admirablement servie par la traduction d'Odette Kaan, à qui l'on doit *en France de connaître* Saba et Sinisgalli, est surtout curieux par sa chronologie, par l'ordre des événements *rapportés*. Cela *commence* par le mariage d'Orsola et par l'échange de regards du batelier et de Zanetta. En quelques lignes, Anna Banti forme le nœud du drame qu'elle mettra quatre-vingts pages à *dénouer* et à renouer. *Du* mariage, on remonte à sa cause. Du regard échangé, on comprend l'inquiétante intensité. *Et sur* l'épaule du batelier tombe la partition de la composition de Lavinia, *rescapée de sa fureur*.

La romancière donne les indices avant de fournir la clé du récit. Lavinia disparaît *« comme un mouchoir, comme on perd une aiguille dans le sable »*, avant même qu'on ne la sache compositrice. Elle contemple *« les grands voiliers qui viennent de loin »* avant même que ne l'on comprenne son besoin de partir. Elle agit avec une audace anticonventionnelle que l'on prend tout d'abord pour l'expression d'un tempérament rétif et individualiste, alors que sa révolte est plus profonde : d'interprète elle veut devenir et devient créatrice.

Lorsque, résignées à la disparition définitive de leur amie, Zanetta et Orsola regardent à leur tour la mer *qui probablement l'a emportée*, elles se souviennent des mots que Lavinia prononçait, avec un *désespoir dont elles n'avaient pas* autrefois compris la cause. *« Il me faut retourner là-bas ; ici, il n'y a pas place pour moi et j'ai besoin d'espace. Je m'habillerai en homme, je serai berger, en plein air, sous le soleil et sous la lune. »*

L'autre nouvelle appartenait à un recueil plus récent, datant de 1957. Claudia, une aristocrate, viscontienne comme le signale Jean-Yves Masson dans sa postface, surveille *ses enfants sur* la plage et se souvient de sa sœur, Arabella, surnommée, tant elle était espiègle, *« Quick Eyes »* par sa *gouvernante* anglaise. Arabella a eu le tort d'aimer un homme au-dessous de sa condition. *Epouvantée* par la médiocrité de la vie qu'elle se préparait en obéissant à une passion fugitive, elle s'est dérobée, *mais elle* n'a pas renoncé à sa révolte. Et Claudia, tellement réservée, si mère, si terne, envie cette conduite qui, en même temps, lui fait horreur.

On a souvent décrit, en littérature, l'attirance des personnes rangées pour la déchéance, les impulsions irrépressibles dont les puritains aigris sont la proie. Mais *c'est chez Anna Banti*, une fois encore, quelque chose de plus subtil. Le fait d'ajouter le regard d'une sœur, d'une certaine manière, double la duplicité de la passion, augmente l'ambiguïté et interdit *toute conclusion*. Les retrouvailles sordides des deux sœurs, à la fin du récit, ne pouvaient déboucher que sur un cauchemar. Et l'on ne s'étonne pas qu'Anna Banti, au détour d'une phrase, laisse tomber le nom de Freud et cite naturellement Lady Chatterley.

R. d. C.

Charyn, première

d'Anna Banti

Une tranquille maison du quartier de San Jeronimo, dans le sud de Mexico, au-delà du parc de Chapultepec et à l'écart des immenses avenues de la ville la plus polluée du monde. Le vent froisse les feuilles du bananier dans le grand patio semé de gazon. Vous traverserez la cuisine où Carmen, la compagne d'Alvaro Mutis, prépare sur le grand fourneau des plats aux odeurs douces et poivrées. Alvaro Mutis vous tendra un verre de whisky ou de tequila avant de vous introduire dans la pièce où il travaille. Vous entrerez en évitant les chats silencieux, gardiens vigilants des lieux.

Sur le bureau, l'intrument magique : une prosaïque Smith Corona dont sont sortis Maqroll le Gabier, Abdul Bashur, Flor Estévez et les mille personnages, conquérants illustres ou obscures prostituées, qui hantent ses poèmes et ses romans depuis cinquante ans. Près de la machine à écrire, une statuette représentant le capitaine Cuttle, personnage de Dickens particulièrement cher à son propriétaire. Du plafond pend un petit vase arabo-


GRACIELLA ITUEBIDE POUR « LE MONDE »

Alvaro Mutis, ou le désespoir optimiste

andalou, d'un vert translucide patiné par les siècles. Une grande table couverte de livres : encyclopédie des tramp steamers, anthologie d'Anna Akhmatova, Journal de Julien Green, *Mémoires intérieurs* de François Mauriac, tout Céline, une biographie de François Joseph... Derrière la table, un mur entièrement tapissé de biographies de monarques, de mémoires de grands personnages, dont se détache une collection très complète d'objets byzantins. Sur l'autre mur, ses vieux amis les poètes : Antonio Machado, qui déborde de son rayon, Apollinaire en édition originale, Valery Larbaud, *Résidence sur la terre* de Neruda, l'oeuvre du surréaliste argentin Enrique Molina. Sans chercher beaucoup, on doit trouver les livres fétiches de l'écrivain, qui sont aussi ceux que Maqroll, son héros favori, son double, conserve jalousement dans son sac de marin : les *Mémoires d'outre-tombe*, les *Mémoires* du cardinal de Retz, ceux du prince de Ligne, sans oublier les oeuvres complètes de Balzac et de Simenon, ni les *Fioretti* de François d'Assise, Jean de la Croix et les grands du Siècle d'Or.

Alvaro Mutis.
Né en 1923 à Bogota, Alvaro Mutis partage son enfance entre un collège bruxellois et l'hacienda familiale. Il publie son premier livre de poèmes en 1947. Tout en écrivant, il voyage pour le compte de la Standard Oil puis de sociétés de cinéma américaines, avant de se fixer à Mexico. Son oeuvre poétique est recueillie en un seul volume sous le titre *La Summa de Maqroll el Gaviero* (La Somme de Maqroll le Gabier) en 1982. A partir de cette date, il entreprend un cycle de romans. Après de nombreux prix littéraires espagnols et latino-américains, il reçoit en 1989 le prix Médicis Etranger pour *La Neige de l'Amiral* (traduction d'Annie Morvan).

Et puis vous découvrirez les photos de famille. Cette famille, plus fidèle que celle à laquelle on est lié par la nature, qu'un homme se constitue au fil des ans : portraits du dernier tsar et de la tsarine, de Philippe II et de sa fille Catherine Micaela, Proust sur son lit de mort, Borges aveugle dans les ruines de Tehotihucan, Joyce assis dans l'herbe, un bandeau noir sur l'oeil, Conrad, Baudelaire, Valery Larbaud, Céline. Et l'ami de toujours, « Gabo » – Gabriel Garcia Marquez – sur une photo qui remonte au temps où il était reporter à *El Espectador*.

Des photos de l'auteur aussi, en grand voyageur comme il se doit : sur un chameau au Caire, dans une rue d'Istanbul, avec des amis à Bogota ou à Paris. Du salon voisin, parvient l'air d'une *cumbia* d'un lointain village colombien sortant d'un 45-tours.

Vous bavarderez ainsi jusque tard dans la nuit, de traversées sur des cargos rouillés, de ports du bout du monde, de la qualité comparée des whiskies clairs et des whiskies ambrés, de la supériorité du waterzoï gantois sur l'anversois, de la profonde philosophie des chats qui veillent sur le Bosphore depuis Byzance, de la splendeur immuable de Saint-Jacques de Compostelle, de la grandeur des empires disparus – celui de Theodora ou celui de Charles-Quint. Il vous parlera de *« l'énorme bêtise du progrès »* qui a valu à l'humanité Auschwitz et Hiroshima. Il vous citera la réplique de Bonaparte, prenant possession des salons du Luxembourg au premier jour du Consulat, à Lannes qui lui disait : *« C'est triste, ça... »* : *« Oui, comme le pouvoir. »*

Et voici qu'au détour d'une histoire narrée avec la verve d'un romancier picaresque espagnol cet homme dont les propos semblaient signifier qu'il est revenu de tout partira soudain d'un grand rire sonore d'enfant et lancera son exclamation coutumière : *« Ah, quelle merveille ! »*...

Autant l'avouer : je ne suis jamais allé dans la maison d'Alvaro Mutis... (1) Mais j'en ai tant entendu parler, j'ai lu tant de choses sur elle qu'elle m'est devenue un de ces lieux familiers qui finissent par hanter la mémoire avec plus d'insistance que si on les avait vraiment connus. Elle est pour moi comme d'autres lieux, réels ou imaginaires, qui peuplent ses récits : la maison d'Araucaima au coeur des terres chaudes de la cordillère colombienne où se rejoignent le paradis perdu de son enfance et la quête sans fin de l'âge mûr de Maqroll ; ou la chambre de la Shidah Caddesi, à Istanbul, *« juste au-dessus de la boutique de l'oculiste »*, d'où l'on perçoit le battement des vagues contre les pierres de la forteresse, cette chambre, écrit-il dans les *Eléments du désastre*, où on l'attend et où il n'ira jamais ; ou encore les chantiers ruinés du port de Pollensa, à Majorque, où, au bout de tant d'aventures, Maqroll est venu abriter son désenchantement lucide... Il est massif, l'épaisse chevelure blanche rejetée en arrière, le verbe haut, prêt à affronter les éléments – à condition de ne pas oublier sa casquette de marin breton. Il tient – et se garde de le laisser oublier – de son ancêtre le savant José Celestino Mutis qui conduisit une légendaire expédition botanique dans le vice-royaume de la Nouvelle-Grenade. Beaucoup de superbe, un rien de canaille, quelque chose entre l'hidalgo et le bourlingueur. Un appétit, une gourmandise pour la vie qui éclatent à chaque geste, dans chaque parole. Et la qualité magnifique de donner à chacun de ses amis l'impression qu'il est son meilleur ami. Il aime le contact physique avec ses lecteurs – ses fans qui forment un vrai « club Mutis » –, qui tous, toujours, lui posent la même question : « Maqroll le Gabier, est-ce vous ? » Maqroll le Gabier (étrangement, en français, *« Maqroll el Gaviero »* par le caprice de son premier éditeur parisien qui pensait que ne pas traduire le surnom le rendait plus exotique) est le double d'Alvaro Mutis comme l'ombre peut être le double de la lumière.

L'écrivain a fait d'étranges métiers pour un poète : représentant de compagnies pétrolières puis de grandes firmes de Hollywood, il a, entre bien d'autres emplois, prêté sa voix au doublage des *Incorruptibles*. Maqroll, lui, apparaît dès les premiers poèmes, non nommé d'abord, comme le narrateur d'improbables aventures, tel ce « Voyage » daté de 1948 où on le voit conduire un train aux wagons jaune canari qui part une fois l'an et conduit en plusieurs mois ses voyageurs des hauts plateaux glacés aux terres chaudes, à travers plantations de café et bois d'eucalyptus. *« Improbable »*... mot qui revient souvent sous la plume d'Alvaro Mutis. C'est le cours entier de la vie et son irrésistible désordre qui sont désignés ainsi. L'ordre n'existe qu'aux deux extrêmes : dans le souvenir de l'enfance perdue et dans l'acceptation de la mort qui rend tout *« irrémédiablement »* (autre mot récurrent) illusoire. Maqroll navigue de l'une à l'autre, se perdant en mer, dans les marais des estuaires, dans les bouges des ports, au fond des mines qui l'enveloppent comme un utérus, et y puisant quelques raisons de survivre dans l'attente de l'ultime rencontre : *« Chaque poème est un oiseau qui fuit / le lieu marqué par le fléau... / Chaque poème est un pas vers la mort... / Chaque poème est un fracas / de voiles blanches qui s'écroulent / dans le ruissellement glacé des eaux... / Chaque poème égrène sur le monde / l'âcre épi de l'agonie. »*

Les enfants se créent des compagnons imaginaires pour converser et jouer avec eux : Borges a raconté que les siens s'appelaient Kilo et Moulin. Ordinairement ces personnages disparaissent avec « l'âge de raison ». Fort heureusement pour ses lecteurs, Alvaro Mutis n'a jamais atteint l'âge de raison. Encore que son compagnon de rêves soit éminemment raisonnable, par sa philosophie de l'existence, par son humble soumission aux arrêts d'un destin toujours imprévisible, dont il tire un souverain orgueil. De poème en poème, quarante ans durant, puis, à partir des années 80, de roman en roman (chaque roman part d'images des poèmes pour les relier par le fil d'un récit), Maqroll est devenu si réel que, dit son auteur, il a fini par lui échapper : peut-être est-ce pour le faire rentrer dans le rang qu'il a fait dernièrement apparaître sur le devant de la scène le personnage d'Abdul Bashur, *« le rêveur de navires »*, alter ego de Maqroll comme Maqroll l'est d'Alvaro Mutis, et qui trame « mauvais coups » et trafics étranges – des tapis aux armes – avec une ruse orientale que fait chaque fois sombrer un coeur trop généreux.

Et pour brouiller définitivement les pistes, voilà qu'Alvaro Mutis s'est laissé pousser une moustache qui lui donne un air légèrement levantin au point que certains de ses amis se sont empressés de l'appeler Abdul.

Je dis parfois à Alvaro Mutis qu'à tant désespérer du monde et à tant rêver d'une beauté d'un ordre merveilleux et idéal il fait preuve par là-même, au coeur du plus noir pessimisme, d'une forme singulière d'optimisme, puisqu'il persiste à croire envers et contre tout en l'existence, dans un temps et un espace inconnus des hommes mais espérés de tous, de cette beauté et de cet ordre. Comme Maqroll, *« nourri de la sève de son malheur »*, comme tous les grands vaincus qu'il chante, Alvaro Mutis a appris à ne rien perdre des plus minuscules jouissances du quotidien.

Dans son récit de la mort de Pouchkine, il évoque la dernière vision du poète sur son lit d'agonie : la peau limpide et fraîche de la femme aimée qui lui rappelle la source de son enfance et de sa terre natale, *« sa terre de miracles, d'exploits, de forêts sans limites d'églises au coupoles dorées »*. Pouchkine, Alar l'Illyrien de la « Mort du stratège », Bolivar du « Dernier Visage », Maximilien, tous ces vaincus irrémédiables, superbes dans leur déréliction même, connaissent, comme Maqroll le Gabier, ces instants de *« lucidité vertigineuse »*. Faut-il, alors, imaginer Maqroll heureux ? De son rire tonitruant, Alvaro Mutis balaie la question.

François Maspero

(1) Cette description des lieux est puisée notamment dans le livre *Celebraciones y otros fantasmas*, « biographie intellectuelle d'Alvaro Mutis », d'Eduardo Garcia Aguilar (éd. Tercer Mundo, Bogota, 1993).

*** Les livres d'Alvaro Mutis dont plusieurs ont été traduits par François Maspero, sont publiés chez Grasset.**

inédit

La mort de Maximilien à Queretaro

Le chant joyeux, insistant, presque sensuel des merles l'a lentement tiré du profond sommeil dans lequel il avait sombré peu après minuit. En se réveillant, il a d'abord pensé qu'il était à Cuernavaca. Un réveil comme tant d'autres, dans l'odeur pénétrante du jardin. Le paisible murmure de l'eau des fontaines – comme à Grenade émerveillement de sa jeunesse –, loin de l'amertume, du cauchemar, de la lutte épuisante et dénuée de sens contre le rêve irréalisable d'un fabuleux empire. Il s'est retourné sur son lit, encore à moitié plongé dans la douce et bienfaisante léthargie. La dureté des planches, une forte odeur d'écurie, de moisi et d'insectes en décomposition, le tintement d'un sabre, le heurt d'une crosse contre les pavés de la cour l'ont brutalement arraché à l'agréable somnolence.

Enfin réveillé pour de bon, la conscience lui est revenue : cette matinée qui commençait était sa dernière dans ce monde, et il est resté couché sur la paillasse rêche. Les merles poursuivaient leur chant pour célébrer le prodige toujours renouvelé du jour. Pour la première fois, après bien des mois d'indécision et d'angoisses, de combat stérile contre les forces qui l'attachaient encore à ses ambitions écrasées par la fatalité et à sa fascination pour l'impossible mirage d'un empire américain, il a senti qu'un grand calme, une sérénité proche du bonheur s'installaient en lui et lui permettaient de voir, enfin, la longue et harassante chaîne de chimères, de refus obstinés, d'avertissements pourtant éloquents, de signes pourtant néfastes qui avait fixé son destin et dominé les cinq dernières années de sa vie. Quelle longue erreur, quelle manifeste et fatale aberration de son intelligence. Il a voulu en chercher l'origine, mais aussitôt l'inutilité totale d'un pareil examen lui est apparue avec une douloureuse évidence.

Le bruit des roues d'une voiture entrant dans la cour et le carillon d'une clochette lui ont indiqué l'arrivée du prêtre qui venait célébrer la messe. Sa pensée est retournée à Cuernavaca, au parfum des fleurs, à la plénitude sereine des matins de mars, à la Cordillère violette et rose qui se dessinait dans le lointain sur le bleu du ciel. Que de fois n'a-t-il pas fait remarquer à sa femme l'ambiance paradisiaque et hors du monde qui les accueillait toujours dans la petite ville jadis choisie par le Conquistador pour s'y reposer de ses inlassables exploits. Le Conquistador qui travaillait pour la gloire de l'aïeul légendaire, l'empereur Charles-Quint. Depuis son enfance, il a vécu dans l'obsession du souvenir, de la présence du plus grand de sa race, en qui il voyait la représentation mythique, presque religieuse, d'un destin familial auquel il s'est livré avec une soumission suicidaire, rejeton caduc et incertain du superbe tronc millénaire. Au moment où il allait se perdre dans un de ces examens de conscience qu'il cultivait avec une délectation morbide et paralysante, la porte de la cellule s'est ouverte. Une ombre, en s'y encadrant, l'a empêché de voir le ciel étoilé dans toute la splendeur de cette aube de juin. C'était le prêtre qui venait l'entendre en confession. Avec sa courtoisie habituelle, faite d'absolue simplicité et de dignité contenue, Maximilien s'est excusé de ne pas être prêt. Le confesseur est ressorti et le condamné a commencé à s'habiller posément. Il a noté avec un peu d'étonnement que le calme de son réveil ne l'avait pas abandonné ; au contraire, il s'affirmait et prenait, là, en lui, la maîtrise absolue de son esprit.

Il a souri en se rendant compte que cela faisait plus de deux ans qu'il n'avait pas revêtu des habits civils.

Alvaro Mutis
(Traduit de l'espagnol par François Maspero)

*** Ce texte fait partie d'un ensemble de récits à paraître, sous le titre d'*Intermèdes*, en avril, dans le prochain numéro de la revue *Caravanes*, chez Phébus.**

la chronique

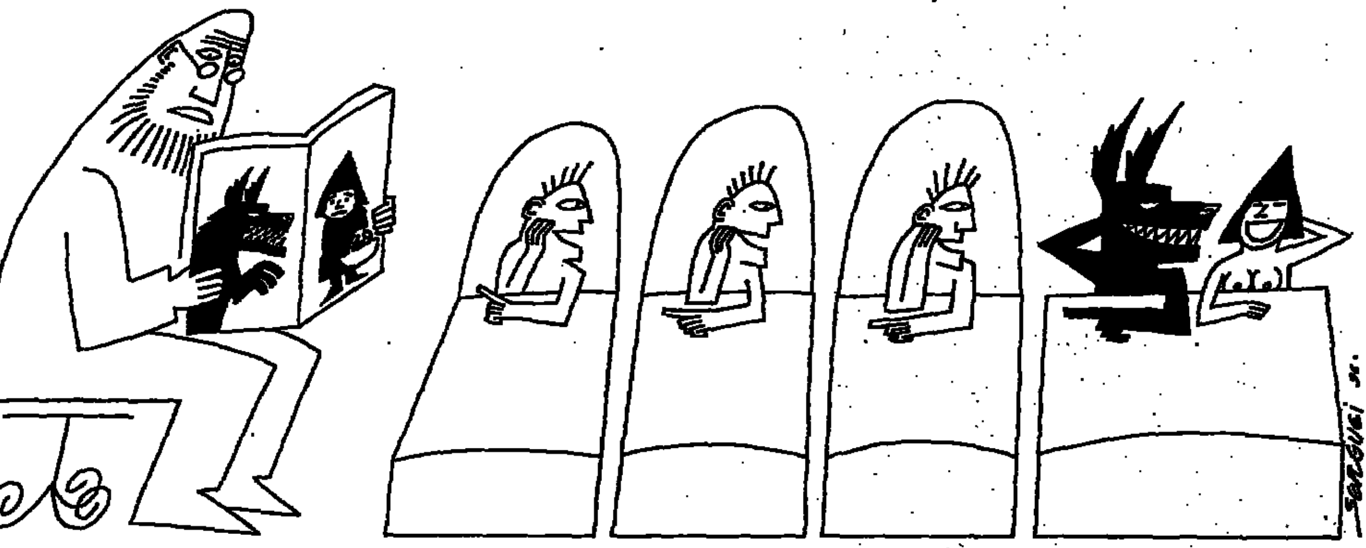
de Roger-Pol Droit

Le virus de l'interprétation

LA BELLE ET LA BÊTE
de Mme de Villeneuve.
Edition établie par Jacques Cotin
et Elisabeth Lemire,
« Le Promeneur », Gallimard,
188 p., 90 F.

HERGÉ
Tintin le Terrible
ou l'alphabet des richesses
d'Alain Bonfand
et Jean-Luc Marion.
Hachette, coll. « Coup double »,
142 p., 59 F.

LA CONTAGION DES IDÉES
de Dan Sperber.
Ed. Odile Jacob, 246 p., 140 F.


SERGUEI

Attention ! Avec les contes, fables et mythes, il y a toujours des surprises. Personne ne leur laisse de répit : ni les anthropologues, ni les linguistes, ni les sémioticiens. Un conte commence-t-il à s'assoupir, à rêver bien banalement d'une situation stable, d'une petite rente de signification sans surprise ? Un interprète aussitôt s'en empare, le secoue, le compare, le désarticule et l'envoie, démonté et remonté, se faire raconter autrement. Malheureux conte ou pitoyable fable commencent à peine à s'accoutumer à leur nouveau sens que d'autres savants surviennent... Examinons les derniers exemples.

La Belle et la Bête, voilà du solide, à première vue. Valeur sûre, comme on dit, histoire à mettre entre toutes les mains. D'ailleurs la compagnie Disney, honorablement connue, n'aurait pas investi dans un scénario incertain. Cocteau et les bricoleurs poètes du noir et blanc pouvaient se hasarder vers les charmes troubles de l'animalité. L'industrie du dessin animé exige des histoires nettes, saines, garanties. Ce récit semblait satisfaisant, c'était un très correct représentant de ce que *« les spécialistes appellent le conte type 425, celui de l'époux animal ou monstrueux »*. Las ! Jacques Cotin et Elisabeth Lemire font découvrir qu'une telle innocence vaut bien pour la version de Mme Leprince de Beaumont (1756), mais nullement pour l'original de Mme de Villeneuve (1740). En effet, dans ce récit heureusement réédité, les choses du sexe ne sont point aussi lointaines et silencieuses que dans la version devenue officielle.

Qu'on en juge : *« Elle* (la Bête...) *lui demanda sans détour si elle* (la Belle) *voulait coucher avec elle. A cette demande imprévue, ses craintes se renouvelèrent et, poussant un cri terrible, elle ne put s'empêcher de dire : Ah Ciel ! Je suis perdue. »* Comme on peut le deviner, la civilité retrouve aussitôt ses droits. La scène se répète plusieurs fois, dans des termes à peu près identiques. La jeune fille s'inquiète, craint le ressentiment de son hôte, et rêve chaque nuit d'un bel Inconnu qui l'appelle et qu'elle doit délivrer. Rien ne dit explicitement que la métamorphose finale du monstre en prince soit décevante pour l'héroïne. Mais on pourrait le supposer.

Tintin ne fournit guère de prise à de telles suppositions. Difficile d'imaginer héros plus chaste et pur que cet irréel adolescent apparemment dépourvu de toute pulsion érotique. Tout son univers paraît désexualisé. Lequel de ses amis imaginerait-on en compagnie de... la Valentina de Guido Crepax, par exemple ? Haddock ? Les Dupond (t) ? Même Milou – chose rare chez les chiens –, n'a pas la moindre idée de ce que pourrait être une femelle. Tournesol, peut-être bien... Cessons là ces plaisanteries inadmissibles. Pour Alain Bonfand et Jean-Luc Marion, il conviendrait que nous lisions Tintin comme d'autres lurent Homère ou le Deutéronome, c'est-à-dire comme un texte fondateur du monde. Un petit reporter ? Non, disent-ils, la neutralité du *Je* transcendantal. Un boy-scout ? Nullement, *« la remontée de l'ontique à l'éthique »*. Des aventures pour enfants ? Nenni, la réduction phénoménologique.

C'est évidemment amusant. On se prend à rêver des recherches qui s'ouvrent : la tintinologie négative, l'herméneutique haddockienne. On imagine les sujets de thèses à venir : « Séraphin Lampion et les apories de la grâce », « Esquisses du *Dasein* chez le premier Milou ». On s'inquiéterait presque : aux trois grands « H » allemands – Hegel, Husserl, Heidegger – va-t-on devoir ajouter bientôt Hergé, le berger belge de l'être ? Comment se rassurer ? Sont-ce là seulement pastiches de potaches ? Un soupçon effrayant étreint bientôt le lecteur : au lieu de magnifier Tintin, au lieu de faire éclater aux yeux de l'esprit la cohérence et la densité du monde de Hergé, cette lecture ne risque-t-elle pas, par une contamination en retour, de tintiniser Heidegger, de tournesoliser l'ontologie ? Que deviendraient les plus fameuses analyses phénoménologiques si l'on se mettait à penser qu'elles sont aussi puissamment élaborées que les injures du capitaine ?

Insignifiants, les héros des enfants ? Bien sûr que non ! Doit-on pour autant les charger de tout symboliser ?

Le vertige gagne. De n'importe quel texte, un exégète excité peut-il extraire d'inépuisables richesses ? Toujours, partout, n'importe quel récit est-il exposé à une crise interprétative du lecteur ? Une inscription quelconque – une page de Tintin, de la Bible, de l'annuaire du téléphone, une recette de cuisine, un mode d'emploi de tondeuse à gazon, un poème de Prévert – doit-elle *de toute façon* révéler des trésors de signification, pour peu que l'herméneute soit ingénieux et inventif, ce qui est généralement le cas ? On se trouverait alors dans une curieuse situation. Soit on conclut qu'il existe effectivement une profusion mirifique du sens, dont on découvrira aussitôt qu'elle est irréductiblement liée à la nature généreuse d'une Providence. Soit on soupçonne l'esprit humain d'être capable de fabriquer des échafaudages interprétatifs à partir de rien – mais comment ?

L'ouvrage de Dan Sperber, *La Contagion des idées*, arrive à point pour nous sortir de cette impasse. Il propose en effet de considérer les histoires qu'on récite – contes, coutumes, croyances, connaissances... – du point de vue de leur transmission. *Le Petit Chaperon rouge*, par exemple, existe en *« des millions d'exemplaires* (...), *c'est-à-dire des millions de représentations mentales et publiques »*. Représentations mentales : celles qui sont seulement dans les têtes, des adultes ou des enfants. Représentations publiques : celles qui sont parlées ou écrites. Elles sont plus ou moins *différentes* : la diffusion du conte ne reproduit pas *une* histoire-modèle en *autant de* copies conformes qu'il existe de représentations. La transmission *transforme*. Chacun enjolive, oublie, rattrape tel ou tel fragment – il *s'agirait plutôt* d'expliquer comment l'essentiel du récit, malgré tout, se maintient.

Telle est la principale différence entre *Le Petit Chaperon rouge* et le virus, par exemple, de la scarlatine. Virus et bactéries passent d'un individu à l'autre, en règle générale, sans mutation. Au contraire, souligne Dan Sperber, les représentations sociales et culturelles sont en même temps transmises et modifiées.

Au lieu de les considérer comme des unités au contenu clairement délimité (*la* croyance en la résurrection, *la* recette du Yorkshire *pudding*, ou *la* légende du roi Arthur), il conviendrait de les envisager comme des *ensembles évolutifs* et flous, d'analyser leurs modes de propagation, d'étudier leur distribution – tout comme, *mutatis mutandis*, l'épidémiologie depuis longtemps opère avec les maladies. Qu'on ne s'y trompe pas : sous des airs modestes, Dan Sperber, mi-austère, mi-caustique, ne propose pas moins qu'une nouvelle approche des sciences sociales.

On peut en conclure que l'interprétation n'est pas une activité *extraordinaire, ni même fort intéressante*. Elle n'extrait pas des œuvres une substantifique intelligence qui y serait dispersée ou masquée, comme on extrait le métal d'un minerai ou l'essence d'une décoction. Elle engendre, dans un nouveau contexte, une transposition de l'ancienne fable, qui possédera des propriétés plus ou moins intéressantes. On cessera donc de s'extasier de ses prouesses ou de s'inquiéter de ses méfaits. Cette maladie infantile, textuellement transmissible, est provoquée par un virus banal. Elle ne réclame aucun soin particulier.

Les Grecs, la démocratie et nous

L'historien allemand Christian Meier tente de saisir dans la double naissance de la démocratie et de l'histoire le moment où s'invente l'identité civique

LA NAISSANCE DU POLITIQUE
(Die Entstehung des Politischen bei den Griechen)
de Christian Meier.
Traduit de l'allemand
par Denis Trierweiler,
avec la collaboration
de Françoise Laroche,
Christine Martin et Wojtek Kolecki
Gallimard, « NRF Les essais »,
456 p., 160 F.

Christian Meier rend toute sa force à cette évidence première : les Grecs n'ont pas eu de Grecs pour les précéder – ils constituent la « scène primitive » que la réflexion politique moderne n'a cessé de méditer et de récrire. De même qu'il y eut « la cité » de Fustel de Coulanges et celle de Max Weber, pour la période récente deux noms au moins viennent immédiatement à l'esprit, ceux de Moses Finley et de Jean-Pierre Vernant : l'un et l'autre, parfois l'un avec l'autre, ont nourri tout un ensemble de réflexions et de travaux mais, de ces deux « cités », Meier ne dit rien, ou presque.

Point de malentendu : cette remarque ne vaut pas reproche, elle vise seulement à rendre sensible qu'au moment où Meier s'attelait à cette grande question, son espace de travail et de questionnement, ses *références étaient autres*. Depuis les fameuses injonctions de Winckelmann – invitant les Allemands à imiter les Grecs pour devenir, à leur tour, inimitables – jusqu'à Heidegger, les Grecs n'ont-ils pas eu outre-Rhin une autre histoire où l'imitation, sinon l'identification l'emportaient sur la distance ? Aussi Meier voulait-il d'abord mettre l'accent sur la distance par rapport à l'objet « Grèce » et sortir les études anciennes allemandes de leur splendide et mortel isolement, en ne cessant d'affirmer un double souci comparatiste : entre les Grecs et les autres civilisations antiques, entre les modernes et les anciens. D'où, je crois, la proposition de Paul Veyne de qualifier sa démarche d'« *anthropologie* », vocable familier pour des oreilles françaises habituées à entendre parler d'anthropologie du monde antique ou d'anthropologie historique.

Même si l'accord sur le but était clairement partagé, s'agissait-il exactement de la même démarche ? Les deux premières parties du livre interrogent le concept de politique et s'attachent à la genèse de « l'identité politique » athénienne, depuis l'isonomie du VIe siècle jusqu'à la démocratie de Périclès ou, conceptuellement parlant, au passage du *« nomistique »* au *« cratistique »*. Démocratie, c'est le moment où la domination d'une partie de la communauté en vient à être *considérée comme essentielle* à la constitution elle-même.


D. R.

Christian Meier.
Professeur à l'université de Munich, Christian Meier est un des historiens allemands les plus connus. Spécialiste de la Grèce et de Rome, il s'est aussi toujours voulu un historien dans la cité, intervenant et prenant parti dans les débats contemporains. Que ce soit au moment de la *« Querelle des historiens »* (1986) ou, plus récemment, après la réunification, sur la question nationale. Entre 1984 et 1996, cinq de ses ouvrages ont été traduits, parmi lesquels *Introduction à l'anthropologie politique de l'Antiquité classique* (PUF, 1984), *La Politique et la grâce : anthropologie de la beauté grecque* (Seuil, 1987), *De la tragédie grecque comme art politique* (Belles Lettres, 1991).

Quels sont les principaux repères théoriques à l'œuvre dans cet effort pour ressaisir dans sa complexité l'expérience grecque de la politisation ? D'abord les réflexions de Carl Schmitt sur la notion de politique et, surtout, l'histoire conceptuelle pratiquée à la façon de Reinhart Koselleck, en vue d'appréhender le changement d'univers conceptuel qui s'est produit en Grèce entre les VIe et Ve siècles avant J.-C. Ce n'est pas le lieu de discuter la définition schmittienne du politique (et sa distinction spécifique : *« la discrimination de l'ami et de l'ennemi »*), mais on voit bien comment, à la fin de *L'Orestie*, le chant des Euménides invitant les Athéniens à *« échanger entre eux des joies/ Dans une pensée de commune amitié/ et à haïr d'un seul esprit »* est lu par Meier à la lumière de ce principe. *Les Euménides* d'Eschyle marque en effet un *« moment unique de prise de conscience de soi de la cité »* et de réaménagements de toutes les catégories : amitié entre les citoyens, commune hostilité à l'extérieur. Tel est le nouvel ordre de la cité, dans lequel les citoyens vont trouver une « identité », qui va l'emporter sur toutes les autres appartenances ou déterminations. *« Les citoyens devenaient si exclusivement citoyens qu'ils ne pouvaient se constituer en groupes d'intérêts sur la scène politique »*, tandis que la prise de décision obéissait à cette règle, jusqu'alors inédite, du vote majoritaire. *« Dans la majorité se trouve le tout »*, lit-on de façon lapidaire chez Hérodote ! Dans cette cité, qui garde quelque chose de la belle unité hégélienne, où des couches plus larges de citoyens sont désormais directement partie prenante, quelle place, pourrait-on demander avec Nicole Loraux, revient alors au conflit ? On sait que c'est autour de cette réalité du conflit – la *stasis*, pour lui donner son nom grec – qu'elle a repris l'interrogation sur le politique.

La troisième partie, la plus neuve peut-être pour un lecteur français, traite des effets de la politisation sur le rapport des Grecs au temps. Qu'en est-il du changement, du progrès et de la naissance de l'Histoire ? Peut-on aller plus loin que la constatation de la synchronie entre la naissance de la démocratie et celle de l'Histoire ? Ces pages, les plus comparatistes, sont aussi celles qui se réclament le plus explicitement de la démarche de Koselleck.

S'inspirant des analyses de ce dernier pour la période 1750-1850 en Europe, Meier traite de façon analogue le Ve siècle grec qui a connu, lui aussi, un bouleversement de ses concepts. Si *« processus »* et *« temporalisation »* peuvent résumer les changements des temps modernes, qui ont vu les *« attentes »* s'éloigner de plus en plus des *« expériences »* faites jusqu'alors, *« temps politique »* et *« politisation »* rendraient compte du Ve siècle. Par, temps politique, il faut alors entendre un temps que ne synchronise aucun grand processus de changement, un temps où le devenir est fait de configurations sans cesse changeantes entre les cités et entre les citoyens, un temps enfin où expérience et attente se « recouvrent » presque. Les événements se succèdent dans un monde qui, pense-t-on, demeure identique à lui-même. D'où ce paradoxe final, si Hérodote a écrit ses *Histoires*, *« c'est pour se convaincre (à la suite de la défaite des Perses) qu'il n'y a pas d'Histoire (au sens de grands processus orientés de transformation) »*.

François Hartog

Le faste moralisé

Comment évolua la vie luxueuse, de la démesure des aristocrates aux habitudes de la bourgeoisie ?

LE LUXE
Une richesse entre faste et confort XVIIIe –XIXe
de Philippe Perrot.
Seuil, 256 p., 149 F.

En 1912, le *Titanic* sombrait, et sa mémoire, vaisseau-fantôme de l'ère industrielle, n'en finit pas de hanter les nôtres. Comme si ce transatlantique, concentré d'élégance et de confort, figurait parfaitement la nostalgie d'un monde élitiste, strictement réservé, celui du luxe privé.

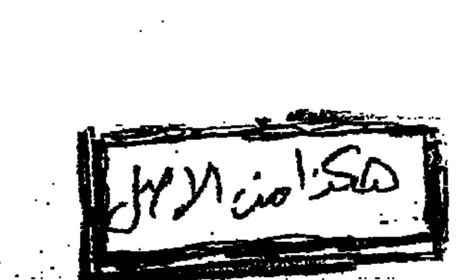
Historien du vêtement, dont il scruta l'image sociale, Philippe Perrot étudie comment naît la notion moderne de luxe, dans le courant égalitariste qui accompagne les progrès de l'idéal démocratique. Car le luxe survit à la faillite de l'Ancien Régime. Combattue par les moralistes, la magnificence du XVIIe se retire dans l'hôtel particulier, temple de l'intime et du bien-être, elle étouffe la mauvaise conscience en se miniaturisant, de colifichets en bibelots et autres « curiosités ». Préservé par sa discrétion même, le luxe privé traverse donc la tourmente révolutionnaire qui ne conçoit que l'éloge d'un luxe vertueux, pédagogique et patriotique, en un mot édifiant. La tenue bourgeoise, d'aspect sévère et sobre pour dire la compétence, relâchée, voire voluptueuse, dans l'intimité, résout le dilemme que Balzac lisait dans l'épisode révolutionnaire, *« un débat entre la soie et le drap »*. L'ère du confort naît de cet esprit matérialiste et fonctionnel. Le culte de l'hygiène, de la transparence et de l'éclat triomphe, assurant la fortune du tapissier-décorateur et du plombier.

En conjuguant prospérité et égalité civile, le XIXe propose un rêve où le bonheur se dit bien-être et le désir besoin. La sobriété de l'ordre bourgeois commande le succès de l'objet standardisé, qui imite l'art sans l'atteindre, simple gage de productivité. Temple de la culture matérielle, le grand magasin assure un éclat d'emprunt, un « à-peu-près » suffisant du luxe et de l'élégance vrais. Mais la passion égalitaire peut-elle tolérer l'uniformisation sans s'autoriser quelques excès ? Amphitryons ou protecteurs, les hommes réservent à la table et aux femmes la débauche fastueuse que la conscience politique récuse, ou rêvent, hérésie secrète, à ces luxes aristocratiques anciens (héroïsme du duelliste et prestige du cavalier) que l'on imite avec une audace de comptable et un panache de notaire. Collectionneur volontiers monomaniaque, le nouveau riche a cette *« vénération antiquaire du passé »* que moquait Nietzsche et étale ses acquis comme un rachat de sa réussite matérielle. La légitimité du mécène se fait justification du parvenu – l'art y perd son statut politico-religieux pour se réduire à l'enjeu marchand.

Demeure le luxe public, qui doit magnifier le civisme et rappeler la loi. La relecture du legs monarchique (Versailles métamorphosé en musée *« à toutes les gloires de France »*) est compensée par une obsédante pédagogie des statues et édifices publics, même s'il faut réserver à la tour Eiffel ou aux gares PLM, luxe proposé à l'usage collectif, le statut d'authentiques œuvres de leur temps, loin des partages douteux et des révérences pesantes.

Démesure flamboyante incompatible avec l'affirmation démocratique, le luxe ne peut qu'être un signe privé raisonnablement contrôlé s'il ne veut pas susciter l'envie, cette jalousie nouvelle, universelle lorsque la distance sociale s'estompe en se réduisant. En s'attachant moins aux usages du luxe qu'à son image, Philippe Perrot propose un remarquable voyage dans l'imaginaire social du siècle dernier, qu'une illustration précieuse et pertinente agrémente avec discrétion.

Philippe-Jean Catinchi



Darwin contre les socio-darwinistes

Et si l'œuvre du théoricien de l'évolution constituait elle-même l'antidote le plus efficace aux idéologies nocives qui se sont réclamées de sa pensée ?

DICTIONNAIRE DU DARWINISME ET DE L'ÉVOLUTION
sous la direction de Patrick Tort.
PUF, trois volumes,
4 862 p., 2500 F.

Désormais rien de ce qui concerne Darwin ne nous sera plus étranger. Ainsi, au chapitre VII de *La Variation des animaux et des plantes à l'état domestique*, Darwin cite, en note, l'un de ses correspondants, Zurhost, à propos de *« la couleur des poussins des poules cochinchinoises »*. C'est assez pour que Patrick Tort lui consacre trois lignes, dans lesquelles il mentionne le fait. C'est d'ailleurs le dernier article du dictionnaire. Quant au premier, du même auteur, il porte sur Abbâs-Pacha, vice-roi d'Egypte, que Darwin signale comme un grand éleveur de pigeons-paons. Une dizaine de lignes suffisent pour consigner les rares informations réunies à son sujet. Mais nul doute que les *« limites de l'érudition actuellement disponible »* ne soient atteintes.

Visiblement, Patrick Tort a tout lu, vérifié, complété, amendé. Ce dictionnaire porte sa marque. Maître d'œuvre, il a incontestablement mené à bien une entreprise singulièrement ambitieuse et, de fait, une telle synthèse de l'histoire et des développements contemporains du darwinisme faisait défaut. Elle exigeait en tout cas un travail collectif. Répartir plus de quatre mille cinq mille articles entre cent cinquante collaborateurs, assurer, avec Jean Génermont, la coordination scientifique et veiller à la cohérence terminale d'un travail qui court sur près de dix années atteste d'une belle opiniâtreté.

La détermination du nombre et de la nature des entrées posait à elle seule de multiples problèmes. La structure de ce dictionnaire encyclopédique atteste des solutions retenues. Trois familles de concepts voisinent. L'examen des concepts darwiniens donne accès aux grandes



GIRAUDON

« Platalea ajaja » ou spatule rose d'Amérique par Audubon

articulations de la *« théorie de la descendance modifiée par le moyen de la sélection naturelle »*. L'essor post-darwinien de la biologie de l'évolution requiert l'étude d'autres notions. L'apparition d'une science de l'hérédité, les progrès de la biologie moléculaire, comme la multiplication des synthèses théoriques au sein desquelles le noyau de la théorie darwinienne est réélaboré imposent en effet une extension du champ lexicographique.

Enfin, l'analyse des *« idéologies connexes »* – le darwinisme social et l'eugénisme – constitue un enjeu majeur de cette encyclopédie. Ces trois approches se justifient. La liste des concepts retenus – comme celle des auteurs qui font l'objet d'une notice – répond à la diversité des domaines et des champs d'application de la théorie darwinienne, cette vaste et féconde élaboration scientifique qui n'a jamais cessé, depuis plus d'un siècle, d'inspirer d'âpres débats philosophiques et politiques. Aucun n'est ici laissé dans l'ombre, et chacun trouve sa conclusion, voulue définitive. L'intention militante de Patrick Tort est de *« désencombrer le paysage théorique des dérives philosophiques et sociologiques de l'évolutionnisme ordinaire »* en dénonçant le contresens théorique au nom duquel on impute à Darwin une part de responsabilité dans la naissance d'idéologies nocives.

Ce combat est livré au nom d'une interprétation bien connue de *La Descendance de l'homme et la Sélection naturelle*. Patrick Tort n'est pas le premier à remarquer que l'idée d'appliquer aux sociétés humaines le principe de l'élimination des moins aptes est étrangère à Darwin, mais doit beaucoup à l'évolutionnisme biologico-sociologique de Spencer. En revanche, le propos de Patrick Tort attribue de façon originale à l'anthropologie darwinienne un rôle-clé dans la dénonciation de cette méprise. N'est-ce pas Darwin lui-même qui aurait constaté que les instincts sociaux favorisent, dans l'état « civilisé », l'épanouissement de sentiments opposés aux conséquences ordinaires de la sélection naturelle ? C'est l'*« effet réversif de l'évolution »*, auquel Patrick Tort a attaché son nom (1). Si *« ce concept n'est nulle part* nommé, *dans l'œuvre de Darwin il y est cependant* décrit *et opère*, assure-t-il, *dans certains chapitres importants de* La Descendance de l'homme ».

Sur ce point, le débat n'est pas clos. L'œuvre pionnière d'Yvette Conry (2) – honnêtement présentée par Tort dans un article consacré au darwinisme français –, est plus critique à l'égard de cet ouvrage de Darwin. Tout en écartant, pour des raisons humanitaires, les solutions du fondateur de l'eugénisme Francis Galton, Darwin reprend en effet, dans *La Descendance...*, les stéréotypes propres à la seconde moitié du XIXe siècle : du mythe de la mission colonisatrice de l'Occident à la conception hiérarchique de la vie conjugale. Patrick Tort prête à l'anthropologie de Darwin une parfaite cohérence. Cette thèse non plus ne fait pas l'unanimité. Sans lui faire grief de la promouvoir, comment ne pas s'interroger sur les conséquence de la ligne directrice adoptée ? Un dictionnaire encyclopédique peut-il par exemple à la fois dresser l'inventaire des connaissances et stigmatiser des positions idéologiques ?

Le risque, bien évidemment, était de retrouver sous une autre forme les seules prises de position antérieures de Patrick Tort et de ses plus fidèles collaborateurs. Ce travers a cependant été écarté. La recherche de l'exhaustivité produit des contrastes. On lui doit les innombrables notices sortant de l'oubli les voyageurs, les zoologistes, botanistes, horticulteurs anglais cités par Darwin, aussi bien que l'analyse approfondie des travaux de Haeckel ou la dense mise au point relative à Alexis Carrel. En outre, la nécessité de s'attacher la collaboration de spécialistes reconnus dans toutes les disciplines concernées, la probité dans leur choix, la volonté enfin de donner audience aux formes nationales du darwinisme fonctionnent comme principe d'ouverture et de dialogue. Truffé d'additions et de renvois, ce dictionnaire vivant et attachant est de ceux qui ouvrent des pistes de travail.

Jean-Paul Thomas

(1) Patrick Tort, « L'effet réversif de l'évolution. Fondements de l'anthropologie darwinienne », in *Darwinisme et société*, sous sa direction, PUF, 1992.
(2) *L'Introduction du darwinisme en France au XIXe siècle*, Vrin, 1974.

Léon Blum plus intime

Suite de la page 1

Et même, sur 1936, il déraille un tantinet en laissant croire que Blum aurait tenu pour de sympathiques fêtes collectives ces grèves sur le tas dont il conviendra un peu plus tard, devant ses juges de Riom, qu'elle étaient venues *« frapper au visage son gouvernement »*.

C'est au temps du malheur, après la mort de Thérèse en 1938 et dans la stupeur enregistrée à Bordeaux en juillet 1940, que le livre sonne le plus clair. Sur le procès de Riom, la prison de Bourassol, l'enfermement à Buchenwald avec Mandel, dans une villa entre le camp de la mort et la caserne des SS où « Janot », sa femme, a pu le rejoindre, les lettres à sa famille donnent une forte texture d'émotion. Le testament retrouvé, du 31 juillet 1944, est une page d'une pureté rare dont on ne connaît qu'un équivalent : celui que Marc Bloch rédigea le 18 mars 1941. Longtemps *« perdu dans ces bois étouffés de neige »* mais refusant d'accabler le peuple allemand sous sa responsabilité collective, Blum y martèle son optimisme foncier et conclut : *« Je suis convaincu que tous les peuples sont sensibles à une cure mitigée de raison et de bonté, de fermeté et de confiance. Si la paix devait se décider dans un autre esprit, la violence n'aurait fait que changer de camp pour quelques années et les peuples recommenceraient à se passer l'un à l'autre, comme disait Jaurès, la coupe empoisonnée des Atrides. »*

Greilsammer ne se contente pas de livrer quelques temps aussi forts. Il a suivi tout au long la question de la judéité de Léon Blum. Et sur ce point si intime, il faut rendre hommage à sa parfaite honnêteté intellectuelle : alors qu'il pouvait tenir pour opportun de tendre constamment le fil du raisonnement, il a su ne jamais forcer l'analyse. Fort de ses pêches fructueuses dans des archives de Jérusalem, il n'a aucun mal à nous convaincre que Blum a eu dès les années 20 un engagement sioniste qui pourrait être concomitant de son impassibilité apparente face à l'antisémitisme virulent dont il a été la victime. Tout le prouve, et d'abord sa communauté de vue avec Weizmann, ses éditoriaux du *Populaire*, sa joie d'apprendre en 1938 qu'est né en Galilée un kibboutz Kfar Blum. De nombreux textes et dossiers montrent aussi que l'avocat est souvent intervenu pour des Juifs réfugiés ; qu'il a persévéré dans sa vieille idée que *« le Juif a la religion de la Justice »*, jusqu'à teinter de cette justice une belle part de son socialisme. Et s'il est resté jusqu'au bout anticlérical, il n'a pas dédaigné certain penchant platonicien. D'ailleurs, le point d'orgue de sa pensée, *A l'échelle humaine*, n'a rien d'antireligieux, bien au contraire. Mais il est vrai qu'il *« n'a jamais fourni d'éléments de réflexion personnelle sur la Shoah. Il n'a jamais tenté d'évaluer la signification historique ou morale de l'Holocauste »*.

Greilsammer pose cela avec tant de sérénité et tant de probité qu'il pardonnera peut-être qu'on tienne pour sommaire et volontariste son épilogue sur ce Juste, sur cet anti-Machiavel en politique, dont la tombe moussue de Jouy-en-Josas ne porte que la mention « Léon Blum, homme d'Etat français, *1872-1950* ». Sous prétexte que *« l'homme de cœur »* de la page 14 aurait pu devenir au fil d'un habile agencement égotiste un *« moraliste juif »* en page 529, il y est dit bien cavalièrement que cet amateur atypique, cet optimiste toujours en coquetterie avec le tragique, ne fut pas un ces « Juifs d'Etat », un de ces « fous de la République » définis par Pierre Birnbaum, un de ces Français, juifs ou non, décidés à servir l'Etat en confiance absolue avec le devenir d'une République, française puis universelle. Tout cela serait à voir de bien plus près, cher Greilsammer... Et pour démontrer que vous auriez raison, il ne suffit pas de retrouver des archives inédites. Il faut avoir saisi Blum là où il s'est accompli au vrai : en politique. Et, pour le coup, sans roman d'une vie.

Jean-Pierre Rioux

Stupéfiants d'après la guerre froide

En dépit d'officielles déclarations de « guerre à la drogue », le trafic est une pièce essentielle du puzzle géopolitique

GÉOPOLITIQUE ET GÉOSTRATÉGIES DES DROGUES
d'Alain Labrousse
et Michel Koutouzis.
Economica, 110 p., 49 F.

LA ROUTE DE LA DROGUE
d'Olivier Weber.
Arléa, 341 p., 140 F.

LA FILIÈRE COCAÏNE EN FRANCE
de Philippe Madelin.
Editions du Rocher, 243 p., 129 F.

DROGUE,
LA GUERRE CHIMÉRIQUE
de Roch Côté.
Les Belles lettres, 140 p., 85 F.

L'actualité de ce début d'année a déjà produit son lot de comédies artificielles : tandis que le président colombien Ernesto Samper est guetté par la démission parce que sa campagne électorale aurait été financée (comme bien d'autres avant lui) par un cartel de la cocaïne, Paris vient d'effacer une partie de la dette marocaine en échange d'un effort promis (depuis des décennies) dans cette région du Rif où pousse l'essentiel du cannabis fumé ici. Sans avoir eu le temps d'intégrer ces développements brûlants d'actualité, la production éditoriale du moment donne à comprendre que de tels événements s'inscrivent dans une histoire de longue durée.

Au siècle précédent, les guerres de l'opium avaient été *« la première grande confrontation économique et géopolitique dont une drogue a été l'enjeu »*, rappellent Alain Labrousse et Michel Koutouzis, dont les travaux à l'Observatoire géopolitique des drogues font désormais autorité. Les deux auteurs appliquent les lois particulières de la *« géopolitique des drogues »* aux situations conflictuelles de la Birmanie, de l'Afghanistan, du Pérou, du Caucase et des Balkans. *« La drogue était devenue, après la seconde guerre mondiale, une arme secrète entre les mains des grandes puissances,* analysent-ils, exemples à l'appui. *La multiplication des conflits issus de l'éclatement de l'empire soviétique lui ont conféré une importance nouvelle en lui permettant de se substituer aux financements que les deux blocs apportaient à leurs alliés locaux (...). La drogue est ainsi devenue un outil de pression diplomatique, un facteur d'éparpillement des territoires, une des causes de l'affaiblissement du pouvoir central et, finalement, un des buts de la guerre. »* Les déclarations martiales des dirigeants occidentaux, français ou américains, ne doivent pas masquer, ajoutent les deux auteurs, qu'ils *« lui sacrifient toujours et partout leurs intérêts économiques et stratégiques »*.

Récit de voyages, le livre d'Olivier Weber illustre cette géopolitique à la manière d'un grand reporter qui a cheminé le long des routes de la drogue, des vallées afghanes de l'opium aux chemins des contrebandiers du Pakistan. *« C'est sans doute la plus belle et la plus pourrie des routes du monde »*, écrit-il au fil de ce *« pèlerinage »* qu'il s'était juré d'effectuer *« pour des amis perdus »*, emportés par des surdoses mortelles. *« Une route longue, sinueuse, peuplée de chefs de guerre, passeurs anonymes, barons de la drogue, politiciens véreux et douaniers corrompus, seigneurs et victimes, mendiants et superbes, peuplée surtout, en aval, de morts et d'âmes damnées, qui assistaient, impuissants, à la montée des flots de poudre qui inondaient les veines et noyaient les esprits. »*

Par le petit bout de l'enquête – fouillée – qu'il a consacrée à un réseau international de trafiquants de cocaïne opérant entre la Colombie et la France, le journaliste Philippe Madelin décrit, dans un style plus dépouillé, le démantèlement d'une filière d'acheminement de drogue et de blanchiment d'argent sale qui a fonctionné jusqu'en juin 1994 dans l'Hexagone. Mettant en exergue l'inefficacité des services répressifs français dans cette lutte sans fin contre les trafiquants, le livre de Philippe Madelin fait écho à l'opuscule, didactique mais orienté, de son confrère québécois Roch Côté, qui décline les avantages attendus d'une *« légalisation du marché des drogues »*. Il n'épuise pas pour autant ce débat sur la légalisation des stupéfiants qu'avait déjà engagé, à l'époque de la *« guerre de l'opium »*, notent Alain Labrousse et Michel Koutouzis, un empereur mandchou qui entendait protéger son peuple des effets de la drogue.

Erich Inciyan

هكذا من الأصل

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Les cadres se rebiffent

L'ÉTAT MENSONGER
Pour en finir avec la société de dépendance
de Christian Saint-Etienne.
J.-C. Lattès, 220 p., 119 F.

Les chiffres sont connus, mais l'art de Christian Saint-Etienne est de s'en servir comme d'une arme de poing. Dans son dernier livre, *L'Etat mensonger*, l'exercice est mis au service d'une violence polémique rarement atteinte dans ce genre d'ouvrage. Sans doute, l'auteur craint-il de n'être point entendu s'il ne crie, s'il ne hurle sa colère. Serions-nous devenus sourds ? Même si cela était, serait-ce la meilleure méthode pour atteindre notre entendement ? Ou bien le livre, dédicacé à *« Charles de Gaulle, le Bâtisseur »*, a-t-il d'autres objectifs moins évidents ?

Donc, la France championne du chômage, est victime d'un Etat dépensier qui accapare aujourd'hui 55 % de la richesse nationale, alors même que la dette publique ne cesse de croître. Mensonger, cet Etat, par définition, ne dit pas la vérité. Et la vérité est que le système fiscal français, loin d'être régressif comme voudrait le faire croire un certain discours *« marxo-psychanalytique »* (?), est *« le plus progressif du monde industriel »*, au point de devenir *« confiscatoire »* pour les cadres et autres créateurs de richesses. Ces malheureux ont été *« culpabilisés »*, *« cloués au pilori »*, *« humiliés »* par une société *« soviétisée » (sic)*, et n'ont droit que de se taire. D'après les calculs de notre auteur, si le cadre dirigeant gagne vingt fois le SMIC, il paiera cent fois plus d'impôts et de cotisations que le « smicard ». D'où une paupérisation relative, voire absolue, des travailleurs les plus qualifiés. Les différences de revenus, après impôts et distribution des prestations sociales, seraient, selon Saint-Etienne, les plus faibles du monde industriel. *« Les cadres moyens et supérieurs âgés de trente-cinq à cinquante-cinq ans frappés financièrement et socialement n'ont plus les moyens de vivre selon leurs attentes et désespèrent à raison de l'avenir de leurs enfants. »* Les rejetons des meilleures familles viennent à leur tour grossir le rang des chômeurs, vrais ou faux.

Surimposés et maltraités, les actifs doivent encore payer pour les retraités. Ces derniers auraient dû toucher cette année 900 milliards de francs, du fait des cotisations payées durant leur vie active. Il leur sera versé 1 400 milliards. La différence de 500 milliards, explique l'auteur, est à la charge des salariés actifs. Et la note s'allonge encore. Le maintien artificiel, dans les départements d'outre-mer, d'un niveau de vie cinq fois plus élevé que ce que justifie la production locale ajoute 100 milliards de francs à la charge des actifs. Quant au coût net de l'immigration *« non originaire de la Communauté européenne »*, il serait, à lire Saint-Etienne, de l'ordre de 120 milliards de francs par an – dès lors qu'on y intègre l'ensemble des politiques d'éducation, de la ville, et de la sécurité.

> *« Le passage d'une république citoyenne à une république morte (a fait) d'un peuple souverain une horde de quémandeurs. »*

Sur ce point, très sensible comme chacun le sait, on aurait aimé que l'auteur justifiât davantage ses calculs...

Explication : en 1974 (l'avènement de Valéry Giscard d'Estaing), une VI[e] République, collectiviste et fielleuse, *« s'est subrepticement glissée dans les habits de lumière de la V[e] République »*. Ce régime honni a été forgé par *« deux hommes qui n'ont existé que contre de Gaulle »*, sous-entendu Giscard et Mitterrand. La VI[e] République est comparée à Vichy pour son impuissance à préparer la France à la *« guerre globale, capitaliste et numérique »*, pastiche voulu de la fameuse formule de l'homme du 18 juin. Le chômage est devenu *« l'objectif et la raison d'être de la VI[e] République »*, *« le passage d'une république citoyenne à une république morte* [a fait] *d'un peuple souverain une horde de quémandeurs »*. Etc. L'auteur délire juste assez pour ne pas nous agacer tout à fait.

« Dans notre pays, affirme-t-il, *l'Etat c'est la France. La crise de l'Etat est donc une crise de la France. »* Soit ! Mais comment en sortir ? Faudrait-il tuer l'Etat afin que vive la France ? Non pas, car *« abattre l'Etat reviendrait à briser la France »*. Cet Etat mort, il faut donc le remplacer par un *« Etat incitateur et stratège »*. Le lecteur ne sait trop comment cette résurrection pourra se faire. L'auteur ne répugne pas à ce qu'on le traite de *« libéral-étatiste »* – comme si ce double qualificatif pouvait avoir le moindre sens. Saint-Etienne est plus crédible quand il annonce que la prochaine rupture viendra de la classe moyenne, et notamment des cadres, lorsqu'ils auront compris qu'ils sont les victimes expiatoires de la sphère publique héritière de l'*« Astre mort »* (derrière Astre, lire : Etat). Et voici même la menace : *« Lorsque les cinq à six millions de créateurs de richesses qui portent l'appareil de production national, avec leurs familles, soit une quinzaine de millions d'électeurs distribués autour du point de bascule de nos équilibres politiques, auront vraiment compris ce qui leur arrive, et l'origine de leurs problèmes, la sphère publique française se fracturera, une vraie fracture celle-là. »* A bon entendeur, salut ! Cette fois on a compris. Les cadres se rebiffent, et Saint-Etienne est leur prophète. Que fait un prophète, sinon d'annoncer la venue d'un ou plusieurs sauveurs. Et c'est bien ainsi que se termine le livre : *« Que la France retrouve des chefs qui croient en notre peuple parce qu'ils savent qu'il est grand. Alors, le prodige renaîtra de ses cendres »*. Troublante renaissance d'un langage qu'on croyait disparu. Et que l'on aurait grand tort d'ignorer.

PASSAGE EN REVUES

● **Esprit**

Le débat sur le totalitarisme et la pertinence du lien que cette notion permet d'établir entre régime soviétique et régime nazi – discussion relancée en 1995 autour du livre de François Furet, *Le Passé d'une illusion* – se poursuit désormais dans les revues. Aujourd'hui dans *Esprit*, demain dans *Le Débat*. Pour l'historien Ian Kershaw, le nazisme, produit d'une unité « charismatique » entre un peuple consentant et son chef, ne peut persévérer dans son être qu'en se radicalisant afin d'entretenir l'adhésion au maximum de son intensité. Le caractère essentiellement mobile et autodestructeur du nazisme constitue son irréductible spécificité. Au contraire, le régime soviétique, même dans ses phases terroristes, suit une certaine rationnalité politique. Et d'ailleurs, il survit à la terreur stalinienne. La phase totalitaire, coextensive au régime hitlérien, n'aurait été pour l'URSS qu'un moment de son histoire.

En revanche, pour l'Américain Martin Malia, l'URSS, même brejnévienne, rentre bien dans la catégorie des Etats totalitaires. Les quatre piliers de ce totalitarisme-là (rôle dirigeant du parti, idéologie obligatoire, police politique, planification économique autoritaire) demeurent en place jusqu'à la la perestroïka. Une fois ces piliers ébranlés, l'effondrement s'ensuit immanquablement. Autre contribution au débat : celle de François Bédarida qui voit dans le nazisme une religion séculaire de substitution, et de Pierre Bouretz qui, en résumant le dossier, appelle à ne pas renoncer trop vite à une notion de totalitarisme qui demeure fort utile, selon lui, pour penser, en creux, notre démocratie... (*Esprit*, janvier-février, n° 1-2, 255 p., 82 F).

INTERNATIONAL

● *par Michel Tatu*

Le capitalisme des camarades

POLITIQUE INTERNATIONALE
(n° 70, hiver 1995-1996),
420 p., 80F.

TRANSITION
revue de l'Open Media
Research Institute.
Prague,
n° 2-26 janvier 1996,
70 p., 5,7 DM.

FOREIGN POLICY,
Washington,
n° 101, hiver 1995-1996,
190 p., 7,95 $.

L'entrée en lice de Boris Eltsine et de Guennadi Ziouganov plonge la Russie dans une nouvelle campagne électorale, la seconde après celle du scrutin législatif de décembre, la plus incertaine aussi. Car pour la grande majorité des observateurs, et malgré les handicaps évidents du président sortant, la partie n'est pas jouée. Virginie Coulloudon, dans *Politique Internationale*, note que *« le parti communiste semble avoir fait le plein des voix lors des dernières élections. La présidentielle étant un scrutin majoritaire à deux tours, le parti a moins de chances de reproduire l'exploit des législatives »*. Un front commun se formera en effet contre le candidat du PC, et le pouvoir en place, appuyé sur des médias audiovisuels solidement repris en main, exploitera à fond le spectre du « retour au passé ».

Un retour au passé qui relève de la simplification abusive. Selon le même auteur, les réformes poursuivies depuis trois ans en Russie ont au moins rempli un objectif, qui était d'utiliser les privatisations pour asseoir durablement le pouvoir des élites : *« La séparation des pouvoirs n'entrant pas dans la définition russe de la démocratie, les partis ont sorti leurs meilleures armes politiques pour devenir majoritaires dans les secteurs-clés de l'industrie. »* Il n'est pas question de revenir en arrière dans ce domaine, pas plus pour les communistes que pour les autres.

C'est ce même thème du *« capitalisme à visage de camarade »* que développent trois auteurs écrivant dans la revue *Transition*. A l'origine, observent-ils, un pacte non écrit a été passé, en Russie comme dans les autres pays sortis du communisme, entre les nomenklaturas en place et les partisans des réformes, qui dominaient alors la scène politique mais n'avaient pas de prise sur l'administration : *« La nomenklatura permettait que les réformes démocratiques et de marché aillent de l'avant, les réformateurs permettaient à la nomenklatura de s'enrichir. »* Et cela a réussi dans la mesure où les nomenklaturas ont été *« libérées »* en même temps que l'économie, si bien qu'elles ont désormais beaucoup plus à perdre qu'à gagner à un retour en arrière.

De fait, l'ancien régime leur accordait des privilèges, mais ces privilèges étaient payés par *« une soumission de tous les instants aux dirigeants du parti »* et par une non moins constante *« précarité sur l'échelle bureaucratique »*. Aujourd'hui, au contraire, *« l'ordre nouveau leur offre une protection légale de leur statut privilégié en tant que détenteurs de la propriété »*. Davantage de stabilité donc, une plus grande liberté, et même, pourrait-on ajouter, des privilèges beaucoup plus alléchants, car les datchas de la mer Noire étaient bien pâles à côté des manoirs que les mêmes s'achètent aujourd'hui sur la Côte d'Azur. Pourquoi et comment M. Ziouganov y changerait-il quelque chose ? Bien sûr, cela signifie que l'on est passé *« du plan au clan »*, de la nomenklatura à la *« kleptoklatura »*...

Mais il est possible que le pire soit passé à cet égard. D'abord parce que, selon les mêmes auteurs, les liens qui unissaient les membres des nomenklaturas communistes sont en train de se desserrer, de nouvelles relations d'affaires prenant le relais. Ensuite parce que, comme le note Anders Aslund dans la même revue, les *« rentes de situation »* qui ont fait les grandes fortunes des premières années (exploitation des situations de monopole et des subventions d'Etat, spéculation sur les changes, etc.) sont en passe de se raréfier. Et les bénéficiaires des privatisations les plus juteuses doivent maintenant gérer leur affaire comme n'importe quel entrepreneur. En somme, maintenant que tout a été volé, il faut se mettre au travail...

C'est bien pourquoi Bill Bradley, dans *Foreign Policy*, demande que l'on cesse de voir la Russie d'aujourd'hui en proie au même combat qu'hier, de diviser le personnel politique en réformistes et antiréformistes : tout le monde en fait veut *« une combinaison des deux »*. Pour le sénateur démocrate, la révolution russe est d'abord un changement de société et la politique américaine, de Bush à Clinton, reste trop exclusivement orientée vers les leaders, hier Gorbatchev, aujourd'hui Eltsine. Elle doit se tourner vers le peuple russe, notamment vers les moins de trente-cinq ans qui feront l'avenir et qui lui paraissent tout à fait ouverts à l'autre révolution, mondiale celle-là, qu'est l'avènement de la société de l'information. Concluons avec lui que *« le progrès ne peut pas être garanti par un dirigeant, de même qu'il ne sera pas défait par une seule personnalité »*.

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Un modèle à remodeler

L'UTOPIE A L'ÉPREUVE
Le Socialisme européen au XX[e] siècle
d'Alain Bergounioux et Gérard Grunberg.
Ed. de Fallois, 406 p., 135 F.

Un ouvrage sur les socialistes européens vient confirmer l'intérêt que soulève l'interrogation sur le rôle de la gauche dans le processus d'unification d'une Europe, frappée par la crise. Après *La Gauche en Europe depuis 1945*, publié aux PUF sous la direction de Marc Lazar (« Le Monde des livres » du 2 février), l'étude d'Alain Bergounioux et de Gérard Grunberg propose une vision transversale du socialisme européen au XX[e] siècle, mettant en valeur, au-delà de ses diverses cultures (social-démocrate, travailliste, socialiste) et de ses contingences nationales, ce qui le définit en tant que tel.

Les auteurs partent du principe qu'il existe *« une véritable spécificité et homogénéité du socialisme européen »* et que celui-ci incarne *« une communauté de destin »*. Cette dernière se fonde sur l'histoire : si différentes qu'elles soient, les formes du socialisme européen ont eu à répondre aux mêmes défis, à affronter les mêmes épreuves, à emprunter des voies proches. C'est ainsi qu'elles ont eu à s'intégrer dans des systèmes politiques bâtis sur la démocratie parlementaire ; qu'elles se sont opposées sans succès à la Première Guerre mondiale, leur internationalisme ne résistant pas au sentiment national ; qu'elles n'ont pas beaucoup mieux réussi face au fascisme ; qu'elles ont affronté la menace bolchevique et qu'elles ont été contraintes par la guerre froide. Tout n'est pas, cependant, négatif dans le bilan, puisque les socialismes européens ont eu accès au pouvoir et ont infléchi en profondeur la gestion de la société.

Dans chaque pays considéré, les partis socialistes se sont adaptés à leur environnement mais, selon nos auteurs, il y a une forte ressemblance dans leurs modes d'adaptation. Partis ouviers, au départ, ils ont élargi leur base électorale, opté pour le réformisme plutôt que pour la révolution, emprunté à Keynes aux dépens de Marx. Et si *« le socialisme européen paraît essoufflé »* il n'en reste pas moins *« la plus importante famille de partis »* en Europe, après avoir marqué de son empreinte cette région du monde. A cet égard, le modèle européen, avec ce qu'il suppose d'Etat-providence, de protection sociale, d'intervention étatique dans l'économie (nationalisation, planification, économie mixte), doit beaucoup aux socialistes.

Alain Bergounioux et Gérard Grunberg reviennent en détail sur chacune des phases de cette dynamique, avec le souci d'en montrer les diverses versions nationales et leurs legs dans les quinze pays constituant l'Union européenne, ainsi qu'en Norvège et en Suisse. Globalement, les limites du socialisme, alors renaissant, sont apparues peu après la fin de la Deuxième Guerre mondiale et la guerre froide a, d'une manière générale, *« favorisé le rééquilibrage des forces en faveur du conservatisme »*. Avec un socialisme de plus en plus *« fonctionnel »*, le pragmatisme l'a emporté en s'attachant à protéger les acquis sociaux. *« Le paradoxe*, notent les auteurs, *a voulu que l'effondrement du communisme, qui justifiait les choix de l'après-1917, n'ait pas bénéficié pleinement au socialisme (...) il n'a pu apparaître comme une alternative au capitalisme désormais dominant »*. De la même façon, *« la politique libérale brutale (style Thachter) n'a pas produit les résultats annoncés »*. La gauche socialiste a, certes, contribué à d'autres progrès en matière de moeurs, de droits individuels, mais parfois sous la pression de nouvelles forces sociales. Elle a dû tenir compte des réalités électorales, passer des alliances, gérer ses transformations sociologiques, résister à la concurrence populiste, affronter en ordre dispersé l'enjeu européen.

Elle en est là. Dans leur remarquable panorama, Alain Bergounioux et Gérard Grunberg montrent bien la force de son empreinte dans la réalité et sa difficulté à singulariser sa marque pour l'avenir. Ils constatent les évolutions enregistrées, dans le domaine de la défense par exemple, où les traditions pacifiste et neutraliste ont régressé.

Ils soulignent l'homogénéisation imposée par la crise, mais estiment que la vraie question posée est celle de la capacité de mobilisation des citoyens de l'Europe autour de thèmes et de valeurs propres à restructurer un projet politique. Ce défi, sans réponse évidente, concerne tout autant le contenu de l'action à mener que le mode de participation démocratique des intéressés. Ce n'est pas parce que les rivages de l'Utopie n'ont pas été atteints, bien que l'on ait fait du chemin vers eux, qu'il faut s'interdire de les redessiner. Au contraire.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Chers petits musées privés

LE COLLECTIONNEUR
Anatomie d'une passion
de Werner Muensterberger.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Martine Leroy-Battistelli,
Payot, 326 p., 175 F.

Il s'appelait Sir Thomas Phillipps. Au début du siècle dernier, cet aristocrate un peu fêlé s'était promis d'acquérir un exemplaire de chaque ouvrage paru dans le monde. Il mourut en 1872 avant d'avoir atteint cet objectif sympathique, mais son manoir de Cheltenham, près de Gloucester, abritait tout de même cinquante mille volumes et autant de manuscrits. L'origine de cette passion ? Une ascendance douteuse qui le traumatisait, estime le psychanalyste américain Werner Muensterberger, au terme d'une vaste enquête sur les collectionneurs d'hier et d'aujourd'hui.

Des bijoux anciens aux papillons, en passant par les timbres, les boîtes d'allumettes et les parapluies cassés, il existe mille manières de réunir et de conserver des objets. Leurs propriétaires y tiennent généralement comme à la prunelle de leurs yeux, quelle qu'en soit la valeur marchande. Des « psy » n'ont pas manqué de se pencher sur ce phénomène et de classer les collectionneurs dans le type... anal rétenteur. Explication : lors de l'apprentissage de la propreté, le jeune enfant découvre le moyen *« d'amasser les matières et d'attendre un peu avant de s'en débarrasser »*. Cet apprentissage coïncidant avec le sevrage, il réagit ainsi contre une dépossession et adopte des jouets qui ont pour lui une valeur rassurante, quasi magique. Certains collectionneurs adultes font de même : une fois en possession de l'objet convoité, ils ne le lâcheront plus...

Werner Muensterberger nous fait heureusement quitter assez vite les fèces, pour analyser de façon plus générale le comportement des détenteurs de petits musées privés. Dans un livre qui lui a demandé de nombreuses années de travail, ce psychanalyste révèle des qualités appréciables de conteur et d'historien. S'il se répète un peu au fil des pages, il a au moins le mérite de s'exprimer clairement, sans le langage parfois obscur des ouvrages spécialisés.

La Renaissance italienne a vu naître des collectionneurs émérites, comme Pétrarque, dont la démarche était révolutionnaire. En explorant l'Antiquité, en retrouvant leurs racines latines puis leur héritage grec, ces pionniers ne se contentaient pas en effet d'élargir leur horizon intellectuel et de jouir du plaisir de posséder de belles choses : ils échappaient à l'emprise de l'Eglise. Une démarche capitale, lourde de conséquences. Par la suite, l'affaiblissement de la censure religieuse élargira le champ des collections. Des Européens seront fascinés par les terres lointaines et amasseront des objets rares. Rodolphe II, empereur du Saint Empire romain germanique, poussera cette accumulation jusqu'à la mégalomanie : son cabinet de curiosités, à Prague, sera le plus ambitieux jamais constitué.

La démarche se vulgarise peu à peu. Collectionner devient une mode dans les milieux aisés. Les *dilettanti* et les *virtuosi* sont légion. Au XVII[e] siècle, presque toute la population hollandaise est saisie par cette manie, après s'être débarrassée du joug espagnol. La République des Provinces unies ne s'est-elle pas hissée au rang de puissance mondiale en moins de quarante ans ? Les Hollandais, nouveaux riches de l'Europe, collectionnent frénétiquement, après des décennies de privation et d'insécurité. Ils collectionnent même des fleurs. La tulipomanie fait rage : les pièces les plus rares sont pesées et vendues comme de l'or, certaines transactions étant enregistrées devant notaire !

Retour à la psychologie après cet agréable voyage dans le temps. Notre psychanalyste décrit bien le besoin incessant d'accumuler, le désir jamais assouvi du collectionneur. Il le compare tantôt à un joueur, tantôt à un amant qui a tendance à surestimer l'objet de son amour. Plutôt même à un Don Juan, qui part en chasse, éprouve le frisson de la découverte, accumule les conquêtes et finit par considérer ses femmes comme des objets. Le collectionneur, lui, attribue une âme à ses trésors *matériels*. Il a d'ailleurs tendance à préférer les objets aux êtres, qui lui paraissent potentiellement non fiables.

Ces phénomènes, nous assure Werner Muensterberger, ont toujours leurs racines dans la petite enfance. Retour au pipi-caca ? Pas forcément. S'entourer de certains objets permet de bloquer, au moins provisoirement, la réapparition de l'angoisse traumatisante. Cela permet de s'évader, d'échapper à la solitude. Et, finalement, d'acquérir une identité. Montrer sa collection est une façon de s'exprimer et de se mettre en valeur. *« Regardez cette merveille : c'est moi »*, semble dire le collectionneur de vases étrusques ou de coquillages.

Tant qu'elle se cantonne à une manoeuvre défensive, pour transformer un *sentiment d'impuissance* en action visant un objectif, la collection n'est pas malsaine, affirme le psychanalyste. A partir de quel stade devient-elle obsession, sinon maladie ? Werner Muensterberger ne répond pas vraiment à la question. Peut-être n'y a-t-il pas de réponse. Après tout, les blessures de l'enfance se limitent parfois à de simples bobos. Tous les collectionneurs de papillons ou de fleurs séchées ne finissent pas comme le cardinal Albrecht de Brandebourg, contemporain de Luther, qui possédait suffisamment de reliques pour s'acheter 39 245 120 années d'indulgence divine.

Vigenère traducteur, savant, romancier, poète

En 1578 parut la traduction des « Images de Philostrate » par Blaise de Vigenère. Ce monument d'érudition folle est aussi un chef-d'œuvre de style et de rythme

LES IMAGES OU TABLEAUX DE PLATTE-PEINTURE DE PHILOSTRATE LEMNIEN SOPHISTE GREC
Traduit et commenté par Blaise de Vigenère (1578), préface et notes de Françoise Graziani, Editions Honoré Champion, 2 vol., 1152 p., 66 ill., 650 F.

Depuis 1578, les hippopotames ont beaucoup changé, et les crocodiles aussi. Pour les premiers, on ne savait alors trop qui croire d'Aristote, qui avait affirmé que leur *« bouche est fendue (...) comme au chien, au lyon et consequemment à tous ceux qui ont les dents aiguz, et séparez à guise de sye »*, ou de Pausanias qui leur *« met les dents en la mandibule d'embas, hors de la bouche comme à un sanglier »*. Pierre Belon et Conrad Gesner, deux érudits, les avaient quant à eux *« depeint fort semblable à un ours, et mesmement les pattes »*. Pour le crocodile, les témoignages permettaient de le décrire moins confusément, *« cruel certes, hideux, et horrible animal, et l'un des maux dont la nature a pris plaisir d'affliger les hommes, desquels il est plus friand que de mille autre proye »*. Mais le crocodile a-t-il une langue ? Hérodote lui refuse cet accessoire. Animal terrestre, il aurait dû en avoir une. Animal aquatique, il devrait n'en point avoir. Aristote ne se prononce pas clairement sur ce point. Ce qui est sûr, à l'inverse, c'est que les sauriens, *« se sentans avoir le ventre mol et débile »*, se couchent au fond de l'eau pour se protéger des dauphins *« et autres poissons gaillards »*.

Vers 1578, ces incertitudes agitaient Blaise de Vigenère, admirable érudit et commentateur des Anciens. Il rassemblait et discutait méthodiquement tout ce que l'on savait, ou croyait savoir, en matière d'histoire naturelle, de mythologie, de géographie, de vénerie, de symbolique des couleurs. Il s'était engagé dans une entreprise périlleuse, la première traduction en français et l'édition enrichie de gloses d'un texte fort énigmatique, les *Images de Philostrate* – soixante-cinq courts textes qui se présentent comme la description et l'élucidation de soixante-cinq tableaux de chevalet qui auraient été réunis dans une galerie de peintures. Tout cela se serait passé à Naples au III[e] siècle de notre ère.

Le conditionnel est de rigueur. Des débats poussés jusqu'à la polémique ont opposé ceux qui jugeaient que Philostrate avait vraiment vu et décrit des œuvres réelles et ceux qui estimaient que lesdites peintures n'avaient jamais existé que dans l'imagination du sophiste. Dans l'université allemande, vers 1860, il y eut là matière à une querelle inexpiable, entre un nommé Brunn et un nommé Friedrichs. Sagement, l'éditrice contemporaine conclut que ce débat n'a que peu d'importance, bonne manière de ne pas répondre à une question probablement insoluble. Elle fait observer que Vigenère l'esquiva *« mesmement »*.

Or donc, Philostrate a composé des descriptions de tableaux qui sont autant de scènes avec figures, actions et éléments de décor. Celle qui a contraint Vigenère à disserter sur l'apparence des reptiles et pachydermes aquatiques s'appelle « Le Nil » et commence ainsi : *« Autour du Nil s'esbattent de petits garçons d'une couldée de hault (...). »* Le fleuve étant représenté par son allégorie, un colosse barbu, *« ces enfans doncques luy font feste »*. *« Les uns sont assis sur ses espaules, les autres se pendillent à ses gros flocs et tortillons ; »* suit une énumération de leurs jeux, avant que Philostrate ne remarque que, *« quant aux crocodiles et hippopotames, qu'aucuns attribuent au Nil, ils sont pour cette heure gisant es plus profonds goulphres du fleuve, à ce qu'ils ne facent paeur à ces enfans »*.

Ce n'est pas un paysage, mais une allégorie qui se perd dans le pittoresque des jeux enfantins et revient pour finir au Nil, ses habitants et son cours, de l'Ethiopie jusqu'à l'Egypte. Tel autre tableau – Phaeton, Ariadne, Pasiphae –, est censé illustrer un épisode de la mythologie, mais, loin de se présenter comme une image visible, accumule jusqu'à l'obscurité allusions et métaphores. A vrai dire, ces descriptions ne furent guère utiles aux peintres, quoique la préface déclare que *« quiconque n'embrasse et cherit la peinture, offence la vérité des histoires »*.

Dans les ténèbres de Philostrate, Vigenère avance bravement, tantôt expliquant, tantôt ajoutant des problèmes. De quelle couleur est le fleuve où tombe Phaeton, puisque Philostrate écrit que *« sa couleur représente un qui veut le recevoir »* ? Vigenère opine pour le noir, s'appuyant sur Plutarque. Soixante-cinq fois, il procède de la sorte, n'économisant ni citations ni hypothèses. La longueur de ses gloses excède de beaucoup celle des textes qu'il commente. Elle est à proportion d'une mémoire démesurée, qui connaît par cœur les auteurs antiques, philosophes ou poètes, et ne néglige pas les contemporains, ne serait-ce que pour le plaisir de dénoncer leurs bévues. Cette prolifération a captivé savants et étudiants au XVII[e] siècle. Pour eux, ce traité devint un réservoir inépuisable de références, anecdotes, fables, petits récits mythiques et rêveries sur l'inconnu. Librement, Vigenère passe du coq à l'âne, alterne décryptages symboliques et considérations variées, de la zoologie à la botanique des plantes qui montent droit, *« comme des fenoils, coriandres, ciguës, choux, laictues et autres semblables »*.

Aussi les *Images* tiennent-elles du roman, dans le genre de *Feu pâle* de Nabokov. A propos de tableaux rêvés par un philosophe grec, un savant français développe des réflexions en broussaille, raconte d'autres histoires, rêve d'autres scènes et entraîne dans cet exercice des auteurs respectables, Homère et Virgile, Aristote et Pline. Tout cela n'est que constructions fragiles, échafaudages arachnéens, jeux de mots, effets de miroirs, ivresses conjuguées de la connaissance et de la fantaisie – un grand livre ne reposant sur rien.

Pourquoi le lire alors, si ce n'est curiosité d'antiquaire ? Parce que Vigenère écrit admirablement. Parce que sa prose est d'un grand écrivain. Il faut se contenter d'une preuve, dans « La chasse des bestes noires », la description d'un sanglier furieux *« qui desracine les oliviers, hache et destrenche les vignes, sans pardonner ny à figuier ny à pommier, ny arbre fruitier que ce soit (...). Or le voila je le voy, les soyes herrissonnees, qui jette feu-flamme par les yeux et fait claquer ses deffences contre vous autres mes gentilshommes »*.

Philippe Dagen

Blaise de Vigenère et Philostrate.
Blaise de Vigenère naît en 1523. Au service de François de Nevers, il voyage en Italie et dans les Flandres. Secrétaire de Charles IX en 1566, il publie son premier ouvrage en 1578. Il traduit Cicéron, César, Platon, Lucien et écrit sur tout, les comètes et l'amour divin, les codes secrets et la pénitence. Il meurt en 1596.
Philostrate, né à Lemnos, enseigne à Athènes et à Rome sous le règne de Septime Sévère, entre les années 190 et 220 environ. Lui sont attribués, outre les *Images*, une *Vie d'Apollonios de Thyane*, des *Vies des sophistes*, un traité *Sur la gymnastique* et un *Néron* satirique.

L i v r a i s o n s

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● **LE TOURNANT D'UNE VIE,**
collectif sous la direction de Philippe Lejeune et Claude Leroy
Comment une vie se structure-t-elle ? La figure du « tournant » d'une vie, communément invoquée, est-elle plus pertinente que celle de « ligne », de « boucles », de « nœuds » ? Peut-on faire l'inventaire de ce qui suscite un tournant : choix, crime, conversion, découverte, rencontre amoureuse, guerre, maladie, deuil ? Les contributions réunies dans ce volume qui résulte d'un colloque abordent ces questions dans leur généralité mais aussi à propos de cas particuliers. Notamment ceux de Freud, lorsqu'il change de théorie, comme le montre Edmond Marc, ou Althusser, lorsqu'il dénie son crime, analyse remarquablement menée par Josette Pacaly (RITM 10. PubliDix, université Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, 230 p., 100 F).

● **HABITER EN POÈTE. Essai sur la poésie contemporaine,**
de Jean-Claude Pinson
Enseignant d'esthétique, poète lui-même (deux recueils chez Champ Vallon), Jean-Claude Pinson se livre à un examen approfondi et à une mise en question de la poésie contemporaine – d'Yves Bonnefoy à Michel Deguy, de Philippe Jaccottet à Dominique Fourcade, Denis Roche et James Sacré – en particulier à partir de la notion d'« habitation ». A l'écart des *« deux paradigmes* (« romantique » et « textualiste ») *qui jusque-là réglaient le jeu »*, loin des interprétations heidegeriennes, la poésie, cette *« aventure au croisement du langage et de l'existence »*, est encore *« digne d'être pensée »*. Même discutable, l'essai de Jean-Claude Pinson a le mérite de poser les questions les plus sérieuses (Champ Vallon, 278 p., 148 F).

HISTOIRE

● **LES ESPIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DE L'EMPIRE,** d'Olivier Blanc
Olivier Blanc visite les coulisses de la diplomatie européenne à la fin du XVIII[e] siècle. Délaissant les mémoires de particuliers et les archives officielles, réécrites ou expurgées, il a recherché fonds privés, papiers d'émigrés, correspondances diplomatiques secrètes et autres mines d'informations inédites et indiscrètes. Alors se dévoile l'envers du décor républicain. Aux décrets de la Convention, actes du Comité de salut public et autre symbolique régénérée des fêtes, se substituent les réseaux de l'argent caché, les manœuvres qui retournent l'opinion, les intrigues et manigances. Par-delà ce portrait collectif des espions de la Révolution et de l'Empire, Blanc donne une belle leçon de relativisme historique (Perrin, 374 p., 159 F).

● **L'ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET DE... JAUCOURT,**
de Jean Haechler
Dans cet « Essai biographique sur le chevalier Louis de Jaucourt » un peu décousu mais très touffu, Haechler met en lumière l'un des pricipaux rédacteurs de *L'Encyclopédie*. Au moment où Diderot se consacre à la réalisation des planches de l'ouvrage, Jaucourt devient le rédacteur en chef effectif du projet. Racontant, documents à l'appui, la vie de cet honnête homme, érudit et anticlérical, cette enquête scrupuleuse dresse le portrait de ce personnage des Lumières, acteur méconnu qui ne manque pas de relief (Honoré Champion, 640 p., 480 F).

L'occultisme en lumière

Coupée de la théologie dans nos sociétés sécularisées, la tradition ésotérique a dégénéré en magie. Antoine Faivre en restitue l'épaisseur philosophique

ACCÈS DE L'ÉSOTÉRISME OCCIDENTAL (I et II)
Nouvelle édition revue d'Antoine Faivre.
Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 380 et 438 p., 175 et 190 F.

PHILOSOPHIE DE LA NATURE. Physique sacrée et théosophie XVIII[e]-XIX[e] siècle.
d'Antoine Faivre.
Albin Michel, 356 p., 150 F.

Rien n'est aussi complexe que l'ésotérisme. Aussi faut-il savoir gré à Antoine Faivre, qui en est certainement le meilleur spécialiste en France, de débrouiller l'écheveau de ces disciplines souvent confondues, et d'apporter de la lumière dans des doctrines dont le propre est, justement, de la fuir.

La fin du Moyen Age et la Renaissance sont les moments glorieux de l'ésotérisme, époque qui le voit proliférer sous des formes et des dénominations variées : car la crise que connaît l'Eglise suscite des tentatives marginales de règlement de la relation au sacré. *« La fin du XV[e] siècle a vu se constituer ce qu'on pourrait appeler l'ébauche du paysage ésotérique occidental moderne due à l'apparition de courants nouveaux, à la réactualisation ou à l'adaptation de traditions plus anciennes, et surtout à une volonté de relier les uns aux autres ces divers champs de recherche ou de savoir. Parmi eux figure l'hermétisme néo-alexandrin, la Kabbale chrétienne, la « magia » au sens où Pic de la Mirandole l'entend, et bien sûr l'alchimie et l'astrologie. Au XVI[e] siècle, le courant paracelsien vient grossir ce fleuve. »*

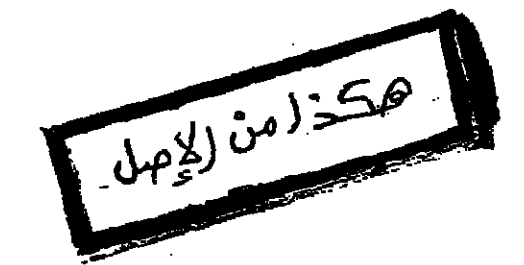
Impossible de sous-estimer l'importance, tant sur le plan de l'histoire de la médecine que sur celui de l'histoire de l'ésotérisme, du courant paracelsien, auquel Antoine Faivre consacre un livre entier, passionnant et érudit à souhait. Car, avec Paracelse, vient se greffer sur le traditionnel ésotérisme, nourri du *Corpus Hermeticum*, du pythagorisme, du néoplatonisme et de la Kabbale, un ensemble de spéculations sur la « Nature », à base de médecine, d'alchimie, de chimie et de prétendue science, instaurant entre les différents niveaux de réalité de l'univers des systèmes de correspondances d'une prodigieuse complexité. « Macrocosme » et « microcosme » sont ainsi, chez Paracelse, des termes polyvalents, susceptibles de retournements aussi multiples qu'imprévisibles.

La rencontre de cette inspiration avec la tradition mystique rhéno-flamande du XIV[e] siècle produira de remarquables surgeons dont le moindre n'est certainement pas Jacob Boehme (1575-1624), dont les textes flamboyants impressionneront si fortement les post-kantiens. Les *Naturphilosophen* qui vont fleurir en Allemagne, à la grande époque du romantisme, devront en effet, eux aussi, beaucoup à Paracelse et à ses disciples. Comme eux, ils *« veulent effacer le gouffre qui séparerait Dieu de la nature ou de l'homme. Comme leurs prédécesseurs, mais dans une langue plus philosophique, ils évoquent et expliquent le souffle qui parcourt l'univers, l'Esprit au cœur de la matière, enseignent la nécessaire collusion de la physique et de la métaphysique »*. Le principal d'entre eux, dans cette perspective, est Franz von Baader, qui reçoit ici le traitement que mérite une œuvre foisonnante, malheureusement trop peu connue en France. Mais on lira aussi avec profit les chapitres sur *« la théologie de la lumière et de l'électricité dans la* Naturphilosophie *préromantique »*, sur la *« métaphysique du feu »* chez Johann Wilhelm Ritter et sur le thème du feu et de la lumière chez Johann Friedrich von Meyer.

« Esotérisme » est un mot récent, apparu en Europe vers la fin du siècle dernier pour regrouper un certain nombre de spéculations que, depuis la Renaissance, on désignait sous les étiquettes de *philosophia occulta* ou *philosophia perennis* (« philosophie éternelle »). « Occultisme » aussi, puisque le terme a été forgé au début du XIX[e] siècle par le bizarre Eliphas Lévi (pseudonyme d'Alphonse-Louis Constant). Occultisme, ésotérisme, hermétisme, mais aussi magie naturelle quelles que soient les différences entre ces termes, ces disciplines ont en commun de se placer en marge de religions constituées, dont elles ne contestent pas nécessairement ni complètement le dogme, mais par rapport auxquelles elles prétendent retrouver une inspiration plus authentique, alimentée à une tradition plus ancienne, délibérement tournée vers l'intériorité et l'accomplissement spirituel, toutes choses inséparables d'un « secret ».

Plutarque le disait très bien : *« Il existe une doctrine qui se rattache à la plus haute Antiquité et qui, des fondateurs de connaissances sacrées et des législateurs, est descendue jusqu'aux poètes et jusqu'aux philosophes »*. Si les écrits attribués à Hermès Trismégiste, les ouvrages spéculatifs de Paracelse, de Valentin Weigel, de Jacob Boehme ou de Franz von Baader méritent bien plus qu'un détour, si leurs propos nous intéressent à plus d'un titre, contrairement aux insupportables bêtises qui circulent aujourd'hui sous l'étiquette « ésotérisme », c'est précisément qu'ils ne sont intelligibles que dans l'écart par rapport à une théologie dont ils cherchent à combler les manques aperçus. Longtemps, la « thésophie » est presque indiscernable de la théologie – comme on le voit chez le pseudo-Denys (V[e] et VI[e] siècle) – et doit à cette proximité sa consistance. Qu'on supprime l'armature théologique, comme c'est largement le cas dans nos sociétés sécularisées, et l'ésotérisme (entendu au sens large) se dégrade en magie.

François Azouvi



L'EDITION FRANÇAISE

● **Le Festival BD d'Orange change d'adresse.** Le Festival de la bande dessinée d'Orange, *« Sabords 84 »*, émigre cette année en « Pays d'Orange » : il s'installe tout près de la ville, dans le petit village fortifié de Caderousse, du 31 mai au 2 juin. Créé il y a douze ans, le festival investissait chaque printemps depuis trois ans le Théâtre antique d'Orange. Cette année, l'association organisatrice s'est heurtée à des problèmes – essentiellement financiers, selon elle – avec la municipalité dirigée depuis le printemps 1995 par le Front national : *« Ce ne sont pas à première vue des problèmes politiques mais nous avons été bien contents de pouvoir partir et d'être accueillis sympathiquement à Caderousse. »* Le festival 1996 a choisi pour thème « La BD en noir et blanc » et mettra en vedette l'humour noir, le polar et le jazz.

● **Politix en quête d'éditeur.** Les Presses de Sciences-Po, qui éditent et diffusent *Politix*, une revue trimestrielle de sociologie critique créée début 1988 par une dizaine d'étudiants, ont décidé de mettre un terme, à compter du 1er janvier 1997, au contrat qui les liait. Sorte de contre-pied à la *Revue française de sciences politiques*, le périodique « institutionnel » également publié par les Presses de Sciences-Po (qui ont, en tout, la charge de sept revues), *Politix* se vend à environ cinq cents exemplaires par numéro, dont trois cents par abonnement et deux cents par vente directe. Les Presses de Sciences-Po, qui *« souhaitent que la revue continue »* – mais ailleurs – en lui donnant dix-huit mois pour se retourner, justifient leur décision par *« des raisons d'abord économiques »* que contestent les responsables de *Politix*. Ceux-ci ont déjà rencontré des éditeurs intéressés par la reprise du titre.

Salman Rushdie face à son public

Depuis sept ans, le romancier condamné à mort par une fatwa était exclu de sa vie d'écrivain : il retrouve aujourd'hui le plaisir de parler de ses livres

Pour la première fois en France depuis la proclamation, le 14 février 1989, de la fatwa le condamnant à mort, Salman Rushdie a retrouvé son public français. Venu à Paris du 16 au 21 février à l'occasion d'une tournée mondiale pour la promotion de son nouveau roman, *Le Dernier Soupir du Maure* (Plon, *Le Monde* du 14 février), il a rencontré au Centre Pompidou, mardi 20 février, une assemblée d'environ 400 personnes. Le lendemain, c'est à des étudiants qu'il s'adressait, lors d'un débat présenté à la FNAC Etoile par Bernard-Henri Lévy, et, tout au long de ce séjour parisien, les médias (dont « Bouillon de culture », sur France 2, et « 7 sur 7 », sur TF1) avaient fait honneur au caractère exceptionnel de sa présence. Le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, a même fini par braver les lois sacrées de l'Audimat en avançant à une heure de plus grande écoute la diffusion de « Bouillon de culture », où Rushdie était l'invité de Bernard Pivot (*Le Monde* du 19 février). Un parti pris culturel et politique dont s'est indignée Mireille Dumas : son émission « Bas les masques », consacrée aux transsexuels (et qui était, elle aussi, *« un combat »*, dit-elle), s'est trouvée différée à une heure moins favorable.

La dignité, l'intelligence et l'humour de Salman Rushdie face à son public, au Centre Pompidou, renvoyaient naturellement à leur propre dérision ces querelles minuscules. Il est arrivé simplement, laissant s'effacer les nombreux gardes du corps de part et d'autre de la tribune, devant une salle manifestement plus impressionnée et plus tendue que lui. Enfin il allait s'adresser publiquement à ses lecteurs que, depuis sept ans, il ne pouvait voir qu'à huis clos. Comme pour signifier ou se convaincre que la comédie était finie, que le fanatisme avait perdu la partie contre lui, ce n'est pas de fatwa que l'écrivain est venu parler. Ce n'est pas en tant que symbole idéologique qu'il a voulu s'exprimer. Le romancier est venu parler de l'écriture. Et il avait l'air heureux.

Rushdie, seulement écrivain ? Lors d'une introduction profonde et nourrie, présentée comme une missive, Olivier Rolin, écrivain lui-même, a posé le paradoxe, avouant s'être trouvé *« embarrassé »* : entre l'occultation de l'écrivain par son symbole, et l'absurdité de *« faire comme si de rien n'était, comme si vous n'étiez qu'un écrivain parmi d'autres »*. Evoquant *Le Dernier Soupir du Maure*, qu'il lit, *« entre autres, comme une description critique du fanatisme et un éloge du cosmopolitisme »*, il a salué en Rushdie *« un écrivain du mélange »*.

Mais, à écouter Salman Rushdie, son combat était ailleurs. Aux idées générales, il a opposé le détail, l'anecdote, la liberté, le rire... le roman. A l'idéal du *« cosmopolitisme »*, il a opposé le manque des *« racines »*, évoquant la difficulté, *« pour un écrivain itinérant, de créer artificiellement ses racines sous ses pieds, tandis que Faulkner, Dickens ou Eudora Welty connaissent, eux, le monde auquel ils appartiennent »*, tout en précisant que *« les forces d'un écrivain sont aussi ses faiblesses. Ce qui fait d'un écrivain un écrivain, c'est ce qui fait de lui un autre écrivain que ce qu'il pourrait être. »* Il s'est exprimé longuement, sans notes, imposant avec décontraction son exceptionnelle intelligence de la littérature, riant à la lecture d'extraits de son livre par le comédien Gérard Desarthe, répondant aux quelques questions du public avec une ampleur naturelle, donnant, non sans humour, sa vision arbitraire du roman. *« Il y a deux façons de faire un livre : exclure tout ce qui existe dans le monde à l'exception d'une petite intrigue épurée, ou faire du roman une encyclopédie. Joyce et Dickens, paradoxalement, se retrouvent du même côté. Alain Robbe-Grillet et Jane Austen, de l'autre. Pour ma part, j'ai voulu tirer un enseignement de Joyce et de Dickens, des "maniaques du réalisme". »*

Si la relation entre le réalisme et le *« langage romancier »* s'est trouvée au cœur de son intervention, c'était pour éclairer « l'affaire » des *Versets sataniques* à travers le *« contrat romancier/lecteur » : « Le romancier dit : "Je vais te mentir, et ce faisant je te dirai la vérité." C'est un contrat où chacun sait que la non-vérité est plus profonde. L'affaire des* Versets sataniques *procède d'un malentendu fondamental sur cette nature contractuelle du roman. Le réalisme n'a rien à voir avec les aspects techniques et les règles de la véracité.* Hamlet *n'est guère réaliste, et pourtant c'est un chef-d'œuvre de vérité. Le réalisme exprime l'intention d'un auteur de refléter par tous les moyens le monde dans lequel il se trouve. »*

UN ÉCRIVAIN

Tel un magicien, Rushdie est parvenu à tout inverser. La fatwa, à l'écouter, avait disparu. Ce n'est plus l'homme condamné à mort que le public entendait, mais un écrivain refusant de se situer sur le plan de l'idéologie et annulant radicalement, de ce fait, ses adversaires. Salman Rushdie était redevenu, selon son propre souhait, anonyme : *« Un auteur préfère que ses livres soient célèbres, en restant lui-même anonyme. Comme au XVIIIe siècle, où* Les Voyages de Gulliver *semblaient signés par Gulliver,* Robinson Crusoe *par Crusoe ou* Tristram Shandy *par Shandy. »* L'écrivain était là, avec un plaisir visible, sur son propre terrain de combat. S'amusant de la réputation de ses livres depuis les *Versets sataniques* – on les soupçonnait dogmatiques, idéologiques, sans humour, théologiquement obscurs, *« comme si les caractéristiques de l'offensive contre moi se retrouvaient dans mon œuvre »*, il a renvoyé la fatwa à une chose dérisoire, une chose terriblement peu créative, si peu romanesque.

A ceux qui auraient voulu ne faire de la lecture de Rushdie qu'un acte politique, il a répondu par un geste littéraire. Et il a exprimé sa satisfaction de retrouver ses lecteurs en Inde, où la distribution du *Dernier Soupir du Maure* avait été paralysée de fait, sans motif déclaré (*Le Monde* du 23 octobre 1995). Le ministère de l'Intérieur a, en effet, levé l'interdiction qui pesait sur le livre, au terme d'un procès intenté par Rushdie, en janvier, à son éditeur indien. *« Le gouvernement s'est soudain rendu compte qu'il n'y avait rien de répréhensible dans mon livre »*, conclut en souriant Salman Rushdie – sa possession d'une maison en Inde l'autorise, par la loi, à retourner dans son pays d'origine. Si la menace de mort pèse toujours – malgré les pressions de l'Union européenne sur le gouvernement iranien pour qu'il s'engage à y mettre un terme (*Le Monde* du 14 février) –, Salman Rushdie voit dans sa tournée promotionnelle une forme de victoire : *« Quelqu'un voulait me réduire au silence. Vous avez la preuve qu'il n'y est pas parvenu. Même si la fatwa n'est pas levée, elle a échoué, son objectif a été vaincu. Cela vaut la peine de faire le tour du monde pour le dire ! Comme l'écrit Samuel Beckett dans* L'Innommable *: "Je ne peux pas continuer, je continue." »*

M.V.R.

RECTIFICATIFS

Le recueil de poésie de Vera Feyder couronné par la Société des gens de lettres a pour titre *Le fond de l'être est froid* (éditions Rougerie), et non *Le fond de l'air est froid*, comme nous l'avons indiqué par erreur.

L'ouvrage du docteur Henri Rubinstein (*La mémoire qui flanche, Etes-vous Alzheimer ?*) mentionné dans l'article sur l'émission « Un livre, des livres » (« Le Monde des livres » du 16 janvier) a paru aux éditions Nil, et non chez Odile Jacob.

PRÉCISION

A propos du dossier sur André Breton (« Le Monde des livres » du 16 février), Etienne-Alain Hubert nous demande de signaler qu'il est seulement l'auteur des dix-huit lignes qu'il a signées, précédant le bref inédit de Breton – et non du petit texte figurant à côté de cet inédit. Précisons seulement que la mise en pages ne laissait pas d'ambiguïté à ce sujet.

L'« immobile voyageur »

C'est une chambre bleue, sévère, simple. Une chambre envahie de livres – livres au mur, sur les tables, par terre – mais où l'on ne voit que le lit, surprenant premier rôle de cet univers clos à l'unique fenêtre où Joë Bousquet a passé trente-deux ans de sa vie. *« Immobile voyageur »*, ainsi nomme-t-on à Carcassonne cet enfant du pays, blessé un jour de mai 1918 par une balle prussienne à Vailly, et qui ne devait quasiment plus quitter cette pièce jusqu'à sa mort, en 1950. Qu'ils s'appellent Gide, Colette, Eluard ou Max Ernst, la plupart des artistes de l'entre-deux-guerres ont franchi les couloirs sombres, emprunté l'escalier étroit et pénétré dans la chambre plongée dans une demi-pénombre et embrumée de vapeurs d'opium, pour y rencontrer cet écrivain inclassable, qui notait d'une écriture appliquée sur des carnets d'écolier d'obscures abstractions poétiques.

Depuis 1988, une association de Carcassonne, le Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique (GARAE, fondé par l'écrivain René Nelli, ami de Bousquet), nourrissait le désir de rendre au public cette œuvre encore trop cantonnée dans les milieux littéraires. A force de persévérance, l'idée de racheter la maison natale du poète, d'en conserver la chambre mythique et d'organiser autour un lieu de culture, de rencontres et d'échanges, a fait son chemin. Le projet a pris corps, lentement, avec des appuis scientifiques comme Daniel Fabre, le grand spécialiste français du carnaval, ou Anne Brenon, historienne du catharisme, et avec l'aide financière du conseil général de l'Aude.

La Maison des mémoires vient enfin d'ouvrir ses portes. Mémoire de l'architecture du XIIIe siècle avec son rez-de-chaussée tout en cours intérieures, mémoire de Joë Bousquet, bien sûr, avec une exposition permanente de manuscrits et de photos du poète en compagnie de ses illustres admirateurs (des visites de la chambre, intacte derrière sa baie vitrée, sont organisées) ; mémoire d'un département enfin, voire d'un pays, avec l'installation dans les étages du GARAE, du Centre d'études cathares et d'une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes sur la culture rurale audoise et sur la plus célèbre des hérésies médiévales, bientôt consultable sur Internet.

Un singulier équipement culturel qui incitera peut-être quelques-uns des trois millions de touristes affluant tous les ans vers la cité de Carcassonne à se perdre dans les ruelles de la ville basse dont Joë Bousquet fut, du fond de son lit et pendant trente-deux ans, la lueur secrète et inspirée.

Laurent Rouquette

Maison des mémoires, 53, rue de Verdun, 11000 Carcassonne. Tél. : 68-47-24-66 ou 68-71-29-69.

A L'ETRANGER

Montalban et le narcissisme doux des écrivains

« C'est une satire du monde littéraire, moi compris », dit de son nouveau roman Manuel Vazquez Montalban. *El Premio* (« Le Prix ») revisite le territoire du détective barcelonais Pepe Carvalho, le héros de Montalban, qui aura bientôt vingt-cinq ans. Il est en effet apparu en 1972 dans *J'ai tué Kennedy* (en poche en français en 10/18). Il était un agent de la CIA, avant de devenir un agent d'investigation de « l'Espagne post-moderne ». *El Premio* est une série de réflexions sur la littérature et le roman policier, avec de savoureux portraits d'écrivains et d'éditeurs. *« Dans cette satire, j'apparais sous le nom de Sanchez Bolin »*, précise Montalban. *« On dit que les écrivains aiment se lancer des piques. Moi, je trouve cela très logique. Si l'on vit de l'exhibition de ses sentiments, comme les écrivains et plus généralement les artistes, on a, certes, une forte tendance au narcissisme. (...) Mais si l'écrivain tue, il ne le fait qu'en paroles. Les financiers et les hommes politiques sont bien plus dangereux. Les écrivains, eux, ne cherchent qu'à être reconnus et appréciés. »*

L'action du roman se situe à Madrid *« parce que c'est là que les crimes les plus importants se passent* (...) *et que c'est le chaudron de la politique et des batailles "tribales", médiatiques... »*. *« Mais Carvalho,* affirme Montalban, *reviendra à Barcelone. Toutefois, il me faut savoir plus précisément ce qui se passe maintenant à Barcelone. Il me faut chercher quelle ville littéraire Barcelone est restée. »*

● **RUSSIE : UNE SUITE POUR « GUERRE ET PAIX ».** Libéré des geôles françaises de Napoléon, veuf et attiré par la captivante Natacha Rostova, Pierre Bézoukhov semble enfin connaître la paix après le temps des guerres. Ainsi s'achève *Guerre et Paix*, le grand classique de Léon Tolstoï. L'auteur voulait à l'origine consacrer un roman à l'insurrection décembriste qui tenta une révolution libérale à l'avènement du tsar Nicolas Ier en décembre 1825. C'est en rassemblant sa documentation préparatoire que Tolstoï a finalement choisi le temps des guerres napoléoniennes, propre à dégager les sources des aspirations historiques qu'il voulait mettre en lumière. Aujourd'hui le projet initial paraît à Moscou sous le titre explicite *Pierre et Natacha*. Il ne s'agit bien sûr pas d'un miraculeux inédit mais d'une de ces inévitables suites dont sont victimes les fresques les plus en vue. Deux volumes et 970 pages pour suivre en Sibérie le prince Bézoukhov, conjuré exilé après l'échec de l'insurrection, où le rejoint la toujours fidèle Natacha. L'auteur, dissimulé sous un improbable pseudonyme – Vassili Staroï – n'est, pour l'heure, pas identifié, selon le *Moscow Times*.

● ***ROYAUME-UNI : L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE.*** Et si les meilleurs écrivains de langue anglaise aujourd'hui appartenaient tous à l'ex-empire britannique ? *Un garçon convenable*, de Vikram Seth comme *Les Enfants de Minuit*, de Salman Rushdie figurent en bonne place parmi les preuves versées à ce dossier explosif par Sidney Greenbaum qui vient juste d'achever une copieuse *Oxford English Grammar*. L'auteur, responsable d'une enquête sur l'usage de la langue anglaise à l'University College de Londres reconnaît aux créateurs de l'ancien espace colonial une créativité, une audace et une écoute du monde – il cite Timothy Mo comme Wole Soyinka – qu'il ne retrouve pas chez les auteurs européens. Une position radicale qui devrait susciter quelques réactions outre-Manche.

s o m m a i r e

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS

AGENDA

● **LES 23, 24 ET 25 FÉVRIER**, à Paris, 9es journées du livre contre la misère, organisées par le mouvement ATD Quart Monde, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, de 12 heures à 20 heures (rens. : 46-33-49-77).

● **LE 27 FÉVRIER**, à Paris, table ronde, à 19 h 30, sur *Le Livre noir* (Solin/Actes Sud) qui rassemble des témoignages sur les massacres de juifs en Russie durant la deuxième guerre mondiale, avec Emmanuel Moses, Alexandre Adler, Georges Bensoussan et Henr Minczeles (au Mémorial du Martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-L'Asnier, 75004 Paris).

● ***LE 29 FÉVRIER*** à Saint-Germain-en-Laye, rencontre avec le poète Salah Stétié, animée par Daniel Leuwers, à 20 h 30, à la librairie A propos..., (25, rue des Coches, 78100 Saint-Germain-en-Laye, tél. : 39-73-85-85).

● **DU 2 AU 17 MARS**, dans la région Centre, 4e édition des « Ambassades, rencontres internationales de littérature de *langue française* ». *Des* rencontres avec de nombreux écrivains auront lieu dans différents lieux et villes. Les 16 et 17 mars, un forum sur le thème de l'originalité, animé par Thierry Guichard, aura lieu à l'hôtel de ville de Tours (rens. Assoc. AGIR (16) 54-72-27-49).

● **LES 23 ET 24 MARS**, à Tours, colloque « Descartes et la Renaissance », organisé par le centre d'études supérieures de la Renaissance de l'université François-Rabelais de Tours (CESR, 59, rue Néricault-Destouches, 37000 Tours, tél. : 47-70-17-00).

● **EN MARS ET AVRIL**, le Centre culturel suisse rend hommage à Henri-Frédéric Amiel : les 7, 8 et 8 mars, à 20 h 30, Michel Maggiani lira un texte de Michel Berreti, d'après le *Journal d'Amiel* ; du 8 mars au 28 avril, exposition consacrée à l'écrivain ; le 9 mars à 17 h 30, table ronde autour du Journal d'Amiel (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : 42-71-44-50).